LA LANGUE GAULOISE

Description linguist

commentaire d'inscriptions choisies

Pierre-Yves LAMBERT

Préface de Michel LEJEUNE

Membre de l'Institut

editions errance

Illustration de couverture: calendrier de Coligny,
Musée de la civilisation Gallo-romaine, Lyon.

abréviations usuelles

langues :
all. allemand
angl. anglais
bret. breton
cat. catalan
celtib. celtibère
corn. cornique
esp. espagnol
fr. français
gall. gallois
gaul. gaulois
germ. germanique
gr. grec ancien
ind. eur. indo-européen
irl. mod. irlandais moderne
ital. italien
lép. lépontique
moy. bret. moyen-breton
moy. gall. moyen-gallois
moy. irl. moyen-irlandais
prov. provençal
skt. sanskrit
v. angl. vieil-anglais
v. bret. vieux-breton
v. fr. vieux-français
v. gall. vieux-gallois
v. h. all. vieil-haut-allemand
v. irl. vieil-irlandais

termes grammaticaux
acc. accusatif
adj. adjectif
dat. datif
fém. féminin
gén. génitif
m. masculin
masc. masculin
n. neutre
n. vb. nom verbal
nom. nominatif
p. personne
pl. pluriel
part. participe
préf. préfixe
prép. préposition
prés. présent
prét. préterit
prév. préverbe
sg. singulier
subst. substantif
suff. suffixe
th. thème
vb. verbe
voc. vocatif

signes phonétiques
/aeiou/ = transcription phonologique
ă : a bref
ā : a long
u̯ : u consonne (= w) ou 2e élément de diphtongue (au̯, ou̯, eu̯)
i̯ : i consonne (= y) ou 2e élément de diphtongue (ai̯, ei̯, oi̯)
θ : dentale spirante sourde
x : vélaire spirante sourde

conventions de la grammaire comparée
**abcd* : forme restituée
> : "évolue vers"
< : "provient de"
—> : "produit (un dérivé ou composé)"
**diu̯o-* : thème sans désinence, ou préfixe, ou racine,
**-ti-* : suffixe
**-s* : désinence
**-māros* : second élément de composé
Cingeto-rix : composé
k^w, g^w, g^wh : phonèmes labiovélaires
bh, gh, dh : phonèmes sonores aspirés
H_a, H_e, H_o : laryngales (voir p. 27)
m̥ n̥ r̥ l̥ : sonantes voyelles
ø : "zéro" (désinence zéro, degré zéro)
° : voyelle d'appui

© Editions Errance
17, rue de l'Arsenal - 75004 Paris - Tél. : 42 78 62 12 - Fax : 42 74 57 02
ISBN : 2- 87772-089-6
ISSN : 0982-2720

SOMMAIRE

Préface

Introduction 5
A propos des Gaulois 7
Le Gaulois, histoire externe 7
Les sources 8
..... 11

PREMIÈRE PARTIE
Analyse linguistique du Gaulois

Chapitre I : Situation linguistique du Gaulois 13
La famille indo-européenne 13
Langues celtiques 13
Traits caractéristiques du celtique commun 13
L'articulation du celtique insulaire avec le celtique continental 16
Les dialectes du gaulois 17
Les autres dialectes celtiques continentaux
(Celtibère et Hispano-celtique, Lépontique) 19
Les langues celtiques insulaires 19
..... 22

Chapitre II : La recherche étymologique : formation des mots 25
La structure du nom indo-européen 26
Nature des noms propres 28
Quelques types onomastiques : 29
théonymes 29
anthroponymes 30
noms de tribus 33
Quelques types toponymiques gaulois 36

Chapitre III : Phonologie du gaulois 41
Voyelles 41
Diphtongues 42
Consonnes 43
Evolution du système consonantique 44
L'accent en gaulois 46

Chapitre IV : Morphologie 49
Morphologie nominale 40
Thèmes thématiques ou thèmes en *-o-* 49
Les thèmes en *-ā* 54
Thèmes à semi-voyelles, *-i-*, *-u-* 58
Thèmes consonantiques 60
Morphologie verbale 62

Chapitre V : Notes de syntaxe 65
A) "Ligateurs" 65
Coordinations 65
Subordonnants 66
Anaphoriques et démonstratifs 66
B) Enclise des pronoms et des particules de phrase 67
C) Ordre des mots 68

DEUXIÈME PARTIE
Les documents épigraphiques

Chapitre VI : Epigraphie gallo-étrusque 71
Briona 72
Todi 74
Verceil 76

Chapitre VII : Epigraphie gallo-grecque 81
Inscriptions funéraires 82
Dédicaces 84
Marques de propriété 89

Chapitre VIII : Gallo-latines sur pierre 91
L'épigraphie gallo-latine 91
Inscriptions funéraires 92
Dédicaces "IEVRV" 92
Le dossier IEVRV : récapitulation 102
Autres gallo-latines sur pierre 105

Chapitre IX : Le calendrier de Coligny 109
Noms des mois .....
Notations mensuelles 111
Notations quotidiennes 112
Intercalaires 114

Chapitre X : Gallo-latines sur instrumentum, I 117
Le problème sociolinguiste 117
I. Estampilles de potiers; la forme verbal *avot* 118
II. Pesons de fuseaux 122
III. Bagues inscrites 125
IV. Comptes de potiers de La Graufesenque 129

Chapitre XI : Gallo-latines sur instrumentum : suite 135
Inscriptions votives (Couchey, Argenton) 135
Inscriptions sur céramique :
invitations à boire, réclames, messages divers 139
A) Banassac 139
B) La Graufesenque 143
C) Lezoux 144

Chapitre XII : Grands textes magiques : Chamalières, Larzac 149
La magie en Gaule 149
Chamalières 150
Larzac 160

Chapitre XIII : Autres textes magiques 173
Lezoux 173
Bath 174
Rom 174
Poitiers 176
Marcellus 177

Chapitre XIV : Les légendes monétaires 179

TROISIÈME PARTIE

Chapitre XV : Mots français d'origine gauloise 185

Appendice : termes latins empruntées au gaulois 200

Le glossaire d'Endlicher 203

Postface 205

Bibliographie 207

Index des mots 217

PRÉFACE

J'ai plaisir à préfacer ce livre de Pierre-Yves Lambert. L'auteur, élève d'Edouard Bachellery et de moi-même, tous deux élèves de Joseph Vendryes, se situe dans le droit fil d'une tradition qui, à la quatrième section des Hautes Etudes, par delà Vendryes, remonte presque aux premiers temps de l'Ecole. Tout en préparant pour *RIG* (*Recueil des inscriptions gauloises*) le tome II, 2 (dont les chapitres X-XIII du présent ouvrage constituent une première approche), il a eu l'heureuse initiative de rédiger cette introduction générale au gaulois dont le besoin se faisait pressant au terme d'un quart de siècle fécond en événements.

D'une part, la position du gaulois dans l'ensemble du celtique n'est plus envisagée de la même manière. Très longtemps, les comparatistes ont fait du gaulois un état (au reste, pauvrement attesté) du proto-brittonique, comme ils reconnaissaient dans l'irlandais ogamique un état (indigent lui aussi) du proto-gaélique. A présent, le vieux-celtique continental est devenu une entité linguistique à part entière. Entité complexe, dont le gaulois n'est qu'une des composantes, aux côtés du lépontique et du celtibère. Le celtibère lui-même, accessible depuis le déchiffrement (1922) de l'écriture paléo-hispanique, s'est dernièrement considérablement enrichi, en particulier depuis la découverte (1970) du premier grand bronze de Botorrita (dont la face A porte un texte suivi de plus de 120 mots) : désormais gaulois et celtibère pèsent d'un poids analogue dans le bagage du celtique continental.

D'autre part, entre temps, l'épigraphie gauloise elle aussi s'est enrichie. Des documents brefs peuvent être porteurs d'informations précieuses, mais seuls de longs textes suivis nous ouvrent des perspectives sur la structure de la phrase. Or il vient d'en surgir une série : en 1970, plat de Lezoux (quelque 50 mots) ; en 1971, plomb de Chamalières (quelque 50 mots) ; en 1983, plomb du Larzac (plus de 150 mots pour le seul message du scripteur M). Ici encore, le centre de gravité s'est déplacé : des dédicaces ou épitaphes vers l'instrumentum.

Le manuel de Georges Dottin, *La langue gauloise*, avait été en son temps (1918) un livre excellent. Il est à présent largement hors jeu. Il convenait non de le réviser mais de le remplacer. C'est chose faite. Puisse «le Lambert» rendre aux générations d'aujourd'hui et de demain les mêmes services que «le Dottin» a rendus jadis à la mienne.

On y trouvera les quelques éléments de description de la langue (ch. III-V) que met présentement à notre disposition une analyse non aventureuse des données. On verra à quel point cet acquis est encore lacunaire ; c'est le sort commun des idiomes à documentation restreinte. Ainsi, pour la morphologie, reconstruisons-nous à grand peine (et encore incomplètement) un ou deux des paradigmes de déclinaison ; du système verbal, qui en tant que tel nous échappe, ne subsistent que des formes éparses.

Vient ensuite (ch. VI-XIV) un ample panorama de l'épigraphie gauloise. Dottin s'était proposé d'offrir une collection d'inscriptions aussi complète que possible, mais il les donnait nues. Le souci d'exhaustivité n'a plus de raison d'être, du fait de l'existence d'un corpus (*RIG* : trois volumes sur cinq parus, les deux autres en préparation). Aussi n'y a-t-il ici qu'un choix (au reste, large) des textes les plus importants et, à tel ou tel égard, exemplaires. Mais ils sont assortis, sinon d'une traduction (trois fois sur quatre hors de notre portée), du moins d'un commentaire, souvent abondant, qui fait le point des discussions en cours (discussions que plus d'une fois l'auteur enrichit d'hypothèses neuves). Le lecteur mesurera le chemin parcouru depuis le début du siècle ; il mesurera également celui qui reste à parcourir avant que ces textes nous soient un jour limpides. Il appréciera en tout cas l'érudition de l'auteur, solide connaisseur du celtique insulaire, et la passion avec laquelle il affronte ces dossiers difficiles.

Enfin, un public plus large que celui des spécialistes ou apprentis celtisants se sentira concerné par l'utile rappel (ch. XV) des survivances gauloises dans le lexique français, sinon du coq à l'âne, du moins de l'alouette au cheval.

Michel LEJEUNE
Membre de l'Institut

INTRODUCTION

A PROPOS DES GAULOIS...

Le peuple gaulois représente un élément important dans l'imaginaire français. "Nos ancêtres les Gaulois" ont leurs défenseurs et leurs détracteurs... Mais à leur sujet, la perspective historique est en partie faussée : les Gaulois étant systématiquement opposés aux Romains qui les ont vaincus, ou aux Gallo-Romains qui ont bénéficié des apports culturels romains, on en est venu à diffuser une fausse image de la civilisation celtique, comprise comme une culture archaïque, semi-barbare, sans écriture et dépourvue des raffinements de la culture gréco-latine.

Cette image d'Epinal demande à être corrigée. Les Celtes ont été capables d'inventions techniques, puisque le latin a emprunté au gaulois plusieurs noms d'armes ou de véhicules. Les Celtes ont même eu, pendant quelque temps, un armement supérieur à celui de leurs voisins, puisqu'ils ont réussi des incursions en Italie et en Grèce au III^{e} s. av. J.-C. Et dès avant la conquête de César, les Gaulois étaient en contact avec les civilisations grecques, étrusques, romaines : ils avaient des relations commerciales avec le monde méditerranéen, importaient des produits tels que le vin et l'huile, contrôlaient les routes de l'étain. A la faveur de ces contacts, les Celtes ont commencé à écrire leur langue en suivant le modèle grec, le modèle étrusque, ou le modèle ibère selon la région concernée.

Il est faux de soutenir que les Celtes n'ont pas connu l'écriture. Sans doute, ils n'ont pas inventé un système d'écriture particulier, mais se sont contentés d'adapter des modèles étrangers à leurs propres idiomes. Il serait cependant erroné d'en conclure qu'il n'y a pas de textes écrits en langue celtique dans l'Antiquité : nous avons des *inscriptions celtiques*, elles sont le témoignage précieux que les Celtes ont eux-mêmes laissé de leurs langues. - D'autre part, la fameuse interdiction des druides gaulois - défendant à leurs élèves de mettre par écrit leur enseignement (César, Guerre des Gaules = *BG*, VI 14), n'explique que partiellement l'absence d'une littérature celtique à date antique ; cette interdiction est d'ailleurs susceptible d'interprétations diverses.

Si les Français ont de bonnes raisons de s'intéresser aux Gaulois, ce n'est pas seulement parce qu'il s'agit de leurs prédecesseurs, lointains et oubliés. Il y a lieu de se demander qu'est-ce qui, dans notre culture présente, peut bien se réclamer d'un hypothétique héritage gaulois. Là, le bilan est extrêmement décevant : dans chaque secteur, on ne retrouve plus que des miettes, des bribes d'une culture complètement oblitérée. Sur le plan linguistique, il n'y aurait qu'une cinquantaine de mots français remontant au gaulois, et deux ou trois phénomènes grammaticaux. Sur le plan religieux, quelques cultes locaux, quelques saints, quelques fêtes saisonnières pourraient représenter la christianisation d'un culte païen. Ces éléments d'origine gauloise sont peu nombreux ;

quiconque tente d'ajouter au nombre passe pour celtomane. On a d'ailleurs écrit beaucoup de livres sans valeur consacrés à de prétendues survivances gauloises : mais ce n'est pas parce que le sujet a été mal traité qu'il faut y renoncer définitivement. Si un auteur abordait la question, sans préjugé, en cherchant des points de comparaison assurés dans les cultures celtiques médiévales, il aurait certainement le moyen de produire un travail utile et fiable. Le caractère anti-scientifique de nombreuses publications françaises concernant les Celtes est dû précisément à un manque de méthode et de rationalité, et à une ignorance complète concernant les cultures celtiques médiévales, irlandaise, et galloise.

Une introduction à la langue gauloise

Dans ce livre nous voulons présenter au lecteur les problèmes de méthode et de documentation qui se posent au chercheur dans l'interprétation du gaulois. Nous ne pouvions pas livrer la somme des connaissances acquises à ce jour, ni le texte entier de toutes les inscriptions, ni le lexique complet de tous les mots gaulois connus. Ces instruments de recherche existent déjà ou sont en cours de réalisation. Il nous a paru plus utile d'écrire une "introduction" à la langue gauloise, allégée des bibliographies et des paradigmes complets que l'on trouvera ailleurs, dans les traités destinés aux spécialistes.

Georges Dottin a publié en 1918 : *La langue gauloise, Grammaire, Textes et Glossaire.* Ce manuel était un modèle de précision, d'exactitude et de prudence. Il faisait le point, pour 1918, sur toutes les connaissances acquises sur le gaulois : lexique (réduit aux éléments les plus sûrs), grammaire, et inscriptions (au nombre de 62). Mais l'on a découvert beaucoup d'inscriptions nouvelles : les graffites de la Graufesenque ont été publiés peu après la publication de cet ouvrage (en 1920) ; et de nombreux autres documents ont permis d'augmenter notre connaissance de la grammaire et du lexique gaulois.

LE GAULOIS : HISTOIRE EXTERNE

On peut se demander quand le gaulois est arrivé dans les zones où il est attesté : mais ce ne sont pas les inscriptions qui peuvent nous renseigner sur ce point, car elles n'apparaissent qu'à la fin de l'indépendance des peuples gaulois. C'est aux archéologues et aux historiens de tenter de répondre : mais les premiers peuvent seulement essayer de dater le début d'une certaine culture (le second âge du Fer, ou l'âge de La Tène) — début qui se présente plus ou moins tôt selon les régions, et les historiens de leur côté n'ont que des sources indirectes, les vagues informations fournies par les historiens grecs et romains sur les mouvements des peuples celtiques.

Le début de la culture Laténienne est-il partout lié à l'arrivée d'un peuplement celtique ? c'est très vraisemblable, mais il serait prudent de réserver la réponse dans le cas des zones marginales, ou orientales. On doit admettre que la culture dans sa définition archéologique (produits artisanaux, architecture, sépultures...) ne peut être que le regroupement de quelques témoignages partiels sur le mode de vie. Faut-il nécessairement associer un changement de culture matérielle à un changement de population ? Et, à l'inverse, la continuité culturelle indique-t-elle la rémanence du même peuplement ?

C'est par l'application sans nuance de tels principes que certains ont prétendu situer les Indo-européens en Asie Mineure au VI^e millénaire av. J.-C.

D'autre part, il faut envisager la coexistence, à certaines époques, entre un peuplement dominant et un peuplement dominé, dont la culture peut encore transparaître dans les menus objets de la vie quotidienne. C'est une telle coexistence que l'on doit supposer, par exemple, en Espagne, où en-dehors du domaine propre des Celtibères (Castille actuelle), nous percevons des influences celtiques largement répandues, soit dans la vie culturelle, soit dans la toponymie. Influences réciproques, d'ailleurs, puisque les Celtibères empruntent leur alphabet aux Ibères pour noter une langue (le Celtibère) maintenant pourvue d'un corpus épigraphique assez important.

D'une façon générale, il nous paraît possible de supposer, parallèlement aux nombreuses variétés régionales de cultures laténiennes, une diversité non moins grande de dialectes celtiques. Les Celtes du second âge du Fer ont rapidement conquis un très vaste territoire, grâce à la supériorité de leur armement et peut-être aussi la qualité de leur organisation sociale. La rapidité de leur expansion au IV^e s. av. J.C. permet de supposer la rémanence de disparités locales, culturelles ou ethniques. Dans cette diversité de langues celtiques possibles, le terme de gaulois est nécessairement réservé à la langue des Gaules Cisalpine et Transalpine.

On sait que plusieurs peuples gaulois de Cisalpine ont le même nom que des peuples de Transalpine : les Cenomani de la région de Milan sont homonymes des Cenomani du Mans. Les Veneti (Venise), de langue italique d'ailleurs, ont le même nom que les Venètes de la région de Vannes. Tite-Live rapporte une légende d'après laquelle les Insubres seraient venus de Transalpine. D'un autre côté, les Boii de la région de Bologne ont le même nom que ceux de Bohême. On en tire la conclusion que l'Italie du Nord a été le carrefour de plusieurs courants d'invasions celtiques, contemporaines ou successives, et de provenances différentes. On verra qu'il y a eu successivement deux épigraphies celtiques en Italie du Nord : d'abord celle des Lépontiens, en caractères étrusques (dans la région des Lacs, à partir du VII^e s.), puis celle des gaulois cisalpins, installés au IV^e s. dans la plaine padane. Ces derniers ont hérité de l'alphabet lépontique.

Il y a aussi des noms de tribus celtiques communs à la Grande-Bretagne et à la Gaule du Nord, particulièrement le Bassin Parisien : il y a ainsi des "Parisii" et des "Morini" en Grande-Bretagne. Or plusieurs traditions historiques mentionnent le souvenir d'une émigration (assez récente) des "Britanni" depuis la Gaule vers leur emplacement à l'époque de César. Ces informations sont précieuses et permettent de comprendre le rapport étroit qui relie Gaulois et Brittonique (la langue celtique de la Grande-Bretagne, que l'on peut reconstituer à partir de ses descendants, Gallois, Cornique et Breton).

Mais pour bien d'autres peuples celtiques, nous n'avons aucun témoignage linguistique. Font exception les Galates d'Asie Mineure, pour lesquels nous avons un grand nombre de noms propres conservés dans des inscriptions en grec.

L'extension géographique des Gaulois vers la Haute-Provence, le Languedoc, l'Aquitaine, est aussi récente que celle qui a eu lieu dans la Plaine du Pô (IV^e-III^e s. av. J.-C) : ce sont donc des "nouveaux venus" qui ont inventé les premières épigraphies gauloises, gallo-étrusque (Plaine du Pô) et gallo-grecque (Provence).

Le recul, et la disparition du Gaulois

Après la conquête romaine de la Cisalpine, puis de la Narbonnaise et enfin de toute la Gaule Transalpine par César (52 av. J.-C.), le gaulois a dû peu à peu reculer devant la langue des nouveaux maîtres. L'attachement des druides à une transmission exclusivement orale de leurs traditions a été fatal à cette culture. Dès lors que les nouveaux maîtres instauraient tout un système nouveau (non seulement politique et social mais aussi linguistique et culturel), la langue gauloise était condamnée à disparaître.

On peut à bon droit supposer que la langue gauloise a disparu d'abord dans les actes de la vie publique, qui étaient réglés et organisés par l'autorité d'occupation. Ensuite il a sans doute disparu dans les classes aisées des villes, qui ont cherché à se romaniser ; puis dans les agglomérations en général et dans toutes les activités d'artisanat et de commerce. Enfin, les dernières zones qui pratiquaient le gaulois ont probablement été des zones rurales assez isolées, notamment en montagne.

Au niveau religieux, le gaulois disparaît des inscriptions de fondations officielles, et ne subsiste plus que dans des actes de magie, qui ont un caractère populaire ou marginal : les maléfismes (defixiones) et les charmes des guérisseurs, dont Marcellus de Bordeaux nous a conservé un échantillonnage. Les dernières attestations du gaulois sont donc sous forme de charmes magiques, peut-être à peine compris par ceux qui les transcrivaient.

Plusieurs témoignages historiques sont cités pour tenter de déterminer la date de l'extinction du gaulois :

1) Saint Irénée de Lyon, au II^{e} siècle, apprend "une langue barbare" : c'est probablement le gaulois (Contre les hérésies, I, préf.).

2) Le *Digeste* d'Ulpien (170-228) déclare que les fidéicommis peuvent être rédigés en langue gauloise (Digeste, XXXI, 1, 11).

3) Saint Jérôme (331-420), lui-même d'origine illyrienne, a eu l'occasion de séjourner à Trêves, et en Galatie : il témoigne que les Galates d'Asie Mineure parlaient plus ou moins la même langue que les Trévires (Commentaire de l'épître aux Galates). Mais son témoignage est contestable : il est probable qu'il ne fait que citer des sources latines telles que Varron (I^{er} s. ap. J.-C.).

4) au IV^{e} s., l'historien Lampride raconte qu'une druidesse avait prédit en gaulois la fin prochaine d'Alexandre Sévère.

5) Dans un dialogue de Sulpice Sévère (363-425), on dit à un Gaulois qui ne parle pas bien latin : "Parle-nous celtique, ou si tu préfère, latin".

6) en plein V^{e} siècle, Sidoine Apollinaire déclare que la noblesse arverne vient tout juste d'apprendre le latin et de se débarrasser de la "crasse" du gaulois ("sermonis Gallici squamam", lettre à Ecdicius).

7) les preuves que l'on a cherchées chez des auteurs plus tardifs sont sujettes à caution. Venance Fortunat, puis Grégoire de Tours (VI^{e} siècle) donnent la traduction d'expressions celtiques qui étaient encore employées de leur temps, mais il s'agit de noms propres (noms de temples, noms de lieux) ou de termes techniques, et l'on ne peut rien tirer de ces témoignages. Il fallait bien que l'usage eût gardé quelques mots celtiques, puisque nous en avons conservé quelques-uns en français contemporain...

Au demeurant, les auteurs tardifs parlent parfois des ruraux "qui Gallice loquuntur", qui parlent à la gauloise - mais cela signifie probablement avec l'accent local propre à la Gaule.

LES SOURCES

Notre connaissance du gaulois provient de plusieurs types de documents. Ces documents sont d'une valeur très inégale. Nous allons les examiner un par un.

Pour commencer par ce qui est le plus proche de nous : **les langues romanes** conservent quelques éléments lexicaux d'origine gauloise. Mais le témoignage des langues romanes est sujet à caution, car il est logique de chercher d'abord une étymologie latine pour chaque mot français, espagnol, catalan ou italien : ces langues descendent du latin et le linguiste qui cherche l'étymologie d'un mot roman doit considérer a priori une origine latine comme la plus vraisemblable. A défaut du latin, on a eu tendance à chercher de préférence en germanique l'étymologie des mots français, car l'élément francique renvoie à un épisode de l'histoire française plus récent, et susceptible d'avoir influencé davantage le vocabulaire roman. On se trouve donc devant un problème étymologique, étroitement associé à la linguistique historique des langues romanes, à leur phonétique et à leur dialectologie. On trouvera dans le dernier chapitre de ce livre une liste alphabétique des mots français qui pourraient provenir du gaulois.

Les **chartes médiévales**, qui citent les formes latines des noms de lieux, et les **textes littéraires antiques** qui citent des noms de personnes ou des noms de choses, posent le problème de la transmission manuscrite : dans quelle mesure les scribes médiévaux transmettent-ils fidèlement des noms propres qui, de toute façon, ne demandent pas à être compris ? A la différence du nom commun qui a un sens, le nom propre ne se caractérise, dans la synchronie, que par le fait qu'il désigne un personnage ou un lieu singuliers. Même déformé, il reste nom propre et assume toujours sa fonction dans la phrase. Par conséquent, des textes antiques peuvent rester parfaitement compréhensibles alors même que tous les noms propres y ont été estropiés. Le scribe ne s'attend pas à rencontrer des noms propres et il cherche instinctivement à les réduire à des noms communs, par des découpages ou des altérations. Les noms gaulois dans César en sont un exemple classique. Le chercheur doit travailler patiemment, collationner les différents manuscrits, analyser les variantes, confronter les différentes versions, parfois corriger le texte etc. Ce travail philologique est essentiel.

Parmi les textes latins conservés dans les manuscrits, on compte en particulier un glossaire médiéval comportant une liste de dix-huit mots gaulois : c'est le glossaire dit d'Endlicher, du nom du savant autrichien qui l'a signalé le premier en 1836. Les noms gaulois y apparaissent sous une forme très évoluée. Bien entendu, les noms communs transmis par les auteurs antiques sont susceptibles aussi d'avoir été déformés.

Prenons par exemple le mot *asiam*, que Pline l'Ancien (*Hist. Nat.* XVIII.141) mentionne comme désignant une céréale utilisée par les Gaulois des Alpes, plus précisément les Taurini (> Turin). Paul Kretschmer a proposé de corriger le texte des manuscrits, *in Alpibus asiam*, en rétablissant *sasiam* : car le nom brittonique de l'orge (et non du seigle) remonte à **sasiā*, gall. *haidd*, bret. *heiz*. — Restitution étymologiquement

correcte, mais que l'on doit assortir d'une mise en garde, au cas où la forme de Pline serait elle aussi correcte et représenterait une variante dialectale propre aux Taurini....

Les noms propres gaulois attestés dans **les inscriptions latines et grecques** sont susceptibles d'être beaucoup mieux notés que ceux des manuscrits : le document est contemporain de la rédaction, il n'y a aucune erreur de copie à redouter (en principe). Néanmoins, les noms gaulois sont-ils exactement transcrits ? Leur désinence est latinisée ou grécisée (les déclinaisons gauloises sont remplacées par des déclinaisons latines plus ou moins ressemblantes), leurs particularités phonétiques sont gommées, en un mot ils se présentent comme des mots gaulois empruntés en latin. Ce sont des gaulois qui parlent d'eux-mêmes, en latin. Même si les inscriptions latines avec onomastique gauloise ne sont pas la preuve formelle de l'implantation du latin dans l'usage courant, elles prouvent au moins l'emploi du latin dans la vie officielle, dans la vie publique.

Heureusement pour nous, il y a **les inscriptions gauloises** : des documents gaulois écrits par les gaulois eux-mêmes. (Parmi ces inscriptions, il faut inclure les légendes monétaires des monnaies gauloises). C'est bien sûr la voie royale pour la connaissance du gaulois. Néanmoins, les difficultés sont nombreuses : c'est une documentation limitée, et d'interprétation encore incertaine. En effet, les plus longues n'ont pas encore été interprétées de façon certaine. Comme toutes les autres sources de connaissance ne produisent guère que des éléments lexicaux, la grammaire du gaulois reste en grande partie inconnue. Car il nous faudrait des séries d'inscriptions variées. Le caractère répétitif des inscriptions gauloises (dédicaces, signatures, inscriptions funéraires) fait que nous ne connaissons pas d'autres verbes que "a donné", "a fait" et "a élevé un tumulus", et encore, uniquement au prétérit 3^{e} personne du singulier.

Les progrès de l'archéologie, à la fois par le nombre des fouilles et par la qualité des méthodes, ont permis de multiplier les trouvailles de graffites sur "instrumentum" (objets de la vie quotidienne, essentiellement des vases céramiques) : ces inscriptions de type familier (marques de propriété, etc.) donnent une idée de l'emploi du gaulois dans l'écriture. On admet que le gaulois a été écrit sur l'instrumentum plus longtemps qu'il ne l'a été sur pierre.

Les récentes découvertes d'inscriptions gauloises (plomb de Chamalières 1971, plomb du Larzac 1982), ont mis les celtisants dans l'embarras car ces nouveaux documents, très développés, ne sont pas comparables aux découvertes antérieures et nécessitent un effort d'interprétation qui, jusque ici, aboutit principalement à des hypothèses concurrentes. Il est encore prématuré de "traduire" ces textes : tout au plus peut-on proposer des interprétations partielles pour quelques phrases ou membres de phrase.

De ce point-de-vue la situation est comparable à celle de l'étrusque : on ne connaît qu'un petit nombre de verbes. Mais il y a davantage d'espérances de progrès du côté du gaulois, qui n'est pas une langue isolée comme l'étrusque : le gaulois est une langue de la famille indo-européenne, et du groupe celtique.

CHAPITRE I

SITUATION LINGUISTIQUE DU GAULOIS

LA FAMILLE INDO-EUROPÉENNE

Depuis le début du XIX^{e} (grâce aux travaux de l'allemand Franz Bopp), on sait que les langues celtiques font partie de la famille des langues indo-européennes. La famille comprend une dizaine de dialectes principaux :

le hittite ;	le germanique ;
le tokharien ;	le celtique ;
l'indo-iranien ;	l'italique ;
le grec ;	le balto-slave ;
l'arménien ;	l'albanais ;

plus quelques langues mal attestées, qui ne sont connues que par un petit nombre d'inscriptions : ainsi certaines langues pré-romaines de la péninsule ibérique, le messapien en Italie, et peut-être le ligure.

Comme on le voit, on peut regrouper en une seule famille le slave et le baltique (qui comprend lituanien, lette et vieux-prussien) et de même, l'indien (védique, sanskrit etc.) et l'iranien (avestique, vieux-perse, et kurde, pashto etc.). On parle donc d'une famille balto-slave, et d'une famille indo-iranienne. Certains ont supposé, de même, une unité italo-celtique, moins étroite bien sûr. Mais les traits communs à l'italique et au celtique se réduisent à très peu de choses : des assimilations phonétiques (*p*...k^{w}... > k^{w}...k^{w}, dans le chiffre "cinq", *quinque*, dans le nom du chêne, *quercus*), et des innovations morphologiques réduites. L'unité italo-celtique est aujourd'hui un groupement contesté. Néanmoins, il est vrai que le celtique a des éléments communs avec les dialectes voisins, comme l'italique et le germanique.

Chaque dialecte indo-européen est lui-même divisé en plusieurs rameaux qui divergent par certains traitements phonétiques ou par des traits grammaticaux. Prenons par exemple le groupe italique :

GROUPE ITALIQUE

venète ;
latin ; (au groupe latin appartenait le falisque)
osque ; ombrien ; + picénien
sicule.

De même, on peut distinguer en celtique les dialectes suivants :

GROUPE CELTIQUE

I. Celtique Continental (période antique) :

Celtibère
Lépontique
Gaulois

II. Celtique Insulaire (période médiévale et moderne) :

Groupe goidélique.	Groupe brittonique
	? Picte
Irlandais	Gallois
Mannois	Cornique
Ecossais	Breton

Il y a discontinuité entre le Celtique continental et le Celtique insulaire, qui sont attestés pour des périodes différentes. On s'est demandé si certains documents trouvés en Grande-Bretagne n'étaient pas écrits en "brittonique" antique - notamment deux plombs trouvés dans la fontaine de la déesse Sulis à Bath, mais leur lecture et leur interprétation sont encore incertaines (cf. p.).

Les apparentements dialectaux conduisent maintenant à admettre que le gaulois était très proche du brittonique. Il faudrait donc dessiner la famille comme suit :

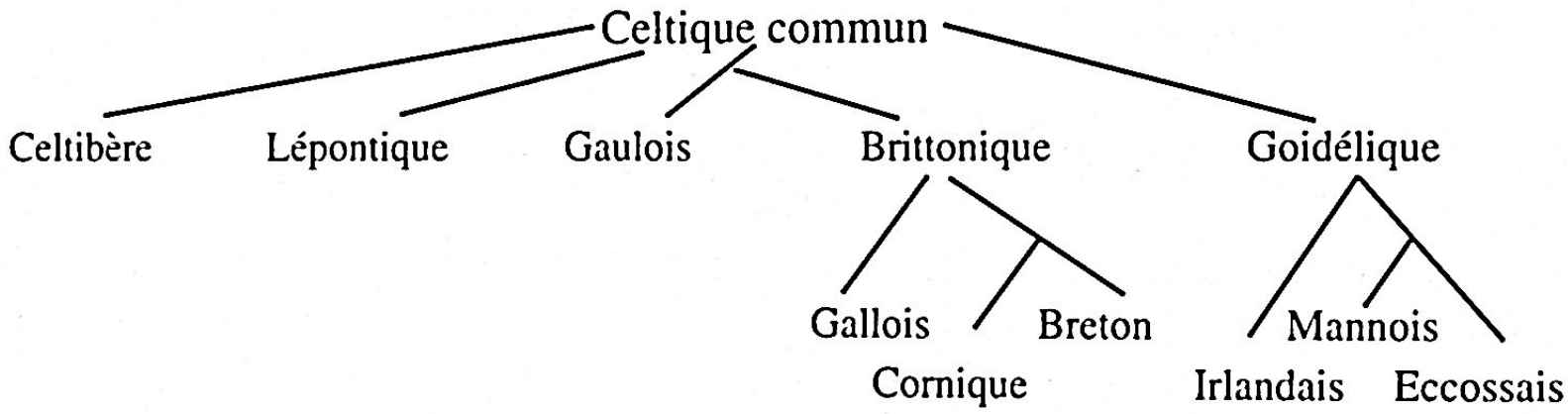

Celtique commun : non datable, non localisable.
Celtibère : Espagne, plateau de Castille, 300-100 av. J.-C.
Lépontique : Italie, région des Lacs, 700-400 av. J.-C.
Gaulois : Plaine du Pô ("Gaule Cisalpine") et France - Belgique - Suisse ("Gaule Transalpine"), 300 av. J. C. - ? 200 ap. J.-C.
Brittonique : Grande-Bretagne ; traces du brittonique ancien à l'époque antique (inscriptions de Bath, 100 ap. J.-C.)
Gallois : Pays-de Galles ; vieux-gallois connu à partir de 800 ap. J.-C. Langue encore vivante.
Cornique : Grande-Bretagne, comté de Cornwall ("Cornouailles") ; vieux-cornique attesté à partir de 800 env. ; langue éteinte à la fin du XVIII^{e} s.
Breton : Armorique ; vieux-breton attesté à partir de 800 env. ; langue encore vivante.
Irlandais : Irlande ; ogams à partir de 350 env. après J.-C. ; vieil-irlandais à partir de 750 ap. J.-C. ; langue encore vivante.

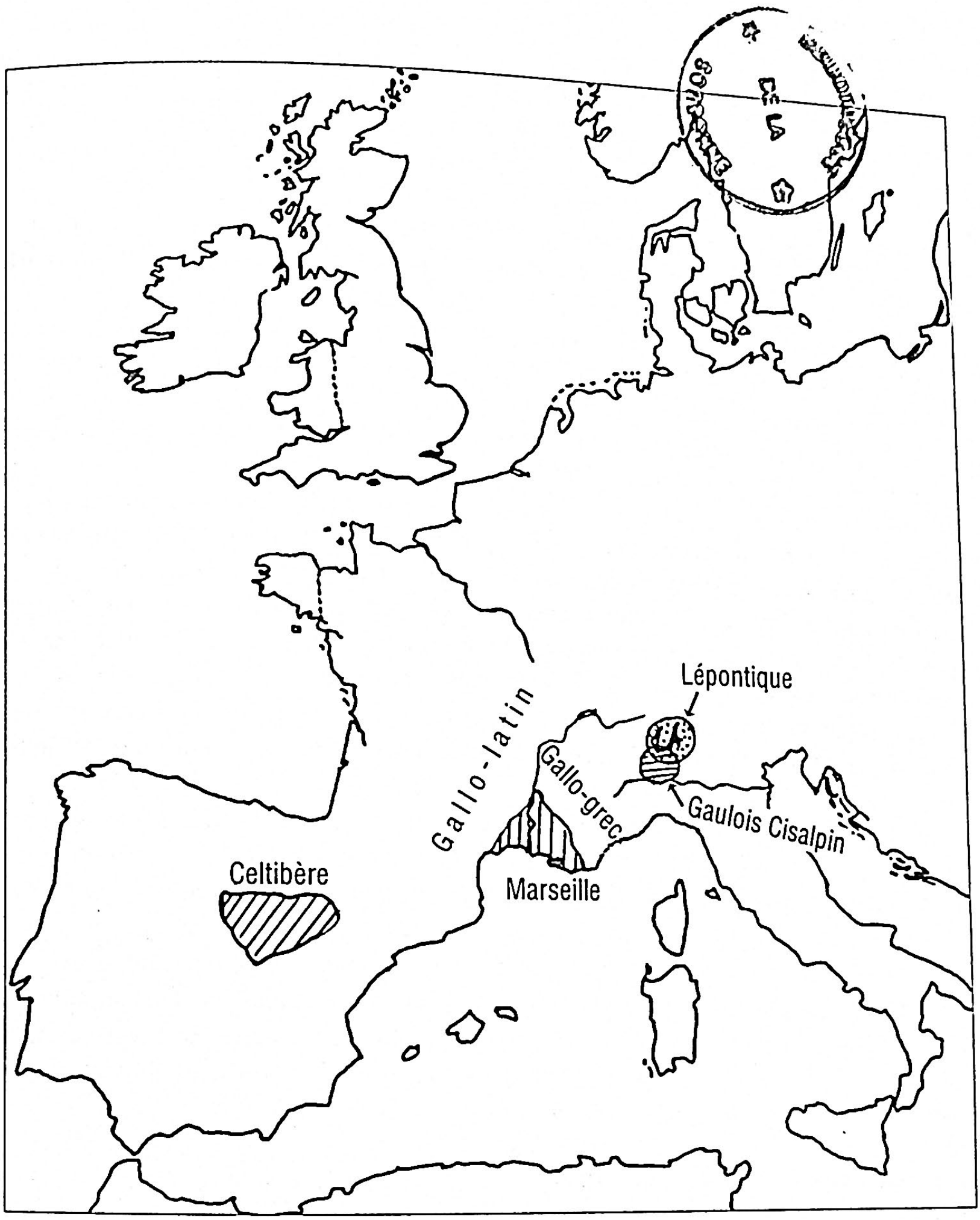

Epigraphies celtiques antiques

Mannois : Ile de Man ; attesté à partir du XVI^{e} s., éteint dans les années 1960.
Ecossais : Ecosse, attesté à partir du XVI^{e} s., langue encore vivante.

Traits caractéristiques du celtique commun :

Deux traitements phonétiques sont communs à tous les dialectes celtiques : la chute du **p-* indo-européen, et la labialisation de **g^{w}-* en *b-* :

ainsi dans le nom du "père", ind.eur. **pH-tēr*, skr. *pitā(r)*, lat. *pater*, gr. πατήρ, etc., les langues celtiques ont toutes l'amuissement du *p-* initial, gaul. *atrebo* (dat.pl.), v.irl. *athair*, dérivé gallois **(p)atri̯om > edrydd* "lignée".

**g^{w}- > b-* dans l' adj. signifiant "vivant", **g^{w}i(H)-wo-s*, lat. *uīuus*, skr. *jīvaḥ*, en celtique : irl. *beo*, gall. *byw*, bret. *beo*. Cf., sur la même racine, le nom du "monde", **g^{w}i(H)-tu-*, gaul. *Bitu-(rix)*, v.irl. *bith*, gall. *byd*, bret. *bed*.

Même évolution dans le nom de la femme, **g^{w}°nā-*, gr. γύνη, gaul. *bnanom* (gén.pl.), irl. *ben* (gén. sg. **bnās > mná*), noms propres gall. *Banon*, gaul. *Banona*.

Ces deux traits communs nous autorisent à parler d'un "celtique commun". André Martinet a montré que les deux changements en question sont structurellement liés : ils aboutissent à un réaménagement du système des consonnes indo-européennes.

La façon dont nous définissons le "celtique commun" dépend beaucoup de l'état de nos documents et de nos connaissances : comme l'indo-européen, c'est un état reconstruit, caractérisé par toutes les innovations communes aux plus anciens états des langues celtiques. Il ne faut pas y inclure des développements qui ont eu lieu parallèlement dans toutes les langues celtiques, mais à date tardive (ainsi l'évolution de la diphtongue *eu > ou*).

Autre trait celtique commun : les dialectes celtiques fusionnent les séries sonores simples et sonores aspirées (**d* et **dh*, **g* et **gh*, **b* (rare) et **bh*). Là où l'indo-européen avait deux séries, **dh *gh *bh / *d *g *b*, le celtique n'en a plus qu'une, **d *g *b*.

Certaines évolutions vocaliques déjà réalisées en celtique antique, comme $\bar{e} > \bar{i}$ (gaul. *-rix*, "roi"), $\bar{o} > \bar{a}$ (mais $\bar{o} > \bar{u}$ en syllabe finale), n'appartiennent pas de façon certaine au celtique commun car les graphies employées dans certains dialectes sont ambiguës (ainsi la graphie *ei* en celtibère, ει en gallo-grec, pour l'ancien $\bar{e}$). Il est possible alors de parler de phénomènes "pan-celtiques" (réalisés dans tous les dialectes celtiques, séparément ou conjointement, on ne sait).

Une divergence dialectale importante consiste dans le traitement de la labio-vélaire sourde **k^{w}-* : certains parlers celtiques l'ont conservée (celtibère, goidélique à l'époque des ogams), mais les autres l'ont fait évoluer vers la labiale /p/ (gaulois, lépontique, brittonique). On les a longtemps distingués par les termes "Celtes avec P", "Celtes avec Q" (*q* étant une graphie de *k^{w}*). Prenons comme exemple le nom de nombre "quatre" :

ind.-eur. **k^{w}etwor*, **k^{w}etru-*

gaul. *petor-ritum* "char à quatre roues", *Petru-corii* > Périgord (*-corii* "troupes"), *petru-decameton* "quatorzième" ; *petuar[ios]* "quatrième" à La Graufesenque ;

gallois *pedwar* (fém. *pedair*), en comp. *pedry-* ; bret. *pevar* (fém. *peder*) ; corn. *pesvar* ;

v. irl. *cethair* (fém. *cetheoir*), irl. mod. *ceathair / ceithre*.

Cette divergence dialectale crée ce que les dialectologues appellent une "isoglosse" : on peut essayer de tracer la carte de cette divergence, et l'on s'aperçoit que ce sont les parlers celtiques situés en Espagne et (anciennement) en Irlande qui ont gardé la labio-vélaire sourde k^w-. Comme il est fréquent, l'innovation dialectale $k^w > p$ regroupe un certain nombre de dialectes contigus, situés au centre du domaine celtique : Grande-Bretagne (y compris le picte), Gaule, et la zone lépontique. Au contraire, l'archaïsme consistant à conserver le k^w- serait le fait de dialectes marginaux. Cette présentation des faits n'implique pas nécessairement que lépontique, gaulois et brittonique aient formé un seul dialecte dans un passé très reculé : d'après les dialectologues, certaines innovations se transmettent d'un dialecte à l'autre comme par osmose. D'autre part, rien n'interdit de penser que, par exemple, gaulois et lépontique aient réalisé ce changement chacun de façon indépendante.

Cependant, l'accumulation de plusieurs innovations communes permet aujourd'hui de parler d'une parenté dialectale entre gaulois et brittonique. Outre les nombreux témoignages d'une intercompréhension entre Gaulois et Bretons, de part et d'autre de la Manche, nous avons maintenant réunis plusieurs faits qui autorisent à supposer un dialecte commun, Gallo-Brittonique.

L'articulation du celtique insulaire avec le celtique continental.

La question du rapport entre celtique insulaire et celtique continental est compliquée par différents facteurs. Tout d'abord, il n'y a aucune coïncidence temporelle ou spatiale. Le celtique insulaire n'est attesté que dans les Iles Britanniques — et en Armorique depuis l'émigration bretonne des IV^e-VI^e s. ap. J.-C. ; les documents du celtique insulaire sont médiévaux et modernes, tandis que le celtique continental n'est connu qu'à date antique. Ensuite, la diversité du celtique continental a été méconnue pendant longtemps : c'est à Michel Lejeune que l'on doit de connaître cette diversité ; il a prouvé le caractère celtique du lépontique, et il a diffusé les travaux d'Antonio Tovar sur les documents celtiques d'Espagne (en particulier, le celtibère).

A l'époque où l'on ne connaissait que le gaulois parmi les langues celtiques antiques, il était tentant de regrouper le gaulois avec les dialectes insulaires qui, comme lui, ont transformé k^w- en p- : c'est-à-dire les dialectes brittoniques. Plusieurs facteurs semblaient confirmer ce regroupement : par exemple, la communauté de culture de la Grande-Bretagne antique avec la Gaule, communauté évidente à la fin de la Tène. Nous savons que des tribus bretonnes avaient le même nom que des tribus gauloises (ainsi les Parisii !), et César nous assure que les Gaulois et les Bretons se comprenaient. Les archéologues et les historiens ont donc développé la théorie des vagues de peuplement successives : d'abord les Celtes avec Q (Irlandais), ensuite les Celtes avec P (gaulois, bretons). Mais la notion de "Celtes avec Q" ou de "Celtes avec P", parfaitement acceptable sur le plan linguistique, n'est pas une garantie d'homogénéité culturelle, d'unité ethnique ou chronologique. En fait, ces notions sont vides de contenu sur les plans archéologique et historique.

Le livre de H. Pedersen sur la grammaire comparée des langues celtiques (1909-1913) réunit dans la même section de l'index les formes britonniques et les formes gauloises : c'est le signe d'une tendance à confondre le gaulois avec le proto-brittonique,

c'est-à-dire la langue celtique parlée en Grande-Bretagne au moment de la conquête de César, l'ancêtre du gallois, du cornique et du breton.

Par réaction, les comparatistes ont cherché à maintenir la distinction entre celtique insulaire et celtique continental, afin de respecter le hiatus chronologique entre les documents antiques et médiévaux. C'était une réaction nécessaire sur le plan méthodologique, aussi : il ne fallait pas privilégier la comparaison avec le brittonique dans les études gauloises et de celtique antique. L'étude du vieil-irlandais, qui garde des flexions, qui conserve un système verbal archaïque, et surtout qui garde une trace des syllabes finales, était nécessaire pour connaître la grammaire comparée des langues celtiques, et pour faire progresser l'interprétation des textes celtiques antiques. Au contraire, l'assimilation trop rapide du gaulois aux structures du brittonique moderne risquait de produire des hypothèses fallacieuses fondées sur de fausses analyses. C'est notamment dans la comparaison directe entre breton moderne et gaulois que certains érudits, parfois même universitaires, ont montré beaucoup plus d'imagination que de sens critique, jusque dans une période toute récente.

L'idée que le breton serait un descendant direct du gaulois est revenue périodiquement sur le devant de la scène au cours des XIX^{e} et XX^{e} s. C'est une idée-force de l'idéologie anti-bretonniste, si l'on peut dire : c'est le cheval de bataille de ceux qui ne voient dans l'identité bretonne qu'une forme d'identité française, la Bretagne étant seulement plus celtique que les autres provinces françaises puisqu'elle a gardé l'idiome ancestral. C'est cette position qui inspirait les adversaires de l'immigration bretonne en Armorique. L'idéologie bretonniste a nourri elle aussi des positions peu scientifiques. Mais elle a soutenu, et fait admettre, la thèse de l'identité culturelle des Bretons d'Armorique avec les Bretons de Grande-Bretagne, dont descendent les Gallois. Les recherches de Bernard Tanguy et de Jean-Yves Guiomar, bien qu'ils ne portent que sur le XIX^{e} s., ont très bien mis en lumière ces deux idéologies, qui annoncent deux courants culturels bretons de l'époque moderne, les courants loyaliste et nationaliste.

La science ne doit pas se laisser envahir par l'idéologie. C'est en refusant cette assimilation irréfléchie du breton avec le gaulois que l'on a pu faire avancer la connaissance du celtique antique. Et l'on s'est aperçu, effectivement, que le celtique antique n'était pas monolithique : grâce aux travaux de Antonio Tovar et de Michel Lejeune, on a découvert que certains Celtes de l'Antiquité, en Espagne, n'étaient pas des "Celtes avec P" mais des "Celtes avec Q". En effet le celtibère a conservé intacte la labio-vélaire indo-européenne. De plus, les "Celtes avec P" étaient eux-mêmes disparates par la culture, l'époque et la langue : Michel Lejeune a identifié une langue celtique avec P, antérieure au Gaulois, dans la nord de la plaine du Pô, le lépontique. On a donc obtenu ainsi un tableau plus exact du celtique continental..

Cependant le gaulois s'est révélé être réellement proche du brittonique. Après avoir critiqué les rapprochements gaulois - brittonique, (qui étaient faits le plus souvent sans méthode et sans analyse), j'ai été parmi les premiers qui ont reconnu les preuves d'une réelle proximité entre les deux dialectes, lorsque le nouveau document du Larzac a été livré aux linguistes. J'ai ainsi fourni à Léon Fleuriot les preuves qu'il cherchait depuis si longtemps pour prouver la parenté étroite du brittonique et du gaulois : gaul. *anuana*, est très proche du vieux-gall. *enuein*, "noms" car il présente la même innovation dans le groupe intérieur, *-nm-* > *-nu̯-*.

Grâce au texte du Larzac, on a pu ainsi isoler quelques innovations communes au brittonique et au gaulois. On ne connaissait jusque là que l'innovation *-kʷ- > -p-*, ce qui ne suffisait pas pour parler d'un dialecte commun (une innovation de ce genre peut avoir été produite parallèlement, par hasard, dans deux zones distinctes ; mais le hasard est peu probable, s'il y a deux ou trois innovations en commun).

On peut donc parler aujourd'hui d'un dialecte "Gallo-brittonique" selon le terme proposé par Fleuriot et Schmidt.

Dialectes du gaulois

Les mêmes hésitations se voient dans l'étude de la dialectologie gauloise : l'idée de dialectes différents en gaulois n'est pas irrationnelle mais elle ne s'appuie pas sur des preuves solides à l'heure actuelle. La seule variation importante, c'est la conservation de *-kw-* (ou *-kʷ-*) dans quelques mots comme *Sequana*, EQVOS (Coligny). Qu'il y ait des dialectes gaulois, ou des innovations phonétiques telles que les mutations, c'est ce qui reste à prouver. Les variations graphiques observées pour la même forme tiennent parfois à d'autres raisons que les divergences dialectales ou l'évolution phonétique : il s'agit parfois de graphies fautives, maladroites ou relâchées.

On pourrait isoler sans doute un dialecte gaulois de Narbonnaise compte tenu d'*une* particularité phraséologique : la formule de dédicace δεδε βρατουδεκαντεν (qui signifierait "a offert par reconnaissance, en paiement de la dîme") ne se trouve que là. D'Arbois de Jubainville croyait d'ailleurs que cette formule n'était pas celtique, mais ligure.

John Rhys a, le premier, proposé différents dialectes pour le gaulois, notamment le "celtican" (qui regroupait gaulois cisalpin, formulaire δεδε βρατουδεκαντεν et Calendrier de Coligny avec *-qu-* conservé). Certains ont voulu tirer d'un seul document tout un dialecte nouveau : Corominas voyait dans les plombs d'Agde des documents en "sorothaptique" (la langue de la civilisation des Champs d'Urnes !). L'idée de dialectes gaulois a inspiré toute la production de Joshua Whatmough, mais il n'en a jamais apporté des preuves assurées. On doit donc se méfier des nombreuses hypothèses qui ont pu être avancées en philologie gauloise : elles sont bien souvent mal fondées.

LES AUTRES DIALECTES CELTIQUES CONTINENTAUX.

Celtibère et "Hispano-celtique"

Les inscriptions celtibères se trouvent sur le plateau de la Castille, au Nord de Madrid.

Elles datent de 300 à 100 env. av. J.-C.

Les inscriptions les plus tardives sont en alphabet latin (ainsi les inscriptions rupestres de Peñalba de Villastar, qui sont les plus orientales du domaine). Mais l'essentiel des documents est en écriture ibère - une écriture à moitié alphabétique, à moitié syllabique. Cette écriture emploie en effet des signes alphabétiques pour les voyelles, les sonantes, les sifflantes ; mais pour les occlusives, elle emploie des syllabogrammes qui notent à la fois l'occlusive et la voyelle qui suit : /ta/ est noté par un seul signe. Et comme l'ibère, qui a développé cette écriture, ne connaît pas de distinction entre sourde et sonore, le même syllabogramme *Ta* vaut à la fois pour /ta/ et pour /da/.

Cette écriture à moitié syllabique comporte d'autres défauts, notamment pour la notation - toujours approximative - des groupes occlusive - sonante. Ainsi le groupe /tr/, dans la syllabe *tri-*, sera écrit *Tiri-*, *Tir*, ou *Ti*.

Le celtibère est connu par un corpus de plus en plus riche. Monnaies, tessères d'hospitalité, et surtout trois bronzes importants : Luzaga (24 mots), Botorrita I (trouvé en 1971 ; 172 mots) et Botorrita II (trouvé en Octobre 1992, probablement plusieurs centaines de mots), qui semble être la plus longue inscription celtique antique.

Comme on l'a vu, le celtibère se caractérise par la conservation de la labiovélaire $*k^w$.

Le système de dénomination est particulier : chaque individu porte trois noms, son nom individuel, le gentilice (un dérivé en *-ko-* au gén. pl.) et le patronyme (gén. sg. du nom individuel du père). On a pu déterminer deux usages graphiques différents en Celtibère oriental et en Celtibère occidental, pour ce qui concerne les signes de nasales *n* et *m*.

Dans la déclinaison, on note plusieurs archaïsmes : en particulier, les noms masculins thématiques ont un gén. sg. en *-o* qui n'est pas comparable à ce que l'on trouve dans les autres dialectes indo-européens.

En plus du "celtibère" proprement dit, il est possible qu'il y ait eu d'autres langues celtiques en Espagne : les toponymes celtiques, ou comportant au moins un élément celtique, couvrent une surface bien plus étendue que le territoire des Celtibères. Ainsi, les noms composés en *-briga* "hauteur" ou en *-benda* "sommet".

Exemple d'inscription celtibère :

tessère d'hospitalité conservée au Cabinet des Médailles (Coll. Froehner)

luPoś : aliso|Cum : aualo : Ce | ConTePias PelaiśCas

= nom du propriétaire de la tessère, "Lubos de la gens des Alisoci, fils d'Aualos, appartenant à la ville de Contrebia Belaisca".

On a ici la dénomination habituelle en celtibère, avec trois éléments distincts (idionyme - gentilice en *-ko-* au gén.pl. - et référence patronymique, ici avec le gén. sg. du nom du père, suivi de *Ce-* — mot abrégé pour *geni-s*, "fils"). Le nom *ConTePia PelaisCa* est un toponyme : on rencontre l'élément *Contrebia* dans des toponymes celtibères, et l'on a des dérivés des deux mots sur des monnaies (*ConTePaCom*, *PelaisCom*). Ce mot est apparu depuis sur une inscription latine trouvée en 1979 à Botorrita, près de Saragosse. Or la tessère Froehner avait été trouvée dans la région de Saragosse : il est clair que *Contrebia Belaisca* est le nom celtibère de Botorrita.

Le Lépontique.

Un corpus épigraphique bien circonscrit géographiquement (dans la région des Lacs de l'Italie du Nord) a employé l'écriture étrusque pour noter une langue celtique différente du gaulois : le lépontique.

Il s'agit de l'alphabet de Lugano, une variété d'alphabet nord-étrusque qui est l'alphabet le plus pauvre qui ait jamais été employé pour noter une langue celtique : il n'a que quatorze signes sous sa forme classique (P, T, K, sont employés pour noter

indifféremment les sourdes /p,t,k/ et les sonores /b,d,g/. Ainsi TETU, verbe de dédicace, est sans doute pour /dedu/ "a donné".

Le lépontique est une langue où k^w est passé à *p* : on a relevé par exemple la particule de coordination *-pe*, de l'indo-eur. $*k^we$.

Les inscriptions lépontiques sont associées apparemment à la culture de Golasecca, qui est présente dans la région des Lacs à partir du VII^e^ s. av. J.-C. Faut-il accepter une datation aussi haute pour des documents assez isolés comme le gradin de Prestino ? dans ce dernier document apparaît un nouveau signe pour la dentale sonore (le signe thêta) - on trouve des innovations similaires concernant les dentales dans les documents vénètes (écrits dans une autre variété de l'alphabet nord-étrusque).

Exemples d'inscriptions lépontiques :

LATUMARUI : SAPSUTAI : PE : UINOM : NAŠOM

"Pour Latumaros et Sapsuta, du vin de Naxos"

(sur un vase trouvé dans une tombe, à Ornavasso. Il s'agit d'une offrande funéraire). Le coordonnant indo-européen $-k^we$ apparaît sous la forme *-pe*, reliant deux datifs. *Latumarui* est le datif d'un mot masculin, th. en *-o-* (*Lātu-māros*, "à la grande fureur"), *Sapsutai* est le datif d'un nom féminin thème en *-ā*.

PELKUI : PRUIAM : TEU : KARITE : IŠOS : KALITE : PALAM

Dalle trouvée à Vergiate en 1913, aujourd'hui au Musée archéologique de Milan. On a clairement deux verbes parallèles (*karite, kalite*) et deux objets correspondant (*pruiam, palam*). Le premier mot est un datif masc., "pour Belgos". Le nominatif sujet doit être *Teu* (= **Deiuō̄,* thème à nas. **deiw-on-*) ; *iśos* pourrait être un pronom de reprise désignant la même personne. *Pala* est certainement la pierre levée, la stèle ; le mot apparaît sur beaucoup d'inscriptions funéraires. *Pruia* est moins facile à interpréter ; Pisani a supposé un correspondant de gaul. *briua*, "pont, chaussée".

Traduction : "Deu a (aménagé la tombe ?) pour Belgos ; le même a érigé la stèle."

UVAMOKOZIS : PLIALEΘU : UVLTIAUIOPOS : ARIUONEPOS : SITEŠ : TETU

inscription sur le "gradin de Prestino", à Breccia, près de Côme.

Parfois considéré comme l'une des plus anciennes inscriptions celtiques : l'inscription comporte trois signes, Θ, V et Z, qui sont inusités en lépontique.

Le sujet (au nominatif singulier) a, semble-t-il, deux noms, "Vamogotsis Blialedu". Ensuite viennent deux datifs pluriels en *-bos* (*-bhos). *sitēś* doit désigner, à l'acc. sg., le monument offert (peut-être *sīdes*, neutre th. en *-s*, cf. lat. *sēdes*, gr. ἕδος "siège") ; enfin *tetu* = /dedu/, verbe au préterit (ancien parfait à redoublement), "a donné", ou "a posé".

"Vamogotsis Blialedu a posé (ce) gradin pour les Uvltiauio- Ariuon-."

QUELQUES INFORMATIONS SUR LE CELTIQUE INSULAIRE

Le Celtique insulaire, comme on l'a vu, regroupe toutes les langues celtiques médiévales et modernes.

Les premiers documents du groupe gaélique ou goidélique sont les inscriptions ogamiques (IV^{e} - VIII^{e} s.), où l'on emploie un système de notation très curieux : on grave des encoches sur une arête de pierre, dans un certain sens. Pour chaque lettre on doit graver une ou plusieurs encoches successives, jusqu'à cinq. Les incertitudes de lecture sont nombreuses. La langue des inscriptions ogamiques est très archaïque : on distingue encore C et Q (c'est-à-dire /k/ et /k^{w}/), et, dans les inscriptions les plus anciennes, les syllabes finales sont conservées.

Le vieil-irlandais est connu par des gloses des VIII^{e}-IX^{e} s., très abondantes, dans des manuscrits presque contemporains de leur rédaction. La langue du vieil-irlandais se caractérise par la conservation des déclinaisons, et par un système verbal extrêmement complexe, beaucoup d'éléments (anaphoriques, subordonnant) pouvant être infixés dans le verbe composé, entre le préverbe et le thème. Les linguistes distinguent plusieurs stades d'évolution : moyen-irlandais, de 900 à 1200 env. ; irlandais moderne depuis 1200 (mais il n'est documenté que par des manuscrits beaucoup plus tardifs).

La divergence dialectale entre le Gaélique oriental (écossais, mannois) et le Gaélique occidental (irlandais) a dû commencer vers le X^{e} s. L'écossais n'est attesté qu'à partir du XVI^{e} s. et le mannois à partir du XVII^{e} s.

Aujourd'hui, le mannois a disparu ; l'écossais est parlé principalement dans les îles Hébrides et, de façon moins massive, dans une partie des Highlands. Il y avait encore 70000 locuteurs du "gaélique d'Ecosse" en 1981. L'irlandais est encore parlé dans les "Gaeltacht", zones discontinues à l'Ouest et au Nord Ouest de l'Irlande (Ballyvourney, Co. Cork ; Corco Dhuibhne, Co. Kerry ; Connemara et îles d'Aran, Co. Galway ; Achill et parties des Co. Mayo, Co. Donegal). Il y aurait eu un million de locuteurs d'après le recensement de 1981 mais les habitants des Gaeltacht, qui ont l'usage quotidien de la langue, ne sont que 60.000 env.

Les dialectes brittoniques sont : le gallois, le cornique et le breton. Ces trois dialectes sont connus très tôt par des gloses (IX^{e}-X^{e} s.) - et à cette époque, ils sont encore très proches l'un de l'autre. Bien entendu, à l'époque de César c'est toute l'île de Bretagne qui parlait "Proto-Brittonique" (ou "Brittonique ancien"). Cet état de langue est connu principalement par les toponymes, anthroponymes et noms de tribus. Mais plusieurs documents récemment trouvés dans le sanctuaire de la déesse Sulis, à Bath, pourraient être en langue brittonique.

L'île de Bretagne a été romanisée de façon inégale : les tribus des régions de colline, à l'Ouest et au Nord (en gros, au-delà de la Trent et de la Severn) sont demeurées turbulentes. De la même façon, ce sont des territoires situés à l'Ouest et au Nord qui résistent le plus longtemps à l'invasion anglo-saxonne. On a conservé le souvenir de royaumes bretons, au Nord de l'Angleterre (Strath Clyde, Rheged), qui ont tenu tête assez longtemps à l'avancée des Anglo-Saxons. Cette invasion, s'ajoutant aux incursions des pirates irlandais, a entraîné l'émigration de nombreux Bretons vers le continent : c'est pourquoi l'Armorique s'appelle aujourd'hui la Bretagne. La colonisation de l'Armorique par les Bretons s'est produite entre le IV^{e} et le VI^{e} s.

Le brittonique s'est maintenu jusqu'aujourd'hui au Pays de Galles, qui n'a jamais cessé de produire une littérature de grande qualité. Linguistiquement, on peut distinguer trois phases dans l'histoire du gallois : vieux-gallois, env. 800-1150 ; moyen-gallois, 1150-1400 ; puis gallois moderne. La langue est parlée aujourd'hui par près d'un million de locuteurs.

Le cornique a disparu à la fin du XVIII^{e} s. Il était dialectalement plus proche du breton que du gallois.

Le breton est attesté depuis le IX^{e} siècle (gloses du vieux-breton). Il n'existe pas de littérature ancienne, comme en moyen-gallois : les documents littéraires du moyen-breton ne remontent pas plus haut que le XV^{e} s. Le breton moderne commence vers 1650. La langue est aujourd'hui divisée en de nombreux dialectes, qui se regroupent à peu près selon les anciens évêchés : Léon, Tréguier, Cornouaille, Vannes (mais avec un grand nombre de variations locales). On ignore le nombre de locuteurs : la situation de la langue bretonne ne paraît pas bonne, le breton étant pratiqué essentiellement par les pêcheurs et les paysans de plus de cinquante ans.

Il faut noter que le gaulois ne peut occuper qu'une place modeste dans les études celtiques : son corpus n'est pas comparable aux abondantes littératures médiévales et modernes qui sont disponibles dans les dialectes du celtique insulaire. Bien plus,

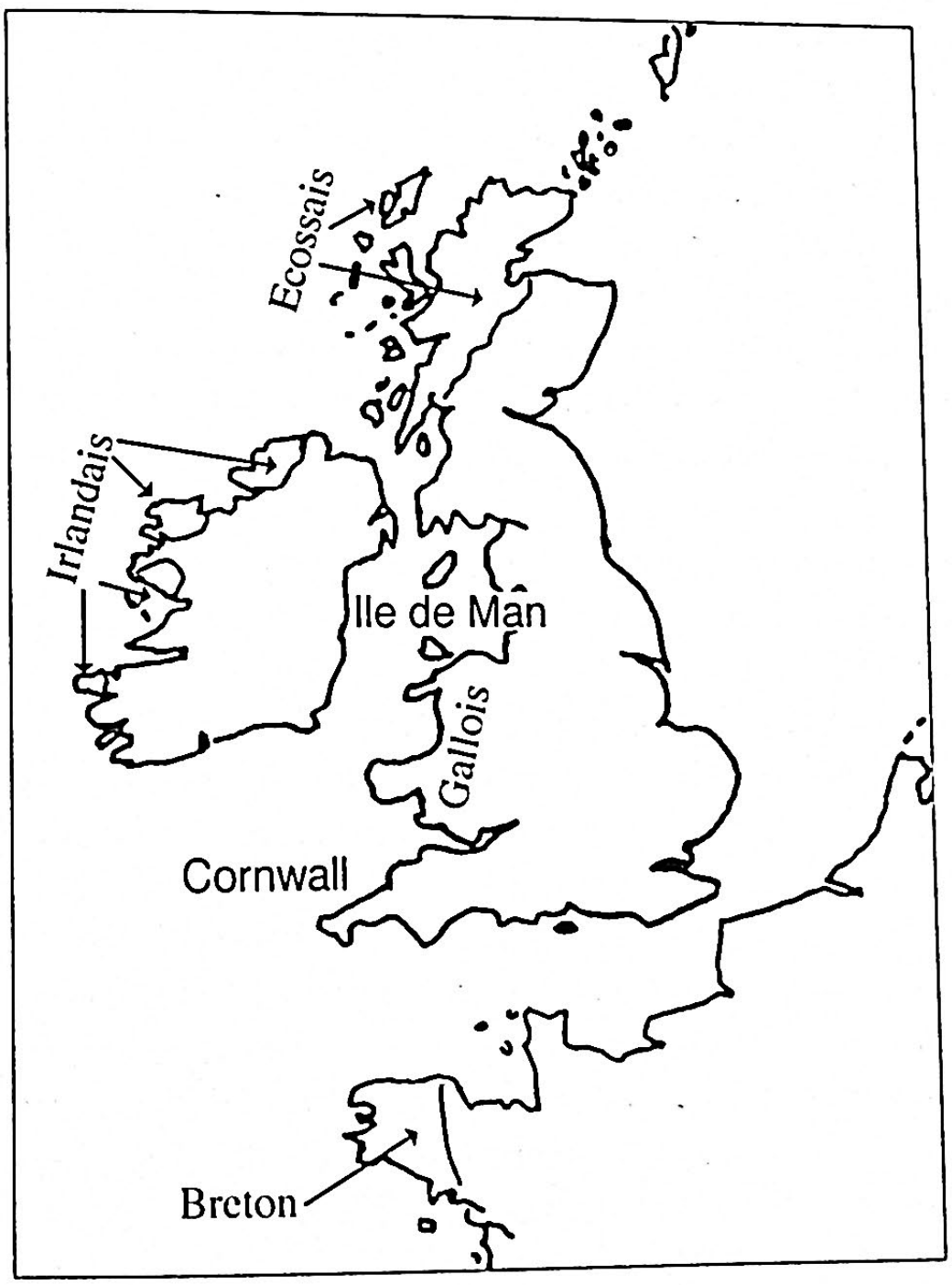

Langues celtiques modernes

l'interprétation du gaulois est encore controversée pour bien des inscriptions, et elle dépend largement des comparaisons faites à partir des langues celtiques médiévales, qui sont parfaitement connues (vieil-irlandais, moyen-gallois, moyen-breton). Enfin et surtout, le gaulois est une langue morte, tandis que le breton, l'irlandais, l'écossais et le gallois sont des langues celtiques vivantes, dont la littérature écrite continue d'augmenter, et dont les dialectes et les traditions orales méritent l'attention des linguistes et des ethnologues.

On ne doit donc pas s'étonner s'il y a beaucoup plus de chercheurs dans le domaine des langues celtiques modernes : je crois même qu'ils ne sont pas assez nombreux dans l'exploration des dialectes, qui sont dans certains cas en voie de disparition. D'ailleurs, c'est l'existence même de communautés cultivant la pratique des langues celtiques qui explique la création de chaires de celtique dans les Universités (notamment en Irlande et au Pays de Galles). Je formule seulement le souhait que ces cultures en danger ne se désintéressent pas de leur passé. Sans doute, le vieil-irlandais est encore plus inaccessible à un irlandophone que le latin à un français : mais la dimension historique est indispensable à l'étude de la langue et de la littérature modernes, qu'elles soient irlandaises, galloises, bretonnes ou écossaises.

CHAPITRE II

LA RECHERCHE ETYMOLOGIQUE : FORMATION DES NOMS

Le gaulois se présente à nous, au premier abord, sous forme de messages de sens inconnu : — le lexique est essentiellement onomastique, (c'est-à-dire composé de noms propres : noms de lieux, de dieux, de personnes...), et les textes gaulois présentent à la fois des mots inconnus, et des règles de combinaison inconnues. Autrement dit, on ne connaît ni le "dictionnaire" ni la "grammaire". On se trouve dans le cas d'une langue morte, avec un corpus très limité pour ce qui est des textes suivis, et avec un lexique relativement abondant mais de sens inconnu... Heureusement, le gaulois fait partie d'un groupe de langues que nous connaissons bien : des comparaisons étymologiques sont possibles, qui permettent de deviner le sens d'un nom propre ou d'un mot dans une inscription.

Deux types de comparaisons sont possibles : avec les langues celtiques insulaires, ou avec les langues indo-européennes autres que celtiques. Il me paraît très important de comparer le gaulois aux langues celtiques insulaires, qui peuvent éventuellement partager avec lui des particularités dialectales celtiques (donc des innovations du celtique commun) ; mais l'on peut aussi admettre que le gaulois conserve des archaïsmes indo-européens, et il est nécessaire, par conséquent, de considérer toute possibilité de rapprochement avec les autres langues indo-européennes.

Les deux approches sont complémentaires et doivent être pratiquées tour à tour. On l'a constaté récemment durant l'interprétation du plomb du Larzac : certains mots admettent une comparaison directe avec une langue celtique insulaire : par exemple *barnaunom* et gall. *barnaf* "je juge", *anuana* et v.gall. *enuein* "noms" ; mais d'autres mots, comme *duxtir* "fille", sont des archaïsmes qui ne peuvent s'expliquer qu'en faisant appel aux autres dialectes indo-européens (angl. *daughter*, gr. *thugatēr*, skr. *duhitár-* etc. : **dhughH-tēr*) : dans ce cas, les autres langues celtiques ne sont d'aucun secours.

Il y a donc des étymologies "indo-européennes" et des étymologies "celtiques". Dans les deux cas, il y a des règles strictes à observer : il ne suffit pas de déclarer que tel mot gaulois ressemble à tel autre mot dans une autre langue indo-européenne ou dans une autre langue celtique. Le rapprochement doit concerner des mots qui ont le même sens, la même forme (compte tenu des modifications phonétiques propres à chaque dialecte), et la même formation : même suffixe, même genre, même flexion. Ainsi le gaul. *-rīx* (2ème élément de composé) est exactement parallèle au lat. *rēx* gén. *rēgis* "roi" : le *-ī-* du gaulois est un ancien *-ē-* de l'indo-européen. Les deux mots ont une flexion de thème consonantique, **rēg-* (nomin. **rēg-s*, gén. **rēg-os*).

LA STRUCTURE DU NOM INDO-EUROPÉEN

Le mot indo-européen s'analyse en : racine + suffixe + désinence.
Chacun de ces éléments pouvait comporter une alternance vocalique.

Une langue indo-européenne est de type **flexionnel** : les relations grammaticales et les catégories morphologiques sont indiquées par une désinence qui varie à l'intérieur d'un paradigme (verbal ou nominal) et qui peut concentrer l'expression de plusieurs relations ou catégories. Ainsi lat. *patris*, génitif singulier du nom *pater* : la désinence *-is* marque le génitif singulier des thèmes consonantiques. Par cette désinence le mot *patris* se caractérise comme nom, comme singulier, comme génitif. En grec, πατρός comporte une désinence -ος qui a la même fonction.

La polysémie des désinences a pour corollaire l'homonymie de plusieurs d'entre elles : chacune d'entre elles n'existe et ne fonctionne qu'en entrant dans un système d'opposition à plusieurs termes. *Patris* s'oppose non seulement à *pater*, mais encore à *patrem*, *patres*, *patre*, *patrum*, *patribus*... Il n'est donc pas gênant de retrouver *-is* dans la flexion verbale, ex. *legis* "tu lis", car *-is* est alors au milieu de séries flexionnelles complètement différentes (*-o*, *-is*, *-it*, *-imus*, *-itis*, *-unt*).

Le français moderne a perdu les déclinaisons du latin, sa "flexion nominale" n'exprime que le nombre (singulier ou pluriel), dans le cas du substantif, le nombre et le genre dans le cas de l'adjectif. Les relations syntaxiques exprimées en latin par les désinences sont marquées en français par des outils grammaticaux indépendants : articles, prépositions ("à Pierre, de Pierre"), et place dans la séquence. — Pour la flexion verbale, le français l'a simplifiée aussi de façon profonde : les différentes personnes sont exprimées par des pronoms sujets, appelés "clitiques" (car ils ne s'emploient pas indépendamment du verbe), et ces clitiques sont devenus plus importants que les désinences verbales (ainsi au singulier : *je crois*, *tu crois*, *il croit*, lat. *cred-o*, *cred-is*, *cred-it*).

La seconde caractéristique des langues indo-européennes est d'utiliser des **alternances vocaliques**. Lat. *patris* est le génitif de *pater* ; de même gr. πατρός a pour nominatif πατήρ. Ainsi, le thème du mot fléchi (le thème est ce qui précède la désinence) peut changer de forme d'un cas à l'autre : on a **patēr* avec ē long (secondaire) au nominatif singulier, **patr-* au génitif, et même **patĕr-* avec ĕ bref, acc. sg. **pater-m̥* > πατέρα.

La **suffixation** est un procédé très employé dans les langues indo-européennes dans la formation des mots, et dans la flexion verbale. Ainsi dans le mot lat. *pater*, on reconnaît un suffixe *-ter-*, identique à celui de *māter* et de *frāter*, un suffixe caractéristique des noms de parenté, et probablement identique au suffixe de nom d'agent *-ter-*.

En isolant les désinences, puis les suffixes, jusqu'où peut aller l'analyse du mot indo-européen ? Les recherches de J. Kurylowicz et d'E. Benveniste ont permis de déterminer la structure de la **racine** indo-européenne : racine bilittère, avec alternance vocalique : CVC-, où V peut être *e*, *o*, ou ø.

Prenons par exemple le thème **bher-* "porter" : sur le degré *e*, on a le verbe lat. *fero*, gr. φέρω, v.irl. *biru* ; sur le degré *o*, on a des noms d'agents et des noms d'actions :

composés grecs en −φορος (d'où le fr. phosphore, sémaphore, doryphore) ; sur le degré ø, on a des dérivés nominaux gr. φαρέτρα "carquois", v.irl. **bhṛtā* > *breith* "jugement".

Le même temps du verbe peut utiliser les trois degrés ; exemple classique, le perfecto-présent gr. οἶδα "je sais" (**woid-*), 1e pl. ἴδμεν "nous savons" (**wid-*), participe εἰδως "sachant" (**weid-*). Cette racine est dite "suffixée" : elle comporte, après la racine canonique *w-y*, un suffixe radical *-d*. Dans cette racine suffixée, seul le premier élément alterne.

E. Benveniste a démontré que dans la racine suffixée, en général, les deux éléments pouvaient connaître l'alternance vocalique ; la seule règle est que les deux éléments ne peuvent pas être au degré plein en même temps (pas de "double degré plein") : on peut avoir CVC-C, CC-VC, CC-C mais pas CVC-VC. Ainsi avec la racine suffixée **gen-* H_e- "engendrer" :

thème I **gen-*H_e-, nom d'agent lat. *genitor*, gr. γενέτωρ

thème II **gn-e*H_e-, > *gn-ē-*, cf. aor. radical ἔγνην, adj. γνήσιος "(fils) légitime".

thème III (double degré zéro) **gn̥-*H_e- > *gnā-*, lat. *(g)natus*, cf. comp. *cognatus* ; gaul. *gnatos* (*Cintu-gnatos* "premier né").

(ce thème verbal existe aussi sans le suffixe H_e : degré *-e-*, lat. *genus*, gr. γένος, gaul. *Rextu-genos* ; degré -o-, gr. ´–γονος (épigone etc.) ; degré ø, dans le présent redoublé lat. *gi-gno* "j'engendre").

On peut, dans certains cas, avoir le degré fléchi *-o-* à la place du degré *-e-*.

Ainsi, la reconstruction de racines indo-européennes obéit à des règles strictes. La reconstitution d'un "étymon" (forme d'origine) indo-européen n'est possible qu'à partir d'au moins trois dialectes différents : si deux dialectes contigus ont des élements étymologiques communs, ils ont pu l'emprunter l'un de l'autre.

Laryngales

Les voyelles longues sont, dans certains cas, produites par une "laryngale" de l'indo-européen archaïque (encore notée comme consonne dans la langue hittite). On l'appelle parfois le "schwa". Nous avons adopté ici la notation H_a, H_e, H_o selon les timbres produits en indo-européen tardif. Le timbre résultant des différentes laryngales est particulièrement bien représenté par les verbes athématiques du grec ancien, qui opposent degré *-e-* (sg.) et degré -ø- (pl.) au prés. de l'indic. :

H_e :**dheH*$_e$- / **dhH*$_e$- > **dhē-* / **dhĕ-* = θη- / θε-, τίθημι, τίθεμεν "je pose, nous posons"

H_a : **steH*$_a$- / **stH*$_a$- > **stā-* / **stă-* > (ion.-att.) ἵστημι/ ἵσταμεν "je suis debout, nous sommes debout",

H_o : **deH*$_o$- / **dH*$_o$- > **dō-* / **dŏ-* = δω- / δο-, δίδωμι / δίδομεν, "je donne, nous donnons".

Cependant, en celtique, la vocalisation de H_a, H_e, H_o seuls donne toujours *-ă-* : cf. *Condate*, "confluent", avec *ă* issu de H_e (thème **dhH*$_e$- "placer"), les formes du type *Condé* supposant un allongement tardif du *-a-* ; gall. *anad* "évident", de **ande-gnato-*, "très connu", **n̥dhi-gnH*$_o$*-to-* du thème **gnH*$_o$- "connaître".

C'est en combinaison avec une voyelle apophonique *e* que l'on pourrait retrouver en celtique les différents timbres : pour **eH*$_e$ > *ē*, cf. *Ate-uritus* cité p. 41 ; irl. *lín*

"contenu, le plein" (cf. lat. *plēnus*, *$*pleH_e$-no-*) ; pour *$*eH_o$*, *$*eH_a$*, il n'y a pas d'exemple sûr en gaulois.

En combinaison avec voyelle *-o-* : cf. le suffixe de *$*k^w\bar{o}k^wo$-* "chaque", de : *$*k^wo$-* H_ok^wo- (thème relatif *$*k^wo$-* + racine du lat. *oculus*, "œil", du gr. *$*op$-* "voir") ; groupe $-oH_e$- dans *-māros* "grand", certainement de *$*mōros$* (cf. gr. –μωρος), *$*moH_e$-ro-*.

On ne s'étonnera pas si les mots gaulois, bien souvent, ont seulement une étymologie "celtique" (c. à d. appuyée sur le rapprochement de mots apparentés en celtique insulaire). Là encore, il faut soigneusement respecter les lois phonétiques de chaque langue celtique.

Exemple d'un nom gaulois comparable à des noms celtiques insulaires

Caratus, nom de potier ; *Caratacus*, nom d'un chef breton de l'époque de César ; autres dérivés : *Caratillus*, nom d'homme ; *Caratius*, nom d'homme, d'où *Caratiacus* nom de lieu, qui donne Charcé (Maine-et-Loire), Chareyziat (Ain), Carsac (Dordogne).

Correspondants celtiques insulaires :

bret. *Caradec* ; gall. *Caradog* (*Cradock*), moy. gall. *Caradawc*, *Cradawc*, v.irl. *Carthach* (nom de saint), génitif : *Mac Carthaigh* (*MacCarthy*) ("fils de Carthach" ; nom de famille).

Analyse : Dérivé en *-āko-* du thème de participe passif *$*karā-to-$* sur le thème verbal *$*karā-$* "aimer" (cf. lat. *carus* "cher", irl. *caraim* "j'aime"). Le mot devait signifier "aimable". (Tous les noms cités ont une finale latine *-us* qui a remplacé gaul. *-os*).

$*karatākos$ subit en irlandais la "lénition des consonnes intervocaliques" : *-t-* et *-k-* deviennent spirants, *θ*, *x* ; le fort accent d'intensité sur la première syllabe entraîne : l'abrègement des voyelles longues situées en dehors de la première syllabe, la perte de la syllabe finale, la syncope de la voyelle de la deuxième syllabe.

$*karatākos$ subit en brittonique aussi la "lénition des consonnes intervocaliques", mais dans des conditions différentes : *-t-* et *-k-* deviennent sonores, *-d-* et *-g-*. La syllabe finale tombe. Le *-ā-* de la (nouvelle) syllabe finale passe à *ō* long ouvert ; il est diphtongué en *-au-* en vieux-gallois ; mais il s'ouvre progressivement vers ø en vieux-breton (*Caradeuc* est attesté dans la toponymie de la Haute-Bretagne), puis s'abrège en e, *Caradec*.

Même traitement pour le suffixe toponymique *-(i)āko-* : Coligny *$*kolin-iāko-$*, peut-être sur le thème de bret. *kelennec*, "lieu planté de houx", gall. *Clynnog*, irl. *cuilneach* dérivé de *cuileann* "houx".

La proportion majoritaire des noms propres dans les éléments lexicaux gaulois qui nous ont été conservés doit nous conduire à réfléchir sur la nature des noms propres et la façon dont ils ont été conservés.

NATURE DES NOMS PROPRES

L'*onomastique* est l'étude des noms propres sous l'angle historique et comparatif.

Pour les linguistes, le nom propre est un emploi très particulier des noms communs : l'usage, la convention sociale, le consensus des locuteurs ont décidé que tel nom serait affecté à un être singulier et à lui seul. Alors que le nom commun s'applique indifféremment à tous les êtres répondant à la définition ("appellatif"), le nom propre doit servir à distinguer un unique individu. Ce nom, dans le cas d'une personne ou d'un animal, sert aussi à l'appeler, à s'adresser à lui.

Aussi le nom propre n'a pas de sens, à proprement parler, mais seulement une fonction distinctive. Bien entendu, beaucoup de noms propres sont d'anciens noms communs, qui sont plus ou moins reconnaissables ; dans le cas des "sobriquets", type fr. "Legrand", on admet que le nom propre est employé avec le souvenir de son sens primitif (il est "motivé"). — La rareté des noms communs attestés en gaulois nous incite à tenter de retrouver des mots de ce genre derrière les noms propres, en en faisant l'étymologie. Mais il faut admettre que cet exercice est périlleux : comme un nom propre fonctionne sans avoir de "sens" au sens propre, nous ne pouvons retrouver son sens d'origine que par une hypothèse étymologique. On pourrait comparer les noms français Lefebvre et Lesueur : ces noms de familles sont d'anciens noms communs, ici noms de métiers (du lat. *faber*, "forgeron" et *sutor*, "cordonnier"). Les deux noms étaient encore compris au moyen-âge, quand *febvre* et *sueur* étaient encore vivants dans la langue française. Mais aujourd'hui, Lefebvre et Lesueur demandent une recherche étymologique. Il y a cependant d'autres noms de familles qui sont encore "motivés", c'est-à-dire dont nous comprenons immédiatement le sens, comme Bourgeois, Charbonnier, Delalande, Dupré etc.

L'étymologie des noms propres est difficile, parce qu'à la différence du nom commun qui fonctionne avec une forme et un sens, le nom propre n'est qu'une forme vidée de sens. De plus, la forme des noms gaulois est très souvent corrompue ou abrégée, selon le type de document auquel nous nous adressons :

— sur les monnaies gauloises, les noms sont souvent abrégés ;

— dans les écrits latins, comme la Guerre des Gaules de César, les noms propres gaulois ont été souvent très déformés par la tradition manuscrite ; de plus, les auteurs latins ont peut-être déformé ces noms gaulois en les transcrivant. Par chance, certains de ces noms (*Lucterius*, *Litauiccus*) se retrouvent sur les monnaies.

— les noms de lieux attestés tardivement, dans la Table de Peutinger ou même dans des chartes latines médiévales, sont encore plus corrompus. Cependant, l'identification avec un nom de lieu moderne est souvent possible, parce que la toponymie est assez conservatrice.

Quelques types onomastiques

THÉONYMES

Les dérivés en *-ono-*, *-onā* ont un correspondant exact en brittonique (et plus particulièrement en gallois moyen) : *Divona*, nom d'une divinité de source, *Matrona* nom de rivière (la Marne), *Maponos*, sont dérivés des thèmes **dīuo-* "divin", **mātr-* "mère", **makʷ-* "fils". Cf. moy.gall. *Modron*, *Mabon* (et beaucoup d'autres noms de personnages légendaires gallois en *-on*, comme *Gofannon* "le forgeron", *Rhiannon* "la royauté" etc.). On a aussi des dérivés de noms d'animaux, *Epona* (sur **ekwo-* "cheval"),

Damona (sur *damo-* "bœuf"), ou des dérivés de noms de description géographique, *Ritona* (sur *rito-* "gué", gall. *rhyd*).

Il y avait aussi un suffixe parallèle en *-on-*, ex. *Boruō*, nom d'un dieu de source bouillonnante (à Bourbon-Larchambault, Bourbonne etc. ; th. ind.eur. **bher-u-* "bouillonner"). Cet *-ō* final apparaît normalement sous la forme d'un *-ū* en gaulois (cf. *Frontu*, plus bas). Mais les noms divins sont employés presque toujours au datif dans les inscriptions : nous pouvons citer ici seulement des datifs de th. à nasale, comme *Brigindoni*. Cf. la formation de l'irl. *Goibniu* (**Gobanniō*, "le grand forgeron").

Les deux suffixes *-ono-* et *-on-* apparaissent aussi dans la formation des anthroponymes : *Bratronos* ("Le grand frère"), *Tarbeisu*, *Carletisu* (Blickweiler).

Les théonymes gaulois sont assez nombreux. Ils constituent un corpus complexe : pour bien des divinités nous ne connaissons que le nom, tandis que beaucoup de statues de dieux, flanquées d'attributs fonctionnels, restent définitivement anonymes. Il faut garder en mémoire que la plupart des théonymes sont connus par des dédicaces d'époque gallo-romaine, donc dans un contexte de latinisation progressive. Et dans bien des cas, le dieu gaulois a été réinterprété comme la variante locale d'un dieu latin : le nom de ce dieu gaulois n'est plus qu'une épithète régionale du dieu romain. Ainsi Apollon Grannus, Apollon Iovantocarus... Syncrétisme total de deux polythéismes qui, au départ, devaient avoir des traits communs remontant à l'indo-européen.

L'analyse des documents gallo-romains est donc difficile ; les archéologues se contentent le plus souvent de parler du "Mars gaulois", ou du "Mercure gaulois", reprenant ainsi à leur compte l'identification imposée par la culture dominante. Les "Mars" et les "Mercures" en question sont les variantes locales des représentations "standard" de ces dieux latins. Il y a cependant d'autres voies de recherche que la classification des représentations figurées.

En effet, plusieurs théonymes gaulois sont comparables à des noms de personnages légendaires irlandais ou gallois. On a déjà cité *Maponos* et *Matrona*, qui rappellent le héros gallois *Mabon* fils de *Modron*. Le dieu *Lugus* devait avoir un culte très répandu en Gaule, d'où les nombreux *Lugu-dunum* : Lyon, Laon, Loudun, Leyde... ; on a conservé des légendes mythologiques irlandaises qui mettent en scène le dieu *Lug* - il a aussi donné son nom à la fête saisonnière du 1er août, Lugnasad. On connaît aussi le correspondant gallois, *Lleu* (Quatrième Branche du Mabinogi).

On a tenté de dépasser ces comparaisons et ces rapprochements (qui sont certains) en allant jusqu'à l'étymologie. Ainsi pour *Lugu-* (le thème en *-u-* est assuré en gaulois comme en irlandais : cf. le datif pluriel *Lugouibus*) : c'est une tentative assez périlleuse.

ANTHROPONYMES

Il y a dans l'anthroponymie gauloise plusieurs phénomènes qui révèlent un certain type d'organisation sociale. Comme chez beaucoup de peuples indo-européens, la dénomination personnelle comprend normalement deux éléments, le nom individuel + une référence au père (un "patronyme" au sens propre), qui est normalement donnée sous la forme d'un dérivé du nom individuel du père, mais qui peut aussi être le génitif du nom du père :

- Dérivés patronymiques (*-io-*, *-icno-*, *-ακο-*) :

ex., FRONTV TARBEISON-IOS (Vieux-Poitiers, L-3), nom individuel emprunté au lat. *Frontō, -onis*, (fermeture régulière du /o͞/ en /u͞/ en syllabe finale), et patronyme dérivé avec le suffixe *-io-s* à partir du nom du père, probablement un thème à nasale *Tarbeison-* (le nominatif devait être *Tarbeisū*, le génitif *Tarbeison-os*).

De même pour les femmes :

OƳENITOOƳTA KOƳAΔPOƳNIA (Ventabren, G-106), nom individuel composé, **Venitoutā*, et patronyme dérivé en *-iā* à partir du nom du père, qui devait s'appeler *Quadrū* (thème *Quadrūn-*), un nom emprunté au latin *Quadrō, -onis*.

L'emprunt au latin est sûr dans les deux cas cités : *Frontu* avec son /f/ et *Quadru* avec son /k^{w}/ ne peuvent être des noms indigènes, le gaulois ignorant /f/ et ayant normalement transformé la labio-vélaire /k^{w}/ en /p/.

On peut rencontrer aussi un autre suffixe, *-icnos* (probablement issu d'un élément de composition **-kn(H)-os*, "issu de", du thème **ken-(H)-* "sortir de, être issu", cf. v.irl. *cinid* "il est issu", et gall. *cenedl* "lignée", v.irl. *cenél* "idem", de **ken-e-tlo-*). Exemples :

ANDECAMVLOS TOVTISSICNOS (Nevers, L-11).

Le nom individuel *Andecamulos* est composé du préfixe *ande-*, généralement intensif (mais parfois avec le sens d'origine, "au-dessous") et un élément comparable au v.irl. *cumal* "femme esclave". Le nom signifierait donc "grand valet" (cf. bret. *mao*, "valet" puis "homme adulte, homme fort" ; le folklore celtique cultive l'image du "grand valet", cf. la légende de Bres en Irlande et la chanson du "Mevel bras" en Bretagne).

Toutissicnos est le patronyme, dérivé en *-icnos* du nom individuel *Toutissos*, lui-même dérivé avec un suffixe "hypocoristique" (cf. plus bas). Cette dénomination peut donc se traduire : "Andecamulos fils de Toutissos".

ATEKNATI TRUTIKNI (Todi, E-5, en gaulois cisalpin) "d'Ategnatos fils de Drutos"

Ate-gnatos est ici employé au génitif. C'est un composé que l'on peut comparer au moyen-breton *aznad*, mod. *anad* "clair, connu, évident". Le terme devait probablement s'appliquer à l'enfant "reconnu", légitime. - *Trutiknos*, lui aussi au génitif, est la graphie "étruscoïde" de *Drutiknos*, "fils de Drutos" (probablement *drūtos*, cf. virl. *drúth* "luxurieux, débauché").

Les inscriptions gallo-grecques attestent l'emploi d'un troisième suffixe patronymique, -ακος cf. l'exemple discuté p. 82.

- Patronymes au génitif :

On observe, parallèlement, l'usage ancien consistant à faire suivre le nom individuel du génitif du nom du père, comme en grec ancien :

MARTIALIS DANNOTALI (Alise-Sainte-Reine, L-13) "Martialis fils de Dannotalos"

Martialis est un nom emprunté au latin ; *Dannotali* est le génitif de *Dannotalos*, nom gaulois composé : *danno-* se retrouve dans des noms communs composés désignant certaines fonctions, *arganto-dannos* "argentier", sur des monnaies, *cassi-dannos*

dans des comptes de potiers, *platiodannus* "responsable des places (?)" dans une inscription latine de Rhénanie. *-Talos* correspond au nom du "front" en celtique insulaire, bret. *e-tal* "en-front > devant", gall. *tal*, "front", v.irl. *taul*, *tul* "front, bosse".

DOIROS SEGOMARI (Couchey, Dottin 37) "Doiros fils de Segomaros"

Doiros est d'origine inconnue. *Sego-maros*, bien attesté par ailleurs, signifie "grand par les victoires", ou "aux grandes victoires" (*sego-* est apparenté à l'irl. *seg* "force, vigueur", au gall. *hy* "hardi", cf. all. *siegen* "vaincre", gr. ἔχω ; *māro-* est l'adj. "grand").

On doit noter que les Gaulois parfois se contentent de donner leur nom individuel, sans patronyme : il ne s'agit pas nécessairement, dans ce cas, de personnages inférieurs. Il est probable que selon les circonstances, on devait se servir soit de la dénomination complète, (nom individuel + patronyme), soit de la dénomination simple, (nom individuel) : la première était sans doute réservée à l'usage officiel, l'autre à l'usage courant (dans la vie familiale, avec les intimes, etc.).

Les noms composés gaulois.

La composition des noms propres semble avoir joué le rôle d'un signe distinctif pour les classes sociales supérieures. Ce sont des noms qui mettent en valeur les qualités héroïques de ceux qui les portent : ils caractérisent au départ une aristocratie guerrière. On peut distinguer différents types :

Préfixe (préposition) + substantif ou adjectif, ou thème verbal avec suffixe d'agent
Ate-gnatos "renommé, célèbre" (?)
Ande-camulos "grand valet"
Ver-com-bogios (*ver-* "sur, dessus" ; *com-* "avec, en entier") "écraseur"

Premier élément : adverbe
Cintu-gnatus "Premier né"

Substantif + adjectif, (cf. le skr. *tat-puruṣa* "son-serviteur")
Amarco-litanos "au regard large" (cf. v.irl. *amarc* "regard, vue" ; v.irl. *lethan*, gall. *llydan*, bret. *ledan* "large")
Sego-maros "aux grandes victoires"
Iantu-maros "aux grandes ambitions"
Nerto-maros "à la grande force" (de *nerto-* "force", v.irl. *nert*, gall. *nerth*, bret. *nerz*, et de *māro-* "grand" **mōro-* cf. v.irl. *már*, gall. *mawr*, bret. *meur* ; correspond au v.irl. *nertmar* "fort" ; *-mar* est devenu un suffixe adjectivant en irlandais).

Adjectif + substantif (type skr. *bahu-vrīhi* "au riz abondant")
Dago-litus "à la bonne vigueur" (?)
Dago-durnus "Bon poing" (qui a de bons poings)
dans certains cas, le composé adj. + substantif remplace un syntagme avec adjectif épithète décliné, *Dago-uassus* "Bon serviteur"

Substantif + thème verbal + suffixe d'agent
Curmi-sagi-ios "qui recherche la cervoise"
Depro-sagi-ios "qui recherche à manger"
Namanto-bog-ios "qui frappe les ennemis"
Dubno-uellaunos "qui domine le monde"

Substantif + Substantif (le premier est régi par le second)
Cingeto-rix "le roi des marcheurs (guerriers)"
Dumno-rix (*Dubno-rix*) "le roi du monde"
Danno-talos, *Samo-talos* (*-talos* "front", et ?"honneur")
Catu-uolcus "le faucon du combat" (?)
Esu-genos "né d'Esus"

Composés complexes :
Epo-redo-rix "roi de ceux qui vont en char à cheval"

On voit clairement que ces noms sont formés selon des procédés remontant à l'indo-européen. Pour le composé additif (skr. dvandva), on ne connaît que le nom commun *dēuo-gdonion* (Verceil) "dieux et mortels" (dieux et hommes), voir plus loin p. 78.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur le caractére héroïque ou belliqueux de ces noms composés. Ce sont des noms qui se caractérisent comme des combinaisons presque libres d'éléments "obligatoires", comme *-rix* "roi", *catu-* "combat", *-bogios* "briseur", *-talos* "front". Par conséquent il est parfois malaisé de les traduire exactement. On observe les mêmes procédés dans d'autres cultures indo-européennes, ainsi en germanique, et en grec où l'on retrouve le cheval (*hippo-*), la puissance (*-krates*), la gloire (*-klutos*, *Cleo-*), le courage (*-menes*) etc.

Parallèlement à ces noms flatteurs et pompeux, on utilisait des diminutifs, à la fois plus courts et plus familiers : à côté de *Sego-maros*, il y a *Segilos* (*Segillos*) ; à côté de *Dago-durnus*, il y a *Durnacos*. Ces diminutifs se caractérisent comme de simples dérivés : on ne retient que l'un des éléments du composé, en général le premier, et on l'affecte d'un suffixe diminutif ou "hypocoristique" (comme *-illo-*). De plus, le diminutif peut présenter des consonnes redoublées ("redoublement hypocoristique", sorte de déformation associée à un langage familier, comme dans le langage enfantin) :

Vlattios, à partir du thème **wlati-* "royauté" ; *Eppillus*, *Eppia*, *Eppius*, *Eppo*, *Epponus*, à partir du thème *epo-* (celtique commun **ekwo-*) "cheval".

Les mêmes procédés de composition ou de dérivation sont appliqués à la formation des noms de tribus, et des toponymes.

NOMS DE TRIBUS

Nous allons analyser des noms de cités gauloises attestés dans la *Guerre des Gaules* de César. Ces noms constituent par conséquent un corpus homogène - même si des déformations ont pu intervenir pour certains d'entre eux au cours de la transmission du texte. On ne citera que les noms dont l'interprétation est relativement assurée :

- "surnoms"

Rēmi (Reims, Rémois)= "les premiers" (**prei-mo-*, cf. v.irl. *re* **ris*, "devant" ; lat. *prīmus*). *Galli* les "furieux" (cf. v.irl. *gal* "vapeur ; fureur"). *Volcae*, les "peuplades" (cf. all. *Volk*, angl. *folk* — mais il y a d'autres étymologies, soit par le nom du "loup", gr. λύκος, soit par le nom du "faucon", gall. *gwalch*), dans deux dénominations doubles. *Volcae Tectosages* et *Volcae Arecomici*.

Certains "surnoms" sont tirés directement d'un lieu remarquable, comme *Sequana* "rivière de Seine" > *Sequani*, ou *Aruerni* ("Arvernes") de **uerno-* "aulne" (? mais voir P. 200). *Seduni* (Sion, Valais) semble être tiré d'un nom de lieu en *-dūnum* (? **Segodunum*).

- dérivés en *-on-*

sur thème verbal, *Redones* (var. *Riedones*, > Rennes, Redon) "les conducteurs de chars" (sur le thème **reid-* "aller en voiture" ; cf. gaul. *rheda*, "voiture", irl. *ríad-* "aller en voiture", all. *reiten* "aller à cheval"). *Senones* (Sens), peut-être sur le thème **sen-(H)-*, "gagner, vaincre" ; ou sur l'adj. *seno-* "vieux", v.irl. *sen*, gall. *hen*.

Lingones (Langres), peut-être sur un thème **ling-* "sauter"

sur formation nominale : *Eburones*, probalement dérivé de *eburo-* "sanglier".

Pictones, *Suessiones*, *Ceutrones* : sens incertain.

- dérivés en *-no-*

Morini "ceux de la mer"

Ruteni ; *Santoni*, *Turoni*

- dérivés en *-eto-*, *-et-*...

Veneti (bret. *Gwened*, fr. *Vannes*), homonyme du peuple italique des "Vénètes" ; le même élément **ueni-* "lignée, race", cf. irl. *fine* (**ueniā*) "tribu"), apparaît dans le nom de peuple de Grande-Bretagne *Venedoti* (> gall. *Gwynedd*, Nord-Ouest du Pays de Galles).

Caleti ou *Caletes* (Pays de Caux), homonymes de l'adj. celtique insulaire qui signifie "dur, vaillant" : bret. *kaled*, gall. *caled* "dur", v.irl. *calath* "héroïque". Cf. all. *Held* "héros".

Carnutes (Chartres), équivalent du lat. *cornuti*, "Cornus", allusion aux ornements du casque guerrier. (Le suffixe est réduit ici à *-t-*, après le thème en *-u-* **karnu-* : lat. *cornu*). On peut comparer brittonique **Kornoui̯i* (avec un autre suffixe, *-io-*, et une autre forme du thème, **kornou̯-*), qui explique le nom de la Cornouaille bretonne, *Kerne* ancien *Kerneo* (par ex. dans *Conq Querneau* > Concarneau), et aussi le nom du Cornwall de Grande-Bretagne, gall. *Kernyw*.

- dérivés en *-āko-*, *-iko-*

Are-mori-ci (Armorique) = "ceux qui habitent devant la mer, près de la mer" (*ari-* < ind.eur. **p°ri-* "devant, auprès" : v.irl. *air*, *ar* "devant", gall. *er-* "pour" ; *mori-* "mer", irl. *muir* gén. *mara* th. en *-i-*, gall. bret. *mor* "mer"). *Arecomici* semble constitué de la même façon mais le sens du radical *comi-* est inconnu.

Bellouaci, *Latobici*, *Mediomatrici*, n'ont pas d'interprétation assurée (*Latobici* paraît issu du nom propre *Latobios* : "lignée de Latobios" ?). *Rauraci* semble tiré du nom de rivière *Raura* = la Ruhr.

Sur le suffixe *-āko-*, *-(i)āko-* en toponymie, voir plus bas.

- dérivés en *-au(i)o-*, *-ou(i)o-*, *-uu(i)o-* :
(= suffixe *-u-* + suffixe *-io-*, cf. **kornouii* cité plus haut)
Segusiaui ; *Vellauii* (Velay) ; *Lexouii* (> Lisieux) ; *Esuuii*

- dérivés en *-ati-*

Sur thème verbal : *Ad-treb-a-tes* (Arras) "ceux qui habitent" (cf. v.irl. *ad-treba* "il habite, il cultive" ; verbe dérivé de *treb* "habitation ; lieu cultivé", cf. bret. *Tre-* "village ; division de la paroisse (Plou-)", gall. *tref* "habitation" etc. A l'origine le suffixe est *-ti-*, et forme des noms d'actions ou des noms d'agents.

sur toponyme : *Tolosa* > *Tolosates* (Toulouse)

sur nom commun (?) : *Nantuates* dérivé de *nantu-* "rivière"

- composés :

avec nom de nombre ;

Petro-corii (Périgord), "aux quatre troupes" (*petru-*, <**k*^{w}*etru-* forme de composition du nom de nombre "quatre" ; *corio-* "armée, troupe", cf. v.irl. *cuire*, all. *Heer* etc.). On a de même *Tri-corii* "aux trois troupes", qui a donné à la fois le nom de la ville de Troyes et celui de Tréguier (bret. *Lan-dreger* ; cf. Trégor).

composés à second élément verbal (agentif)

Tecto-sages "qui cherchent un toit". *-sagi-* est un verbe signifiant "chercher" (cf. lat. *sagio* "flairer, chercher une trace") et qui forme des dérivés verbaux à partir de substantifs en celtique insulaire, exemples bret. *merched* "filles", *merc'heta* (*-ha*, de **sag-*) "courir les filles", gall. *cardod* "aumône", *cardotau* (*-hau*) "mendier". *Tectosages* est une graphie latinisée : on attendrait **textosages*, avec la spirante /x./. Le composé verbal *texto-sagi-* explique le v.irl. *techtaigid* "il prend possession".

composés en *-uices*,

**uik-* "vaincre" (lat. *uinco*, v.irl. *-fich*), apparaît avec un premier élément parfois obscur : *Lemo-uices* (Limoges) "qui vainquent avec l'orme" (*lemo-*, nom de l'orme, doit ici désigner les hampes de lances) ;

Eburo-uices (Evreux) "qui vainquent les sangliers (?)" (mais *eburo-* pourrait aussi être un nom d'arbre ; cf. gall. *efwr* "bourdaine") ; *Branno-uices* "qui vainquent les grands corbeaux" (en supposant *brano-* : v.irl. *bran*, bret. gall. *bran* "grand corbeau").

-casses n'a pas d'étymologie assurée : *Veliocasses* (d'où Vexin), *Badio-casses* (> "Bayeux"). C'est probablement le même mot qu'on a en début de composé dans *cassi-dannos*, nom d'une fonction importante dans la société des potiers de la Graufesenque, et dans *Cassibodua*, nom de déesse, *Cassitalos* nom d'homme etc.

composés en *-bio-* "qui frappe"

Mandubii (nom du peuple gaulois de la région d'Alésia) "qui battent le chemin". *mandu-* a deux explications possibles : on compare le nom du petit cheval, lat. *mannus* ; ou des verbes signifiant "fouler aux pieds", gall. *mathru* ; dans *Viro-mandui* (> Vermandois), il s'agit du verbe "écraser" : "qui écrasent les hommes (*uiro-*)".

autre cas : Préverbe + Verbe,

Trēveri, peut-être les "passeurs" (prév. *trei* "à travers", th. *ger-* "franchir un cours d'eau", cf. irl. *treoir* "direction, guidage")

composés Préposition + Nom :

Cf. déjà *Aruerni*.

Ambarri : "ceux qui sont autour (*ambi*) de la Saône (*Arar*)"

Au-lerci "ceux qui sont loin de leurs traces" (*au-* "loin de" ; *lerc-* : cf. bret. *lerc'h* "trace", de **lerko-*, gall. *llwrw*, irl. *lorg* de **lorgo-*)

composés Nom + Nom

Caturiges "rois des combats" (*catu-* "combat", irl. *cath*, gall. *cad-*)

Bituriges "rois du monde" (*bitu- *gw(H$_o$)i-tu-*, v.irl. *bith* gén. *betho*, th. en *-u-* ; gall. *byd*, bret. *bed* "monde").

Cf les anthroponymes : *Dumno-rix* "roi du monde", *Orgeto-rix* "roi des tueurs"

Composés Adj. + Nom (type skt. *bahuvrīhi*)

Allo-broges "qui sont d'un autre pays" (**mrogi-*, v.irl. *mruig*, gén. *mroga* "marche ; forteresse" ; gall. bret. *bro* "pays" ; voir aussi **brogilo-* p. 190) ; *allo- *alno-* ; cf. v.irl. *all* (neutre) "autre", bret. gall. *all* "autre". Le gallois a un équivalent exact de ce composé dans l'adj. *allfro* "étranger". Les Gallois se désignent eux-mêmes par un composé comparable, **kom-brogi-s* "qui est du même pays, compatriote", > *Cymro*, pl. *Cymry* (d'où *Cymru*, nom du Pays de Galles).

Nitio-broges est l'antonyme d'*Allobroges* : "qui ont un pays à eux" ; *nitio-* est comparable au skr. *nitya-* "propre, personnel".

QUELQUES TYPES TOPONYMIQUES GAULOIS

Les noms de lieux d'origine celtique présentent une problématique particulière. Beaucoup d'entre eux sont encore utilisés aujourd'hui : cela implique de nombreuses déformations successives, et l'impossibilité de restituer la forme celtique de façon certaine si le nom de lieu n'apparaît que tardivement. Or beaucoup n'apparaissent que sur les chartes médiévales. A l'inverse, nous avons beaucoup de noms de lieux, dans les textes anciens, dont la localisation est contestée. *Genabum* est-il Gien ou Orléans ? *Vellaunodunum* est-il Château-Landon ? Cette question, qui passionne les historiens, peut être importante pour l'analyse linguistique aussi, si l'on admet qu'un bon nombre de toponymes s'expliquent comme décrivant le paysage.

Dans l'analyse étymologique des noms de lieux celtiques, il faut être conscient que l'on doit trouver un résidu important, correspondant à un héritage préceltique. La réma-

nence des toponymes, d'une civilisation à l'autre, a permis la conservation de nombreux éléments celtiques dans la civilisation gallo-romaine : il est logique de supposer le même processus pour la période précédente.

Enfin, il faut rappeler que de nombreux toponymes sont aussi des théonymes, dans l'univers panthéiste des gaulois. *Nemausos*, *Boruo* sont à la fois des noms de sources, des noms de dieux, et des noms d'agglomérations (Nimes / Nemours, Bourbon, Bourbonne). La source, la rivière, la montagne ne fait qu'un avec le dieu qui l'habite.

Eléments de composés fréquents :

benna, *banna-* "pointe"
-bona, ("source" d'après Fleuriot ; "lieu habité" d'après certains)
brīua "pont, passage à gué"
briga "point élevé, mont"
dūno- "fort" (> *-dunum*)
duro- "forum, marché" (> *-durum*)
ialo- "clairière" (cf. gall. *tir ial* "terrain découvert")
lano- " ? plaine" (*lāno-* ?)
mago-, *-magus* "plaine" (v.irl. *mag*, th. en *-s-* **magos*)
nemeto- "bois ou enclos sacré"
randa "frontière" (v.irl. *rand* "part", gall. bret. *rann*)
rito- "gué" (gall. *rhyd*)

types principaux :

Noms simples :

Les noms de rivières sont souvent tirés d'adjectifs descriptifs :

Le Doubs (*Dubis*) est "noir" (irl. *dub* "noir", gall. bret. *du*) ; le *Glanis*, rivière des Ardennes (non identifiée), est "pur, clair" (irl. *glain* "brillant", gall. *glain*) ; *Glanum*, cité gauloise près de Saint-Rémy de Provence, est certainement un nom de ruisseau au départ, **glanon* "le clair". *Ro-danus* (Rhône) et *Danuuios* (Danube) contiennent tous les deux l'élément *danu-* probablement parent de l'adj. irl. *dánae* "audacieux, hardi, violent". Le Rhin, *Rhēnus*, de **reino-*, semble être simplement le "flot" (rac. **rei-* "couler"), cf. irl. *rían* "flot, courant".

Alaunos, *Alauna*, noms de fleuves ou de localités : probablement, "nourricier", du thème *ala-* "nourrir " avec un suffixe d'agent issu de *-mn-*. *Carantonā* ou *Carantō*, "Charente", est dérivé d'un thème **karant-* "ami, qui aime", cf. v.irl. *cara*, gén. *carat* "ami", gall. *car*, pl. *ceraint*, bret. *kar*, pl. *kerent* "parent".

Autres éléments du paysage :

Genaua "Genève", forme du nom de la bouche **genu-* (cf. irl. *giun* et le pl. bret. *genou*, gall. *genau*) ; donc, "embouchure".

La forêt Hercynienne (**Ercunia*, Ερκυνίος δρυμος, *Hercynia*), a peut-être été nommée ainsi d'après le nom ind. eur. du chêne, **perku-*, d'où **perkuniā* ; apparenté au got. *fairguni* "montagne", et au nom de lieu germanique (latinisé) *Fergunna*, qui désigne les Monts métallifères au Moyen-Age.

Des dérivés complexes se présentent parfois :

"Lutèce", *Lutecia* gr. Λουκοτεκία, (Strabon Λουκοτοκίαν, Ptolémée Λευκοτεκία), tire peut-être son nom de celui de la souris, bret. *logod*, gall. *llygod*, irl. *luch*. Il y a au moins deux suffixes, qui prêtent une valeur collective au dérivé ("les souris"). Cf. *Bibracte*, lui aussi dérivé collectif en *-acti* sur le nom du castor, **bibro-*.

**Nouiantum*, qui explique les nombreux "Nogent", est formé avec un suffixe collectif complexe *-ant-io-* sur l'adj. **nouio-* "nouveau".

Noms d'îles :

Uxisama (Ouessant), "la plus haute", formation de superlatif sur la préposition *uxi-* "au-dessus" (cf. gall. *uchaf*).

Ictis (Wight ? ou Mt. Saint-Michael), semble comparable au mot irl. *ícht* "le bas". Irl. *Muir n-Icht* "mer d'Icht", désigne la Manche.

Composés avec préverbe et thème verbal,

Condate "confluent" (Condé-sur-Cher etc. ; c'était aussi le nom de Rennes). Composé du prév. *con-* "ensemble" et du thème verbal *da-*, de **dhH$_e$-* "placer", avec un suffixe **-ti-* apparemment neutre.

Composé adjectif + substantif (adj. ayant valeur d'épithète) :

Novio-dunum, "nouveau fort" (Nouan, Loir-et-Cher ; Nyon sur le lac de Genève ; Nyon, Saone et Loire ; Nyons, Nièvre... c'était aussi le nom ancien de Nevers), **nouio-* (de **neu̯-io-*) est attesté en celt. insulaire, v.irl. *nuae*, gall. *newydd*, bret. *nevez*, "nouveau" ;

Medio-lanum "plaine médiane" (Milan ; Meulan ; Meillan ; Meilhan ; Chateaumeillant ; Montmeillan ; Méolans... 42 lieux ainsi nommés d'après Holder) ; *medio-* est le correspondant du lat. *medius* ;

Uxello-dunum "haut-fort" (Puy d'Issolu ; Issoudun ; Exoudun, etc.) : sur **upselo-* "élevé", cf. virl. *úasal*, gall. *uchel*, bret. *uhel* "haut" ;

Vindo-bona : "source blanche" ? ou "ville blanche" (Vienne).

Ce type, de création récente, est productif en celtique insulaire.

Substantif + substantif,

Arganto-magus : "plaine de l'argent", Argenton-sur-Creuse. *-magus* est parfois traduit par "marché" dans les études de toponymie, mais la comparaison impose de restituer le sens de "plaine" ; en brittonique, c'est devenu le suffixe signifiant "lieu de, endroit de" : gall. *-fa*, bret. *-va*).

Argento-rate (Strasbourg ; Argentré), *Carpento-rate* (Carpentras) : l'élément *-rate* semble avoir eu un *ā* ; ce n'est donc pas le nom de la "fougère", *ratis*, attesté dans Marcellus, dont les correspondants celt. insulaires ont un *ă*, mais il pourrait être identique au *ratin* de l'inscription du Vieux-Poitiers, v. p. 92 (v.irl. *ráth* "levée de terre" ?).

Lugu-dunum "fort du dieu Lugus", Lyon, Loudun, Leyde etc.

Nemeto-durum "marché de l'enclos sacré", Nanterre (gaul. **duron* a certainement été compris comme l'équivalent du lat. *forum*, auquel il est apparenté)

Plusieurs cités gallo-romaines ont un nom hybride, avec premier élément latin : *Augusto-dunum* "Autun", *Augusto-durum* auj. Bayeux, *Augusto-magus* auj. Senlis,

Augusto-nemetum auj. Clermont-Ferrand, *Augusto-ritum* auj. Limoges. De même Tours s'appelait *Caesaro-dunum*, Beauvais *Caesaro-magus*.

-ialo- "clairière" est fréquent après un nom désignant un type d'arbre : *aballo-ialum* "clairière de pommiers" > Avalogile (Cantal), Valeuil (*Avaloil, Dordogne), *buxo-ialum* "clairière de buis" > Bisseuil (Marne), Buxeuil (Aube), Busseol(Puy-de-Dôme)..., *cassano-ialum* "clairière des chênes" > Chasseneuil (x3), Casseneuil, *eburo-ialum* > Ebreuil (Allier) cf. gall. *efwr* "bourdaine", *verno-ialum* > Verneuil (x25), Vernoil, Verneil, Vernols, Vernuejols, Verneuge... (*uerno-* "aulne").

Dérivés en *-(i)āko-*

La formation toponymique la plus répandue en France remonte au suffixe gaulois *-iācum*. Le suffixe a donné des finales diverses selon les dialectes : *-y, -ey, -ay, -é, -(i)ac, -(i)eu...* Ainsi, *Carantiacum* donne : *Carency, Charancy, Charancey, Chérencé, Chérancé, Charancieu, Charensat, Carantec, Cransac...* C'est, d'après les comparaisons étymologiques, un suffixe d'adjectif à l'origine. L'emploi adjectif se vérifie aussi dans les inscriptions gauloises et latines : l'adjectif sert notamment à caractériser un sanctuaire (*Anualonacu* "au sanctuaire d'*Anualō* "), à donner l'origine familiale de quelqu'un (le patronyme en -(ι)ακος du gallo-grec), et à situer des marins (*nautae Parisiaci* "marins de chez les Parisii"). Dans ces premiers emplois déjà, il y a une dimension locale, évidente pour *Parisiaci*, et possible pour les deux autres exemples. Les inscriptions trouvées sur les bronzes de Champoulet (Loiret), du début du IIe s., ont permis de vérifier l'emploi "localisant" du suffixe *-iaco-* : on y trouve l'adj. *Dubnocaratiacus* caractérisant des Mercures et un Apollon, *Merc(urio) Dubnocaratiaco* signifie donc "au Mercure de l'endroit appelé Dubnocaratiacum" ; d'ailleurs un autre exemple donne cet emploi substantivé de l'adj., *d(e)ae Rosmertae Dubnocaratiaci* "à la déesse Rosmerta de *Dubnocaratiacum*". L'important, c'est que ce dérivé en *-iacum* ne peut être tiré que d'un anthroponyme (*Dubno-caratius*), ce qui vérifie la thèse de Henri d'Arbois de Jubainville sur l'origine des noms en *-iacum*. Il s'agit pour l'essentiel de noms de *fundi* gallo-romains, nommés d'après le nom de leur propriétaire - souvent des noms romains, Florus —> Floriacum > Fleury, Floriac, Sabinus —> Sabiniacum > Savigny, Sévigné etc. (où l'on voit que le suffixe s'est généralisé sous la forme *-iacum*, avec le *-i-* emprunté aux bases en *-ius*). L'excellent abbé Falc'hun a récemment écrit plusieurs ouvrages contre cette théorie mais il n'est pas arrivé à trouver un seul contre-exemple solide. *Marçay*, qu'il citait souvent, remonte bien sûr à *Marci-acum*, dérivé de *Marcius* (le nom latin).

Il y a donc eu d'abord un adj. en *-āko-*, marquant la provenance, la localisation : *Nautae Parisiaci*. Puis la formation a servi à désigner tout ce qu'il y avait chez quelqu'un : *Mercurius Dubnocaratiacus*, "le Mercure de chez Dubnocaratius". L'adjectif pouvait être substantivé : *Anualonaco-* "sanctuaire d'Anualō", *Dubnocaratiacum* "domaine de Dubnocaratius". C'est cet emploi substantivé de l'adjectif topique, formé à partir du nom d'un propriétaire, qui explique la plus grande partie des noms de lieux en *-iacum*. On a vu que le même suffixe a été utilisé aussi pour former des diminutifs hypocoristiques : *Durnacos* "qui a des poings", à partir d'un composé comme *Dago-durnos* "aux bons poings"). Il est bon de signaler que cet emploi est bien représenté en celtique insulaire : cf. bret. *troadek* "qui a des grands pieds" (*troad* "pieds" + suff. *-ek* de **-āko-*).

Système phonologique de l'indo-européen

Consonnes occlusives,	sourdes	sonores	sonores aspirées
labiales	p	b	bh
dentales	t	d	dh
vélaires	k	g	gh
labio-vélaires	k^w	g^w	g^wh

laryngales, H_a, H_e, H_o
Sifflante s
Sonantes et semivoyelles,
m n r l i̯ u̯ (vocalisés m̥ n̥ r̥ l̥ i u)
Voyelles: e, o, ē, ō

Système phonologique du gaulois

Occlusives	p	b	(gémination possible)
	t	d	"
	k	g	"
spirante	x (variante combinatoire de k)		
sifflantes	s, ts		
sonantes	m n r l (gémination possible)		
semi-voyelles	i̯, (u̯)		
voyelles	a e i o u,	ā, ē, ī, ō, ū	
diphtongues	au̯, ou̯, + arch. (eu̯), (ai̯) + récents [ei̯], [oi̯]		

Pour comparaison : **système phonologique du gallois,**

Occlus.-Spirantes :	p	b	f	v
	t	d	θ	ð
	k	g	x	(ø)
liquides	ɬ	l		
	r̥	r		
nasales	mh	m		
	nh	n		
	ŋh	ŋ		
sifflantes	s, ʃ			
aspirée	h			
semi-voyelles	i, u			
voyelles (Nord)	ə a ɛ ɪ i ɔ ɷ, ā ē ɪ̄ ī ō ū			
diphtongues	ei, ai, oi, ɷi, ɪu iu ɛu əu au ou, ei ai āi ōi ūi			

CHAPITRE III

PHONOLOGIE

On a, dans les chapitres précédents, étudié diverses lois phonétiques concernant l'évolution de tel ou tel phonème (unité phonique distinctive) depuis l'indo-européen jusqu'au celtique, et jusqu'au gaulois. Il convient à présent de présenter le système phonologique de la langue gauloise, en synchronie. Ce système phonologique comprend tous les "phonèmes" employés par la langue pour distinguer entre eux les différentes unités lexicales. Lorsque l'on décrit une langue vivante, il est facile de trouver des "paires minimales", c'est à dire des paires de mots qui s'opposent par un seul phonème (ex. fr. *écourter : écourta* /ekurte/ : /ekurta/), mais cela est rarement possible en gaulois. Cependant les documents gaulois permettent de se représenter, dans une certaine mesure, le système phonologique de la langue. Il est nécessaire pour cela de rester vigilant devant les formes graphiques (ici reproduites en *italiques*) : on doit toujours se demander quelle est la valeur phonétique des graphies employées. Le gallo-étrusque, le gallo-grec, le gallo-latin ont probablement gardé, pour chaque lettre, la valeur phonétique qu'elle avait, respectivement, dans l'alphabet d'origine (étrusque, grec tardif, latin). Mais cela doit être vérifié, autant que possible. Nous nous contenterons ici de donner les résultats de ces recherches sur l'interprétation phonétique des graphies. (Les phonèmes, dans ce chapitre, seront distingués par des tirets obliques : /aeiou/).

VOYELLES

Voyelles brèves : / a, e, i, o, u /

tendances d'évolution :

ouverture de /i/ final ou atone en /e/ : très tôt dans les préfixes, préf. *ari* > *are-*, *Aremorici,* tardif *Armorici* ; préf. **uxsi, *andi* > *uxse-*, *ande-* dans les dérivés *uxse-dia* La Grauf., *ande-dion* Cham. ; tardivement en fin de mot, désinence *-bi* > *-be*, *suiorebe*, Néris-les-Bains, *gandobe* Plat Lezoux.

à l'inverse, tendance à la fermeture de /e/ en /i/ dans certains contextes, notamment après /l, w/ devant /s/, *Ales-ia* > *Alisia*, **swesor-* > **swisor-* > *suior-* "sœur".

Voyelles longues : / ā, ī, ū /

Les voyelles longues /ē, ō/ de l'indo-européen tardif ont été transformées :

/ē/ passe à /ī/ : **rēx* > *rīx* ; *Ate-vritus* "Retrouvé (?)", cf. v.irl. *-fríth* "fut trouvé", du thème **wreH$_e$-* > *wrē-*, cf. gr. εὕρηκα ;

/ō/ passe à /ū/ en syllabe finale, *uediiu* de **g^{w}hedh-iō* "je prie", *Caletedu*, mais à /a/ dans les autres positions, ex. **k^{w}ōk^{w}o-* > gaul. *pāpon* "chaque", gall. *pawb*, v.irl. *cách*, abrégé gall. *pob*, bret. *pep*.

Comment dater ces trois évolutions ? les transformations de /ō/ sont déjà réalisées en gallo-grec. Pour **rēx*, le gallo-grec écrit tantôt ρειξ, tantôt ριγς. C'est une question de longueur : dans le premier cas la longueur de /ī/ est notée, dans le second cas elle ne l'est pas. Gallo-grec ει semble être le seul cas où le gaulois note de façon distincte une voyelle longue.

M. Lejeune estime cependant que ce type de variation orthographique marque une différence de timbre : le phonème noté seulement par ι serait le /ī/ ancien, plus fermé que le /ī/ issu de /ē/, pour lequel on a la variation ι/ει ; de même le /ū/ ancien serait plus fermé que le /ū/ issu de /ō/, pour lequel on aurait la variation -ο /-ω/-ου (ainsi au datif sg. des th. thématiques, voir p. 51). La brève /ĭ/ aurait le timbre ouvert du /ī/ issu de /ē/ : ainsi dans le suffixe de γλανεικαβο / ναμαυσικαβο, la variation ει/ι noterait un /ĭ/ — mais cette voyelle a toute chance d'être un /ī/ ancien.

Plusieurs de ces voyelles longues sont issues d'une combinaison de la voyelle alternante *e/o* avec une laryngale (H_a, H_e, H_o), voir p. 27, ou d'une sonante voyelle avec une laryngale, voir plus bas p. 43.

Diphtongues : / au̯, eu̯, ou̯, ai̯, ei̯, oi̯ / > /au̯, ou̯, ai̯, oi̯/

plusieurs simplifications interviennent au cours de la période :

/eu̯/ > /ou̯/, ex. **teutā* (cf. Teutates) > *toutā*, "unité politique, tribu, cité" (gall. *tud* "gens" ; v.irl. *túath* "tribu") dans le dérivé τοουτιους etc. ;

/ou̯/, tardivement, passe à /ō/ long ;

d'autre part, /ei̯/ > /ē/ : cf. le nom des *Remi* (**preimo-*), le nom du Rhin, *Rhēnus* sur **rei-* "couler" **rei-no-* ; *Rēdones*, nom tiré du thème *reid-* "aller en voiture", cf. gaul. latinisé *rhēda* "voiture légère" (all. *reiten* "chevaucher") ;

/ai̯/ n'est attesté que dans quelques désinences, dat. sg. βλανδοουικουνιαι, ειωραι, mais ces désinences apparaissent plus tard sous la forme *-i* (ī long, sans doute) ;

les exemples attestés de /oi̯/ ne sont pas des exemples où /oi̯/ ind.eur. se serait conservé : ροκλοισιαβο remonte à **roklewesiabo*, *Atevloibo-* (monnaie) n'a pas d'étymologie sûre. L'ancien /oi/ donne gaul. /u/ dans *brucaria* "bruyère" (v. p. 191).

/au̯/ est bien attesté en gaulois ; par chance, grec et latin avaient eux aussi la même diphtongue : les auteurs antiques pouvaient donc noter cette diphtongue sans problème. *Aulerci*, *Autissiodurum* (Auxerre) dans le texte de César ont certainement une véritable diphtongue /au̯/. Cependant, la graphie latine *-au-* pourrait bien avoir été utilisée, parfois, pour noter approximativement d'autres diphtongues en -u̯-, comme /ou̯/. Ainsi *Craucina*, à La Graufesenque vient certainement du thème **krouko-* de gall. *crug* "monticule" et irl. *cruach* "tertre". *Alaunus* / *Alauna* semble correspondre au nom de fleuve gall. *Alun* (**alou̯no-*).

Les sonantes voyelles de l'indo-européen (ṛ, ṃ, ḷ, ṛ) prennent une résonance vocalique qui varie selon les dialectes, et parfois, en plus, selon l'environnement phonétique. Par exemple, /ṛ/ donne /ur/ en latin, mais /ar/ en gaulois : lat. *currus* est parallèle au gaul. **karros* (qui a été emprunté en latin, *carrus* "charrette") ; /ṃ/ donne /am/ en gaulois mais /em/ en latin : **dekṃ* > lat. *decem*, gaul. *decam-* (dans le dérivé *decameton* "dixième", etc.) ; mais on trouve aussi *-em*, par exemple dans l'acc. sg. de th. consonantique *materem* (Larzac ; à moins que ce soit un latinisme ?). On a suggéré que le

gallo-grec aurait eu les deux traitements dans le même mot, cf. δεκαντεμ : **dekṇt-ṃ* (traitement /ṃ/ > /em/ en syllabe finale, traitement /ṇ/ > /an/ dans le mot)

Dans le traitement des sonantes voyelles, le gaulois a pu se partager entre des zones dialectales divergentes : le nom de la "pointe", **bhṇdh-nā*, apparaît tantôt sous la forme *banno-* (cf. les dialectes d'oc, prov. *banno* "la corne", et **ande-banno-* > fr. *auvent*), tantôt sous la forme *benno-*, cf. *Canto-bennicus* > "Chanturgue", le district aux cent pointes (Auvergne).

N. B. Quand les laryngales sont en combinaison avec une sonante voyelle, dégagement d'une voyelle *ā* : gaul. *-lānum*, apparenté à lat. *plānus*, comporte un *lā* issu de **l̥H_a* (cf. irl. *lán* "plein") ; de même *bratu-* (βρατου), avec *rā* de **r̥H_a* (incertitude sur le thème : soit **g^wr̥-H_a-*, lat. *grātia*, soit **bhr̥-Ha-*, irl. *bráth* "jugement") ; *-gnātus* (*Cintu-gnatus*), "né de", remonte au thème **genH$_e$-* "naître", au degré zéro **gn̥H$_e$-to-* mais dans ce dernier mot la longue n'est pas assurée.

CONSONNES

Comme on l'a dit au chapitre I, le gaulois fait partie des langues celtiques qui n'ont plus de labio-vélaires (/g^w/ > /b/ est un trait celtique commun ; /k^w/ > /p/, /g^wh/ > /w/ sont des évolutions dialectales). D'autre part, les sonores et les sonores aspirées de l'indo-européen ont été réunies en une seule série : /bh, dh, gh/ se sont fondues avec /b, d, g/.

occlusives sonores / b, d, g /
occlusives sourdes / p, t, k /

nasales / m, n /
et /ŋ/, comme variante combinatoire, uniquement devant vélaire

Le problème des nasales finales : beaucoup de langues indo-européennes ont perdu la distinction entre les deux nasales /n/ et /m/ en fin de mot, comme le grec ancien qui généralise /-n/. Or la plupart des documents gaulois ont uniquement /-n/ final. Pendant longtemps, les seules exceptions connues étaient le mot δεκαντεμ (variante rare de δεκαντεν) en gallo-grec, et *briuatiom* en gallo-latin. Le document magique trouvé en 1982 à l'Hospitalet du Larzac présente une situation toute différente : le scribe A emploie systématiquement /-m/ final, et le scribe B, /-n/ final. On hésite entre l'hypothèse d'une latinisation tardive (d'où la généralisation de /-m/ final) et celle d'un particularisme dialectal.

/ŋ/ variante combinatoire de /n/ dans les groupes /ŋk/, /ŋg/ est écrit avec gamma en gallo-grec (Εσκιγγο-), et avec *n* en gallo-latin.

liquides /l, r /

La gémination des nasales et liquides est notée de façon irrégulière. Ainsi pour le suffixe diminutif *-illos*, parfois écrit *-ilos*. Dans certains cas, la géminée n'est pas étymologique (*uxsello-* pour **upselo-* "haut").

sifflante /s/

affriquée /ts/

notée par le théta en gallo-grec, et par la lettre équivalente ("d barré", transcrit θ ou đ) en gallo-latin. Cette affriquée résulte d'un groupe dentale + sifflante. Ex. **ad-sedillo-*, gén. *aθθedilli* Cham., ou sifflante + dentale, comme dans le nom de la déesse *Đirona* "déesse des étoiles", sur le thème ind. eur. **ster-*.

L'affriquée /ts/ a évoluée bientôt vers /ss/, comme le montrent les variations graphiques : Μεθθιλος *Meθθilus Medsillus / Messillus*, *Caraθθounius / Carassounius, Carassonius* etc.

spirante /x/

cette spirante vélaire, notée par χ dans l'alphabet gallo-grec, et par X dans l'alphabet gallo-latin, ne se rencontre que dans des groupes de consonnes : c'est la variante combinatoire de /k, g/ dans les groupes /kt/ et /ks/ qui se prononcent /xt/ et /xs/. Exemples : *brixtia*, *exsops* (Cham.). La monnaie VERCINGETORIXS, avec finale -XS présente la notation exacte du groupe /xs/ en finale.

Parmi les très rares contextes où le *-p-* indo-européen n'a pas complètement disparu en celtique, il y a le groupe ind. eur. /pt/, qui donne celt. commun /xt/ : **septɱ* : gaul. *sextan-*, irl. *secht n-*, gall. *saith*, bret. *seiz(h)*. De même ind. eur. /ps/ a donné celt. /xs/, ainsi dans la préposition *uxsi* "au-dessus", attestée par le dérivé *uxsedia* "somme" (**uxsi-diā*). La graphie latine est -x- simple, cf. *Uxello-dunum* "haut fort", avec comme premier élément un correspondant du gr. ὑψηλός, irl. *uasal*, gall. *uchel*, bret. *uhel* "haut".

On s'est demandé s'il existait des spirantes labiales ou labio-dentales /f, v/ en gaulois. Whatmough croyait à l'existence du /f/ gaulois. Aucun exemple n'est certain. Cependant on peut observer une désonorisation de /w/ initial dans le nom Vlatucia, écrit une fois *Flatucia* (Larzac ; probablement bilabiale [ɸ]).

Le produit de /m/ dans des groupes avec sonante, /mn, nm, mr, ml.../, est écrit *u* : s'agit-il de /w/ ou de /v/ ? la comparaison *anuana* : gall. *enwein* invite à supposer la prononciation [w].

semi-voyelles : /u̯, i̯/ ou /w, y/

Evolution du système consonantique

Disparition de /w/ intervocalique : dans certains contextes, comme entre /o/ et /i/, ροκλοισιαβο de **ro-klowisiabo*. Parmi les dédicaces au sanctuaire d'Acate, on trouve Ρεγοαλος, Κονγενοαλος, avec un deuxième élément –αλος remontant à *-walos*. Dans certains cas, la disparition de /w/ s'accompagne d'une coalescence des voyelles mises en contact : **nawametos* "neuvième" > *nametos* (sans doute pour **naametos*).

/g/ tend à disparaître à l'intervocalique. C'est une tendance qui semble s'exercer à différentes époques : le nom des *Boii* "Boïens" remonte très certainement à **Bogii* (thème verb. *bo(n)g-* "frapper"), ce qui serait une évolution très ancienne (devant /i̯/). On trouve *Magiorix* et *Maiorix*, *Catugenus* et *Catuenus*. *Maupennos* (monnaies) est certainement pour **Magupennos* (*magu-* "serviteur", v.irl. *maug* idem, et *pennos* "tête"). Cette évolution est acquise pour les mots cités dans le glossaire d'Endlicher : *caio* est pour **kagio-* (cf. gall. *cae* "champ, enclos").

Disparition tardive de /-s-/ intervocalique : d'où la présence de nombreux hiatus dans les documents en cursive latine, *andoedo* (? *andosedon* "mobilier") La Grauf., *tioinuoru* Banassac (*tio-sin-* ?). Les exemples les plus sûrs sont *suiorebe* **swesorebi* = "sororibus", et *sioxti* "a cherché" **sesag-t-*. La disparition de /s/ intervocalique est contestée par certains celtisants.

Compte tenu de la disparition de /s/ simple à l'intervocalique, les *-s-* qui sont encore écrits en gaulois tardif devaient être d'anciens /ss/ géminés. L'affriquée /ts/ ayant évolué de son côté vers l'/ss/ géminé, le signe de l'affriquée a pu être employé aussi pour d'anciens /ss/ géminés (par "graphie inverse"). C'est sans doute le cas pour MID dans le Calendrier de Coligny (nom du "mois", pour MIÐ, /mĩss/, à moins de supposer que **mens* ait donné réellement **mids*)

Amuissement de certaines consonnes finales (*-n*, *-s*), en gaulois tardif, d'où l'effacement de nombreux morphèmes : *-os*, *-on* deviennent *-o*, désinence indifférenciée.

Une lénition en gaulois ?

Les différents avatars de /w, g, s/ intervocaliques, ajoutés à l'hésitation graphique constante entre *c* et *g*, ont conduit certains à supposer une lénition en gaulois. Les langues celtiques insulaires ont toutes subi une lénition des consonnes intervocaliques : cette lénition a eu lieu au milieu du V^e^ s. en proto-irlandais, et elle a transformé toutes les occlusives simples en spirantes (les sonantes se distribuant du même coup en variantes douces à l'intervocalique et variantes fortes ailleurs) ; en brittonique, la lénition a eu lieu un peu plus tard (fin V^e^ s.) et elle a tranformé les occlusives sourdes en sonores, les occlusives sonores en spirantes. Là aussi, les liquides développent deux prononciations, sonore à l'intervocalique, sourde ailleurs. C'est une révolution générale du consonantisme, qui touche aussi /s/ et /m/.

Mais le gaulois ne présente aucun phénomène comparable dans son extension et dans ses résultats. Les hésitations graphiques entre *c* et *g* tiennent probablement à une différence de prononciation pour ces occlusives en latin et en gaulois. C. Watkins suggère que les consonnes occlusives gauloises avaient une prononciation douce lorsqu'elles n'étaient pas géminées. Il y a de plus le problème graphique de la cursive, souvent peu soignée : il suffit d'oublier un trait pour que le *g* soit confondu avec le *c*.

Sitôt que l'on aborde chaque cas particulier, les deux problèmes (graphique, phonétique) se présentent inextricablement enchaînés.

Joseph Loth pensait que dans certains cas, le gaulois avait effectivement évolué de /k/ à /g/ : ainsi dans le groupe /rg/, noté *rc* sur les monnaies, ARCANTODAN-, VERCOBRETO- (deux noms de fonctions : "l'argentier", premier élément **arganto-* "argent" ; et le "vergo-bret", "à l'esprit efficace", comparer **uergo-* à l'irl. *ferg* "colère", v.gall. *guerg* efficax, gr. (w)ἔργον). Joseph Loth peut avoir eu raison de supposer cette évolution phonétique partagée par le gaulois et le brittonique du Sud-Ouest (on a vu plus haut le cas de *aulerci*), mais les deux exemples qu'il cite sont mal choisis, car il est fréquent de trouver un C au lieu d'un G dans les légendes monétaires, et vice-versa. Les deux lettres se distinguent à peine : le G a un léger point en plus du C. D'ailleurs, l'un des deux mots cités (ARGANTODAN) a été relu avec un G par le Dr. Colbert de Beaulieu. Le même a apporté cependant un élément en faveur de l'hypothèse Loth : la

légende ARXANTI (avec vélaire sourde, devenue spirante), qui est une autre forme du nom de l'argent, sur une monnaie des Suessions.

Ainsi la possibilité existe de supposer une prononciation forte de /g, d, b/ après liquide. Il y en a d'autres cas évidents, comme **karbanto-* qui est entendu par les Romains avec une variante "forte" de /b/, qui sera notée *-p-* (*carpentum*, *Carpentorate*). C'est un contexte où nous savons que la consonne a été géminée en celtique insulaire.

Les *Caduici* (Cahors, Quercy) ont une variante très tardive *Caturci* (Vie de St. Maxime). Il est possible qu'il y ait ici une dentale sourde à l'origine, *Ca(tu)turki*, peut-être de **katu-turko-* "sanglier de combat" réduit d'une syllabe *-tu-* par "haplologie"(cf. monnaie celtibère *ro-TurCoi* "les grands sangliers"). La graphie avec *-d-* semblerait indiquer que les Romains ont compris la sourde du gaulois (sans doute simple, et douce) comme équivalant à leur sonore. Mais cette étymologie n'est qu'une hypothèse.

L'accent en gaulois

Nous n'avons pas beaucoup d'indices sur l'accent gaulois : quelques formes du latin de Gaule ont un comportement spécial. On a depuis longtemps relevé les deux traitements que présentent le nom de cités gauloises : un accent antépénultième donne "Rennes, Bourges", et l'accent pénultième donne Redon, Berry.

Bitúriges > Bourges

Bituríges > Berry

Ainsi Nemausus donne (accent pénultième) Nemours, mais avec l'accent sur l'antépénultième, Nîmes ; Condate donne Condes ou Condé, Arelate donne Arles ou Arlet.

Autres exemples de formes accentuées sur l'antépénultième : *Caturiges* > Chorges, *Cambo-ritum* ("le gué courbe") Chambord, *Eburouices* Evreux, *Durocasses* Dreux, *Bodiocasses* Bayeux...

En fait, les formes avec accent antépénultième ne sont pas celles qui posent problème : on en avait aussi en latin et même en latin tardif (ex. : *hóminem* > *homme*). Le problème est de savoir pourquoi certains de ces mots sont devenus accentués sur la pénultième, avec allongement de la voyelle pénultième (*Cóndate* > *Condáte* > *Condāte* > *Condé*). Il n'est pas sûr que le phénomène remonte vraiment au gaulois : cela peut être dû à des disparités socio-linguistiques dans la société gallo-romaine.

L'action du substrat gaulois dans l'évolution du latin de Gaule :

parmi les autres phénomènes phonétiques attribuables au Gaulois, on a évoqué trois évolutions particulières du français ancien ou des langues romanes :

1) la palatalisation de latin /u/ en /ü/ (français) ; mais rien n'indique que ce phénomène soit d'origine celtique ; on l'observe bien sûr en brittonique (pour /ū/), mais ce n'est pas une preuve ;

2) la lénition des consonnes dans les langues romanes : là encore, l'évolution du brittonique présente un parallèle difficile à interpréter en termes de "substrat celtique" ; les différentes langues romanes présentent différents types de mutations consonantiques, sur une aire géographique d'ailleurs beaucoup plus vaste que la zone de peuplement celtique

3) le traitement français des groupes latins /pt/ et /ps/ qui sont confondus avec /kt/ et /ks/, c'est-à-dire réduits à /xt, xs/ puis à /i̯t, i̯s/ (/i̯/ = second élément de diphtongue)

exemples : *capsa* > **kaxsa* > fr. *caisse*, *captīuus* > **kaxtivus* > fr. *chétif* (ancien *chaitif*).

Là, l'action du substrat gaulois est sûre : cf. *paropsides*, nom de vase, écrit *paraxsi-di* dans les graffites de La Graufesenque (Ier s. ap. J.-C.).

CHAPITRE IV

MORPHOLOGIE

MORPHOLOGIE NOMINALE

Le nom se décline, selon une structure héritée de l'indo-européen. Mais nos informations sont tellement lacunaires, que nous ne pouvons dire combien il y a de cas en gaulois. Car nous n'arrivons même pas à remplir le tableau d'une seule déclinaison. Cela tient, certainement, au caractère monotone des inscriptions : toutes les dédicaces, par exemple, présentent obligatoirement un sujet au nominatif, un objet à l'accusatif, et un récipiendaire au datif. Ajoutons le génitif, cas du complément de nom : cela fait quatre cas d'existence assurée. Michel Lejeune a pu isoler, sur l'inscription de Martialis Dannotali, à Alise, une forme en *-bi* représentant un instrumental-sociatif pluriel : cinquième cas. On a aussi un locatif, après la prép. *in* "dans". Mais y avait-il un ablatif, un vocatif distincts ? cela reste incertain. Le vieil-irlandais distingue quant à lui cinq cas : nominatif, vocatif, accusatif, génitif, datif. Nous ne savons pas du tout, non plus, s'il y avait une forme spéciale pour le duel (à côté du singulier et du pluriel, le vieil-irlandais a des formes duelles, pour ce qui apparaît par paire).

Thèmes thématiques ou thèmes en *-o-*.

C'est la déclinaison des thèmes se terminant par la "voyelle thématique", alternante, *-e/o-* (*o* à presque tous les cas, *-e-* au vocatif sg., au locatif sg., au nom.-acc. duel). Ce sont généralement des masculins. Cf. en latin *dominus* "maître", en gr. λύκος "loup". Voici les formes dont on dispose actuellement en gaulois :

	Singulier	Pluriel
Nominatif	-os	-oi, -ī
Vocatif	?	?
Accusatif	-on, -om	-ūs / -os
Génitif	-ī	-on
Datif	-ūi, -ū	-obo
Locatif	? -ē	?
Instr.Soc.	? -ū	-ūis (?), -ūs (?)

Voici, pour comparer, la même déclinaison en vieil-irlandais (la chute des syllabes finales n'a pas empêché de conserver des désinences : soit dans la prononciation de la consonne finale (palatale si elle était suivie de -e ou de -i) et dans la coloration de la voyelle précédente, soit dans la mutation initiale provoquée sur le mot suivant dans un même syntagme (substantif après l'article, adjectif épithète après le substantif). Exemple, *in fer* "l'homme" :

	Singulier		Pluriel	
Nomin.	in fer	*wiros	ind^{L} fhir^{L}	*wirī
Vocatif	a^{L} fhir^{L}	*wire	a^{L} fhiru	*wirūs
Acc.	in^{N} bfer^{N}	*wiron	inna^{G} firu^{G}	*wirūs
Génitif	ind^{L} fhir^{L}	*wirī	inna^{N} bfer^{N}	*wiron
Datif	-ind^{L} fhiur^{L}	*wirū	-naib feraib	*wirobi

(^{N}, ^{G} et ^{L} notent les mutations requises sur l'initiale du mot suivant : nasalisation, si la désinence se terminait anciennement par une nasale ; gémination, si elle se terminait en *-s* ; lénition, si la désinence se terminait autrefois par une voyelle ; *bf-* note la nasalisation-éclipse de *f-* — à prononcer sans doute /w/ ; *fh-* note ici la lénition de *f-*, à prononcer muet)

Nomin. Sg. : cf. *Tarvos* "taureau", Pilier des Nautes (v.irl. *tarb*, mod. *tarbh*). *Samotalos*, Alise. *Rextugenos*. Sur l'irruption de *-os* dans les estampilles de potiers (y compris pour les noms d'origine latine, comme *Siluanos*) cf. p. 119.

Certains textes tardifs ont réduit cette désinence à *-o* : *Aneumo Oclicno, Aneumicno* (Genouilly, L-4) pour : *Aneumos, Oclicnos, Aneumicnos* (*Aneumos* apparaît bien ainsi sur le même monument, écrit en caractères grecs : Ανεουνος). La chute de *-s* final est la meilleure explication de ces formes (Thurneysen, 1908).

Vocatif Sg. : non attesté. Devait probablement être en *-e* (cf. en irl. la finale palatale, *a phobail* "ô peuple")

Accusatif sing. : *-on*, νεμητον G-152 (probablement d'un mot masculin **nemetos*, "enclos sacré", forme que l'on pourrait lire dans l'inscription de Villelaure, G-154, d'après Aldo Prosdocimi).

Les autres formes d'accusatif singulier en *-on* appartiennent certainement à des substantifs neutres, qui ne devaient pas distinguer nominatif et accusatif : *canecosedlon*, "siège de (plume ?)", L-10, Autun, avec l'élément *sed-lon* comparable à lat. *sedile* "siège", (cf. angl. *saddle* "selle") ; *cantalon*, autre objet de dédicace, L-9, Auxey, de traduction incertaine (pilier ou construction circulaire ?) ; *celicnon*, L-13, Alise, désignant un bâtiment avec étage.

Comme pour la finale de nominatif *-os*, on peut rencontrer ici des désinences abrégées en *-o*, *duorico*, L-7, Arrènes (Creuse), pour **duoricon*, calque de lat. *porticum* (acc. sg. de *porticus* "portique") ; peut-être aussi *Luceo*, L-12, Saint-Germain Sources-Seine, mais cela est douteux.

Dans la tablette de Chamalières, on rencontre même des formes où la finale *-on* a été omise (*Mapon* = *Maponon*, *Pelign* = *Pelignon*, cf. *Paterin*, *Victorin*), mais il s'agit

probablement d'une abréviation graphique, employée uniquement pour les surnoms (le deuxième nom) ou pour le nom du dieu ; on doit remarquer que cette abréviation intervient toujours dans la finale *-non* ; dans la liste des noms propres masculins à l'acc., les finales en *-on* des gentilices sont écrites en entier, sauf pour un nom, *Claudio* (ligne 6).

Pour la désinence *-on* (acc.m.sg. ou nom.-acc.n. sg. ou gén.pl. thématiques), une variante *-om* est attestée : — 1) dans la forme *briuatiom* du Menhir de Naintré (L-3), mais il s'agit probablement d'un gén. pl. de th. en *-i-* ; — 2) dans plusieurs formes du Plomb du Larzac, *brictom* (neutre), *barnaunom* (masc.), *tiopritom*. On s'est demandé s'il s'agissait d'un dialecte gaulois particulier, ou d'un usage graphique influencé par le latin. Voir la discussion du Plomb du Larzac, p. 164.

Génitif singulier : *-ī*, abondamment attesté, en particulier dans les patronymes au génitif :

Martialis Dannotali "Martialis (fils) de Dannotalos", L-13 (Alise) ; *Asiaticon Aθθedilli* "Asiaticos fils d'Adsedillos" (Cham.), *Doiros Segomari* (Couchey).

Même finale en gaulois cisalpin : pour donner le nom du propriétaire de la tombe, ATEKNATI TRUTIKNI (Ategnati Druticni), "d'Ategnatos Drutiknos (Koisis a élevé la tombe)" (Todi) ; comme patronyme, ESANEKOTI "fils de Exandecottos" (Briona).

On n'a pas encore isolé d'exemple sûr en gallo-grec, si bien que l'on ne sait comment le *-ī* long final était noté (-ει, -ι ?)

Le génitif singulier des thèmes thématiques est variable d'un dialecte indo-européen à l'autre. Le gr. homérique *-oio* de **-osio*, représentait une finale *-os-* identique au nominatif et suffixée avec une particule d'appartenance *-io*. Curieusement, le celtibère présente une désinence *-o* ; et le lépontique, d'après les études les plus récentes, présente dans ses documents les plus anciens une finale *-oiso* très proche de ce que l'on reconstitue pour le grec homérique (*xostoiso*, Castelleto Ticino ; *plioiso*, Rondineto, S. Fermo). Le *-ī* long du gaulois est une innovation, parallèle à celle qui s'est produite en latin. Le celtique insulaire présente la même désinence.

Datif singulier : ind. eur. **-ōi*.

Cette désinence aurait évolué dans deux directions, en gaulois : soit vers *-ŏi*, puis *-o* ; soit vers *-īi*, simplifié ensuite en *-ī*.

La première évolution n'a été supposée que pour le gallo-grec, et à partir de documents discutables, pour plusieurs raisons. D'une part ils sont peut-être soumis à une profonde influence de la culture grecque ; d'autre part la forme en -o est toujours en fin de ligne, et pourrait être le résultat d'un abrègement involontaire de -ουι, -ου : βελεινο "à Belenos" (G-28, Saint-Chamas), ? αδρετιο "à Adretios" (G-216, Saint-Gilles), αβρω "à Abros" (G-219, Uzès). Dans ces deux derniers exemples, l'éditeur se demande s'il ne s'agit pas d'un nominatif en -ος, ou -ως.

Le deuxième traitement est attesté de façon abondante et incontestable. Le stade ancien *-īi* n'est noté que dans les documents gallo-grecs : εσκιγγοριουι (G-70, St-Rémy), βαλαυδουι μακκαριουι (G-120, Cavaillon), οννακουι (G-122, Cavaillon), ουερετομαρεουι (G-147, l'Isle sur la Sorgue), etc.

Le stade postérieur, *-ī*, est attesté déjà en gallo-grec : [βελε]νου "à Belenos" (G-24, Marseille), καρνονου (G-224, Montagnac). On ne connaît que ce stade en gallo-latin,

Alisanu "au dieu d'Alise" (Couchey), *Magalu* "à Magalos" (Séraucourt à Bourges), *Eluontiu* "à Eluontios" (Genouilly).

Locatif : Le gaulois avait certainement une forme de locatif mais nous n'en avons pas encore trouvé d'exemple sûr. Voici cependant quelques exemples *possibles* d'une désinence **-ei* > *-ē* :

1) *in Alixie* (Seraucourt) ; sans doute un locatif de thème en *-io-*, *Alixio-*, apparemment le doublet du thème en *-iā Alisia Alesia* ;

2) *in sinde* "dans cela", Larzac, en supposant que *sindo-* est un démonstratif (c'est le thème de l'article défini du vieil-irl., et du démonstratif éloigné en brittonique : **sindos* > gall. *hwn* "celui-là") ;

3) ? *uo ...derce* "sous le regard", Larzac (dans une formule *uoduiuoderce*, où *-duiuo-* est encore obscur).

Instrumental : encore incertain. *-ō* > *-ū* ?

O. Szemerényi a considéré comme instrumental sg. thématique le gallo-grec βρατου, mais il paraît plus sûr d'en faire la forme de composition d'un thème en *-u-* (cf. v.irl. *bráth*, gén. *brátho*, "jugement", thème en *-u-*). D'autre part, A. Prosdocimi a supposé un instrumental ou ablatif en *-u* (gallo-grec -ου), de valeur agentive, dans l'inscription de Villelaure, G-154, connue uniquement par une copie, où l'on trouve aussi un dat. sg. en -ουι.

M. Lejeune me suggère de lire comme instrumental sg. la forme *sunartiu*, Cham., régie par la prép. *ris* "devant".

Ablatif inconnu.

On n'a pas de preuve qu'il y ait eu un ablatif distinct en gaulois.

Duel ?

La question a été soulevée à propos d'une légende monétaire : CISIAMBOS CATTOS VERCOBRETO (monnaie des Lixoviens). Le numismate R. Mowat supposait que la forme en *-o* était un duel, en accord avec les deux noms précédents, chacun au nom. sing.

Or ce monnayage porte aussi la légende suivante : SIMISSOS LIXOVIO PVBLICA, ou SIMISSOS PVBLICOS LIXOVIO "demi-as, lixovien, public" (publicos Lixovio[s], par ellipse pour "respublicae Lixouiorum", "de la république des Lixoviens". Il n'est pas question de lire *Lixouio* comme un duel : c'est la forme *Lixovios* abrégée de son *-s* final.

Pour ce qui concerne la formule CISIAMBOS CATTOS VERCOBRETO, il est clair que, là aussi, le dernier mot a été abrégé d'un -S. Dans cette phrase nominale, l'accord se faisait avec le plus rapproché (comme c'est le plus souvent le cas en grec et en latin) ; par conséquent *vergobretos* restait au nominatif singulier, dans une construction "en facteur commun".

On a fait observer, d'ailleurs, que s'il existait en gaulois une désinence de nom.acc. duel, elle aurait pris, dans la déclinaison thématique, la forme **-ō* > *-ū*.

Nominatif pl. : *-oi*, puis *-ī*.

-oi en gaulois cisalpin, TANOTALIKNOI "les fils de Dannotalos" (Briona) ;

-οι en gallo-grec, ιεμουριοι G-163 (Beaucaire) ; ταουτανοι G-276 (torque de Mailly-le-Camp) ; ? ουενικοι, gobelet de Vallauris.

La diphongue est devenue *-ī*, comme le montre la désinence du gallo-latin : *Aresequani* (L-12, Saint-Germain Sources-Seine).

Vocatif pluriel : inconnu (le v.irl. *firu* vient de **wirōs*, l'ancienne désinence de nominatif pluriel des thèmes thématiques)

Accusatif pluriel :

- dans le pronom : *sos* (Cham.) a été considéré comme la simplification de **sons* (> *s̆os̆*), pronom de 3 p. pl. "eux".

- d'après la déclinaison du vieil-irlandais, on attendrait une forme en *-ūs* (*firu* "les hommes", de **wirūs*). Cette désinence n'est attestée que par le mot *tuθθus*, La Graufesenque (graffite *prinas*... p. 133) et *catillus* (la Grauf.).

Génitif pluriel : abrègement *-ōm* > *-ŏm*, *-ŏn*

(le même abrègement est supposé par la forme v.irl. *inna b-fer* N, "des hommes", de **wirŏn*)

neθθamon delgu linda "je contiens la boisson des suivants" (Banassac) : gén. pl. d'un adj. *ne~~dd~~damos*, formation de superlatif sur l'adv. **ned-* "auprès", cf. gall. *nessaf* "prochain, suivant", v.irl. *nessam* idem.

Autres exemples du gén. pl. thématique : *brixtia anderon* : "par le pouvoir magique des Infernaux" (Cham.) ; *andedion... diiiuion ris (s)unartiu*, "par la bonne force des dieux infernaux" (Cham.)

datif pluriel : non attesté. Mais la désinence est passée aux thèmes consonantiques : on trouve en effet *atrebo aganntobo* "aux pères frontières" (L-15, Plumergat, Morbihan). *-obo*, dans la deuxième forme, est certainement empruntée aux thèmes thématiques.

J. U. Hubschmied a proposé aussi de retrouver cette désinence de dat. pl. dans une inscription gallo-romaine, une dédicace "RVDIOBO" (= **roudiobo*, "aux rouges ? ?"), inscription de Neuvy-en-Sullias, Loiret, *CIL* XIII 3071 :

Aug(usto) Rudiobo sacrum. Cur... Cassiciate d(e) s(ua) p(ecunia) dedit. Ser(vius) Esumagius Sacrovi(r), Ser(vius) Iomaglius Severus f(aciendum) c(urauerunt).

L'épithète du dieu est certainement un nom gaulois, mais elle a dû être déclinée à la latine, puisque tout le reste de l'inscription est en latin. Par conséquent RVDIOBO a toute chance d'être en fait un datif singulier de type latin. On notera l'onomastique gauloise de cette inscription : *Cassiciate*, épithète topique en rapport avec le nom de la jument (bret. *kezeg*) ; et les noms composés *Esumagius*, *Iomaglius*, (thème *magu*, *magi-lo-* "serviteur").

instrumental-sociatif pluriel : encore controversé. Il y a deux exemples possibles d'une désinence *-ōis* devenue *-ūis*, puis *-ūs* :

? Gallo-grec τοουτιους dans l'inscription G-153 de Vaison, "avec ses concitoyens", concitoyen se disant **toutio-*, dérivé en *-io-* du nom de la cité, **teutā, *toutā* ; mais voir la discussion du mot (qui est peut-être une faute pour nom. sg. τοουτιος) p. 85.

Larzac, *Paullius, Primius*, en association avec le mot *dona* : *dona Primius*, "nourrice chez les enfants de Primos" (?). Cf. encore *Vindulus* (La Grauf.).

En vieil-irlandais, les noms de tribus archaïques en *Moccu, Corcu*, ne sont pas des acc. pl. mais plutôt ce même sociatif pluriel thématique.

Dans ce qui précède, nous n'avons pas distingué les thèmes en *-io-*, thèmes dérivés qui suivent généralement la même flexion que les thèmes en *-o-*.

Exemples du nominatif-accusatif pluriel des neutres :

linda, dans *neddamon delgu linda* (Banassac), nom. pl. de *lindon* "boisson", th. en *-o-*, mais th. en *-u-* ou th. en *-s-* en v.irl. ; *anatia* "âmes" Larzac (**anation*, cf. gall. *enaid* "âme ; ami") ; ? *rutenica onobia*, dans la formule : *lubi rutenica onobia* "apprécie les coupe-soifs rutènes" - ou "du potier Rutenicus". J'ai supposé que **onobion* "coupe-soif", sans doute le nom d'un bol ou d'un vase, était structuré comme le mot gaulois latinisé *uidubium* "vouge" (étymologiquement "coupe-bois").

Les thèmes en -ā

Remarques préliminaires :

Il y a des thèmes en *-ā* masculins. Il suffit de consulter les index onomastiques : Sulla, Galba sont des noms gaulois masculins.

De plus, il faut s'attendre à trouver les noms d'action en *-tā*, employés par métonymie pour les hommes chargés de cette action, comme en virl. *techt* "fait d'aller" (**tig-tā*) et "message ; messager". Ce mot v.irl. garde son genre d'origine, féminin : et néanmoins il s'applique à un homme (cf. fr. *estafette*, *sentinelle*). D'autres langues transforment le suffixe de nom d'action en suffixe de nom de métier, masculin (ainsi gr. ποιητής "poète").

Enfin, on ne doit pas confondre les thèmes en *-ā* long et les thèmes en *-ă̄* bref, comme *bna*, *andogna*, qui seront décrits à part.

La déclinaison des thèmes en *-ā* a été beaucoup mieux comprise avec le déchiffrement du plomb du Larzac, il y a une dizaine d'années. Il est apparu un certain nombre de désinences nouvelles (acc. sg. *-im*) qui ont confirmé une intuition ancienne de Thurneysen. Ce dernier, confronté à l'estampille de potier REXTVGENOS SVLLIAS AVVOT, avait supposé que SVLLIAS était le génitif de SVLLA, et que les thèmes en *-ā* du gaulois avaient subi la même évolution que ceux du vieil-irlandais où plusieurs désinences ne s'expliquent que par un emprunt à la flexion des thèmes en *-iā* (1899). Cette idée a été confirmée par le document du Larzac ; mais ce document permet aussi de distinguer plusieurs états de langue en gaulois même : les faits attestés au Larzac semblent appartenir à une phase d'évolution tardive.

	SINGULIER	PLURIEL
Nomin.	-ā	-ās
Vocatif	? (-a)	?
Accusatif	I. -an / II. -im	-as
Génitif	I. -as / II. -ias	-anom
Datif	I. -ai / II. -ī	-abo
Instrum.-Sociatif	I. ? / II.-ia	-abi

(I et II note les deux stades successifs de l'évolution ; seules les voyelles longues assurées ont été notées)

Ici encore, on peut comparer la flexion des thèmes en *-ā* du vieil-irlandais. l'exemple choisi est *in tuath* "la tribu" (G note une gémination ; L (lénition) ne se produit pas pour les dentales après *-n*) :

	Singulier		Pluriel	
Nomin.	in^{L} tuath^{L}	*toutā	inna^{G} tuatha^{G}	*toutās
Vocatif	a^{L} thuath^{L}	*toutā	a^{L} thuatha	*toutās
Accus.	in^{N} dtuaith^{N}	*toutin	inna^{G} tuatha^{G}	*toutās
Génitif	inna^{G} tuaithe^{G}	*toutīās	inna^{N} dtuath^{N}	*toutăn
Datif	(do)nd^{L} tuaith	*toutī	(do)naib tuathaib	*toutābi

Discussion des exemples gaulois

Nominatif singulier : *-ā,* fréquent ; gallo-grec ουενιτοουτα, κουαδρουνια ; gallo-latin : *Buscilla.*

Vocatif singulier : peut-être sur les pesons de fuseaux, *Dagomotta, Geneta, Taurina...* Et *Adsagsona* (Larzac : nom de la déesse invoquée ?)

Accusatif singulier :

I. *-an*, gaulois cisalpin LOKAN "tombe"(Todi) ; gallo-grec ματικαν, sens inconnu, G-151 (Saignon) ;

II. *-im*, Larzac : *Seuerim Tertionicnim* (acc. de *Seuera Tertionicna*) ; même terminaison *-im* pour les thèmes en *-iā* : *liciatim*, en face de *liciatia.* On peut donc admettre que les thèmes en *-ā* ont adopté tardivement l'accusatif des thèmes en *-iā* (qui formaient sans doute une classe plus nombreuse ou plus employée). Deux arguments confirment cette hypothèse : un argument de structure, la même évolution pouvant être

supposée dans les trois autres cas fléchis du singulier ; et un argument comparatif, puisque le vieil-irlandais a subi indépendamment la même évolution.

Trois remarques : 1) étymologiquement, *-im* appartenait en fait aux thèmes en *-ī* long, mais ces derniers présentent peu de différences avec les thèmes en *-iā* en dehors des cas directs. Leurs nominatifs sont issus de deux degrés distincts de la séquence *-iH* : *-iH* > *-ī* ou *-iă̆*, et *-ieH* > *-iā*.

2) il est parfois question d'inclure gallo-grec δεκαντεμ dans cette problématique. On avait autrefois songé à expliquer la désinence palatale de l'acc. sg. v.irl. des th. en *-ā* par la comparaison de (δε)καντεμ : *-em* représenterait l'évolution phonétique de *-ām* > *-ă̆m*. En fait, il est clair que *dekantem* est à part, et ne se laisse comparer qu'à l'acc. sg. de thème consonantique (*materem* Larzac). Or la même désinence palatale d'acc. sg. des th. en *-ā* v.irl. a été parfois expliquée par l'analogie des thèmes consonantiques.

D'ailleurs *dekantem* est tout-à-fait isolé avec son *-m* final (deux exemples ; réduit à *-n* dans cinq autres exemples) car le gallo-grec a régulièrement transformé les *-m* finaux de l'indo-européen en *-n*. *-em* est-il un archaïsme, comme le pense Michel Lejeune, qui suppose que la finale *-m* est passée à *-n* au cours même de la période des documents gallo-grecs ?

Une autre solution au problème de *dekantem* consisterait à considérer sa désinence comme apocopée : le *-m* final aurait été conservé parce qu'il est secondaire (apocope de *-emi*, instrum. de thème consonantique ?)

3) *-im* a sans doute eu une variante *-in* dans les dialectes qui n'avaient pas conservé le *-m* final.

C'est aussi la désinence d'acc. sg. attendue pour les thèmes en *-ĭ-* bref, comme par ex. *ratin* (Genouilly).

Génitif sg.

I. *-ās*, gallo-grec αλισοντεας G-224 (Montagnac). Gaulois cisalpin, TAKOS TOUTAS "décision de la tribu" (lire *tancos* ; Briona).

II. *-iās*, attesté sur la tablette du Larzac : *Paullias*, gén. de *Paulla*, *Adiegias*, génitif de *Adiega*. Dans le même document, *-ias* est aussi le génitif des thèmes en *-iā* : *Flatucias*, gén. de *Vlatucia*. La désinence *-iās* est clairement empruntée aux thèmes en *-iā*. Même phénomène en irlandais ancien : gén. sg. *tuaithe* de **toutiās*.

C'est la désinence que R. Thurneysen avait repérée, dès 1899, dans l'estampille de potier *Rextugenos Sullias avvot* : "Rextugenos fils de Sulla, (l') a fait". Cf. aussi la marque de propriété, sur bague : *Diuixta Argentias*.

Les derniers documents du gallo-grec ont peut-être la désinence II : δοννιας G-241 (Bibracte, déb. de l'ère chrétienne) pourrait appartenir à un thème en *-ā*, mais ce n'est pas certain.

Datif sg.

I. *-āi*, > *-ăi*, gallo-grec εσκεγγαι βλανδοουικουνιαι G-146 (Cavaillon), εσκιγγαι G-135 (Cavaillon) ; parallèlement, *-iai* pour les thèmes en *-iā* : τοουτουνιαι G-163 (Beaucaire).

II. *-āi* ou *-iāi* > *-ī* : une fois en gallo-grec, βηλησαμι, G-153. Seule désinence connue en gallo-latin : *Brigindoni*, L-9 (Auxey), (?) *Rosmerti* Lezoux.

Instrumental ?

brixtia (Cham.) vient certainement d'un thème en *-ā*, cf. le nom de déesse *Bricta* (dédicaces latines de Luxeuil). On peut supposer un nom d'action en *-tā*. Cependant ce mot n'est pas interprété de façon certaine : *brixtia anderon* "par le pouvoir magique des Infernaux" ? Voir aussi *Rosmertia-c*, Lezoux (p.65, 146).

nominatif ou accusatif pluriel :

les formes *licuias*, *pannas* des comptes de potiers de La Graufesenque semblent être des nominatifs pluriels gaulois.

les formes *indas* (mnas) *ueronadas brictas*, *incitas* et *sagitiontias*,]*ictontias* dans la tablette du Larzac. Malheureusement leur syntaxe n'est pas claire : accusatifs ou nominatifs pluriels ? De plus, les deux dernières formes (*-ias*) pourraient être un gén. sg. de thème en *-ī-* long ou de thème en *-iā* (*-ā* long, moins probable).

génitif pluriel

eianom, Larzac (gén. pl. d'un pron. personnel, **eiā-* "elle") ; désinence étendue au nom de la "femme", *bnanom / mnanom*, Larzac.

Cette désinence ne trouve de parallèle qu'en indo-iranien (sanskrit *-ānām*, avestique *-anąm*) et dans une partie du germanique (vieil-haut-allemand, vieux-saxon *-ono*). Le celtique était partagé lui aussi, puisque le vieil-irlandais témoigne d'une autre désinence, **-ăn*.

datif pluriel :

gallo-grec ναμαυσικαβο G-203 (Nîmes), ανδοουνναβο G-183 (Collias), γλανεικαβο G-64, ροκλοισιαβο G-65 (Saint-Rémy), peut-être [ου]λατιαβ[ο] G-184 (Collorgues) mais ce dernier exemple est douteux (thème **ulati-* "royauté", v.irl. *flaith* : on attendrait plutôt une désinence de thème en *-i-*, **wlati-bo*).

La désinence gauloise *-bo* de dat. pl. est étendue en **-bos*, écrit -POS, en lépontique : cf. la désinence latine *-bus*.

instrumental-sociatif pluriel :

probablement *eiabi* "avec elles", Larzac.

ablatif, locatif pluriels : inconnus.

Thèmes en *-ă̆* (ancien *-H_a*)

le nom de la femme, **g^wen-H_a* > **bena*, est un thème en *-ă̆* bref dans lequel la voyelle du thème est en alternance complémentaire avec l'alternance radicale :

nominatif **g^wen-H,* > **bena*, v.irl. *ben*
génitif sg. **g^wn-eH-s,* > **bnās*, v.irl. *mná*

génitif pluriel *$g^{w}n$-*H-on* > **banon*, v.irl. *ban*

On a *$g^{w}n$-*H-o-* comme forme de composition : v.irl. *ban-*. Ce mot irlandais est important dans la grammaire comparée des langues celtiques, car il est le seul à conserver certaines désinences des féminins th. en -*ā* à cause de son caractère monosyllabique (ainsi dat. *mnaí*, de *$g^{w}n$-*eH-i* > **bnāi*). Il est, avec l'article **sindās* > *inna*, (et l'ogam INIGENA[S] cité plus bas) le seul mot à garder trace de l'ancienne désinence -*ās* du génitif singulier des thèmes féminins en -*ā*.

De ce mot, nous avons deux formes en gaulois :

nom.pl. *$g^{w}n$-*eH-s* (ou acc. pl *$g^{w}n$-*eH-ns*), *mnas*
gén. pl. *$g^{w}n$-*eH-nom*, *bnanom* / *mnanom* (Larzac)

D'autres mots en -*ă* sont issus de composés de thèmes verbaux suffixés avec laryngale : type latin *incola*, *indigena*. Nous connaissons le correspondant gaulois de lat. *indigena* : c'est gaul. *andognam* (acc.), Larzac, avec une forme d'accusatif -*ăm*, qui n'a pas été affectée par le changement subi par l'accusatif des thèmes en -*ā* sous l'influence analogique des thèmes en -*iā* (c'est-à-dire le remplacement de -*am* par -*im*). Curieusement, l'irlandais ogamique livre lui aussi un exemple de ce type de composé : INIGENA, forme abrégée de INIGENAS, = génitif ancien du mot v.irl. *ingen* (plus tard *inghean*, *iníon*) "fille", gén. *ingne* (= *-*iās*). — la forme irlandaise, remontant à **eni-genH*, signifiait "né à l'intérieur (de la maison)" ; elle n'avait rien de féminin à l'origine.

J'ai voulu entrer dans les détails de cette flexion pour donner une idée des complexités qui attendent l'interprète des documents gaulois. Nous avons pour tout guide le système flexionnel du vieil-irlandais, où les désinences ne subsistent qu'à l'état de traces, ayant subi un certain nombre de remises en ordre dont il faut deviner la succession. C'est l'un des paradoxes du vieil-irlandais, de n'avoir conservé la vieille désinence du gén. sg. des thèmes en -*ā*, que dans deux thèmes qui en fait étaient à l'origine des thèmes en -*ă* bref (et dans l'article).

Thèmes à semi-voyelle, -*i*-, -*u*- :

Les sources sont tellement pauvres qu'il serait inutile de dresser des tableaux. Voici ce que l'on connaît :

Thèmes en -*i*-

On devrait trouver ici tous les noms formés avec le suffixe de nom d'action et d'agent en -*ti*- ou d'ethnique en -*(i)ati*- . Mais les noms propres transmis dans les documents latins ont été déformés : comment reconnaître un thème en -*i*- dans le nom des Atrebates, *Ad-treba-ti*- "qui habite" ? Le vieux pluriel **adtrebateies* > **adtrebatēs* > **adtrebatīs* a été latinisé en *Atrebates*, et considéré comme thème consonantique (gén. pl. *Atrebatum BG.* V.46.2, nom. sg. *Atrebas* IV.27.2), sur le modèle de lat. *Arpinas, -atis*, "habitant d'Arpinum". De même *Dexsiuates* ("habitants du Sud", **deksiuo*- "à droite, au sud") et *Tecto-sages*, nom. pl. d'un ancien th. en -*i*- (thème verb. *sagi*-).

Le meilleur exemple de cette hésitation des formes latinisées, c'est le nom de dieu *Toutatis* / *Teutates*. C'est probablement un terme générique, qui désignait le dieu de la

tribu. Comme l'a fait remarquer M.-L. Sjoestedt, les héros d'Ulster, en Irlande, jurent toujours "par le dieu de leur tribu". Le fait même de ne pas nommer plus précisément son dieu est le résultat d'un tabou : il fallait empêcher l'ennemi de connaître ce nom, sinon il risquait de l'invoquer pour se concilier ses bonnes grâces et remporter la victoire (on a ainsi conservé les prières qu'employaient les Romains pour "évoquer" les dieux de leurs ennemis). *Teutātes* dans Lucain, *Toutatis* (dat. *Toutati*, Seckau en Stirie, et Rome) ou *Tutatis* (dat. *Tutati*, Old Carlisle) dans les inscriptions : on peut supposer un dérivé en *-ti-* du terme **teutā*, "Celui de la tribu".

Nomin. sg. animé :

des noms épars, comme *baditis* "nymphéa", *ratis* "fougère" ; ταγκολατις G-72, ναμαυσατις "de Nîmes" G-153 (Vaison) ; cisalpin KOISIS (Todi) ; gallolatin *Boudilatis* L-2 (Coudoux) ; *Conuictolitauis* (dans César) etc.

Adj. th. en *-i-* composés, comme lat. *inermis* "sans arme", *imberbis*, ou v.irl. *sonairt* **su-(H)nṛt-i-* "qui a bonne force" : cf. peut-être gaul. *vernemetis* cité par Venance Fortunat, "fanum ingens" (grand temple), et *arepennis* "arpent" (voir p. 187) .

nomin. sg. neutre :

le *-i* final paraît s'être ouvert en *-e* : *brace*, Pline (d'un ancien **mraki*), "malt", cf. fr. *brai* p. 190 ; *brogae*, Schol. Juvénal, pour **brogi* "frontière, pays" ;

peut-être *Bibracte*, si l'on peut se fier aux formes latinisées (mais il y avait aussi une flexion consonantique, *Bibrax, Bibractis*) ; le suffixe correspondant, *-aktā*, est fém. en v.irl. et en britt.. Signifierait, "l'ensemble des castors" (collectif). On a trouvé au XVII^{e} s. des dédicaces à la déesse (au dat.) *Bibractī*, dans la ville d'Autun : certains ont mis en doute l'authenticité du théonyme. En tout cas, *Bibracte* désignait en fait le Mont Beuvray, dont le nom dérive certainement de *Bibracte*.

Accusatif singulier :

ratin L-3 (Naintré) ; *Ucuetin* L-13 (Alise) ; *arueriiatin* Chamalières. *Ratin* pourrait cependant appartenir à un thème en *-ā ;* le rapprochement le plus sûr semble être le vieil-irlandais *ráith* "levée de terre", qui est à l'origine un thème en *-i-*. *Arueriiatin* (Chamalières), épithète de *Mapon(on)*, doit désigner une fonction du dieu : "dispensateur" (gall. *arwar* "abondance")

Génitif singulier : peut-être ανεχτλοιαττηος G-268 (Alise) ; en supposant un composé *anextlo-latis "qui porte secours" ; mais cela impliquerait une correction ανεχτ–λοιαττηος > ανεχτλολαττηος ; si cet exemple était sûr, on pourrait poser une désinence **-eios > -ēos.*

Datif sing. : gallo-grec κρειτε G-213 (Redessan, Gard) ; *Ucuete*, L-13, Alise (mais, latinisé, *deo Ucueti CIL* XIII 11247).

nomin. pl. : apparemment *-īs*, de *(*-eies* qui a très tôt produit **-ēs)*

gallo-grec νιτιο-βρογεις (torque de Mailly-le-Camp) ; comme *Allobroges* (qui est une forme latinisée), composé du subst. th. en *-i- *mrogi-* > *brogi-*, "frontière, pays"

(*nitio-brogi-* "qui a son pays personnel", "qui est dans son propre pays"). - Cf. *trianis* La Grauf.

Désinence comparable à celle du v.irl., *-i* (*súili* "yeux").

gén. pl. *briuatiom* L-3, Naintré, "des habitants de Briua" (gén. pl. de *briuati-*). Cette désinence est comparable à celle du v.irl., gén. pl. *inna súile* "des yeux".

Thèmes en *-u-*

Nomin.sg. animé : gallo-grec λουγους G-159 (Alès, Gard), δαγολιτους G-271 (Saint-Germain Sources-Seine) — ces deux thèmes en *-u-* sont fréquents comme premier terme de composition (*Lugu-dunum*, *Litu-maros*). Beaucoup d'autres thèmes en *-u-* ne sont connus qu'en composition ou dérivation, ainsi *magu-* "serviteur" (*Magulo-*, *Magusano-*, noms de dieux ; *Magu-rix*, *Magullius Magurius* etc. noms d'hommes). L'adjectif composé, thème en *-u-*, de la formule *Taruos Tri-garanus* "le taureau aux trois grues" est tout-à-fait surprenant car le nom de la grue est thématique (cf. gr. γέρανο") et l'on ne trouverait aucun parallèle celtique pour la dérivation en *-u-*. Il est possible que l'épithète ait été influencée par le nom du dieu *Taranus*, dieu du Tonnerre probablement associé au même mythe.

L'inanimé, en *-u*, type **medu* (< **medhu*) "hydromel", **beru* (**g^{w}eru*) "broche", n'est connu que par des dérivés ou composés, *Meduna*, nom de déesse, *Meduacus*, fleuve de Cisalpine, Μεδου-ρειξ nom d'homme etc. (μεδου, au simple, a été supposé par Wolfgang Meid sur le gobelet Peiresc, G-279)

Datif sg. ταρανοου G-27 (Orgon), cf. le dérivé *Taranu-cnos*, lui aussi nom de dieu (*CIL* XIII 6094, Godramstein, Bavière, et 6478, près Heilbronn, Wirtemberg). Indépendamment, on trouve le mot traité comme un thème en *-i-* : *Taranis*, dans Lucain. C'est le dieu du "tonnerre", v.irl. *torann*, gall. *taran*.

Un nominatif pluriel **-owes* peut être déduit de *lugoues* (*CIL* XIII 5078, Avenches, Suisse) et dat. pl. latinisé *Lugouibus*, Osma en Tarragonaise, *CIL* II 2818, fameuse dédicace du "collège des cordonniers". L'emploi du pluriel de *Lugus* renvoie peut-être à une paire de jumeaux, comme en latin les "Castores" (= Castor et Pollux) ; mais le pluriel est fréquent aussi pour les déesses, les Mères, les Junons etc.

Thèmes consonantiques

Nomin. sing. animé : désinence *-s*

cf. le th. à vélaire, **rēg-* "roi" : gallo-grec -ρειξ, εσκιγγορειξ G-207, [ιν]δουτιοριγς G-111, gallo-latin *-rīx*, *Lugu-rix*, *Cingeto-rix*, *Ambio-rix* etc.

andigs Larzac (incantateur ? dénonciateur ?) ;

th. à labio-vélaire, *exs-op-s* "aveugle" Chamalières.

thèmes à dentale : on attendrait une finale *-ts*, notée par le *-d-* barré. On a cru un moment en avoir un exemple dans *epad*, L-6, mais c'est plutôt un premier élément de composé. Un thème à dentale se cache peut-être derrière la forme latinisée *Ariouistus* (**ario-uid-s*, "qui connaît en avance" ?). D'autre part le gaul. latinisé *druida* "druide" apparaît sous forme de thème à dent. en v.irl. : **dru-wid-s* > *druí*, gén. sg. **druwidos* >

druïd. Il est fort possible que la latinisation soit partie d'une forme de nominatif dans un cas (**ariouits* —> *ariouistus*), et d'une forme fléchie dans un autre cas (**druwidas* acc.pl. de type grec —> *druida*). Mêmes transpositions erratiques pour les thèmes en *-i-* : acc.pl. *Allobrogas*, mais nom pl. *Allobroges*, *Nitiobroges*, th. conson. de type grec.

thèmes en *-r-*, en *-n-* : allongement prédésinentiel au nom. sg.

matir, duxtir (**meHtēr, *dhughH-tēr*) "mère, fille", Larzac (thèmes : *matĕr-*, *duxtĕr-*).

-ōn > *-ū* (chute du *-n* final) : *Frontū*. Gallo-grec κοννου G-184, δολου G-149. Les dérivés sont normalement formés sur un thème terminé par *-on-* : mais certains attestent un thème en *-ūn-* (τοουτουνιαι, Beaucaire), car la voyelle *ū* a eu tendance à s'étendre en dehors du nominatif (comme c'est le cas en celtibère et ailleurs).

Varron, en parlant des adaptations morphologiques d'une langue à l'autre, dit que les gaulois disent *Alaucus* pour *Alacco* (*De Lingua Latina* livre VIII). Peut-être faut-il comprendre "*Alaccū* pour *Alaccō*". Mais cela n'est qu'une hypothèse.

Neutres en *-mn̥* :

toncnaman "destin" ou "serment" Chamalières ; **anuan* "nom", acc. pl. *anuana* Larzac ; peut-être γαρμα[ν, "invocation" G-257 (Alise).

Accusatif singulier animé : *-n̥* > *-em*, *-en*

? *materem* Larzac (mais peut-être désinence latinisée).

? δεκαντεμ forme très contestée, voir plus haut p. 56.

Génitif, *-os*

? *andernados* Larzac (d'un collectif **andern-ad-s* "ce qui est au-dessous).

Datif singulier, *-i*

αδγεννοριγ[ι], G-147 (L'Isle-sur-la-Sorgue) ; μαγουρειγι G-121, ατεμαγουτι G-122 (Cavaillon). *epadatextorigi*, L-6 (Néris-les-Bains).

Nomin. pl. animé : *-es*

EVRISES, Pilier des nautes : probablement nom. pl. de thème en *-s-* (comparatif ? participe ?) : cette légende surmonte la représentation de plusieurs barbus armés.

Accusatif pl.

Les formes *Pictonas* (Orose), *Santonas* (Scholies Juvénal) sont p.ê. des hellénismes (le deuxième nom est normalement fléchi comme thématique, nom. pl. *Santoni*). Mais la flexion en *-ā* de *druida*, *Allobroga* pourrait s'expliquer à partir d'un acc. pl. gaulois en *-as*.

Génitif pl. : *-on*

cf. MATPON, inscription gallo-grecque sur un rocher (Istres), signifiant "appartenant aux mères".

Dat. pl. : *-bo*

ματρεβο, sur deux dédicaces, "aux mères de Glanum" G-64 (Saint-Rémy), et "aux mères de Nîmes" G-203 (Nîmes). D'un ancien **meHtṛbho* > **mātr̃bo*.

Même désinence : *atrebo* "aux pères", dans une inscription difficile à lire, L-15 (stèle de Plumergat, Morbihan).

Instrumental-Sociatif Pluriel : *-bi*

gobedbi "avec les forgerons", découverte de Michel Lejeune (1979).

Pendant longtemps, cette désinence *-bi* était comparée directement au vieil-irl. *-aib* (dat. pl. de toute déclinaison), ou encore au gr. hom. σφῖν "à eux", et une désinence hom. -φι de cas fléchi indifférencié. Si bien que *gobedbi* était considéré comme un datif pluriel : Martialis donnait le *celicnon* à la fois au dieu Ucuetis et aux forgerons, finalement bénéficiaires... Or ces deux langues, grec et vieil-irlandais, ont effectué dans leur datif le syncrétisme de nombreux autres cas. Quelques archaïsmes cependant permettent d'y détecter l'emploi instrumental-sociatif : notamment lorsque le datif irlandais est employé sans préposition (datif dit d'accompagnement : *cléirchib tuathaib* "avec les clercs et les laïcs"). Et le mycénien *-pi* est nettement instrumental (*araruya aniapi*, d'un char, "pourvu de rênes", = ἀραρυῖα ἀνίαφι). De toute façon, le sanskrit *-bhiḥ*, instrum. pluriel, lève les derniers doutes.

La forme du thème de *gobedbi* est incertaine : voir la discussion de l'inscription L-13, p. 101.

Autre exemple de la même désinence, avec ouverture en *e*, *suiorebe* "avec ses sœurs", L-6 (Néris les Bains) : thème ind.eur. **swesor-* > gaul. *swisor-*, et chute récente du *-s-* intervocalique

MORPHOLOGIE VERBALE

Présent de l'indicatif :

1 p. sg. (type thématique) *delgu* "je contiens" (graffite Banassac),
uediiumi "je prie", *pissiumi* " ? je vois" (Cham.)

moins sûr, *dessumi-is* (suffixé avec particule ?) (Cham.)

delgu présente la désinence ind.eur. **-ō* > *-ū* . Les deux formes de Chamalières sont considérées soit comme ayant une double désinence, thématique + athématique (cf. plus bas), soit comme ayant un pronom sujet suffixé, **mē* > *mī* (hypothèse de K.-H. Schmidt, qui me paraît préférable)

(type athématique) *immi* "je suis" : ιμμι G-13, graffite des Pennes-Mirabeau ; *geneta imi*, peson de fuseau.

(**es-mi*, cf. v.irl. *am* ; et gr. εἶμι).

3 p. sg. ? *senit* (Larzac)
? *sesit* (Chamalières)
? *neat* (Argenton-sur-Creuse)
(probablement *-ti*, avec apocope du *-i*)

3 p. pl. *senant* L-14 f (Paris, Pilier des Nautes)
[ι]αχταντ G-163 (Beaucaire)
? 3pl. passif *diligentir* (Larzac)
3 pl. rel. *dugionti-ío* "qui honorent" L-13 (Alise) ou *dugiont-iío* ?
? *sagitionti-ias* "qui recherchent (?)" (Larzac) *ou sagitiont-iias* ?

Présent du subjonctif

2sg. *lopites*, *snieθθi-c* (Cham.), *tieȼi* (Banassac).
3 sg. *lunget-uton-id* (Larzac)
buet-id (Cham.)
bueθ (composé *tianncobueθ*) (Larzac)
? *biiet-utu* (Larzac)
3 pl. ? *biont-utu* (Larzac)

Futur : désidératif en *-sie/o-*, parfois déponent

1 sg. *marcosior*, "que je chevauche" (peson de fuseau)
3 sg. *bissiet*, "il sera" (Cham.)
3 pl.rel. *toncsiiont-io* "qui auront juré / jeté le sort" (Cham.)

Optatif : en *-si-*, déponent

3 pl. *ni tixsintor*, (Larzac)

Impératif

2 sg. *lubi*, graffites ; *gabi*, peson de St-Révérien ;
= thème verbal nu, avec désinence zéro : ce sont des verbes de thème **lubhi-* (cf. angl. *love*), **ghabhi-* (cf. v.irl. *gaib-id* "il prend").
luge, *luxse*, Cham.
? *andigs*, *incors* Larzac
luxse présente peut-être la désinence *-si* (d'origine subjonctive) des impératifs 2 sg., dont on a quelques traces en v.irl. Même désinence, apocopée, dans *incors* et *? andigs* Larzac.

Prétérit : il faut distinguer plusieurs formations.

3 sg.
ειωρου / *ieuru*, ειωραι / *ieuri*
δεδε
? *sioxti* (La Graufesenque)

Anciens parfaits à redoublement : *eior-* de **pe-por-(H)-*, cf. πέρνημι "je vends" (cf. p. 104) ; *dede*, du verbe **dheH$_e$-* "placer, offrir" : **dhe-dhH$_e$-e* ; *sioxti*, cf. virl. *sïacht* : **se-sag-t-*, combine le redoublement et le prét. en *-t-*, voir plus bas.

ειωραι / *ieuri* ont été considérés aussi comme une 1ère p. du sg.

TOŠOKOT[E (Vercelli)
αουωτ (3 exemples) / *au(u)ot*
tioinuoru (Banassac)
Juaune (Arc d'Orange)

Ces formes paraissent appartenir à des parfaits sans redoublement (thème verbal au degré *-o-*). *Tioinuoru* a probablement l'infixation d'un pronom (*-in-* = *-sin-* ?).

legasit (Séraucourt-Bourges)
readdas (Argenton-sur-Creuse)
prinas (La Grauf.)

préterits issus de l'aoriste sigmatique : les deux finales ont été interprétées comme correspondant au double jeu de désinences du vieil-irlandais : désinences pleines, "absolues" dans le verbe simple et indépendant, désinences abrégées, "conjointes", dans le verbe composé ou précédé de particules conjointes. En fait cela ne paraît pas prouvé, mieux vaut supposer que *legasit* a simplement une particule suffixée, *-it*.

Ici *readdas* est un composé en *(p)ro-* > gaul. tardif *re-*, parallèle au préverbe v.irl. *ro-* (très fréquent au passé comme particule perfectivante). Gaul. *readdas* correspond au th. verb. v.irl. *rat-* "a donné" (**ro-ad-dhH$_e$-*) qui forme un prét. sigmatique (*do-ratus* "j'ai donné"). Supposer une simplification de la finale : = **ro-ad-da-s-t*.

Dans *legasit*, simplification d'une affriquée, = **legatsit*, "a placé", de **lega-s-t + it*, particule suffixée.

καρνιτου G-151 (Saignon)
κλιρνιτου G-110 (St-Martin-de-Castillon),
? κοβριτου G-257 (Alise, coupe incertaine),
cf. *logitoe / logitoi* L-6 (Néris-les-Bains)

Ne sont pas comparables au préterit en *-t-* du vieil-irlandais, qui ne se présente que dans des thèmes terminés par une consonne. Formation assez obscure. Le *-u* final semble être une accrétion facultative, cf. Lépontique TETU en face de gallo-grec δεδε, et en gallo-grec même, la variation ειωρου / ειωραι. Le morphème caractéristique de préterit, dans ces verbes, est certainement le *-i-* : si c'était un *-ī-* long, on pourrait comparer l'aoriste à *-ē-* long suffixal du grec ancien, de sens moyen-passif : ἔχαρην "je me suis réjoui" (suffixe en *-ē-* employé, par ex., pour former des présents d'état en latin *iacēre, tacēre* "être couché ; se taire"). Mais dans *karnitu* le suffixe *-ē-* ne paraît pas justifié sémantiquement.

Ce qui est sûr, c'est que cet *-i-*, bref ou long, forme en gaulois le préterit des verbes dénominatifs : καρνιτου est manifestement un dénominatif du nom **karno-* "monticule, tertre".

3 pl. KARNI<N>TUS E-1 (Briona)
? *iourus* L-12 (Saint-Germain Sources-Seine).

La "valeur pluralisante de *-s*" (dans ces deux formes, et en Celtibère) est une théorie maintenant contestée.

CHAPITRE V

NOTES DE SYNTAXE

Il y a si peu de phrases gauloises qui soient complètement élucidées qu'il est impossible de décrire convenablement la syntaxe du gaulois. Toutefois, nous commençons à isoler des pronoms, des "ligateurs", et nous pouvons analyser les relations syntaxiques d'une phrase simple.

A) "LIGATEURS"

les coordinations :

-c (ind.eur. **-k^{w}e*, enclitique, apocopé en *-k* avant la transformation de la labiovélaire), entre deux syntagmes de même nature :

lotites snieθθic, = snies-ti-c Cham. (2 verbes de 2 sg.)

?*-ac*, (ind.eur. **ate + -k^{w}e*, apocopé, cf. lat. *atque*, britt. gall. *ac*, bret. *hag*) même emploi :

rigani rosmerti-ac, "à la Reine et à Rosmerta", terrine de Lezoux. Mais la coupe des mots est incertaine : au lieu de deux datifs, *rigani + rosmerti*, on pourrait isoler un datif + un sociatif, *rosmertia*, dans ce cas la coordination serait *-c*. Cf. *etic gobedbi*, ci-dessous. Cf. la coordination gall. *a, ac,* qui a aussi un emploi sociatif et instrumental, "avec" (écrit *â, ag*).

etic, coordination forte, ind.eur. **eti + -k^{w}e* apocopé

La coordination forte n'introduit pas nécessairement une nouvelle phrase, mais plutôt un syntagme considéré comme une information nouvelle, méritant d'être isolée dans un message à part.

- coordination d'un instrumental-sociatif :

Martialis...ieuru...etic gobedbi "M. a donné, *et cela* avec les forgerons..." (L-13, Alise)

- coordination d'un dernier élément de liste,

N, N, N,...etic secoui toncnaman toncsiiontio (Cham.)

coetic, *cuetic*, Larzac : forme renforcée de *etic* avec la prép. **ko(m)-* "avec" : même emploi que pour *etic* dans Cham.

La coordination alternative "ou", du celtique insulaire (irl. *nó*, gall. *neu*) remonte à **ne-ue* : *-ue* est attesté en celtibère cf. *licina-ue* (Larz.) *ne-* semble être une conjonction (plat de Lezoux).

subordonnants

On peut isoler dans cette fonction le mot *ponc*, probablement formé sur le thème relatif **k^{w}o-*, avec **-k^{w}e* généralisant (cf. lat. quicumque). Mais s'agit-il d'un relatif indéfini ou d'une conjonction de subordination ?

Cf. *ponc nitixsintor sies* "quiconque elles auraient ensorcelé" Larzac, *meion ponc sesit*, " ?" Cham. (on a hésité d'ailleurs entre les lectures *tonc* et *ponc*, dans ce document). Cf. encore *pog*, Coligny.

Pour les particules relatives, *-io*, *-s*, voir plus bas, section B.

anaphoriques et démonstratifs

On en rencontre plusieurs types :

- thème démonstratif **so-*,

On le trouve seul, non décliné, proclitique, dans : σο-νεμετος (G-154, Villelaure). C'est peut-être le même qui apparaît sous la forme *se-* : *se-coui...* Cham., *se-mmanom brictom* "le charme de ces femmes" Larzac (fermeture du timbre *o* en *e* dans un proclitique ?, cf. *readdas*) ;

Comme objet, généralement neutre singulier, nous trouvons *so-* associé à un anaphorique, *sin*, (**sm̥*, "un", cf. gr. ἕν), σοσιν/*sosin* (G-153, L-13). Variante inexpliquée, *sosio* (Séraucourt).

On a supposé que ces anaphoriques pouvaient être infixés dans le verbe composé, comme c'est le cas en v.irl. : *a(s)-t-beir* "il le dit". Ainsi *to-śo-kote* (Verceil), *tio-in-uoru* (Banassac).

— *sinde*, *(s)indas* (Larzac) semblent appartenir à un thème démonstratif attesté en celtique insulaire, **sindo-* (développement de l'anaphorique *sin* ; a donné l'article de l'irlandais, le pronom gallois *hwn*, *hyn* ; bret. *henn-ez* "celui-là").

— thème démonstratif **to-*, supplétif de **so-* dans plusieurs dialectes indo-européens : sa présence a été supposée dans un certain nombre de pronoms suffixés,

lunget-u-ton-id, *biiont-u-tu*, *biiet-u-tu* (Larzac)

— anaphorique sur le thème **i- / ei-* : cf. *eianom*, *eiabi* (Larzac) ; ? forme suffixée *-ias* dans *sagitiont-ias* (Larzac).

— pronoms personnels sujets, suffixés au verbe :

Apparemment optionnels, les pronoms sujets viennent renforcer la désinence verbale qui exprime déjà le sujet :

comparer *delgu* (Banassac) et *uediiu-mi*, *pissiu-mi* (Cham.).

cf. 2 sg. *lotites snieθθic*, = *snies-ti-c* Cham.

3 pl. fém. *nitixsintor sies* (Larzac) "elles auraient ensorcelé". *sies*, "elles", pluriel de **sī* "elle", cf. v.irl. *sí*, germanique all. *sie*.

Ces pronoms semblent devenus indéclinables : *mi*, *ti* sont d'anciens accusatifs (**mē*, **tē*). Et on les retrouve inchangés après préposition, toujours en enclise.

B) ENCLISE DES PRONOMS ET DES PARTICULES DE PHRASE

L'enclise des pronoms est un phénomène à la fois indo-européen et celtique insulaire : c'est ce qui explique les pronoms suffixés et infixés du v.irl., et, par "réapplication", l'emploi optionnel de pronoms affixes pour renvoyer au sujet ou à l'objet.

- l'enclise du pronom après les prépositions produit, dans toutes les langues celtiques insulaires, des "prépositions conjuguées" ; "à moi, à toi, à lui, à elle" forme une sorte de "conjugaison" de la préposition "à". Ainsi : irl.mod. *agam, agat, aige, aici...* ; bret.mod. *ganin, ganit* (*ganez*), *gantañ, ganti...* ; gall.mod. *gennyf, gennyt, ganddo, gen-* ***ris-suis*** (Cham.), avec *sūs* de **sȳ̆ēs* "vous" (**(s)ue/os-*).

- de la même façon on pouvait, en v.irl., suffixer un pronom objet au verbe conjugué (à condition qu'il fût simple, et sans particule conjointe) : *beirthius* "il les porte" (= **bereti-sūs*) ; d'autre part, le pronom objet était infixé après le premier préverbe dans le verbe composé, ou après particule conjointe précédant tout type de verbe : *do-s-beir* (**to-sūs-beret*) "il les donne" ; infixation après la négation (particule conjointe) : *ní-s-beir* "il ne les porte pas", *ní-s-tabair* "il ne les donne pas".

L'infixation existe aussi en brittonique, mais seulement pour le dernier type d'emploi : entre particule verbale et verbe. Bret. *riou a-m eus* "froid est à moi", "j'ai froid" ; gall.moy. *Peredur y-m gelwir* "On m'appelle Peredur".

L'élément *-uton, -utan, -utu*, suffixé au verbe dans le texte du Larzac, pourrait comporter un pronom suffixé fléchi (*-ton, -tu*). Cf. aussi, *sagitiont-ias* Larzac. Il y a peut-être aussi des pronoms infixes en gaulois cf. *to-so-kote* (Verceil), *tio-in-uoru* (Banassac).

L'affixation de pronoms sujets redondants, gaul. *uediiu-mi* déjà cité, a son parallèle en celtique insulaire (gall. *barnaf-i* "je juge, moi", v.irl. *beirid-seom* "il porte, lui"). L'affixation est une tendance ancienne des langues celtiques ; dans certains cas, elle a produit de nouvelles désinences (ainsi gall. *cerwch* "vous aimez", tiré de **kar-a-te-swēs*).

Ces affixes personnels sont utilisés aussi dans le groupe nominal, en redondance avec le pron. possessif, ou à la suite de la "préposition conjuguée". Ils ne sont jamais utilisés indépendamment. Leur emploi est réglé par des considérations de contexte (distinction de personnes etc.)

— suffixation de particules relatives : gaul. ***dugiiontiio*** "qui honorent" (L-13), irl. *beirte* "qui portent" (**beronti-io* ou **beront-io*) ; ***buetheta*** = irl. *bes*, "qui serait", subj. prés. 3sg. **buet + s(e)*, particule relative.

Cette suffixation, en v.irl,. est réglée plus ou moins comme l'emploi du pronom suffixé : elle est possible uniquement avec le verbe simple et à certaines personnes.

Les verbes composés v.irl. devaient infixer leur particule relative : *do-berat* "qui donnent" (*b* spirant ; **to-io-beront*). Divers facteurs ont amené la création d'un autre morphème relatif, *do-m-berat* (avec "nasalisation relative"), "qu'ils donnent". D'après la forme des pronoms infixes et de la négation en syntaxe relative, nous savons qu'on

pouvait infixer d'autres particules : *-$k^{w}e$-, *-*de*-, peut-être -*to*- (pour expliquer la série des pronoms infixes en phrase relative).

A-t-on eu la même structure en brittonique ancien ? un seul verbe garde la trace de la particule -*io*- relative, c'est la forme relative du verbe copule, gall. moy. *yssydd* (mod. *sydd*) **esti-io* ou **est-io*, cf. bret. *zo*. Mais on peut supposer que la particule *io* a été elle-même "renforcée" par une autre particule de phrase dans la séquence v.gall. *hai* > gall. *a* (+lénition) : *hai* de **se-io* ? Le système des particules verbales du brittonique s'est développé, au départ, pour permettre l'infixation non seulement des pronoms, mais aussi, probablement, des marques relatives, puisque ces particules ont aussi une fonction relative très claire (bret. *ez*, gall. *ydd* en relation non directe, bret. *a*, gall. *a* en relation directe). Gall. *ydd*, v.bret. *idl ud* pourrait correspondre à la particule verbale gauloise -*it*, *id* ; et à la forme de la copule vide dans v.irl. *condid* "si bien que c'est" (forme identique à la conj. *co*$^{(N)}$ + pronom infixe classe C, 3 sg. n.).

La suffixation de particules de phrase a parfois été invoquée pour expliquer le développement des flexions verbales brève et longue ("conjointe et absolue") : cette double conjugaison, bien vivante en vieil-irlandais, oppose le verbe simple et le verbe composé, ou le verbe simple précédé de particule conjointe, cf. l'exemple *beirid* "il porte", de **bere-ti*, opposé à *do-beir* "il donne", composé, de **to-bere-t*, ou à *ní-beir* "il ne porte pas", *nē... bere-t. L'opposition entre deux séries de désinences subsiste à l'état de traces en gallois ancien. La flexion longue est probablement suffixée avec une particule de phrase, -*i* ou -*it*. On en a la trace en gaulois, cf. les préterits 3 sg. ***legasit*** (Séraucourt) et ***readdas*** (Argenton), qui présentent la même désinence, mais suffixée avec -*it* dans le premier cas. Il serait possible d'isoler encore une telle particule dans *buet-id* (Cham.), *lunget-uton-id* (Larzac).

L'élément -*u*- suffixé au verbe dans *ieur-u, lunget-u-ton-id, biiet-u-tu*, est d'analyse incertaine.

C) ORDRE DES MOTS

L'irlandais ancien et moderne a le verbe en tête de phrase. La phrase nominale, ou la phrase à copule, commence de même par le prédicat nominal. Mais il arrive souvent qu'un élément de la phrase verbale, qui n'est pas le verbe, soit placé avant le verbe avec une certaine emphase, ou avec une valeur d'information supérieure. C'est ce qu'on appelle la phrase clivée : l'élément antéposé au verbe est lui-même introduit par la copule ("copule focalisante"). La formule française "c'est... qui (que)" en est l'équivalent exact : irl. mod. *is é a rinne é* "c'est lui qui l'a fait". On s'est demandé si la formule française était due à un substrat celtique : jusque ici aucun texte gaulois n'en a apporté le témoignage.

En gallois de même, le verbe est normalement en tête de phrase. Mais en breton (comme d'ailleurs aussi dans la prose du moyen-gallois), le verbe vient en deuxième position, après un élément qui peut avoir n'importe quelle fonction syntaxique : sujet, objet, objet indirect, prédicat nominal, circonstant... Cet élément en première position devait être focalisé, à l'origine. Mais aujourd'hui, la première place n'est pas souvent celle du focus : c'est plutôt celle du thème (ce dont on parle, l'élément repris du contexte précédent).

Qu'en est-il du gaulois ? On s'attendrait à trouver un ordre des mots assez libre, comme il est normal dans une langue où les fonctions syntaxiques sont marquées par les désinences.

Les séquences comportant δεδε βρατουδεκαντεν ont toujours le sujet avant le verbe, et l'objet (si telle est la fonction de βρατουδεκαντεν) après le verbe ; on a parfois omis le verbe δεδε (G-65, Saint-Rémy, G-148 Malaucène), ou même le sujet et le verbe (G-64, Saint-Rémy). A la différence du sujet et de l'objet, le datif du théonyme a une place libre : entre sujet et verbe, entre verbe et objet, après verbe et objet (place finale, 2 ex.). Mais en cas d'omission du verbe, le datif se fixe à la deuxième place, entre sujet et objet ; et si le sujet est omis lui aussi, on a l'ordre datif + objet (G-64). Mais cette analyse demande à être rectifiée si βρατουδεκαντεν est un objet prédicatif (un attribut de l'objet), "a donné en remerciement, en accomplissement du vœu" vel sim. : car alors, l'importance donnée à cette information justifierait le report systématique après le verbe, et même l'omission du verbe (βρατου-δεκαντεν suffisait pour donner le sens de l'inscription).

L'analyse des séquences comportant le verbe *ieuru* "a offert", aboutit à des conclusions comparables : l'ordre verbe-sujet est beaucoup plus rare que sujet-verbe, ces deux éléments ayant tendance à se suivre dans cet ordre, tandis que les datifs et accusatifs (cette fois, il s'agit d'objets véritables) se placent beaucoup plus librement avant ou après.

Fait exception le cas où le sujet est pronominal et doit être placé après le verbe en position enclitique (voir plus haut). D'autre part les documents gaulois tardifs, qui perdent la distinction entre *-os* nominatif et *-on* accusatif (réduits tous deux à *-o*), sont susceptibles d'avoir cherché à marquer les fonctions par un ordre des mots plus rigide (voir p. 103).

Des considérations de style expliquent le verbe en deuxième position dans *nedd̸amon delgu linda* et dans la première phrase de l'inscription de Chamalières. Dans les deux cas, le verbe s'insère au milieu d'un syntagme, *nedd̸amon + linda*, ou *andedion + diiiuion ri-sunartiu*. On peut faire appel à la grammaire du texte, et admettre, avec W. Dressler, que l'inscription réduite à une phrase tend à se centrer autour du verbe : c'est une "phrase-texte" (admettre alors le même phénomène pour une phrase "initiale de texte"). On peut aussi bien, avec C. Watkins, parler de phraséologie poétique ou solennelle. De toute façon, le résultat est le même : le verbe vient en seconde position. Mais cela n'est pas respecté par de nombreuses inscriptions écrites dans un langage plus simple.

L'une des difficultés rencontrées dans l'étude du plomb du Larzac tient à l'incertitude qui touche la place du verbe et par conséquent les limites de phrases : en principe, des verbes suffixés avec des particules relatives (*-io*, *-s(e)*) ou avec des connecteurs (*-id*), devraient être au commencement d'une nouvelle proposition, mais nous ne savons que penser des verbes suffixés seulement avec des pronoms (*sagitiont-ias* : *-ias* est-il nom. pl. ou acc. pl. ?)

CHAPITRE VI

ÉPIGRAPHIE GALLO-ÉTRUSQUE

On a une demi-douzaine d'inscriptions gauloises de Gaule Cisalpine. Les Gaulois ont occupé la plaine du Pô à partir du IV^e^ s. avant J.-C., c'est-à-dire bien après la première apparition des Lépontiens dans la région des Lacs (VII^e^ s. av. J.-C.). La civilisation gauloise cisalpine est typiquement laténienne, tandis que la culture des Lépontiens appartient au premier Age du fer. Les inscriptions gauloises cisalpines (exceptée celle de Todi) viennent d'une zone comprise entre les rivières Sesia et Adda, sur la rive gauche du Pô : zone contiguë du domaine occupé par les Lépontiens. Les inscriptions avec contexte archéologique (il s'agit de graffites) remontent au II^e^ s. av. J.-C.

L'écriture des inscriptions gauloises cisalpines :

Ces textes utilisent une écriture héritée de l'épigraphie lépontique, une variété de l'alphabet nord-étrusque qui a été appelée "alphabet de Lugano" : l'une des particularités de cet alphabet, c'est de ne pas avoir de distinction entre sourdes et sonores. Par conséquent les lettres K, P, T valent tantôt pour des sourdes (/k/, /p/, /t/), tantôt pour des sonores (/g/, /b/, /d/). Autre trait remarquable : les nasales devant occlusive sont le plus souvent omises. Mais il y a deux signes de sifflantes (une sifflante simple, et une sifflante forte transcrite Š. Avec ses quinze signes, l'alphabet gallo-étrusque est le plus pauvre des alphabets utilisés pour noter le gaulois.

Mais la particularité la plus originale du corpus gallo-étrusque, c'est le bilinguisme : deux des trois inscriptions sur pierre sont bilingues, gaulois-latin, le texte latin étant plus détaillé et plus développé. Quelle pouvait être la situation linguistique à l'époque de ces inscriptions bilingues ? On estime que le bilinguisme gaulois-latin était déjà très développé, au moins chez les élites, et penchait même en faveur de la langue nouvelle, mais sans que le gaulois ait été éliminé de l'épigraphie funéraire traditionnelle, au moins à ce moment-là.

Nous examinerons seulement les trois inscriptions lapidaires : Briona, Todi, Verceil. Ces trois pierres inscrites n'ont pas de contexte archéologique ; le bilinguisme de deux d'entre elles suppose bien entendu un certain progrès des conquêtes romaines, donc, une datation dans la 2^e^ moitié du III^e^ s. av. J.-C., au plus tôt. — Attention : les transcriptions des textes gallo-étrusques sont en petites capitales, selon le système préconisé par Michel Lejeune.

Briona

E-1 TANOTALIKNOI
KUITOS
LEKATOS
ANOKOPOKIOS
SETUPOKIOS
ESANEKOTI
ANAREUIŠEOS
TANOTALOS
KARNITUS

a)]N[.]K[..]ESASOIOIKAN[

b) TAKOS·TOUTAS·[

"Les fils de Dannotalos, Quintos, légat, Andocombogios, Setubogios, et (les fils) d' Essandecot(t)os, Andareuiseos, Dannotalos, ont élevé le tumulus". — a : ? — b : ? "décision de la tribu".

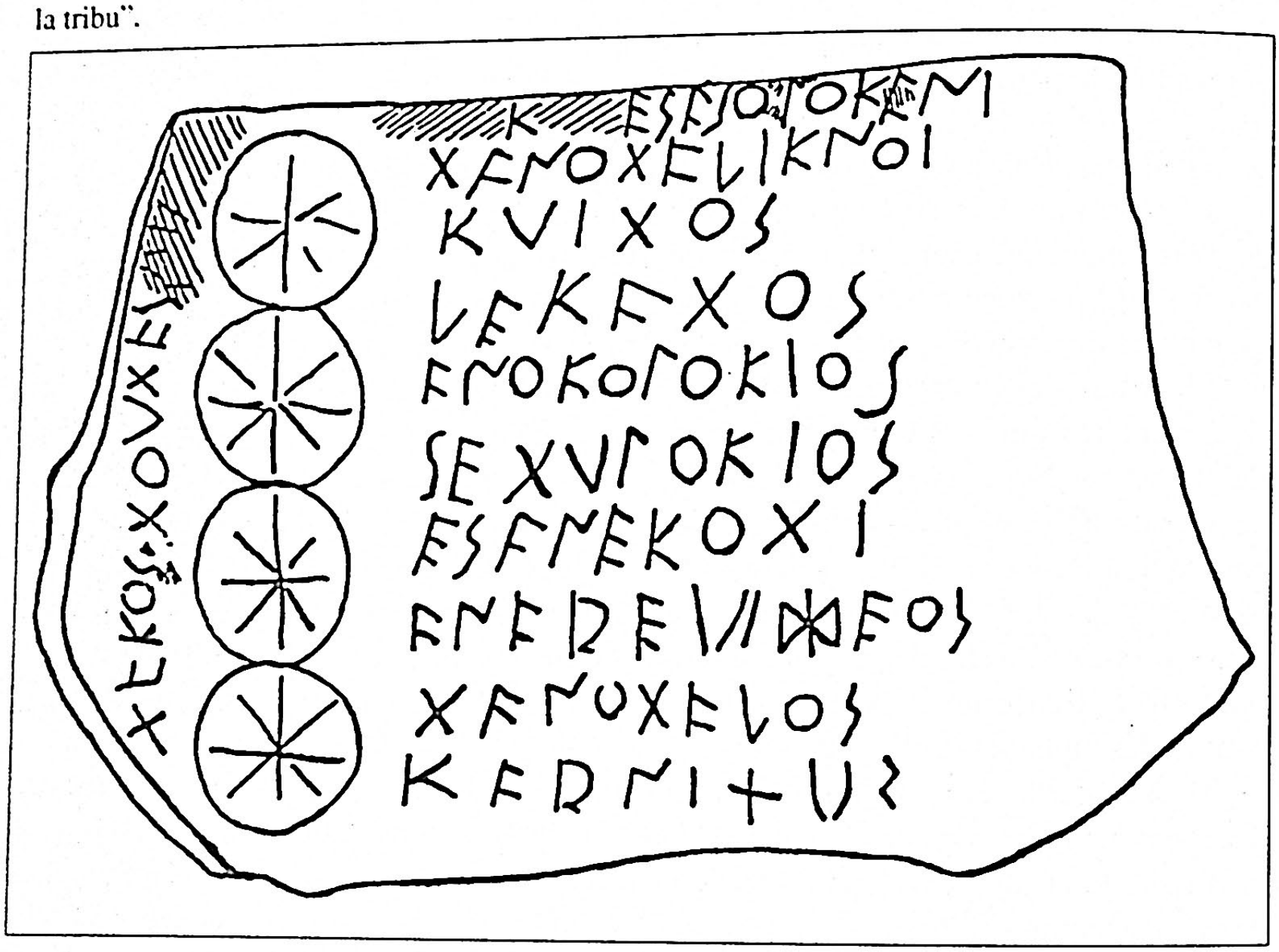

Musée lapidaire de la Canonica, Novare. Pierre trouvée en 1859 à San Bernardino, village à proximité de Briona, à 10 km au N.O. de Novare. Des fouilles récentes au lieu-dit Orcetto ont mis au jour une nécropole lépontienne et les signes d'une présence gauloise.

La pierre n'est pas taillée régulièrement. On y trouve la figuration de quatre roues de char, côte à côte : ce motif sépare le texte principal, écrit sur neuf lignes (un mot par ligne), et le texte secondaire (b), écrit verticalement. Le texte secondaire (a) est gravé sur la tranche supérieure, dans le sens du texte principal. L'ordre de lecture est discuté :

certains isolent un second message (a) + (b), d'autres lisent en (a) le début du texte principal.

TANOTALIKNOI est inséparable de TANOTALOS : sans doute *Dannotalos*. La forme suffixée *Dannotaliknoi* désigne les "fils de Dannotalos" (suffixe patronymique *-ikno-*). Mais il ne s'agit probablement pas du même personnage... Après TANOTALIK-NOI viennent des noms d'hommes au nominatif singulier : KUITOS = Quintos, emprunt au latin ; son épithète LEKATOS est certainement la fonction romaine de "legatus", légat. Puis d'autres fils de Dannotalos : ANOKOPOKIOS et SETUPOKIOS, composés en *-bogios* (élément connu dans l'anthroponymie celtique, et signifiant "qui frappe" : on compare vgall. *-bwy*, vbret. *-boe*). Probablement pour *Annocombogios*, *Setubogios*.

Dans les trois noms propres suivants, on repère deux nominatifs singuliers, *An(n)areuiśeos*, *Dannotalos*. Ils sont précédés d'un génitif singulier, ESANEKOTI, où M. Lejeune voit une désignation patronymique abrégée (ellipse du mot "fils", dans "fils d'Esan(n)ecot(t)os").

Le verbe final, KARNITUS, est clairement un dérivé du nom du "tas de pierre" (celtique **karno-* : irl. *carn*, écoss. *cairn*, gall. *carn*). C'est un préterit faible en *-tu-*, d'analyse douteuse. On a longtemps pensé que le *-s* final était une marque de pluriel. On trouve en effet KARNITU à Todi, avec un seul sujet singulier. Cependant la comparaison des faits celtibères, où la finale verbale *-Tus* ne semble pas être plurielle, a conduit Javier de Hoz à suggérer de lire ici KARNITUS comme : **karni(n)tus* (cf. l'omission de *-n-* dans KVITOS). Ce serait donc bien une 3ème p. du pl., mais avec désinence *-intu(s)*.

Ce verbe est la seule indication concrète sur la fonction de l'inscription, avec le motif des roues. Les quatre roues sont probablement celles du char d'apparat, le *petorritum* (le "quatre-roues") que l'on plaçait à côté du mort dans les sépultures princières. Or *karnitus* fait référence précisément à l'édification d'un tumulus, d'un tertre funéraire.

L'irl. *carn* (m.) et le gall. *carn* (f.) désignent en particulier un tumulus, ou un amas de pierres jetées sur un lieu de sépulture. Une tradition conservée dans le texte irl. du Dindshenchas (*RC* XV 331, XVI 48) rapporte qu'avant d'aller au combat les guerriers avaient l'habitude de jeter chacun une pierre sur un certain endroit : ils venaient ensuite la reprendre lorsqu'ils avaient échappé à la mort ; cela permettait d'évaluer les pertes en faisant le compte des pierres qui restaient. La même pratique est évoquée dans la légende irlandaise de la "Destruction de l'Hôtel de Da Derga" (*RC* XXII 169).

Traduction du texte principal : "Les fils de Dannotalos (Quintus Legatus, Andocombogios, Setubogios) et les fils d'Essannecottos (Andareuiseos, Dannotalos) ont érigé ce tumulus".

On peut trouver curieux que les bénéficiaires du rite funéraire (si c'est un monument funéraire!) passent au second plan, derrière les acteurs du même rite. Mais l'on élève souvent les monuments funéraires pour la gloire des survivants, pour affirmer leur richesse et leur suprématie. Le tumulus est d'ailleurs défini ici comme appartenant à deux familles. Aussi la fonction funéraire n'est-elle sans doute pas la seule destination de l'inscription. On peut supposer qu'elle matérialise aussi un accord quelconque entre les deux familles, soit une alliance militaire, soit un bornage. L'intervention de Quintus, décoré par Rome du titre de "légat", a dû être décisive pour la négociation de cet accord.

Le segment TAKOS TOUTAS pourrait affirmer le pouvoir politique de cette famille : l'édifice serait une construction publique. TAKOS est peut-être à rapprocher de v.gall. *tanc*, /tang/, "paix" ; cf. osque *tanginom* "ordre". TOUTAS, gén. sg. de *toutā*, "tribu", nom de l'unité politique gauloise. Traduction probable : "Décision de la tribu".

BILINGUE DE TODI

E-5

Face A :

(latin) [ATEGNATEI · DRVTEI · F ·]
.... COI]SIS
DRVTEI · F · FRATER
EIVS
MINIMVS · LOCAV-
IT · ET · STATVIT

(gaulois) ATEKNATI · TRUT-
IKNI · KARNITU
ARTUAŠ KOISIS · T-
RUTIKNOS

Face B

(latin) [ATEGNATI · DRVTI · F ·]
... C]OISIS DRVTI · F
[F]RATER · EIVS
[M]INIMVS·LOCAV[ ]{E}
[ST]ATVITQVI

(gaulois) [AT]EKNATI TRUTI[K]ṆI
[KAR]ṆITU · LOKAN · KO[I]SIS
[TR]UTIKNOS

Traduction : (lat., A = B) "(La tombe) d'Ategnatos fils de Drutos, c'est son frère le plus jeune, Coisis fils de Drutos, qui l'a établie et élevée"

(A. gaul.) "Coisis fils de Drutos a érigé le tombeau d'Ategnatos fils de Drutos"

(B, gaul.) "Coisis fils de Drutos a établi la tombe d'Ategnatos fils de Drutos"

Inscription trouvée en 1839 dans les environs de Todi, en Ombrie ; aujourd'hui conservée au Musée Grégorien Étrusque, au Vatican. C'est un bloc de travertin épais de 20 cm, large de 60 cm et haut de 60 cm env. Non seulement l'inscription est bilingue, mais elle a été répétée sur les deux faces, avec de petites modifications : l'une des faces adopte une graphie plus tardive du latin (finale de lat. DRVTI, face B, contre lat. DRVTEI, face A) et le message gaulois comporte le remplacement de ARTUAŠ (face A) par LOKAN (face B).

Bien que le début du message latin manque sur les deux faces (le bloc a sans doute été coupé, il manque au minumum deux lignes de texte), il est évident qu'il s'agit d'une fondation funéraire. Le nom du mort, conservé en gaulois, est donné au génitif

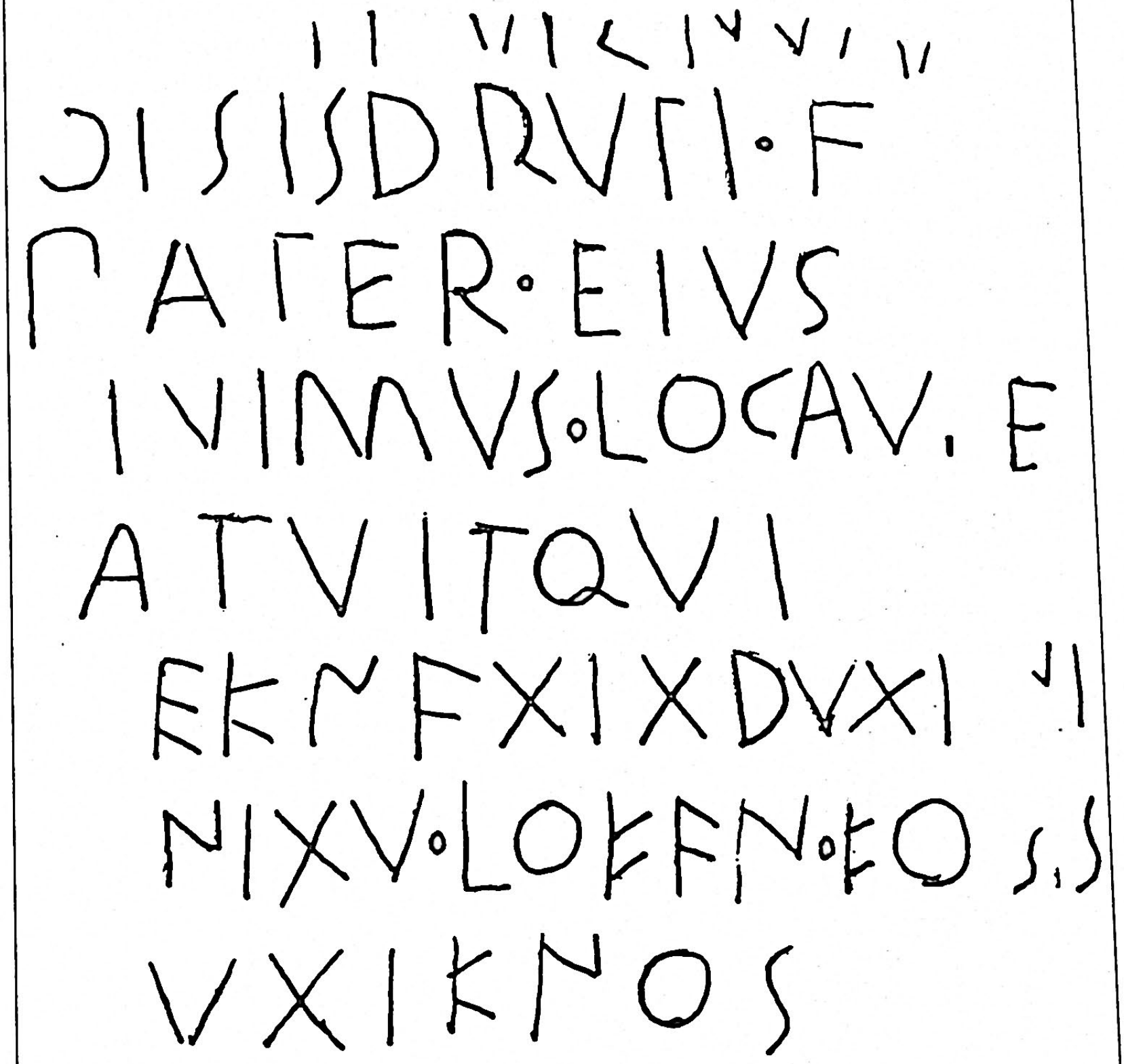

Inscription de Todi, face B

singulier : ATEKNATI TRUTIKNI, probablement /Ategnati Drutikni/, "d'Ategnatos, fils de Drutos" ; le nom du vivant qui procède au rite funéraire (on dit, en latin, le "curator", = fr. curateur), est en latin [C]OISIS DRVTI F(ilius), et en gaulois KOISIS TRUTIKNOS : les deux hommes ont le même patronyme, TRUTIKNOS, on ne s'étonne pas de voir que le deuxième, dans la version latine, est défini comme frère benjamin du premier, FRATER EIVS MINIMUS "son frère le plus jeune".

Les deux textes latins ont donc une lacune qui devait comporter le nom du mort au génitif, suivi d'un accusatif du nom de la tombe (*tumulum* ?). Tout comme le latin donne une précision supplémentaire sur l'auteur du rite ("son frère le plus jeune"), de même il emploie deux verbes là où le gaulois n'en a qu'un : *locauit et statuit*, "a placé et a élevé", en face de gaul. KARNITU "a amoncelé" (sur cette forme, se reporter

à l'inscription précédente). Mais il se pourrait que les deux variantes LOKAN (face A) / ARTUAŠ (face B), données comme objet à KARNITU, apportent les mêmes précisions que les deux verbes du texte latin : LOKAN KARNITU correspondrait à *locauit*, et ARTUAŠ KARNITU correspondrait à *statuit* (suggestion de Michel Lejeune). La première expression pourrait désigner la tombe où le mort est couché (lire /logan/, acc. de fém. th. en -*ā*, du th. verb. **legh*- "être couché" ?), la seconde s'appliquerait au monument vertical, érigé sur la tombe (lire /arduas/, probablement accusatif pl. de th. en -*ā* ; cf. irl. *ard* "haut", gaul. latinisé *Arduenna silua* "la forêt des Ardennes").

Il resterait à expliquer comment des Gaulois ont pu s'installer aussi loin de leur territoire. Nous ne manquons pas de témoignages indiquant la présence de Gaulois dans les pays voisins, en Etrurie ou en Vénétie, mais ils adoptent toujours la langue locale et nous ne les décelons que par la forme de leurs noms. Ce sont des individus isolés, venus comme mercenaires ou comme commerçants, et qui se sont assimilés. La présence d'une inscription gauloise en Ombrie est-elle à relier à un mouvement de population plus important, comparable aux invasions gauloises qui sont allées jusqu'à Rome ? En fait, l'absence de contexte archéologique précis doit inciter à la prudence. On doit se contenter d'admettre qu'une famille gauloise, installée en Ombrie, a réussi à préserver sa langue et ses usages pendant quelque temps.

Remarquons enfin que la langue des Gaulois Cisalpins d'après ce document est en continuité absolue avec celle des Gaulois transalpins : même patronyme en -*iknos*, et même emploi funéraire du verbe *karnitu* (notamment en gallo-grec, à Saignon (Vaucluse), G-151, καρνιτου[.

LA BILINGUE DE VERCEIL

E-2

latin :

FINIS
CAMPO · QVEM
DEDIT · ACISIVS
ARGANTOCOMATER-
ECVS · COMVNEM
DEIS · ET · HOMINIB-
VS · ITA VTI LAPIDES
IIII · STATVTISVNT

gaulois :

AKISIOS . ARKATOKO{K}-
MATEREKOS . TO..O-
KOT.. ATOŠ TEUOX-
TONION EU

traduction : (latin) "fin du terrain qu'Acisius Argantoco-materecus a donné pour être en commun aux dieux et aux hommes - dans les limites où quatre pierres ont été érigées"

(gaulois) "Akisios Argantocomaterekos (a donné) l'ATOŠ appartenant aux dieux et aux hommes".

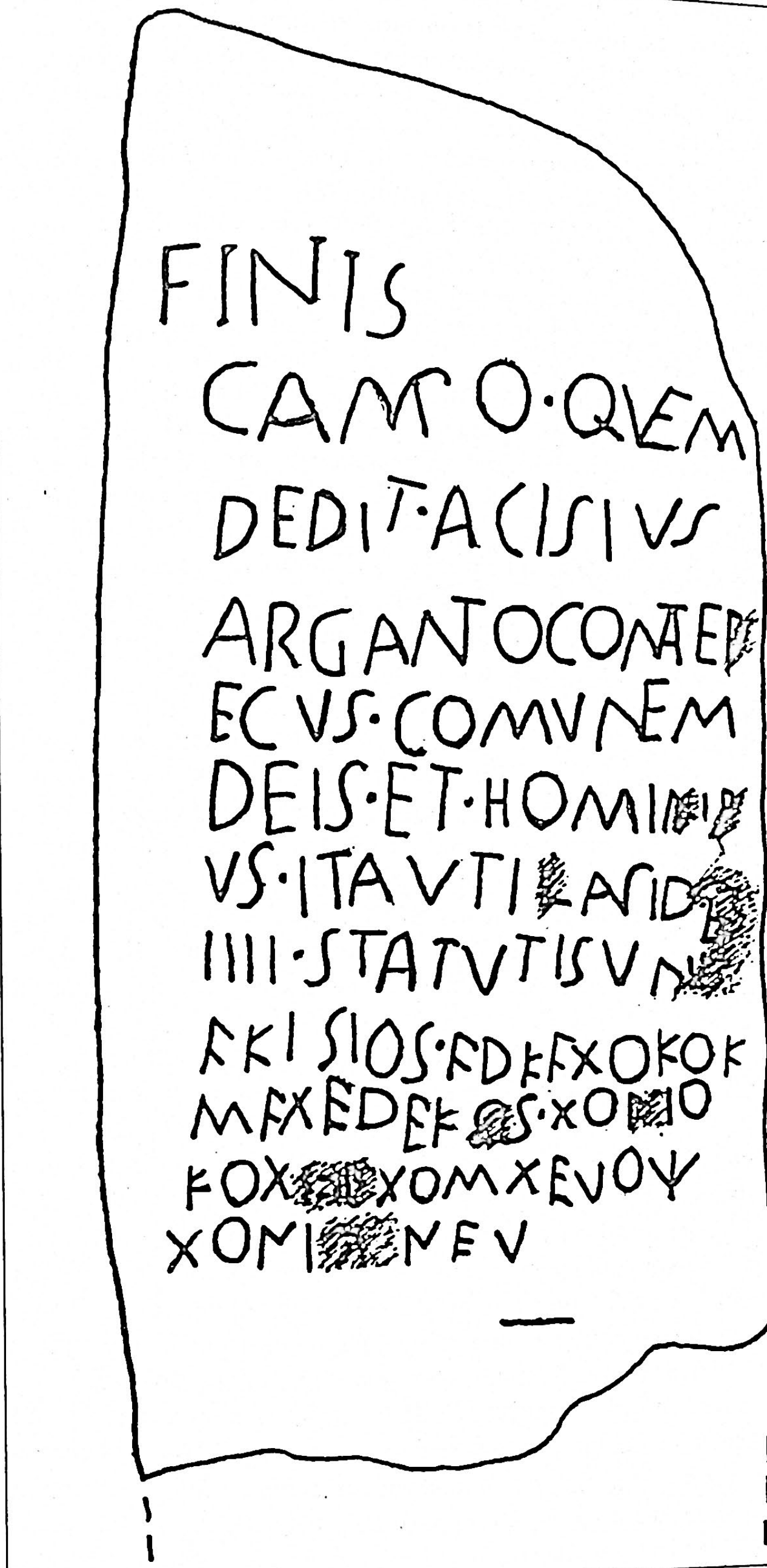
FINIS
CANTO·QVEM
DEDIT·ACISIVS
ARGANTOCONAE
ECVS·COMVNEM
DEIS·ET·HOMINI
VS·ITAVTI ARID
IIII·STATVTISVN
FKISIOS·FDEFXOKOF
MFXEDEF S·XOMO
FOX XOMXEVOY
XOMI NEV
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

Bloc trouvé à Verceil (Vercelli), dans une carrière de gravier, au bord de la Sesia, en 1960. On suppose que ce bloc se dressait jadis au bord de la rivière. A présent conservé au Musée de Verceil, ce bloc est de dimensions imposantes (hauteur 1,5 m, largeur 70 cm env., épaisseur 25 cm). Le bloc devait être primitivement encore plus haut : la base (qui devait être enterrée) a sans doute été cassée.

Comme l'inscription latine le dit clairement, quatre pierres devaient délimiter ce terrain. La pierre inscrite était probablement l'une d'entre elles.

L'inscription gauloise est plus brève. Elle comporte d'ailleurs une faute de répétition : ARKATOKOK-I au lieu de ARKATOKO- si du moins la forme latine est fiable. Dans ce mot composé, *Argantokomatereko-*, il est sûr qu'il y a un premier élément *arganto-* "argent" (irl. *airget*, gall. *ariant*, bret. *arc'hant*), mais nous ne pouvons décider s'il s'agit d'un nom de fonction (comme *arcantodan[*, sur les monnaies) ou d'un élément de dénomination personnelle, patronyme ou ethnique. On a tenté de comparer le deuxième élément **matereko-* (mais la coupe est incertaine) à gall. *mathu* "battre monnaie" ou gall. *cyfathrach* "lignée", mais tout cela semble à rejeter (*mathu* est en rapport avec lat. tardif *battuo*, *cyfathrach* est un comp. **kom-ntr-*). Wolfgang Meid a pensé à un nom de métier, "peseur d'argent" (thème verbal **mē- / ma-* "mesurer"). On pourrait aussi chercher à comparer le nom de peuple *Mediomatrici*. — Je suggère quant à moi qu'il s'agit d'un nom de fonction : la séquence *komatereko-* paraît constituée d'un préfixe *com-* "avec, ensemble", d'un radical *ater-* = ind.eur. **pater-* "père" et d'un suffixe *-eko-*. *Comatereko-* évoque tout à la fois le suffixe de lat. *patricius* "patricien", et les "patres conscripti", nom des sénateurs de Rome. Si le *komaterekos* est un patricien ou un sénateur, l'*arganto-komaterekos* est, quant à lui, le sénateur de l'argent, le trésorier (le questeur à Rome). Mais il s'agit bien sûr d'une fonction locale, dans le sénat de Verceil (ou plutôt de la cité gauloise qui l'a précédé). — On doit de toute façon admettre que l'inscription remonte à une période où la romanisation a commencé, puisque le latin occupe la place principale dans le texte. Il est d'ailleurs possible que les deux dernières lettres, EV, représentent l'abréviation latine de EX VOTO, "en conformité avec son vœu" ; mais ces deux lettres EV, qui se retrouvent à la fin de l'inscription gauloise du Vieil-Evreux, peuvent aussi être l'abréviation d'une expression gauloise de sens identique (M. Lejeune).

L'objet, lu ATOM ou ATOŠ, est encore obscur. Il semble correspondre au mot qui est objet dans la version latine, *campus*. Mais le verbe gaulois n'est pas plus clair : certains ont lu TOŠOKOTE (Pisani 1979, puis Meid 1989, Eska, Koch). Il s'agirait d'un prétérit signifiant "a donné", avec peut-être un "pronom infixe" de forme *-so-* (hypothèse Meid, reprise par Eska et Koch).

Peut-être est-il possible de comparer v.irl. *do-ucc* "il a donné" de **to-onke-[..* : mais on ne peut préciser l'analyse morphologique.

C'est à Michel Lejeune que l'on doit l'interprétation de l'adj. composé TEUOXTONION, (avec -X-, vélaire spirante, parfois transcrite par χ), qui correspond, comme il l'a démontré, à lat. "com(m)unem deis et hominibus" : c'est un composé **dēuo-xdonion*, où sont juxtaposés l'adj. **deiwo-* "divin" et l'adj. **gdhon-io-* "terrestre, mortel, humain" (cf. gr. χθόνιος, "terrestre, mortel", dérivé de χθών "la terre" ; on peut comparer de même, avec *gdh* > $g^{z}h$ > *gh*, got. *guma*, lat. *homō*, lit. *zmuõ*). **deiwo-* a fourni le nom de Dieu dans les langues celtiques insulaires : irl. *Día*, (gén. *Dé*), gall. *Duw* (pour **Dyw* ; var. *Dwy*, par ex. dans un nom de rivière) ; bret. *Doue* ; — **gdhonio-s* a fourni

le nom de "l'homme (être humain)" : irl. *duine*, gall. *dyn*, bret. *den*. Par cette dédicace, nous apprenons quelques détails précieux sur la religion gauloise : dans cette religion, l'espace sacré représente un lieu commun aux dieux et aux hommes, un lieu par conséquent où la rencontre est possible avec l'au-delà. Les traditions irlandaises témoignent elles aussi d'un temps (le 1er novembre, fête de "Samain") où l'on peut établir la communication avec les fées ou avec l'au-delà.

	Alphabet de Lugano ou alph. lépontique	Alphabet Gaulois Cisalpin
A		
E		
I		
K		
L		
M		
N		
P		
š		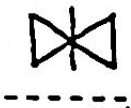
R		
S		
T		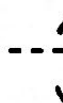
U		
X		
O		

N.B. On trouve aussi les lettres V, Z, H, Θ dans certaines inscriptions lépontiques ; certains graffites gaulois cisalpins sont sinistroverses comme les lettres lépontiques représentées ci-dessus.

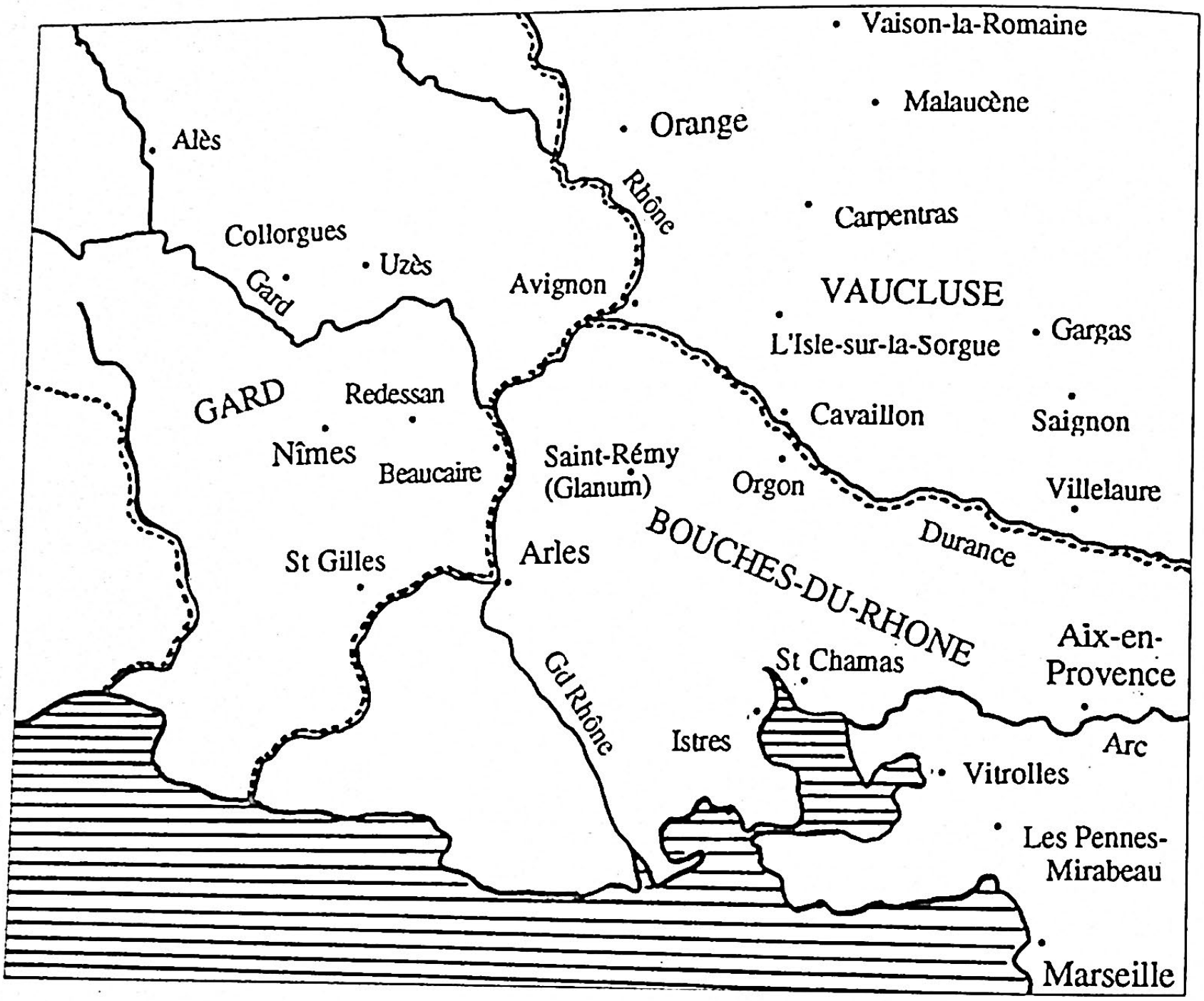

Epigraphie gallo-grecque
Carte des inscriptions citées

CHAPITRE VII

EPIGRAPHIE GALLO-GRECQUE

Epigraphie originale, indépendante de la gallo-étrusque. L'idée d'écrire le gaulois avec l'alphabet grec est apparue dans la région de Marseille, après la fondation de la colonie grecque de Massilia par des colons phocéens. Les notables indigènes ont été peu à peu hellénisés ; il s'est développé une épigraphie copiée sur l'épigraphie grecque, en alphabet grec mais en langue gauloise.

Son aire de répartition est concentrée sur le delta du Rhône et les régions avoisinantes, Languedoc, Provence. On en a aussi des témoignages isolés à Alésia, aux Sources de la Seine, au Vieux-Poitiers, au Mt-Beuvray, à Roanne. Cette écriture a dû être très répandue. César nous dit qu'il a trouvé dans le camp des Helvètes des archives écrites en alphabet grec sur des tablettes (*BG*, I 29). Ailleurs, il rappelle que les Gaulois se servent de l'écriture grecque dans toutes les circonstances, publiques et privées (VI 14), excepté l'enseignement des druides.

Les inscriptions gallo-grecques de Narbonnaise sont de la fin du III^e^ s. av. J.-C. pour les plus anciennes, les plus récentes appartenant au I^er^ s. av. J.-C. Les inscriptions gallo-grecques du reste de la Gaule (essentiellement le Centre-Est) apparaissent avec un siècle de retard, les plus récentes remontant au milieu du I^er^ s. ap. J.-C..

Deux problèmes se présentaient dans le processus d'adaptation de l'écriture grecque à la langue gauloise : certaines lettres grecques devenaient inutiles en gaulois, comme ψ = /ps/ (lettre psi), ou θ (thêta), ou φ /f/ (phi). La troisième aspirée, χ (chi), devenue spirante (/x/), était utilisable, car le son existait en gaulois (dans des groupes, /ks/ et /ps/ devenant /xs/, /pt/ et /kt/ devenant /xt/). D'autre part le gaulois avait un son inconnu du grec, l'affriquée /ts/ : on a affecté le *thêta* à la notation de ce son.

Pour les voyelles et semi-voyelles, il faut rappeler que le grec hellénistique qui a servi de modèle à l'écriture gallo-grecque utilise des "digrammes" (un digramme est un ensemble de deux lettres servant à noter un seul phonème) : ου pour /o̅/, ει pour /e̅/. Dans l'écriture gallo-grecque, ου sert à noter /u/, et aussi /u̯/ consonantique ou second élément de diphtongue ; ει sert à noter un /i̅/ long. Il n'y a pas de différence perceptible entre *oméga* et *omicron*, *epsilon* et *hêta* dans l'alphabet gallo-grec : cette écriture ne permet pas de distinguer les voyelles longues des voyelles brèves (sauf peut-être le /i̅/).

A-t-on conservé un abécédaire gallo-grec ? un archéologue, Michel Bats, a récemment trouvé sur son chantier de fouilles (à Lattes) un graffite qui comprend un fragment important de l'abécédaire, inscrit de façon malhabile sur un tesson ; cette trouvaille n'a pas encore été publiée.

L'épigraphie gallo-grecque comporte environ 70 inscriptions sur pierre et plus de 220 tessons. L'édition du Corpus gallo-grec par Michel Lejeune, en 1985, a permis de mesurer l'importance de cette épigraphie, qui inclut un bon nombre d'objets ménagers : en particulier des marques de propriété sur les céramiques.

On retiendra ici quelques inscriptions typiques. Les sigles G-1 etc. sont ceux du Corpus gallo-grec de M. Lejeune.

INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES

Caractéristiques de l'épigraphie gallo-grecque, de grandes stèles de plus d'un mètre de haut, de section carrée ou circulaire, et portant uniquement le nom du défunt :

Stèles de Cavaillon (Vaucluse) :

G-118 καβιρος ουινδιακος

G-119 μισσουκος σιλουκνος

G-120 βαλαυδοιυι μακκαριοιυι

G-122 ατεσ.ατιεμαγουιτι.ονναικουι

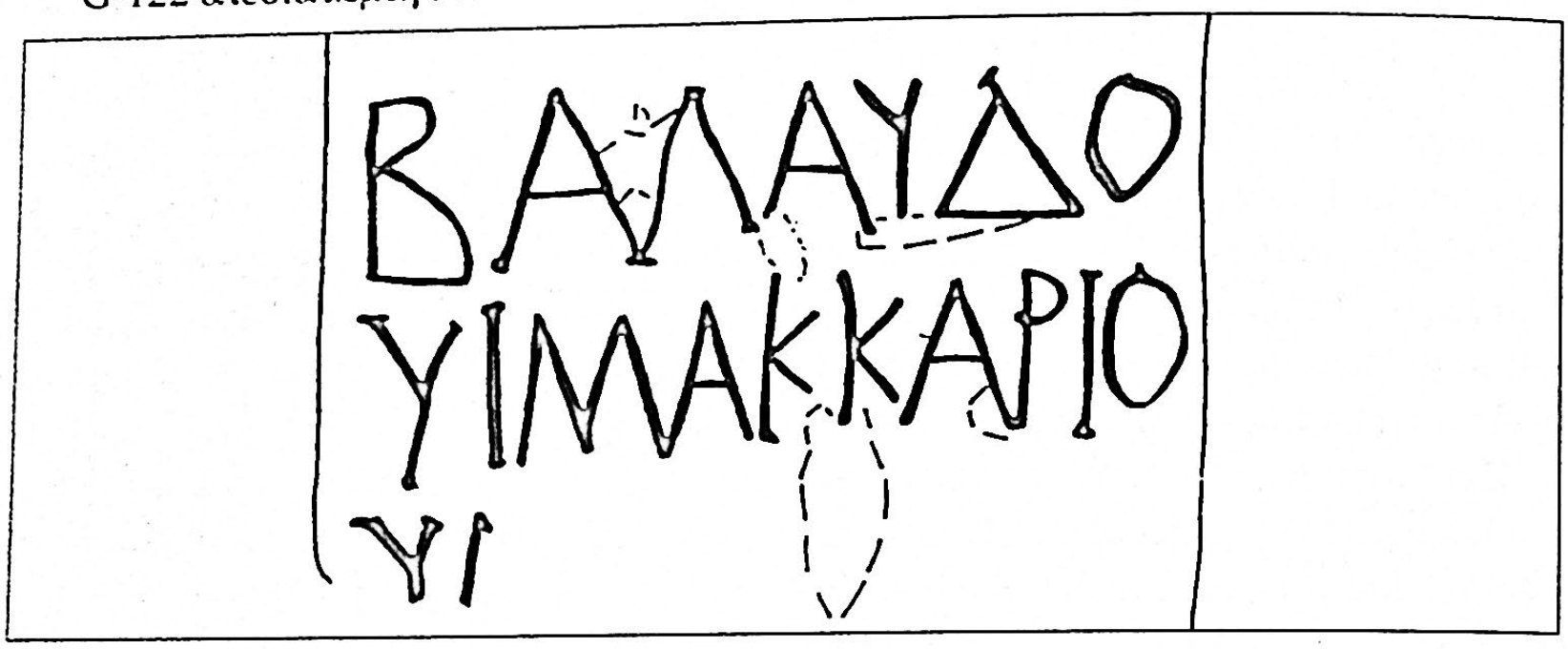

Toutes trouvées en juin 1909 au Mas de Pernix, à Cavaillon. Auj. au Musée archéologique de la ville.

Comme on le voit, la dénomination complète d'un individu comprend deux éléments, comme dans les pays modernes où chacun a un prénom et un nom de famille. Mais les deux éléments du nom ne sont pas de même nature : le premier nom est un nom individuel ; le second est une référence au nom individuel du père, qui reçoit un suffixe dit de "nom patronymique" : ce suffixe est généralement *-iknos* en gaulois, mais dans l'épigraphie gallo-grecque apparaissent aussi les suffixes *-ākos* et *-ios*.

Donc, *kabiros uindiakos* signifie "Kabiros fils de Vindios", *missukos siluknos* signifie "Missukos fils de Silu(s)".

G-120 et G-122 sont des exemples de datif : la déclinaison des thèmes en *-o-* ("thèmes thématiques" cf. lat. *dominus*) avait un datif ind.eur. en *-ōi*, qui donne en gaulois *-ūi*, puis plus tard *-ū* :

Balaudui Makkariui = "à Balaudos Makkarios" (c.-à-d. fils de Makkaros)

(noter que la diphtongue gauloise *au̯* n'est pas notée αου mais αυ)

ates - atemaguti - onnakui = "Ates (?) - à Atemaguts fils d'Onnos" (le premier élément, *ates*, est de nature incertaine : nom de celui qui a élevé la stèle ; ou nom de la chose offerte ?).

Autres inscriptions funéraires :

Saint-Rémy-de Provence,

G-68, ουριτταικος ηλουσκονιος
G-69, βιμμος ι λιτουμιαρεος

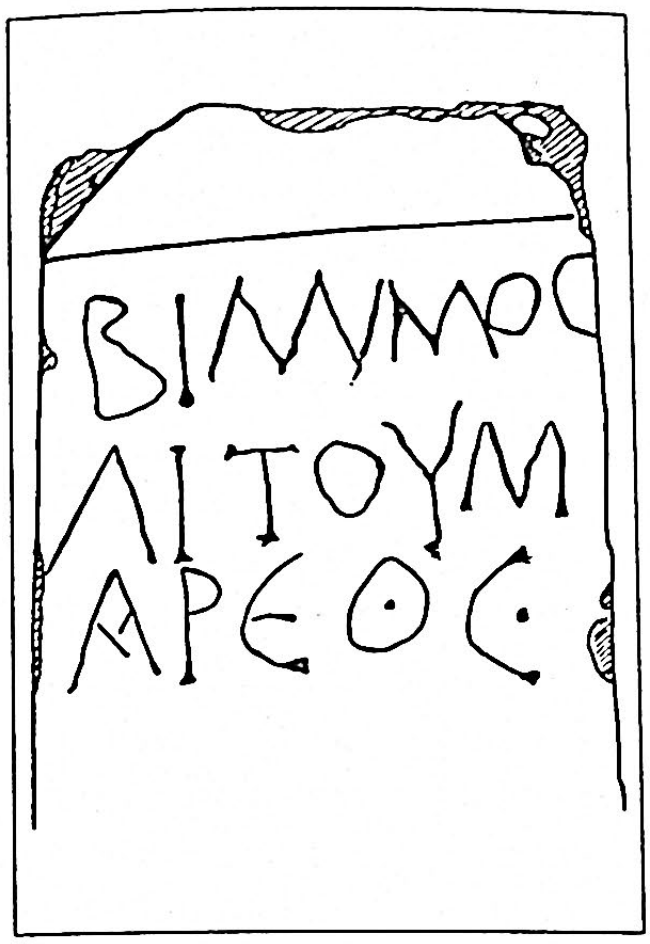

"Vrittakos fils d'Eluskū" ; "Bimmos fils de Litumaros".

Deux stèles trouvées en 1836 à l'est de Glanum, hauteur respect. 235 et 174 cm (auj. au Musée de St-Rémy). Le suffixe patronymique varie entre les graphies -ιος et -εος. *Vrittakos* est un hypocoristique, ou diminutif, en *-āko-* avec le redoublement caractéristique *-tt-* (cf. le comp. *Ate-uritus*).

Gargas (Vaucluse)

G-146, εσκεγγαιβλανδοουικουνιαι

Cette fois, pierre couchée, large de 1 m, trouvée en 1880 près de Ste Radegonde ; auj. au Musée Calvet d'Avignon.

= *Eskengai Blandoui̯kuniai*, deux datifs sg. (thème en *-ā,* et en *-iā*) "à Eskenga fille de Blandoui̯kū " (th. à nas.).

Si la nature funéraire de ces pierres n'a jamais été contestée, il convient tout de même de se demander si certaines d'entre elles, (et en particulier les stèles monumentales) n'avaient pas aussi valeur de borne. Le phénomène aurait des parallèles dans les cultures celtiques médiévales : sur le plan anthropologique, tout d'abord, il n'est pas rare de constater que les Celtes médiévaux enterrent leurs morts, et en particulier leurs

chefs, sur les frontières. Les sépultures sont considérées comme une protection en quelque sorte magique. On a proposé, pour plusieurs inscriptions funéraires ogamiques, la même ambivalence comme épitaphe et comme borne-frontière (ces inscriptions ogamiques ont aussi la particularité d'avoir pour support des piliers de pierre souvent imposants). D'autre part, l'une des stèles gallo-grecques (G-107, trouvée en 1977 à Ventabren, Vaucluse) porte deux noms séparés par une ligne verticale, ce qui pourrait à la rigueur être interprété comme une limite de deux propriétés, celle d'Ekkaios Eskingomarios et celle de Vimpilla Adiatusia... Leur union sur la stèle évoque bien sûr une forme de mariage, mais on peut aussi penser que ce mariage n'entraînait pas nécessairement la fusion de leurs deux domaines.

On pourrait objecter que l'on a trouvé plusieurs de ces stèles réunies dans des sortes de nécropoles, comme à Cavaillon. Il faudrait s'assurer que les pierres étaient en place au moment de la découverte. Et l'usage funéraire n'est pas en question : nous nous demandons seulement si dans plusieurs cas les stèles portant un nom d'homme n'ont pas eu un usage secondaire comme borne de propriété.

DÉDICACES

Vaison : dédicace d'un enclos sacré (gaul. *nemeton*)

G-153, σεγομαρος
ουιλλονεος
τοουτιους
ναμαυσατις
ειωρου βηλη-
σαμι σοσιν
νεμητον

"Segomaros fils de Villũ, citoyen de Nîmes, a offert à Belesama cet enclos sacré"

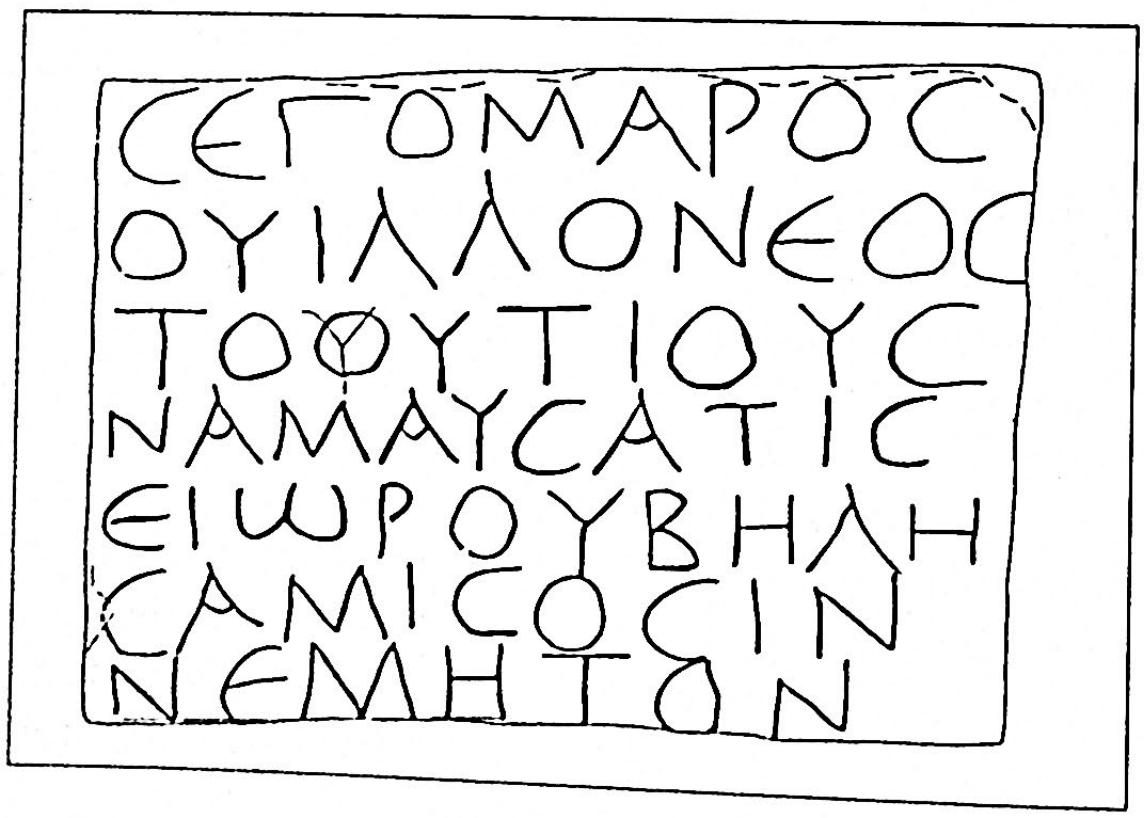

Belle inscription trouvée en 1840 à Vaison (Vaucluse). Le bloc actuellement conservé au Musée Calvet, Avignon, fait 25 cm sur 31 cm (surface inscrite) : il a certainement été découpé d'une pierre plus grande.

Les quatre premières lignes fournissent le nom et la fonction du dédicant : Nom individuel *Segomaros* (composé en *-māros* "grand", d'un type bien connu en gaulois et en celtique insulaire), patronyme *Villoneos* ("fils de Villū," th. à nas.), τοουτιος, "citoyen" (dérivé de **toutā* "tribu, collectivité"), Ναμαυσατις, ethnique en *-ati-* dérivé du nom de la ville de Nîmes, (*Nemausus* dans les inscriptions latines) : donc, "citoyen de Nîmes".

Ensuite, ειωρου, verbe de dédicace, d'interprétation phonétique ambiguë, /eioru/ ou /ioru/. Il correspond au verbe IEVRV des inscriptions gallo-latines. C'était le seul exemple de ce verbe dans l'épigraphie gallo-grecque jusqu'à une date toute récente, car les autres dédicaces emploient un formulaire différent. Cependant on vient de trouver à Nîmes un second témoignage, sous la forme ειωραι, autre forme de la 3e personne du sg. (cf. *ieuri*, terrine de Lezoux). Pour l'étymologie, voir plus loin *ieuru* p. 104.

Puis le nom de la déesse à qui l'on donne, *Belesama*, avec une finale de datif *-ai* devenue *-ī*. Ce nom de déesse se retrouve dans une inscription latine, trouvée à Saint-Lizier dans l'Ariège : *Mineruae Belisamae sacrum* (*CIL* XIII 8) "consacré à Minerve Belisama". Comme c'est l'habitude à l'époque gallo-romaine, la déesse gauloise a été assimilée à Minerve, selon les principes de l'*interpretatio romana* : Les dieux gaulois n'apparaissent plus que comme des épithètes, ou des variétés locales des dieux romains. Le nom de *Belisama*, sans doute comparable à celui du dieu mâle *Belenos / Belinos*, aurait laissé des traces dans la toponymie, d'après Ferdinand Lot, qui cite Bellême (Orne ; Ille-et-Vilaine), Balesmes (Haute-Marne ; Corrèze ; Indre-et-Loire), Blesmes (Aisne ; Marne)...

Enfin, à l'accusatif, nom de l'objet offert : *sosin nemeton*, "cet enclos sacré". *Nemeton* est un élément de toponyme connu par *Augusto-nemetum* (nom antique de Clermont-Ferrand), *Nemeto-durum* (> Nanterre). On trouve dans un texte latin médiéval la glose, "de sacris silvarum quas nimidas vocant" "des lieux sacrés des forêts qu'ils appellent *nimidas*" (cité par Ducange). Le comp. galate δρυνεμετον, cité par Strabon, désignait un lieu de réunion des soldats galates. Son premier élément est probablement le nom du chêne, *dru- / deru-* (cf. gall. *derw*, bret. *dero* etc.). L'irl. ancien *nemed* (qui est masculin) a deux sens principaux : le lieu sacré ; et le privilège ou la personne privilégiée. On le voit, *nemeton* devait désigner un enclos sacré, et plus spécialement un bois sacré.

Il a été remarqué que les Voconces avaient deux chefs-lieux dans l'antiquité, Vaison et Luc, — qui tire son nom du lat. *lucus* "bois sacré". On ne comprend pas très bien pourquoi Segomaros fait une offrande aussi importante loin de sa patrie : il agit probablement avec un mandat de ses concitoyens. D'autre part, le bloc qui portait l'inscription devait être assez important pour servir de bornage au lieu consacré.

Font problème encore aujourd'hui : l'analyse exacte du démonstratif *sosin*, en accord avec *nemeton* ; l'étymologie de ειωρου (v. p. 104) ; et il y a encore un doute sur la "faute" τοουτιους pour τοουτιος : d'après moi, il y a peut-être ici un exemple de l'instrumental-sociatif pluriel thématique ind.eur. *-ōis* > *-īs* ("avec les concitoyens de N.").

Dédicace d'un chapiteau aux Mères Nîmoises

G-203, [.]αρταρ[ος ι]λλανουιακος δεδε
ματρεβο ναμαυσικαβο βρατουδε[

"(?)artaros fils d'Illianus (l') a offert aux Mères Nîmoises, (?) par reconnaissance, avec la dîme ou, pour réalisation du voeu".

Ce chapiteau d'ordre dorique porte l'inscription sur l'une des quatre faces du tailloir. Il a été trouvé vers 1740 à l'emplacement du temple de la Fontaine (dédié au dieu Nemausus). Auj. au Musée de Nîmes. L'inscription, très soignée, est du même graveur que G-214 (Saint-Côme). C'est un type de monument assez répandu : on dédiait une statue, et le socle, en forme de colonne dorique, portait la dédicace sur le chapiteau. D'ailleurs on voit les traces de fixation d'une statue sur la partie supérieure de ce chapiteau. On a trouvé plusieurs chapiteaux de ce type, en particulier à Beaucaire ; cependant certains portent des épitaphes (Uzès, Saint-Gilles (Gard)).

Sujet au nominatif singulier : (?)artaros fils d'Illianus,

verbe : δεδε, parfait à redoublement 3sg. soit sur le th. verb. *$*dH_o$-* "donner", soit plutôt sur le th.verb. *$*dhH_e$-* "placer" (donc : *$*de\text{-}dH_o\text{-}e$* "il a donné" ou, plutôt, *$*dhe\text{-}dhH_e\text{-}e$* "il a placé", cf. gr. ἀνέθηκε "a offert")

Nom de la divinité, ici au datif pluriel : ματρεβο ναμαυσικαβο, "aux Mères Nîmoises". L'épiclèse topique avec suffixe *-iko-* se retrouve à Glanum dans une dédicace "aux Mères de Glanum", ματρεβο γλανεικαβο. La désinence de dat. pl. *-bo* est proche de celle du lat. *-bus* (dans les déclin. III, IV, V). Le dat. pl. du nom de la mère a longtemps été la seule forme connue de ce mot : mais on a trouvé récemment le gén. pl. (gallo-grec MATPON) et surtout le nom. sg. *matir*, dans le Plomb du Larzac.

sur βρατουδε-, abrégé de la formule complète, βρατουδεκαντεμ, voir le commentaire de l'inscription suivante.

Dédicace au dieu du Tonnerre (Orgon, Bouches-du-Rhône)

G-27 ουηβρουμαρος
δεδε ταρανοου
βρατουδεκαντεμ

"Vebrumaros (l') a offert à Taranus, par reconnaissance avec la dîme (?), ou, pour réalisation du voeu"

Stèle retrouvée en 1886 dans les décombres d'une vieille chapelle. Auj. au Musée Calvet d'Avignon.

— Nom du dédicant au nominatif singulier : "Vebrumaros", avec premier élément de sens inconnu (on a tenté de comparer gall. *gwefr* "ambre").

— Verbe δεδε, "a donné".

— Théonyme au datif singulier d'un thème en *-u-*, ταρανοου, "à Taranus". C'est le dieu du tonnerre, appellé *Taranis* (th. en -i-) dans le poème de Lucain ; le thème en *-u-* est confirmé par l'existence de dérivés tels que *Taranu-cnos* "fils de Taranus".

— Enfin, βρατουδεκαντεμ : pendant longtemps, coupé en βρατουδε – καντεμ. L'opinion reçue était que βρατου-δε comportait une postposition -δε, liée au substantif βρατου, que l'on comparait volontiers au nom irl. *bráth*, th. en *-u-*, "jugement" (= ex iudicio, "par sa décision") ; καντεμ aurait été le nom de l'objet offert, soit un objet circulaire, soit un pilier, selon les étymologies supposées (cf. lat. *cantus* "jante" ; ou irl. ancien *cet* "pilier").

Aujourd'hui, une autre coupe s'est imposée : βρατου – δεκαντεμ. Cette analyse, défendue par Oswald Szemerényi depuis 1974, a gagné beaucoup d'adhérents. Il s'agirait d'un instrumental βρατου, du thème thém. **g^{w}ṛHto-*, cf. osque *bratom* et lat. *grātia* "reconnaissance". Ensuite, vient δεκαντεμ, acc. sg. d'un thème en *-ā *dekṃtā*, dérivé du nom de nombre "dix" et signifiant la "dîme" ; la désinence d'accusatif -εμ proviendrait soit des thèmes consonantiques (cf. le v.irl.), soit des thèmes en *-ia*. Cette interprétation séduisante prête le flanc à plusieurs critiques : la forme βρατου est coupée du **brātu-* "jugement ; vœu" des langues celtiques insulaires ; la forme *dekantem* aurait eu deux traitements différents pour les nasales voyelles (**dekṃt-ṃ* > *dekantem*).

Cette formule de dédicace, propre à l'épigraphie gallo-grecque, est connue par une douzaine d'exemples. Dans cinq cas sur sept, on a la graphie -δεκαντεν, au lieu de -δεκαντεμ. Dans plusieurs exemples, δεδε est omis, comme si βρατουδεκαντεμ suffisait à exprimer l'offrande. Enfin, la formule βρατουδεκαντεμ subit divers abrègements (βρατουδεκαντ, βρατουδεκα, βρατουδε, et même βρατου, 2 ex.), qui tendent à suggérer qu'il s'agit d'un seul mot ; s'il s'agissait de deux mots le premier (βρατου) devrait être abrégé lui aussi. C'est donc probablement un substantif composé. Cf. p. 56.

Dédicaces trouvées à Glanum (Saint-Rémy, B. du Rh.)

G-64
ματρεβο
γλανεικαβο
βρατουδε-
καντεν

"Aux Mères de Glanum, (?) par reconnaissance, avec la dîme ou, pour réalisation du voeu"

G-65 κορνηλια ρο-
κλοισιαβο
βρατουδεκαντ[

"Cornelia, aux Ecoutantes, (?) par reconnaissance, avec la dîme ou, pour réalisation du voeu"

G-64 est inscrit sur un autel votif, trouvé en 1954 près du fanum d'Hercule. Il n'y a pas de nom de dédicant. C'est une dédicace aux "Mères Glaniques", aux divinités fémi-

nines associées au sanctuaire de source de Glanum. **Glani-s*, en gaulois, devait être au départ le nom du dieu de la source, comme Nemausos à Nîmes ; le mot a changé de flexion pour désigner la localité, *Glanon* n. th. en *-o-* > lat. *Glanum* ; cf. l'irl. *glan* "pur, limpide", gall. *glân*, bret. *glan* idem ; cf. th. en *-i-/-io-*, irl. *glain* "verre, cristal", gall. *glain* "gemme" ; même différence de flexion entre irl. *glas* "brillant, bleu" et v.irl. *glais* "ruisseau". L'adj. dérivé en *-(ī)ko-* se trouve aussi en fonction d'ethnique, sur des monnaies, ΓΛΑΝΙΚΩΝ. On retrouve les Mères Glaniques sur une inscription latine, où elles sont associées au dieu de source Glanis : "*Glani et Glanicabus...*"

G-65 se trouve aussi sur un autel votif, trouvé en 1950 dans un remblai de la zone des temples. Le nom de la dédicante est latin : *Cornelia*. Les divinités, nommées au datif pluriel, *Rokloisiabo*, sont caractérisées par le fait qu'elles "écoutent". "Aux écoutes". Michel Lejeune a comparé la dédicace *Auribus* "Aux oreilles", trouvée sur le même site (avec figuration de deux oreilles entourées d'une couronne de lauriers).

(p)ro-kleues-iā*, "audition, ouïe" (d'où, peut-être le sens d'oreille) : cf. l'usage du préfixe *ro-* dans irl. *radarc* (ro-derko-*) "vision", ou dans le verbe v.irl. *ro-cluinethar* (**ro-kl-n-u-*) "il entend". Pour l'évolution sémantique, cf. **klous-tā* "audition" > irl. *clúas*, gall. *clust* "oreille".

Une dédicace officielle : Vitrolles (Bouches-du-Rhône)

G-108]τιουαλοϛαδρε[
]ϛπραιτωρσομα[
]αρροϛαττουνιο[
ακτοϛσομα[

Pierre incluse dans le mur intérieur du clocher de l'église.

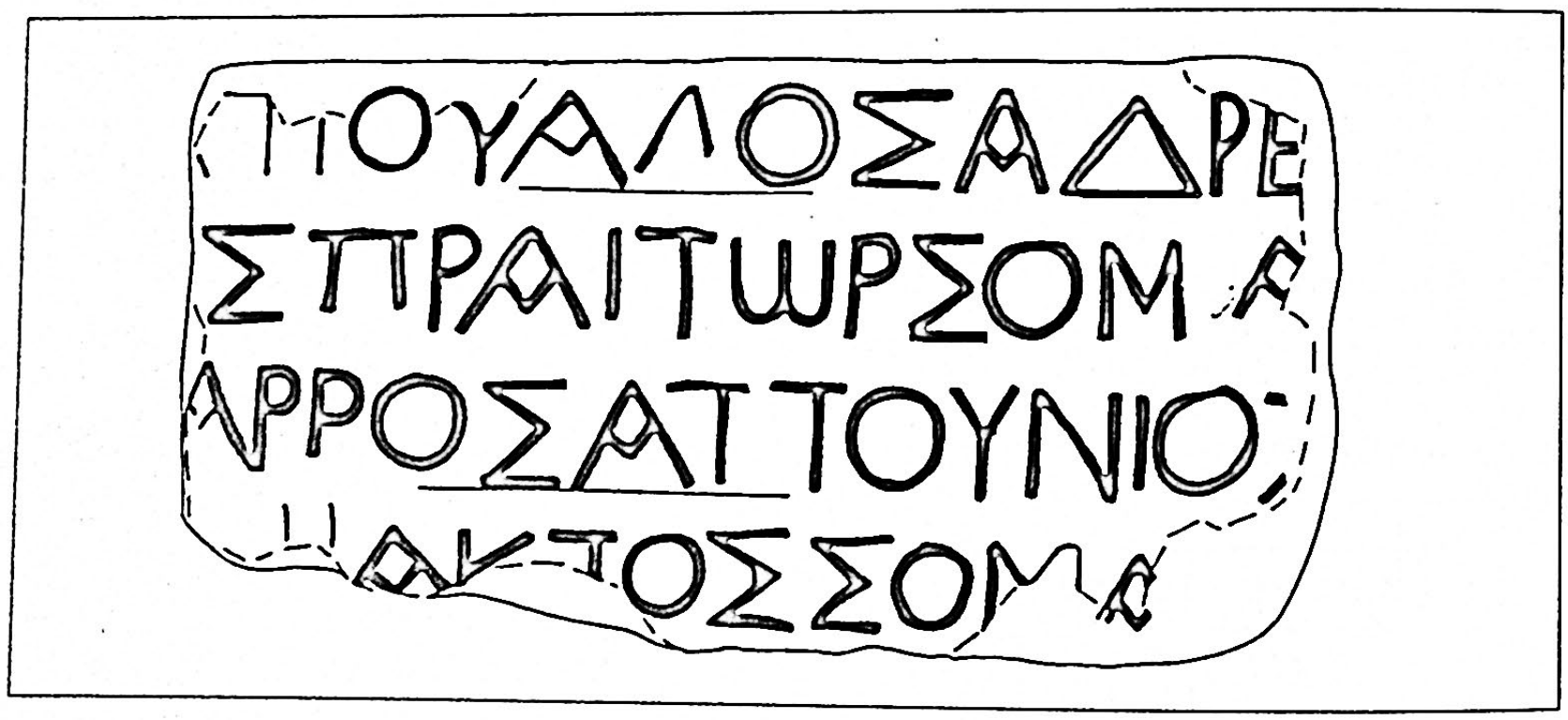

Le fragment est mutilé à droite et à gauche : il manque le début et la fin des quatre lignes, si bien qu'il est difficile d'identifier les noms propres cités. Sans doute deux dénominations, (Lati- ?)-ualos Adre(ssikno)s, et (?...)arros Attounio(s). Mais le plus intéressant, c'est que le premier reçoit le titre de πραιτωρ σομα[, préteur de la cité des Soma( )". Ce nom de cité est répété à la fin de l'inscription (ακτος Σομα = décision des Soma- ?).

Marques de propriété

Saint-Rémy
G-103, σολιτος ; G-102, σολλι[; G-101, σο[
G-100, σμερ[; G-99, σμ[
G-88, εβουρος

Graffites après cuisson sur vaisselle campanienne. Conservés au dépôt archéologique.

Ces quelques exemples (parmi beaucoup d'autres : on en compte trente à Saint-Rémy seulement) montrent que les noms entiers sont rares : ils sont volontiers abrégés. Le nom abrégé επο- est particulièrement fréquent (5 ex. à Saint-Rémy). *Smer-* est pour *Smertullos*, *Smertorix* etc. *Eburos* (le sanglier ?) et *Solitos* sont complets.

Les Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône)
G-13, εσκεγγολατι ανια<τει>ος ιμμι
"je suis la propriété inaliénable d'Eskengolatios".

Trouvé en 1973, sur un bol de poterie grise (diamètre max. 17 cm). Les lettres τει sont rajoutées après coup, au-dessus de la ligne. Marque de propriété exceptionnellement développée : c'est l'objet qui parle, "je suis (*immi*) la propriété inaliénable (*aniateios*) d'Eskengolatios".

aniateios est un adj. verbal d'obligation, cf. gall. *-adwy* : *caradwy* "aimable", v.irl. *-thi*, vbret. *-tuiu* (de **-teiwo-*). Thème verb. **ia-* "laisser, prêter", avec préf. négatif **n̥-* > *an-*.

Signature de sculpteur : Saint-Germain-Sources-Seine

G-271, δαγολιτους αυοωυτ.

"Dagolitus ("Bonne force ?") a fait". Associé à une inscription gallo-latine, L-12, voir p. 97. Αυοωυτ est une faute pour αυουωτ "a fait" : la graphie grecque correcte est attestée par deux exemples à Alise. En gallo-latin, c'est AVVOT, AVOT (v. les signatures de potiers, p. 118). La graphie grecque (avec en plus la langue grecque) caractérise encore la signature sur le menhir de Genouilly, L-4, voir plus loin p. 94.

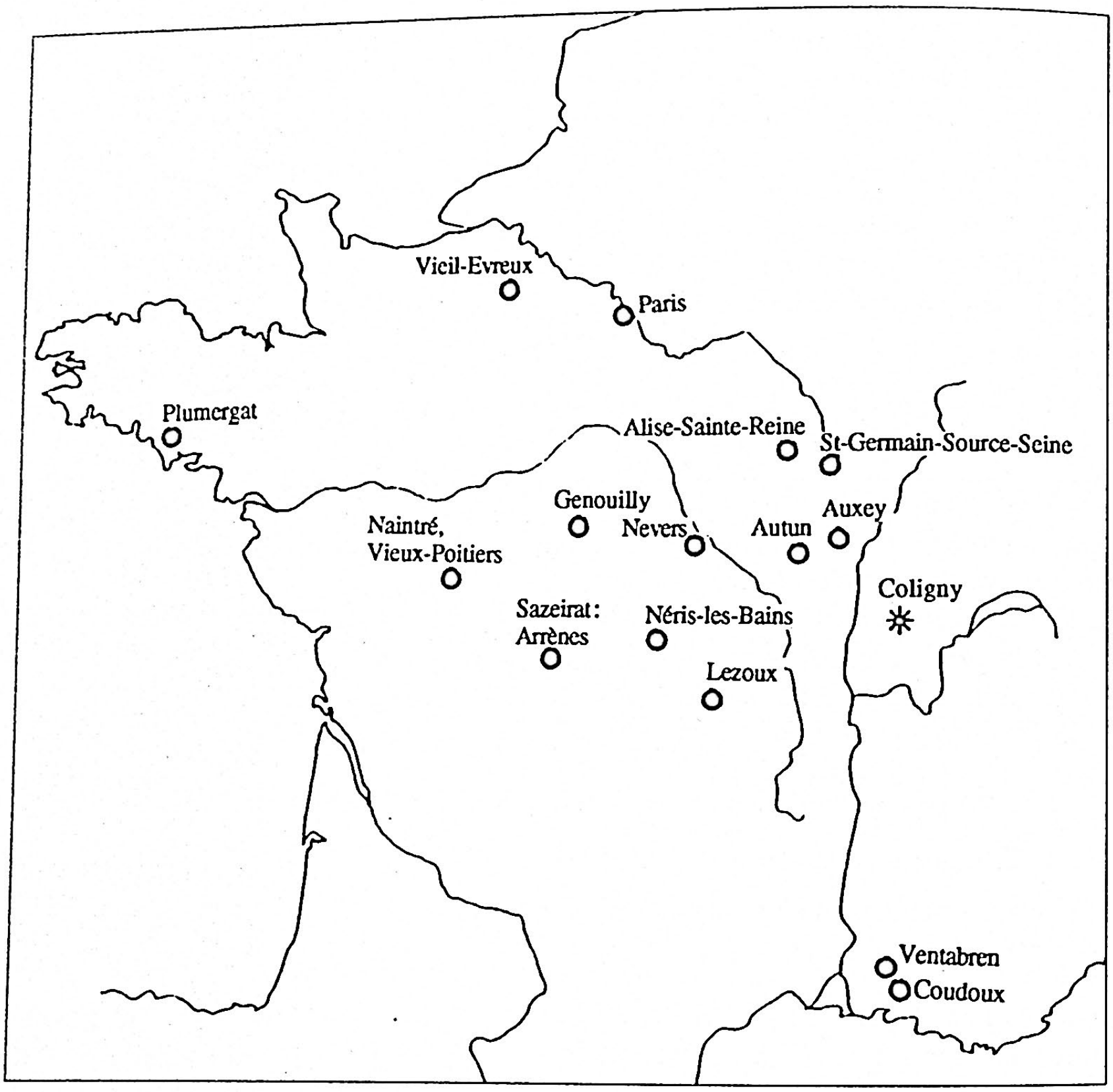

Epigraphie gallo-latine sur pierre et sur bronze

CHAPITRE VIII

GALLO-LATINES SUR PIERRE

L'ÉPIGRAPHIE GALLO-LATINE

L'épigraphie gallo-latine (en alphabet latin et en langue gauloise) date essentiellement de la période qui a suivi la conquête de César ; elle s'est manifestée à travers la Gaule durant une période assez brève (un siècle environ). On n'a trouvé, jusqu'à présent, aucune inscription gauloise au Nord de la Seine (si l'on excepte les estampilles de potiers, qui ont voyagé). On doit mettre à part les monnaies avec légendes gallo-latines, dont certaines peuvent être antérieures à la conquête (notamment dans la vallée du Rhône), et les inscriptions sur instrumentum, qui sont beaucoup plus nombreuses que les inscriptions sur pierre, et qui peuvent être plus tardives (La Graufesenque : fin Ier s. ap. J.-C.).

L'alphabet gallo-latin est une adaptation de l'alphabet latin à la langue gauloise : il a deux lettres qui sont héritées de l'alphabet gallo-grec. D'une part, on a continué de noter par un thêta (Θ) l'affriquée /ts/, qui est un son particulier au gaulois ; mais la graphie de ce thêta a évolué : c'est devenu un *d* barré dans l'alphabet gallo-latin (capital, Ð ; cursif ð, parfois transcrit par θ). Les Romains étaient d'ailleurs surpris par cette lettre, qu'ils nommaient le "T gaulois" (Tau gallicum), et qu'ils croyaient investie d'un pouvoir magique. — D'autre part, le signe X de l'alphabet gallo-latin n'a pas la valeur /ks/ qu'il a dans l'alphabet latin, mais la valeur /x/ (spirante vélaire sourde) qu'il a dans l'alphabet gallo-grec : c'est donc en fait l'héritier du *chi* grec. Ce signe est employé seulement dans les groupes -XT- et -XS-.

Beaucoup moins nombreuses que les inscriptions lapidaires gallo-grecques, les inscriptions gallo-latines sur pierre présentent une petite série homogène, faite essentiellement de dédicaces. Comme il s'agit de la phase tardive du gaulois, certaines inscriptions présentent des traits de latinisation, ou des formes gauloises très évoluées. Dans les deux cas, il y a une contestation possible, car le petit nombre des documents ne permet pas de vérification statistique. Il y a en effet seulement 15 inscriptions de ce type, à la date de parution du *Recueil des Inscriptions Gauloises*, vol. II fasc.1 (1988 ; on y trouvera aussi l'inscription sur bronze du Vieil-Evreux) ; depuis, a été trouvée l'inscription d'Ahun. Sur ce total, il y a 10 inscriptions avec verbe de dédicace IEVRV "a offert", verbe parallèle (et à l'origine identique) au gallo-grec εὐωρου, 2 inscriptions de dédicace avec un autre verbe, 3 inscriptions réduites à un nom propre.

Inscriptions funéraires : un simple nom propre

L-1 **VECTIT[IBIRACI[** (Ventabren)
L-2 **BOVDILIATIS . LEMI|SVNIA** (Coudoux)

Ces deux inscriptions trouvées dans les Bouches-du-Rhône ornent des stèles de dimensions respectables (bloc de 48 cm x 35 cm x 33 cm à Ventabren ; 44 cm x 33 cm x 39/33 cm à Coudoux, dans l'ordre : hauteur x largeur x épaisseur). Ces deux stèles sont donc tout à fait comparables aux stèles funéraires portant, dans la même région, des inscriptions gallo-grecques. L-1 et L-2 présentent surtout l'intérêt de montrer qu'en pays gallo-grec, la dernière phase de l'épigraphie indigène est "latinisée" dans l'alphabet.

Vectit[, finale inconnue. Certains ont considéré l'inscription comme latine aussi dans la langue, et restituent *Vectit[us*. Pour eux, *Biraci* n'est pas abrégé : c'est le génitif patronymique (type *Martialis Dannotali*, Alise ; *Asiaticon Aθθedilli* Cham. etc.). Mais si l'on considère que ce génitif patronymique est inconnu dans la région, on préfèrera restituer un dérivé patronymique en *-ios* (ou, latinisé, *-ius*). Lecture proposée : *Vectit[os Biraci[os*

Vectitos, sur le thème **u̯egh-tā* "voyage ; haut-fait, exploit, bataille" d'où v.irl. *fecht* "bataille, haut-fait ; fois", gall. *gwaith* "travail ; (arch.) combat ; fois", bret. *gwech* "fois" ; *biracios*, dérivé patronymique en *-io-* sur *biraco-*, thème de nom propre bien attesté. Cf. p.-ê. v.irl. *berach*, *birach* "qui est fin comme une broche", épithète d'un cheval.

Boudilatis Lemisunia, nom de femme, avec la dénomination habituelle, nom individuel + patronyme dérivé en *-io-*. *Boudi-latis* est un nom composé : le deuxième élément (cf. *Eskengolatis*, etc.) est apparemment un agentif en *-ti-* sur le thème verb. **(H)leH$_a$- > lā-* "apporter" (v.irl. *ro-lá* "il a mis" ; gr. ἐλαύνω "je pousse"). *Boudi-* est le v.irl. *buaid* (th. en *-i-*) "avantage, conquête, profit, don personnel", gall. *budd* "avantage, profit, victoire" ; cf. *Boudicca*, nom d'une reine de Grande-Bretagne (*Boudicca,* diminutif hypocoristique d'un composé tel que *Boudilatis*).

Lemisunia, lecture douteuse pour *-sun-* ; dérivé d'un thème à nasale, cf. *Lemisō*, dat. *Lemisoni*, *CIL* XII 3809 (Nîmes). Il y a deux éléments celtiques **lemo-* : 1) le nom de l'orme, correspondant au lat. *ulmus*, et que l'on a peut-être dans *Lemouices* (qui se battent avec l'orme, c'est-à-dire avec des armes en orme ?) ; 2) l'adj. "mou, faible, doux" (notamment à propos du "lait doux", irl. *lemlacht* > *lemmacht*, gall. *llefrith*, **llef-laith*, bret. (*laez*) *livriz*).

Les dédicaces "IEVRV"

(Naintré : Vieux-Poitiers)
L-3, **RATIN BRIVATIOM**
FRONTV . TARBEISONIOS
IEVRV

"Frontū fils de Tarbeisū a offert le *ratis* (rempart ou gué ?) des habitants de Briva"

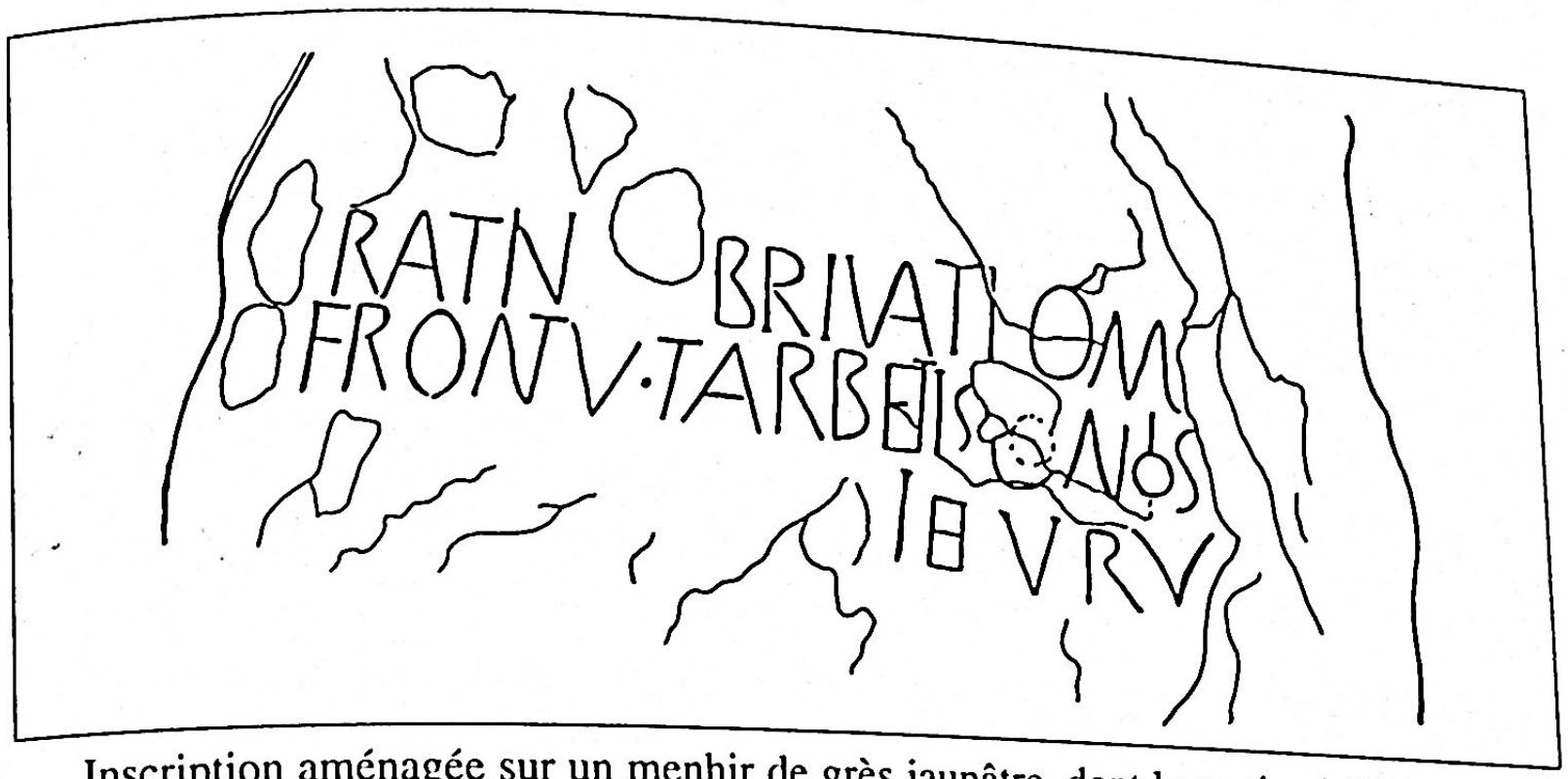

Inscription aménagée sur un menhir de grès jaunâtre, dont la partie visible est haute de 2,60 m. Le menhir est situé dans un site gallo-romain, dit "le Vieux-Poitiers", à proximité du confluent de la Vienne et du Clain (à 24 km au Nord de Poitiers, à 6 km au sud de Châtellerault). Inscription connue depuis très longtemps (premier témoignage : XVIII^{e} s., Dom Mazet de l'abbaye bénédictine de Saint-Cyprien à Poitiers).

Ordre Obj.-Suj.-Verbe (assez rare). Absence de datif, comme dans L-7 (Sazeirat) et L-11 (Nevers), ce qui donne à penser qu'il s'agit de la fondation d'un édifice public : le bénéficiaire étant évident n'a pas besoin d'être stipulé (il est d'ailleurs nommé indirectement sous forme de gén.pl., *Briuatiom*).

Au nominatif, nom du dédicant : nom latin *Frontō*, "gallicisé" en *Frontū*. Patronyme en *-io-*, dérivé d'un *Tarbeisū*, thème à nasale. (Peut-être en relation avec le nom celtique commun du taureau, **tarṷo-*, si l'on admet que -B- dès cette époque peut noter -ṷ-).

Que désigne *ratin*, l'objet à l'accusatif ? Les théories les plus diverses ont été exprimées : une pierre phallique, une action de grâces (cf. v.irl. *rath* "grâce"), une levée de terre (cf. v.irl. *ráith* "fortin, fortification"). En gaulois même, un thème en *-i-*, neutre, apparaît dans le nom de Strasbourg, *Argento-rate*, dans le nom de l'île de Ré, **Ratis*, ou dans le dérivé *Rati-ate* "Rézé" (près de Nantes).

Dans certains de ces noms, on suppose la présence du mot gaulois *ratis* "fougère", attesté par Marcellus de Bordeaux, cf. v.irl. *raith* "fougère", mod. *raithneach*, gall. *rhedyn*, bret. *radenn* : tous de **răti-* avec *ă* bref. Il est manifeste que ce sens ne convient absolument pas à l'inscription.

Le plus raisonnable est de supposer que *ratin* est le correspondant du v.irl. *ráith* ou *ráth* "levée de terre, fortin", qui a d'ailleurs fourni beaucoup de noms de lieux en Irlande. Il s'agirait donc de **rāti-* avec *ā* long. La flexion hésitante du v.irl. est elle-même digne d'intérêt, car en gaulois, le thème en *-i-* est parfois animé (*ratin*), parfois neutre (*-rate*), et l'on trouve aussi un thème en *-s*, dans *Ratis-bona*. Nous ne pouvons préciser l'ouvrage qui est ainsi désigné : digue, fortification, chaussée, gué ? Michel Lejeune fait observer que le pont gallo-romain est à plus de 500 m, et qu'il n'y a aucu-

ne trace de fortification... Peut-être s'agit-il d'un passage à gué, ou d'un renforcement du rivage.

Briuatiom, pour Michel Lejeune, est le gén.pl. d'un thème en *-i-*, **Briuati-*, désignant l'habitant du lieu nommé *Briuā*. Le Vieux Poitiers s'est donc appelé, autrefois, *Briuā*, qui signifie le "pont" ou le passage à gué (v.norr. *brú* "pont", lit. *briaunà* "bord", v.irl. *brú* "bord, rive"), Pokorny *IEW* 173.

Problème de lecture pour le verbe : IEVRV a un E fermé par une barre verticale à gauche, on l'a parfois lu IEIVRV, avec EI en ligature. En fait, c'est probablement un premier essai du graveur, qui a d'abord tracé le I initial trop à droite, et qui s'est aperçu qu'il devait recommencer plus à gauche. D'où ce trait vertical au milieu du mot IEVRV.

(Genouilly, Cher) inscription centrale :

L-4,

ELVONTIV
IEVRV . ANEVNO
OCLICNO . LVGVRIX
ANEVNICNO

"Aneunos fils d'Oclos et Lugurix fils d'Aneunos (l') ont offert à Eluontios"

Stèle haute d'1,44 m., trouvée en 1894 sur une butte fortifiée du Haut Moyen-Age, à Genouilly, à 10 km au sud ouest de Vierzon. Maintenant conservée au Musée de Bourges, avec une autre stèle trouvée sur le même site, qui portait un simple nom propre (L-5, RVONDV). La stèle principale porte en plus deux autres inscriptions, l'une en grec, ANEOYNOC ΕΠΟΕΙ "Aneunos (l') a fait", l'autre gauloise, mais répétée en gallo-latin puis en gallo-grec,]OS . VIRILIOS |]TOC. OYIPIΛΛIO[C

L'emploi des deux alphabets montre que l'ancien modèle culturel n'était pas complètement évincé. Il est remarquable que l'alphabet grec (et même la langue grecque) soit utilisé en particulier dans la signature, ce qui est aussi le cas dans l'inscription des Sources de la Seine (voir plus bas L-12).

Ordre : Datif - Verbe - Nominatif

Au datif, le nom du dieu à qui est faite l'offrande : *Eluontiī*, dat. de thème thématique (nomin. *Eluontios*). Ce théonyme n'est pas attesté ailleurs. Après le verbe *ieuru*, vient le groupe sujet, au nominatif.

Le groupe sujet comporte deux noms d'hommes, chacun ayant la double dénomination (nom individuel + patronyme en *-icnos*). Le verbe est resté à la 3 p. du sg., comme s'il était en facteur commun. Parallèlement, les deux dénominations n'ont pas été coordonnées : comme s'il s'agissait de deux personnages naturellement associés. Effectivement, le second est fils du premier : nous avons Aneunos fils d'Oclos, puis Lugurix fils d'Aneunos

La chute de *-s* final dans les trois nominatifs en *-os* est un trait du gaulois tardif (on a vu que le désinence *-os* était conservée dans l'inscription en grec, et dans l'inscription bigraphe de cette même pierre).

Aneumos n'a pas d'étymologie ; mais il est tentant de lui comparer 1) le suffixe de *barnaunom*, agentif, Larzac ; 2) le thème verbal *ana-* "inspirer". Cf. gall. arch. *ana-nt* "poètes".

(Sazeirat, commune d'Arrènes, Creuse)

L-7, **SACER PEROCO**
IEVRV DVORI-
CO · V · S · L · M

"Sacer, du Périgord (?), a offert (ce) portique"

Pierre trouvée en 1864 pendant la construction de la voie ferrée Limoges - Montluçon. Aujourd'hui au Musée de Guéret : pierre de masse importante, haute de 44 cm, large de 67, profonde de 60 cm (mais l'épaisseur a été réduite à 32 cm). La partie arrière, maintenant disparue, présentait une entaille que l'on retrouvait dans une autre pierre, de mêmes dimensions, mais non inscrite.

Ordre : Nominatif - Verbe - Accusatif

L'inscription se termine avec les quatre lettres V.S.L.M., gravées de façon moins profonde ; c'est la formule latine, classique dans les dédicaces, *votum soluit libens merito* "il a exécuté son vœu de bon cœur, ayant été exaucé".

La présence de cette formule latine fait attendre une inscription gauloise tardive et mêlée d'éléments latins : le sujet a un nom latin (Sacer) ; *Peroco*, selon Michel Lejeune, est sans doute un patronyme, avec la chute d'une sifflante finale (pour : **Perocos*). Enfin, l'objet *duorico* présente la chute d'une nasale finale (pour : **duoricon*).

Peroco est-il bien un patronyme ? nous n'avons pas de patronyme gaulois en *-ko-*. Je me demande s'il ne s'agit pas de l'ethnique *Petrocorios / Petrucorios* (de la cité des Petrucorii, > Périgord), abrégé en *Petrocof* . Le granit de la pierre n'est pas assez fin pour permettre d'apercevoir une ligature T-R. D'après M. Lejeune, cette lecture est improbable.

Duorico(n), enfin, est certainement, comme l'a vu le linguiste suisse Adolphe Pictet, un calque du lat. *porticus* : au lat. *fores*, et *forum*, au germ. all. *Tür*, angl. *door*, au gr. θύρα, correspond le gaulois **duoro-*, cf. encore v.irl. *doras* (**dhuorestu-*), gall. *dor*, bret. *dor* "porte". Le gaulois avait aussi la forme *duro-*, en composition, employée certainement pour calquer le lat. *forum* :

Nemeto-duron "le marché de l'enclos sacré" (> Nanterre)

Briuo-durum "le marché du pont" (> Briare)

Augusto-durum "le forum d'Auguste" (nom ancien de Bayeux).

Duoricon est un calque dans la mesure où c'est un dérivé formé avec le suffixe et le sens du latin *porticus*, mais à partir du mot indigène correspondant au lat. *porta* : **duoro-*. Comme tout calque, il implique l'adoption d'un usage étranger, mais le mot employé a été tiré des ressources de la langue indigène, ce qui prouve que le gaulois avait pu garder quelque temps sa vitalité, au contact de la civilisation latine.

(Auxey, Côte-d'Or)
L-9 **ICCAVOS. OP-**
PIANICNOS.IEV-
RV.BRIGINDONI
CANTALON

"Iccauos fils d'Oppianos a offert (ce) *cantalon* à Brigindona"

Pierre trouvée à la fin du XVIII[e] s. au pied du plateau de Montmélian, commune d'Auxey. La dalle aurait été remployée dans la construction d'un caveau funéraire antique. Aujourd'hui conservée au Musée de Beaune.

Ordre : Nominatif - Verbe - Datif - Accusatif

Sujet au nominatif, Iccauos fils d'Oppianos.

Datif de thème en *-ā*, *Brigindonā*. Cependant la lecture de la dernière lettre est douteuse (ce pourrait être un -E). Le thème *brig-* (**bhrgh-*) est bien connu en celtique pout désigner des sites de hauteur (*Brigantia* > Bregenz ; en Irlande *Brí*, gén. *Brega* "Bregia, Bray"), et le nom des "nobles" (les "supérieurs", gall.moy. *breint*, d'où le nom du roi, *breenhin*). On en a tiré en particulier le nom de la déesse irl. *Brigit* (**bhrgh-nt̄ī*) devenue plus tard sainte Brighid, patronne de l'Irlande.

On ne sait ce que désigne l'accusatif *cantalon*. Monument circulaire ? Pilier ? (cf. v.irl. *cét* "pilier"). On a longtemps supposé en gaulois l'existence d'un élément *canto-* désignant un objet rond (en particulier dans les exégèses concernant gallo-grec *-καν-τεν) mais ce mot ne paraît pas authentique : lat. *cantus* "jante" vient plutôt du gr. κανθός ; fr. *jante* vient, semble-t-il, d'un autre thème, gaul. **kambitā*.

(Autun)
L-10 **LICNOS CON-**
TEXTOS . IEVRV
ANVALONNACV
CANECOSEDLON

"Licnos Contextos a offert au sanctuaire d'Anvalō (ce) *canecosedlon* (sorte de siège)"

Pierre découverte en 1844, près du "chemin vicinal qui conduit du pont St-Andoche à St-Jean-le-Grand". Or on a trouvé plus tard, en 1900, deux dédicaces latines au dieu Anua(l)los, dans le même secteur, à l'emplacement de la nouvelle gare. Aujourd'hui conservé au Musée Rolin, Autun (voir aussi un moulage du Musée des Antiquités Nationales, qui préserve l'état original de l'inscription)

Ordre : Nominatif - Verbe - Datif - Accusatif

Le sujet est *Licnos Contextos* : le deuxième mot n'a pas de suffixe patronymique. S'agirait-il d'une épithète professionnelle ou ethnique ? (on note que dans les dédicaces latines à Anualos, les dédicants se disent *gutuater* - sorte de prêtre).

Anualonnacu, dat. thématique, ne peut être le nom du dieu, qui est attesté sous la forme *deo Anual(l)o* (datif latin) dans les deux inscriptions trouvées en 1900 (*CIL* XIII^4, 11225, 11226). Michel Lejeune propose, à bon droit, de comprendre *Anualonnacon* comme le dérivé en *-āko-*, local, désignant le temple du dieu Anualō.

Canecosedlon : le deuxième élément est un mot **sed-lo-* désignant un "siège" (got. *sitls* "trône", all. *Sessel* etc., aussi féminin : lat. **sedlā* > *sella*). Plusieurs hypothèses ont été proposées pour le premier élément : un correspondant du sanskrit *kánakam* "or" ; ou un correspondant de l'irl. *canach*, "ériophore", plante des marais dont la tige se termine avec un épi duveteux (dans ce cas, il s'agirait d'un siège "rembourré", cf. le pulvinar - coussin votif - à Rome).

(Nevers)

L-11, **ANDE-**
CAMV-
LOS . TOVTI-
SSICNOS
IEVRV .

"Andecamulos fils de Toutissos (l') a offert"

Pierre aujourd'hui disparue : elle avait été découverte en faisant les fondations d'une cave le 2 septembre 1492, "en l'entrée de la cité encienne près de la rue de la coutelerie" (manuscrit de la Chambre des Comptes de Nevers). La pierre est restée scellée à l'angle de la maison, près des anciens murs de la cité, jusqu'à la fin du XVIII^e s. Elle a disparu avec la démolition de la dite maison. Mais nous en avons conservé plusieurs copies, qui paraissent exactes.

Ordre Sujet - Verbe.

Ande-camulos : *ande-* préfixe intensif (l'un des emplois de la prép. *ande-* "au-dessous"), et *camulos* "serviteur", cf. v.irl. *cumal* "servante". Patronyme : "fils de Toutissos", avec *-isso-* suffixe hypocoristique.

(Saint-Germain-Sources-Seine)

L-12 **A**
RESE
QVANIA
RIIOSIOVRVS
LUCIIONERTECOMA

ΔΑΓΟΛΙΤΟΥC. ΑΥΟΩΥ<Ţ>

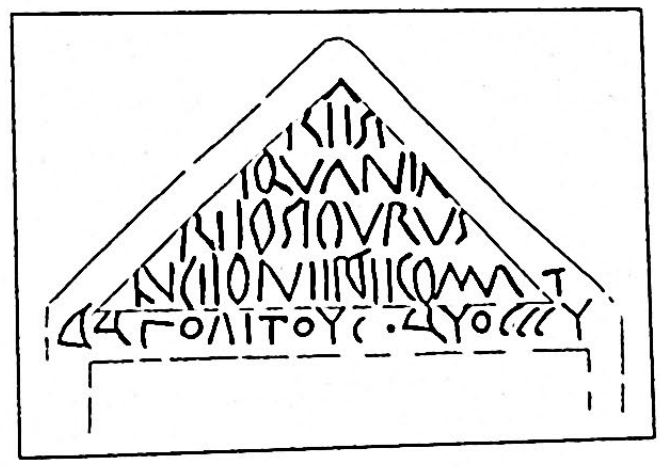

Traduction classique : "Les Riverains de Seine (et) Ariios ont offert (l'effigie de) Lucios fils de Nertecomaros"

Traductions alternatives : "Lucios fils de Nertecomaros a offert un *ariios* à Aresequana" - ou mieux : "Le chef du district "Sources-Seine", Lucio(s) fils de Nertecoma(ros) a offert".

Partie gallo-grecque : "Dagolitus a fait".

Trouvé en 1953. Haut de stèle, avec la partie supérieure d'une figuration d'homme (tête), et fronton triangulaire portant l'inscription. Sur le bandeau inférieur du fronton, inscription gallo-grecque avec verbe ανουωτ (écrit, par interversion, ανοωυτ). Site de culte de fontaine : on a retrouvé de nombreux ex-votos en bois aux Sources de la Seine. Aujourd'hui au Musée archéologique de Dijon

Beaucoup d'incertitudes dans l'interprétation de cette inscription, qui est en "scriptio continua". Les *e* sont notés avec deux traits verticaux, qui pourraient être confondus avec la séquence I + I longa, dans *-arilos*, *Lucilo*. Les deux I du *e* de -SEQUANI- sont sur deux lignes différentes.

Interprétation classique : Sujet, ARESEQVANI "les riverains de Seine" ; autre sujet, non coordonné, ARIIOS (nom d'un magistrat) ; IOVRVS, verbe à la 3 pl. "ont offert" ; LUCIIO(N) NERTECOMA(RI) serait le nom du personnage représenté, à l'accusatif. D'où la traduction de M. Lejeune : "Les Riverains de Seine (et) Ariios ont offert (l'effigie de) Lucios fils de Nertecomaros".

Il ne faudrait pas oublier, cependant, que c'est le seul exemple de cet emploi d'un Nom propre à l'accusatif. Si l'on décidait de chercher des explications alternatives, j'en proposerais deux : dans les deux cas, *Luciio-* serait à lire comme le sujet : *Lucio(s)*.

1) Dans une première hypothèse, on chercherait un datif de th. en *-ā* dans *Sequani* (ou même, *Are-sequani* = "à la Première Seine", ou mot-à-mot à l'avant-Seine) ; *ariios* serait alors la désignation du monument offert.

2) Il est possible aussi que *Aresequani* soit un gén. sg. (d'un neutre **aresequanon* ou *aresequanion*). Dans ce cas, *ariios* serait un nom de fonction (cf. v.irl. *aire*, "noble, prince" de **arik-s*). *Ariios* serait donc un dérivé de la prép. *ari-*, avec le suffixe *-io-s* : "celui qui est en avant". *Aresequani ariios* = "le chef du secteur dénommé Aresequanon" (= les parages des sources de la Seine). On aurait ensuite le nom personnel de ce magistrat, reporté après le verbe *iourus*. Ma préférence va à cette dernière solution. De toute façon, la valeur plurielle de *iourus* n'est pas sûre : le *-s* final est plutôt une particule de phrase.

Résumons ces deux traductions possibles : "Lucios fils de Nertecomaros a offert un *ariios* à Aresequana" - ou mieux : "Le chef du district "Sources-Seine", Lucio(s) fils de Nertecoma(ros), a offert".

Comme plusieurs autres gaulois nommés dans les inscriptions gallo-latines, le personnage principal a un nom latin (Lucius) mais il garde le système de dénomination gauloise, et son père avait un nom individuel gaulois (Nertecoma(ros)).

Partie gallogrecque : "Dagolitus a fait".

(Alise-Sainte-Reine)

L-13 MARTIALIS · DANNOTALI
IEVRV · VCVETE · SOSIN
CELICNON ETIC
GOBEDBI . DUGIIONTIIO
VCVETIN
IN ... ALISIIA

(avec trois feuilles de lierre : entre CELICNON et ETIC, avant VCVETIN, après ALISIIA)

Traduction : "Martialis fils de Dannotalos a offert à Ucuetis ce bâtiment (*celicnon*), et cela avec les forgerons qui honorent Ucuetis à Alise".

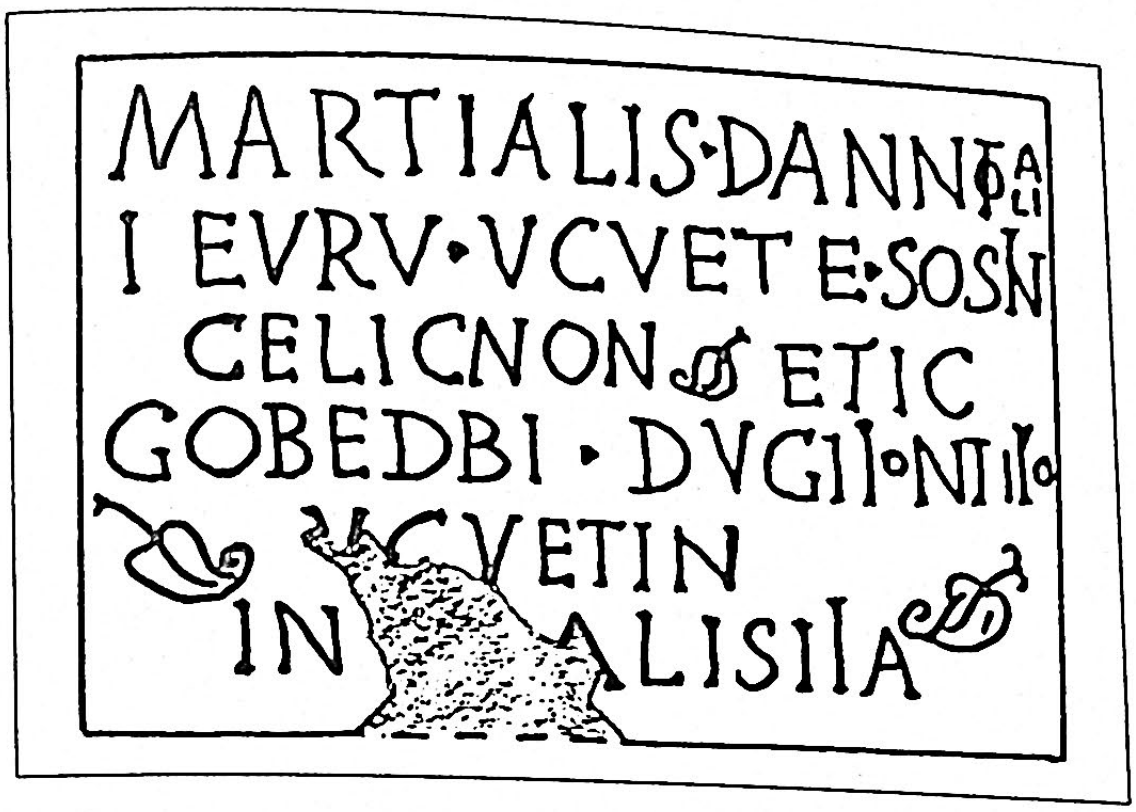

Pierre de 49 cm de haut, 74 cm de large, épaisse de 13 cm. Trouvée en 1839 sur le Mont-Auxois, elle fit grand bruit car on identifia immédiatement le nom antique d'Alise, à la fin de cette phrase gauloise. Les fouilles ayant repris au même endroit (cimetière St-Père) à partir de 1908, on put dégager le monument du dieu Ucuetis, monument à étage, à la fois local cultuel et local corporatif des forgerons (on y a trouvé beaucoup d'outils en fer). L'inscription est conservée au Musée d'Alise ; on peut en voir un moulage au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye.

L'inscription est encadrée dans un cartouche. L'écriture est soignée, même si certaines fins de lignes sont marquées par des ligatures ou des diminutions de lettres (1ère ligne, ligature OT, et A/LI en petites lettres superposées, 2e ligne, ligature IN). On a contesté la lecture DVGIIONTIIO, l'empattement très marqué du deuxième I long pouvant faire penser à un T. Enfin, la pierre ayant été détériorée dans la partie inférieure, il manque un morceau entre *in* et *Alisiia* : mais les deux dernières lignes étant très aérées, il se peut que le morceau manquant n'ait porté aucune lettre.

Depuis longtemps, *celicnon* a été comparé au gotique *kelikn*, neutre thématique lui aussi, nom d'un bâtiment. On arrivait donc à comprendre plus ou moins la première moitié du texte (mis à part le fait que *ieuru* était traduit par "a fait"). La traduction reçue, à la fin du XIXe s., était : "M.D. a fait un *celicnon* (sorte de bâtiment) pour Ucuetis..."

Ce document important de l'épigraphie gauloise n'a pas reçu d'interprétation satisfaisante avant 1908, quand Rudolf Thurneysen, rendant compte de l'édition John Rhys, observa que *dugiiontiio* était parallèle aux formes relatives du verbe vieil-irlandais : certaines formes verbales du vieil-irlandais (3 sg. et pl., 1 pl.) ont été suffixées avec une particule *-io* et ont un emploi relatif, ainsi *berte*, de **bheront(i)-io*, "qui portent". La même méthode comparative lui suggère d'analyser *gobedbi* comme un datif pluriel, cf. les datifs pluriels irlandais en *-aib*, qui remontent à *-(o)bi*.

gobedbi est identifié en 1908, par G. Poisson, comme le dat. pl. du nom du "forgeron" (bien que les formes celtiques insulaires remontent plutôt au thème **gobann-*). Ses

arguments étaient surtout historiques : les Mandubiens, d'après Pline, étaient réputés pour leur artisanat métallurgique, notamment pour un procédé d'argenture.

Par la suite, les fouilles archéologiques ont montré que le monument d'Ucuetis recevait des offrandes métalliques, ce qui appuyait l'interprétation de *gobed-* comme le nom du "forgeron". On a d'autre part trouvé une dédicace latine (sur un vase de bronze) à Ucuetis et Bergusia, dans le même site, DEO VCVETI ET BERGVSIAE REMVS PRIMI FIL. DONAVIT V.S.L.M. "Remus fils de Primus a donné (cela) au Dieu Ucuetis et à Bergusia", *CIL* XIII^4, 11247.

C'est en 1979 que Michel Lejeune expose l'idée d'un instrumental-sociatif pluriel en *-bi*. La comparaison directe avec le v.irl. *-aib* n'était pas fausse en soi, mais elle aboutissait à une conclusion erronée. Car là où l'irlandais n'a qu'un seul cas et une seule désinence, le gaulois en présente deux : d'une part un dat.pl. en *-bo* (gallo-grec ματρεβο, γλανεικαβο, ναμαυσικαβο, ανδοουνναβο, gallo-latin *atrebo aganntobo*), et d'autre part une désinence *-bi*, *gobedbi* Alise, *eiabi* Larzac (connu seulement depuis 1984) — et probablement, par ouverture tardive de la voyelle finale, *suiorebe*, L-6 Néris-les-Bains (voir p. 106) et *gandobe* plat Lezoux (p. 146).

Deux désinences différentes pourraient, a priori, s'interpréter comme deux formes de datifs appartenant à des flexions différentes : mais ματρεβο et *gobedbi* sont tous deux des thèmes consonantiques, (ματρεβο et *suiorebe* sont même, plus précisément, des thèmes en *-r-*), et nous pouvons maintenant opposer, dans les thèmes en *-ā*, des formes en *-abi* (*eiabi*) et des formes en *-abo*. Par conséquent il s'agit bien de deux cas distincts.

La comparaison du sanskrit *-bhiḥ*, instrumental sociatif pluriel, et de mycénien *-pi* (plus tard -φι) imposait de conclure que le gaulois avait conservé un instrumental-sociatif pluriel en *-bi* distinct du datif pluriel en *-bo*. C'est par simplification et réduction du nombre des cas que cette désinence *-bi* a été affectée au datif en vieil-irlandais.

Cette langue a regroupé dans un même cas "datif" plusieurs cas obliques ; elle a, semble-t-il, conservé la désinence du vieux datif au singulier et celle de l'instrumental-sociatif au pluriel ; néanmoins plusieurs particularités apparaissent au datif singulier des thèmes consonantiques, qui peut avoir une forme brève, identique au nomin., ou une forme longue ; et certains noms d'action, formés avec le suffixe *-mn̥* neutre, ont un datif en *-mim* encore inexpliqué.

On peut donc maintenant comprendre l'articulation des deux propositions : la première, dans l'ordre Nominatif sujet - Verbe - Datif de théonyme - Accusatif objet, appartient à un type classique du formulaire de dédicace. Traduction : "Martialis fils de Dannotalos a offert à Ucuetis ce bâtiment (*celicnon*)".

La deuxième proposition commence avec la coordination forte *etic*, formée avec deux coordonnants : **eti* (cf. lat. *et*, gr. ἔτι "encore", celt. *ate-* "de nouveau"), + le coordonnant enclitique *-k^{w}e*, apocopé en *-k*. Comparer lat. *atque, ac* "et aussi".

Cette coordination expressive permet ici l'ajout d'un complément dans un message distinct du précédent. La meilleure traduction serait la formule française ", et cela..." (sans répétition du verbe). Du point-de-vue de la grammaire du texte, cette formule permet d'introduire un nouveau message, donc une information de premier niveau, sans avoir à exprimer un nouveau noyau syntaxique (tel que : verbe conjugué ou prédicat nominal). Autrement dit, la formule transforme le complément circonstanciel qui suit en une information de même niveau que le verbe précédent : "et cela avec les forgerons qui honorent Ucuetis à Alise".

Détails morphologiques : *Ucuete* datif de *Ucueti-s*, thème en *-i-*, probablement de **ucuetei-i*, cf. ταρανοου dat. de *Taranu-s*. L'acc. sg. est *Ucuetin*. Le théonyme a reçu diverses étymologies : comparaison du gr. ὠκυ-πέτης "volant rapidement" par Van Tassel Graves (étymologie gratuite ; η représente un ancien *ā*) ; étymologie par le thème **ǵek^{w}- / uk^{w}-* "parler, invoquer" - l'être "invoqué", pour K. H. Schmidt ; ou **okuo-* "aigu, aiguisé" (lat. *acuus*).

sosin celicnon : *sosin* semble être un double démonstratif (*so* + *sin*). On retrouve exactement le même démonstratif dans la dédicace de Vaison (σοσιν νεμητον). *Celicnon* se retrouve dans un grafitte de Banassac, où il signifie probablement "lieu de banquet" (*tiedi ulano celicnu*). Les dernières publications archéologiques concernant le monument d'Ucuetis à Alesia (cf. les travaux de R. Martin, P. Varène, Ph. Mangin) montrent que le *celicnon* était un bâtiment à étage, comprenant probablement un entrepôt au rez-de-chaussée, et une salle de réunion à l'étage.

gobed-bi, nom du forgeron, a un thème qui ne correspond pas exactement au nom du forgeron en celtique insulaire : c'est un thème à nasale, v.irl. *gobu*, gén. sg. *gobann* (mod. *gabha, gabhann*), gall. *gof*, ancien pl. *gofein-t* (**goban-ī*), bret. *gof* (Le Goff). Le thème à nasale apparaît en particulier dans les noms divins dérivés, v.irl. *Goibniu*, gén. sg. *Goibnenn* (**gobaniō̄*), gall. moy. *Govannon* (**gobann-onos*). Diverses possibilités se présentent pour expliquer le thème gaulois *gobed-* : - un suffixe *-ed-* extrêmement rare ; - le suffixe agentif *-et-* avec assimilation de sonorité devant le *-b-* qui suit, ou un suffixe *-en-* avec dénasalisation du *-n-* en *-d-* dans le groupe *-n-b-*.

dugiIontiIo est, comme l'a proposé Thurneysen, une forme relative suffixée avec *-io*. Les deux I longs invitent à prononcer le mot en cinq syllabes, /du-gi-yon-ti-yo/. La désinence de prés. 3pl. relative est claire : *-(o)nti-io*, mais le thème verbal (avec suffixe thématique *-ye/o-*) n'a pas été identifié de façon certaine. Est-ce le correspondant de gr. τεύχω "je fabrique" ? de gr. τυγχάνω "je me trouve" ? On ne prendrait pas trop de risque en supposant la signification "honorer, vénérer". M. Lejeune suggère une métonymie du nom *Ucuetis*, quand il est objet d'un verbe ayant le sens de gr. τεύχω : "ceux qui façonnent Ucuetis" = "ceux qui façonnent le métal". (De même lat. *Vulcanus* désigne parfois le "feu"). On voit par cet exemple que l'étymologie ne règle pas tous les problèmes d'interprétation, et que l'on doit parfois recourir à la seule vraisemblance, en tenant compte de la nature de l'inscription et du contexte général.

AlisiIa, enfin, est encore difficile à définir dans la déclinaison des thèmes en *-ā*. C'est apparemment un instrumental sg. en fonction de locatif : cf. *brixtia*, Chamalières. Le I long semble indiquer que la désinence est dissyllabique (= /-iya/) dans le cas des thèmes en *-iā*. Mais l'on trouve *in alixie* à Bourges (place Séraucourt) : nous supposons que *Alixie* représente un locatif masculin. — Le nom d'Alise est apparemment un thème en *-es-* suffixé en *-iā*, comme on en trouve beaucoup d'autres en celtique : *Alesia* (puis fermeture de *-esi-* en *-isi-*) ; cf. v.irl. *Macha *mages-iā*. Plusieurs indices du celtique insulaire suggèrent d'ailleurs que les neutres thèmes en *-es-* formaient un pluriel en *-es-iă̆* et non *-es-a*. Cf. encore, *ceruesia* (cervoise), *uindesia* (vandoise), *ardesia* ou *artesia* (ardoise).

Nous ne discuterons pas en détail une autre dédicace "ieuru", l'inscription du Mercure arverne, trouvé à Lezoux (L-8), et qui est aujourd'hui presque illisible. C'est la grande statue qui se trouve à présent au Musée de St-Germain-en-Laye. On lit à peine ATR...IIE...IESO : il est possible que la deuxième ligne ait porté le mot IEVRV. La même statue porte sur la poitrine une inscription latine, dans un cadre avec anses (*Mercurio et Augusto sacrum*).

Le dossier IEVRV : récapitulation

Il est opportun de faire le point sur les treize dédicaces "ieuru", dossier comprenant deux gallo-grecques (ειωρου, ειωραι), neuf gallo-latines sur pierre, et deux gallo-latines sur instrumentum (Couchey - Lezoux, v. p. 135, 145).

Les éléments de la dédicace "ieuru" se présentent au nombre de deux, trois ou quatre :

Deux éléments,	Sujet - Verbe : L-11, peut-être L-8 et L-12
Trois éléments,	Sujet - Verbe - Objet : L-7,
	Objet - Sujet - Verbe : L-3,
Trois éléments,	Sujet - Verbe - Destinataire : Couchey, Graf.Lezoux
	Destinataire - Verbe - Sujet : L-4,
Quatre éléments,	Sujet - Verbe - Destinataire - Objet : G-152, L-9, L-10, L-13
	(?) Sujet - Objet - Verbe - Destinataire : G-528.

Il est clair que le groupe sujet - verbe est généralement réuni, dans cet ordre, que ce soit en début ou en fin de phrase. Exceptions : apparemment G-528 (mais l'identification de l'objet n'est pas sûre), et L-4 (peut-être aussi L-12, si l'on conserve l'interprétation "classique" de cette dédicace des Sources de la Seine).

Les autres actants viennent s'agglutiner avant ou après ce noyau sujet - verbe.

Une certaine incertitude se fait jour, au niveau de cette récapitulation, dans le cas de trois gallo-latines, L-4, L-7 et L-12, où la finale *-o* pourrait être indifféremment comprise comme un nominatif ou un accusatif. L'exception apparue plus haut, L-4, serait aisément réduite (même avec la forme *Lugurix*, qui est manifestement un nominatif, au milieu des formes en *-o* indifférenciées), si nous supposions que la déclinaison gauloise est en pleine débâcle... Cette hypothèse devra être gardée en mémoire. Elle n'est pas du tout fantaisiste : les bouleversements politiques de la Gaule, l'adoption du latin par les élites, le déclin du système culturel traditionnel pouvaient entraîner une évolution rapide de la langue gauloise. (On peut comparer la phase terminale du mannois, qui n'a plus de déclinaison au XX^{e} s.). Au cas où la confusion des cas se serait instaurée, il est bien évident que l'ordre des mots serait devenu essentiel pour la différenciation des fonctions syntaxiques, comme c'est le cas par exemple en français moderne. Dans ce cas on serait conduit à adopter l'interprétation "classique" de L-12 (Sources de la Seine) parce qu'elle se conforme au schéma Sujet - Verbe - Objet.

Hypothèse de la "débâcle" :

Deux éléments,	Sujet - Verbe : L-11, peut-être L-8,
Trois éléments,	Sujet - Verbe - Objet (-o) : **L-7, L-12**, peut-être **L-4**

	Objet - Sujet - Verbe : L-3,
Trois éléments,	Sujet - Verbe - Destinataire, Couchey, Graf.Lezoux
Quatre éléments,	Sujet - Verbe - Destinataire - Objet, G-152, L-9, L-10, L-13
	(?) Sujet - Objet - Verbe - Destinataire, G-528.

Une variante de la même hypothèse ferait intervenir des datifs latins en *-o* (ce qui a été effectivement proposé pour L-7) ; ce qui simplifierait un peu plus le tableau, L-4, L-7 et L-12 se rangeant dès lors avec Couchey et Graf.Lezoux (Sujet - Verbe - Destinataire).

Toutefois on ne peut exclure la possibilité que les désinences en *-o* soient seulement un abrègement graphique : elles sont en effet employées

1) pour un second élément de dénomination (? *Sacer Peroco*, *Lugurix Aneunicno*),

2) pour l'objet quand le sujet est déjà exprimé (*Sacer...duorico*, *Aresequani...Luciio*),

3) pour le sujet lorsqu'il n'y a pas d'objet (*ieuru Aneuno Oclicno*).

Dans tous les cas, l'abrègement de *-os* et de *-on* en *-o* n'entraînait, semble-t-il, aucune ambiguïté pour le lecteur gaulois.

IEVRV, forme, sens et étymologie.

Dans les textes gallo-latins, on trouve IEVRV, une fois IOVRVS (inscription tardive des Sources de la Seine), une fois IEVRI (graffite de Lezoux : peut-être 1 sg.). IEIVRV à Naintré (L-3) est une fausse lecture pour IEVRV. Les formes gallo-grecques sont assez différentes : ειωρου G-152, correspondant à IEVRV, et ειωραι, G-528 (Nîmes) correspondant à IEVRI.

IEVRV est l'un des premiers verbes gaulois connus. Très tôt, l'on a hésité entre les deux sens de "faire" et "offrir", qui sont si fréquents dans les inscriptions antiques. La casserole de Couchey (voir p. 135), dédiée "au Dieu d'Alise", ALISANV, pouvait être considérée aussi comme un produit des artisans d'Alise... Il n'en fallut pas plus pour supposer que l'inscription de Couchey signifiait "Doiros, fils de Segomaros *l'a fait* pour le dieu d'Alise". D'où l'hypothèse extraordinaire d'une dédicace faite par le fabricant lui-même. Plus tard, Joshua Whatmough utilise les inscriptions du menhir de Genouilly (L-4) pour prouver que *ieuru* signifie "a fait" : d'après lui, l'inscription grecque ἀνεουνος ἐποίει serait la traduction, abrégée, de l'inscription gauloise, *eluontiu ieuru aneuno*... "Aneunos l'a fait pour Eluontios"...

Michel Lejeune a montré de façon décisive que *ieuru* devait être un verbe de dédicace : il est associé à des datifs de divinités (certains sont attestés par ailleurs, comme Belisama, Alisanos, Ucuetis, Rosmerta), il est suivi de la formule votive latine V.S.L.M. On peut d'autre part comparer et opposer le formulaire ανουωτ/*au(u)ot* : avec ce dernier verbe, on n'exprime pas l'objet, parce qu'il est évident s'il s'agit d'une marque de fabrique (on n'a pas besoin de nommer l'objet dont il est question quand on emploie la formule "Made in France"). Avec *ieuru*, au contraire, l'objet est très souvent exprimé, et il est très varié. De la même façon, ανουωτ/*au(u)ot* n'est jamais accompagné d'un datif : au contraire, le datif est très fréquent avec *ieuru*, et l'on peut montrer que c'est un théonyme (ou un dérivé de théonyme) dans plusieurs cas, comme on l'a vu.

L'étymologie de ειωρου / *ieuru* n'est possible qu'à partir d'une analyse phonétique des deux formes : il faut pouvoir les réduire à l'unité, soit comme deux variantes dialectales, soit comme deux stades successifs de la même forme. J'ai d'abord pensé que l'on pourrait les ramener à l'unité en supposant un déplacement de yod entre la forme gallo-grecque et la forme gallo-latine. Cela impliquait la lecture /eyoru/ pour le gallo-grec ; on supposait une évolution vers /yeoru/ puis /yeuru/. Ce yod était de toute façon non étymologique : j'ai proposé de comparer l'irlandais ancien *(ro-)ír* "il a offert", qui remonte à **eor-* de **pepor-* (ancien parfait avec redoublement et degré radical *-o-*, du verbe *ernaid* "il offre", cf. gr. πέρνημι). Le développement d'un yod pouvait être supposé aussi pour expliquer l'irlandais (*eyor-*, > *iyor-* > *īr*).

K.-H. Schmidt a fait observer qu'il était plus probable d'interpréter la forme gallo-grecque avec la valeur phonétique /e̯ōru/ ou /iōru/. Pour lui, la seule façon de réduire les deux formes à l'unité est de supposer que la forme gallo-latine est plus conservatrice : conservant le rapprochement avec le vieil-irl. *(ro-)ír*, de **eor-*, il voit dans les deux formes gauloises un verbe composé avec le préverbe **epi-* > *e̯* > *ī* . La forme gallo-latine représenterait **epi-pepor-* > *ī-eor-* > *ieur-* . La forme gallo-grecque, plus évoluée, présenterait la transformation de la diphtongue /eu̯/ en /ō/.

On peut objecter que les textes gallo-grecs sont en majorité plus anciens que les textes gallo-latins. Il serait surprenant de rencontrer en gallo-grec une évolution *eu̯* > *ou̯* > *ō* déjà terminée. D'ailleurs, l'inscription G-153 comporte un exemple de -oov- conservé dans le lexique (or le lexique se soumet le premier à l'application d'une loi phonétique, avant les morphèmes verbaux).

Fredrik O. Lindeman a récemment proposé une autre explication étymologique du même rapprochement : ειωρου représenterait /eβru/, singulier issu de **peprō-*, et le virl. *-īr* représenterait un degré allongé **pēr-*, caractéristique du pluriel.

Mais ces rapprochements soulèvent des difficultés phonétiques *et sémantiques* : le thème de parfait passif gr. πέπρωται "a été destiné, donné par le destin", n'appartient pas au même verbe que le présent πέρνημι "je vends", qui est exactement parallèle au présent irlandais *ernaid* correspondant au prét. *-ír*. Il y a en plus une différence de sens importante entre **prH$_o$-* "allouer un sort" et **prH$_e$-* "échanger, vendre, donner en offrande". D'autre part, il est certain que gallo-grec ειωρου ne peut représenter /eβru/, ni même /ewru/ : dans le premier cas, la graphie serait ε(ι)βρου, dans le second elle serait ε(ι)ουρου. Le caractère vocalique de *-u-* dans *ieur-* est confirmé par l'évolution postérieure de la diphtongue *-eu-* vers *-ou-*.

Les parfaits grecs de racines set ne sont pas nécessairement formés sur le thème II (CCeC), type κέκληκα "j'ai appelé", εἴρηκα "j'ai dit" : on trouve aussi des thèmes I à degré radical *-o-*, le meilleur exemple est γέγονα, de γίγνομαι "je deviens", dont le fut. γενήσομαι et le pf. pass. γεγένημαι indiquent clairement une racine set **gneH$_e$-*. Donc γέγονα vient de **ge-gon(H$_e$)-H$_a$*.

A mon avis, l'unité des formes gauloises peut se faire sans supposer de préverbe. Admettons avec M. Lejeune et K. H. Schmidt la lecture /e̯or/ pour le thème gallo-grec : cela ne peut que confirmer l'étymologie proposée, comparant v.irl. *-ír* de **eor-*. Maintenant, pourquoi un *e̯* fermé, ou un *i* ? Cela peut s'expliquer par le hiatus. Dans la succession héritée /eo/, les deux timbres ont eu tendance à se différencier : *e* se ferme en direction de *i*, *o* se ferme en direction de *u*. Peut-être y a-t-il eu, en plus, allongement

du premier élément aux dépens du second. Par conséquent εωρου représente le thème *eor-* "différencié" en ẹ-ọr- (solution I) ou peut-être ẹ̄-ọr- (solution II).

Quant aux formes gallo-latines, elles correspondent à la solution II. Le *i-* initial des formes gallo-latines n'est sans doute rien d'autre que l'attaque particulièrement fermée d'un -ẹ̄- long fermé. C'est exactement le phénomène que l'on observe dans RIE-DONES pour *Redones*, où le premier *-e-* était certainement long et fermé, la forme remontant étymologiquement à **reidones*. A l'inverse, plus tard, ce sera le traitement roman du -ē- ouvert (*pedem*, allongé en *pēdem* > *pied*).

Peut-être y a-t-il une inscription gallo-latine où cette diphtongaison n'est pas encore réalisée : parmi les "étiquettes" gauloises du pilier des Nautes Parisiaques (époque de Tibère, v. p. 106), on a le mot EVRISES au-dessus de la représentation de quelques dignitaires, — sûrement les magistrats responsables du monument, les "donateurs". Je propose de considérer EVRISES comme dérivé du thème verbal de IEVRV, avant la transformation du *e* initial en *ie-*. EVRISES pourrait être un participe parfait au nom. pl., **e-or-(u)es-es*, avec le suff. *-u̯es-* du skt. *-vas-*, du gr. εἰδυῖα : **u̯eid-us-i̯a*, fém. du part. parf. du verbe "savoir". Ainsi la forme *eurises* paraît indiquer qu'en gallo-latin, la fermeture du deuxième élément de hiatus, o > u, a eu lieu avant la diphtongaison du premier élément, ẹ̄ > ie.

Autres gallo-latines sur pierre

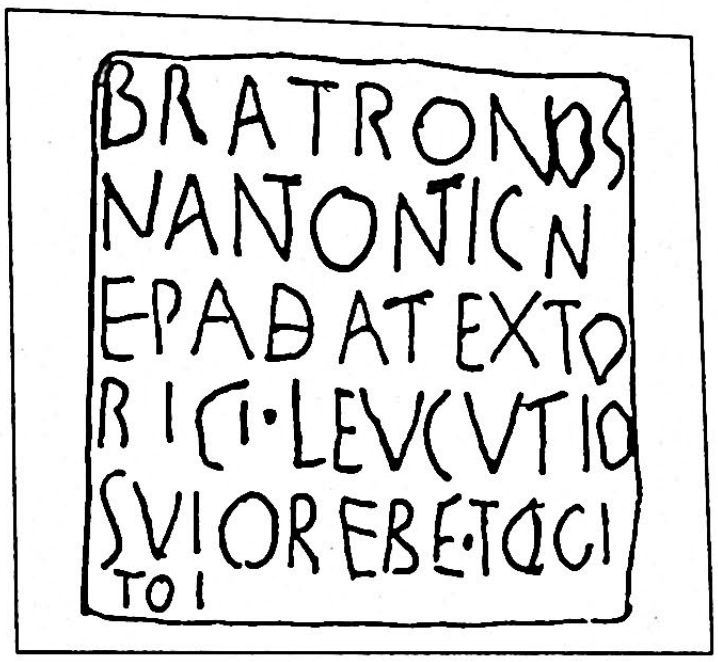

(Néris-Les-Bains, Allier)

L-6 **BRATRONOS NANTON{T}ICN EPAÐATEXTO-RICI. LEVCVTIO SVIOREBE LOGI-TOI**

"Bratronos fils de Nantonos a établi un *leucution* (bois sacré ?) pour Epadatextorix, en association avec ses sœurs"

Trouvé vers 1836 au lieu-dit "Camp romain", à Néris-Les-Bains. Aujourd'hui au Musée de Cluny à Paris. Grès brunâtre, env. 28 cm de haut, 31 cm. de large, 16 cm d'épaisseur. Lettres assez peu lisibles. Hésitation de lecture entre (RIG) *leucutio* et *leucullo*, de même entre *logitoi* ou *logitoe* et (RIG) *togitoi*. Ligatures NT, deux fois, dans le deuxième mot : la deuxième fois, c'est une erreur du graveur (lire NANTONICN).

Ordre : Sujet - Destinataire - Objet - Circonstant - Verbe

Sujet au nominatif, *Bratronos* est un dérivé du nom du frère, **bhrāter-*, cf. v.irl. *bráthair*, gall. *brawd(r)*, pl. *brodorion*, bret. *breuzr* > *breur*. Analyse : *Brātr-ono-s*. Patronyme abrégé de la finale *-os* : *Nantonicnos*, "fils de Nantonios" (nom attesté en Grande-Bretagne), dérivé probablement de *nanto-* "ruisseau".

Destinataire au datif : *Epa~~d~~atextorix*, thème *Epa~~d~~atextorig-*, composé complexe. On connaît un anthroponyme *Atextorix* (**adtexto-rix*) sur des monnaies du territoire

picton. Le premier élément *Epad* est curieux ; au XIX^e^ s., R. Mowat l'identifiait comme le nom du "cavalier", avec finale de nominatif singulier en *-s* (type lat. *equet-s* > *eques*). En fait on retrouve cet élément en composition dans le nom *Epasnactus* (*BG* VIII 44). C'est bien un dérivé du nom du cheval, mais de sens incertain.

leucutio est certainement l'objet à l'accusatif. La lecture est incertaine : beaucoup ont lu *leucullo(n)* avec suffixe diminutif. On peut supposer que le mot désigne un "lucus", un bois sacré (du thème **leuk-* "lumière, blancheur", appliqué à la clairière). La finale *-on* est écrite *-o*, signe de langue tardive (mais noter la conservation de la diphtongue *-eu-*).

suiorebe présente aussi des traits tardifs, si c'est bien l'instrumental-sociatif du nom de la sœur : de **sụesor-*, le gaulois a dû évoluer vers **sụisor-* puis *sụior-*. La chute de *-s-* intervocalique remonte très haut dans l'histoire du brittonique : K. Jackson la date du I^er^ s. ap. J.-C. On peut très bien supposer que le même phénomène s'est produit aussi dans les derniers documents gaulois. La finale *-ebe*, pour *-ebi*, est sans doute analogique des autres thèmes en *-r-* qui avaient ici un ṛ voyelle (*ṛ* > *ri* > *re* dans ματρεβο).

logitoi est un verbe au prétérit : à première vue, il semble avoir le même suffixe *-ī-* que καρνιτου, KARNITU, etc. bien que la désinence *-t* ait été suivie d'un autre élément. Le verbe doit signifier "a établi, a fondé" (thème verb. dénominatif de **logho-* "fait de coucher, d'établir" ? Mais ce serait un causatif de **legh-* "coucher, établir" d'après K. H. Schmidt, qui suppose une désinence d'imparfait moyen **logheye-to*).

Il est remarquable que *Bratronos*, dont le nom signifie plus ou moins "le Grand Frère", a voulu faire son offrande en mentionnant la collaboration de ses sœurs.

L-14 : Pilier des Nautes Parisiaques

Légendes gauloises : **ESVS ; TARVOS TRIGARANVS ; [C]ERNVNNOS ; SMER[TRIOS] ; EVRISES ; SENANT V...ETLO.**

Plusieurs cubes de pierre, sculptés sur les quatre faces latérales, devaient être empilés pour former le "Pilier des Nautes Parisiaques". On a retrouvé ces éléments en creusant sous le choeur de Notre-Dame de Paris en 1711. Chaque bloc retrouvé avait 45 à 50 cm de haut, et 75 cm. sur chaque côté. Les figurations entières occupaient deux blocs superposés ; pour plusieurs d'entre elles nous n'avons que la moitié supérieure, celle qui, par chance, contient parfois une légende.

Il y a aussi des légendes latines : *Castor, Iouis, Volcanus, For(tuna)* et surtout une dédicace latine parfaitement conservée, qui date le monument de l'époque de Tibère (14-37 ap. J.-C.) : *Tib(erio) Caesare Aug(usto) Ioui Optum[o] Maxsumo . s(acrum) nautae Parisiaci publice posierun[t]* "Tibère étant César Auguste (= étant empereur), les mariniers du pays des Parisii ont élevé ce monument sacré à Jupiter très bon et très grand, aux frais de la communauté".

Tout le monument est un mélange de religion romaine et de religion gauloise, de langue latine et de langue gauloise — bien que l'inscription principale soit en latin. Les dédicants sont les *nautae Parisiaci* - non pas les Parisii eux-mêmes, mais les mariniers qui se sont établis chez eux (*Parisiaci* comporte un suffixe local *-āko-*). Les mêmes

blocs de pierre présentent sur certaines faces des dieux romains, sur d'autres faces des dieux indigènes (se reporter à la description de Paul-Marie Duval).

Esus, thème en *-u-*, est directement comparable au nom du dieu en vénète, *aisu-*. Il n'y a pas lieu de comparer gr. εὐ- "bon", car ce préfixe apparaît en gaulois sous la forme *su-*. Le gaulois oppose ainsi une série de composés à premier élément *Esu-* "dieu", *Esu-genus*, *Esu-nertus* et une autre série à premier élément *Su-* "bon" *Sucarus*, *Sucellus* etc.

Le *Taruos Trigaranus*, "taureau au trois grues" est magnifiquement représenté ; nous ignorons tout du mythe gaulois qui en racontait l'histoire. *Taruos*, "taureau", cf. v.irl. *tarb* (mod. *tarbh*), gall. *tarw* ; *-garanus*, dérivé en *-u-* ou forme fléchie de *garanos*, "grue", gall. *garan*. On en garde peut-être le souvenir dans le nom d'un quartier de Paris, Grenelle (dimin. **garanilla*, "la petite grue" ?).

Cernunnos, dieu aux bois de cerfs, nom dérivé du nom de la corne, **kernu-/kornu-* ; *Smer[trios]*, restitution de P.-M. Duval, "distributeur" (thème de *Ro-smerta*, voir plus loin p. 148)

Sur un sens possible de *Eurises* "donateurs", voir plus haut p. 105.

Le seul message comportant un verbe est malheureusement incomplet : *senant u..etlon*. Peut-être un verbe de 3 pl. suivi de son objet à l'accusatif.

(Plumergat, canton d'Auray)

L-15, **VABROS**
IIIQOVT
ATREBO
AGANNTO-
BO DURN-
EOGIAPO

Traduction partielle : "Vabros (a offert ?) aux Pères-frontières ..."

Borne de granit, dans l'enclos paroissial. La même borne a reçu plus tard une inscription en onciale carolingienne, *rimoete*, ainsi qu'un dessin de croix.

L'inscription est peu lisible. Plusieurs mots ont été déchiffrés pour la première fois en 1970 par Gildas Bernier.

Sujet *Vabros* (nomin. sg.) ; verbe très incertain à la deuxième ligne ; destinataires : *atrebo aganntobo*, dat. pl. du nom du "père" (ind.eur. **pater-* > celtique **ater-*, irl. *athair* ; gall. *edr-ydd* "héritage, lignée" de **patrios*) ; *atrebo* de **patr̥-bho*, parallèle à *matrebo*. L'épithète *aganntobo* désigne peut-être des bornes ou des frontières (cf. lat. *pagus*) ; formation de participe présent en *-nt-*. *Durneo* et *Giapo* semblent être des noms d'hommes, cf. les souches *Durno-* ("poing", gall. *dwrn*, bret. *dorn*) et *Giappa* dans l'onomastique gauloise.

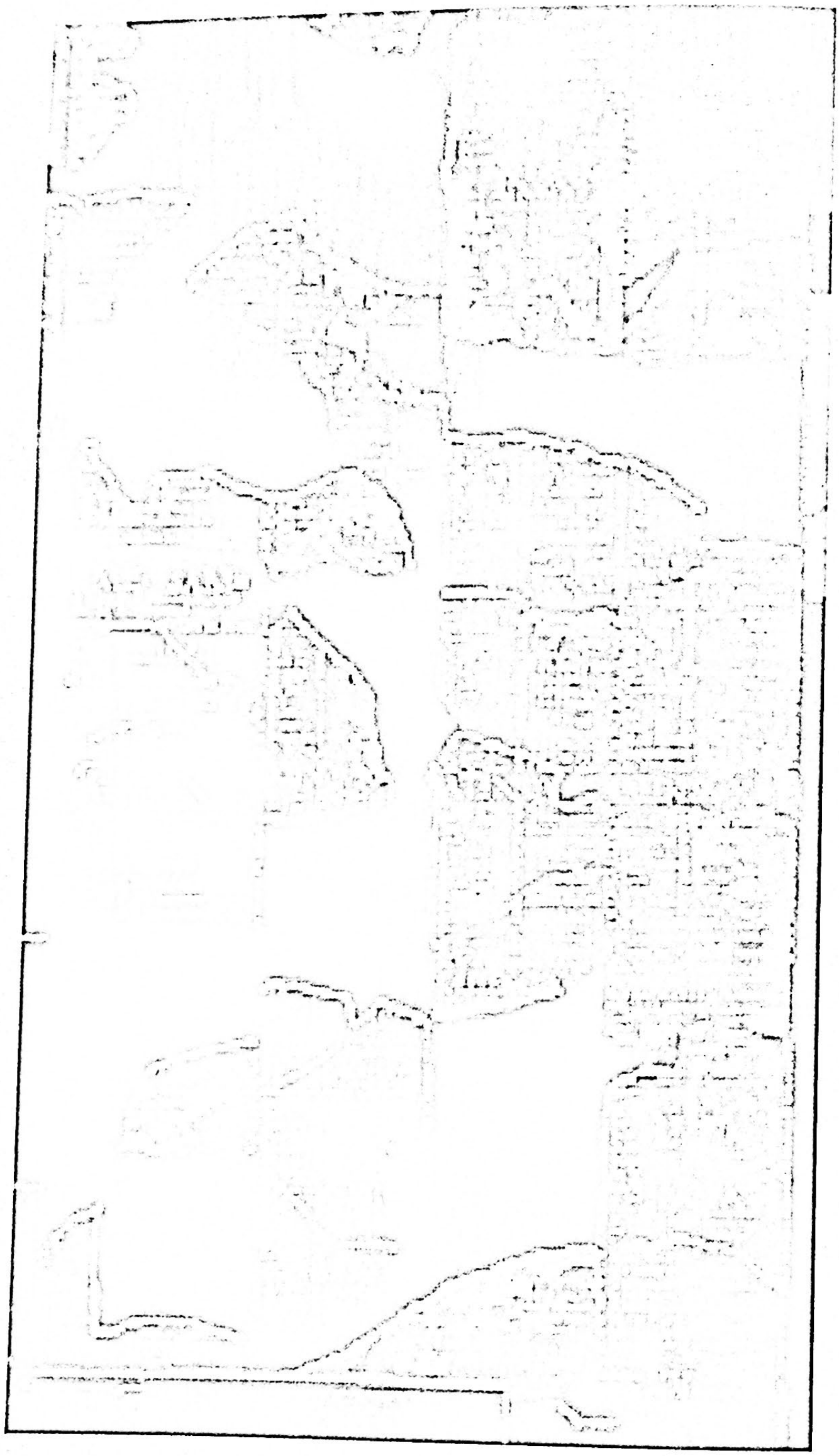

CHAPITRE IX

UN CALENDRIER GAULOIS

Le calendrier trouvé à Coligny (Ain) en novembre 1897 consiste dans une plaque de bronze, fragmentaire, qui devait mesurer 1,48 sur 0,90 m. Il s'agit d'un calendrier qui donne cinq années consécutives : soit cinq fois douze mois, plus deux mois supplémentaires. C'est la plus longue inscription gauloise. D'après la graphie, et les objets qui accompagnaient le calendrier, il remonterait à la fin du II^nd^ s. ap. J.-C. — c'est probablement la copie tardive d'un calendrier établi depuis longtemps.

Le système calendaire employé par les Gaulois est à l'origine un calendrier lunaire, faisant alterner les mois de trente jours, qualifiés de MAT = **matu-* ou *mati-* "bon" (bret. *mad*, irl. *maith*) et les mois de vingt-neuf jours, qualifiés de ANM[at-], c'est-à-dire le contraire : "néfaste". Car la lunaison faisant environ 29,5 jours, on suit le rythme de la lune avec cette alternance. MAT et ANMAT font penser aux jours fastes et néfastes du calendrier romain. Pline l'Ancien témoigne du rythme lunaire du calendrier gaulois : "c'est par la lune que les Gaulois règlent le début de leurs mois et de leurs années, et aussi celui du siècle au bout de trente ans" (*Histoire Naturelle*, XVI.254).

Mais pour rattraper le rythme de l'année solaire (et notamment le retour des saisons), une correction était nécessaire. Ainsi les Grecs ont un mois supplémentaire tous les huit ans. Les Gaulois introduisaient un mois intercalaire tous les deux ans et demi : dans ce calendrier, il y a donc un mois intercalaire au début de la première année, et un second intercalaire au milieu de la troisième année. Comme chaque intercalaire est précédé de trente mois normaux, on rappelle chacun de ces mois par une mention particulière à chacun des jours de l'intercalaire.

Le calendrier de Coligny n'est pas isolé : on a trouvé aussi quelques fragments d'un autre calendrier au Lac d'Antre, commune de Villards-d'Héria (Jura).

Une édition épigraphique remarquable a été produite en 1986 par Paul-Marie Duval et Georges Pinault : photographies, dessins, reconstitution des 62 mois, discussion sur diverses notations quotidiennes, notamment sur le système des échanges de notations entre deux mois consécutifs, et sur la rétrogradation des notations quotidiennes après l'intercalation d'un mois supplémentaire. Il est impossible d'en résumer ici les résultats. Plusieurs points sont encore obscurs, par ex. dans les notations qui n'apparaissent qu'un jour par an. Nous devons seulement faire le bilan de l'apport linguistique du calendrier.

Ce calendrier, disposé sur seize colonnes, comprend quatre mois par colonnes, mais les intercalaires, qui ont des en-têtes développées et des notations quotidiennes abondantes, tiennent chacun la place de deux mois.

Il n'y a pas de phrase, sauf peut-être dans l'entête du premier intercalaire. On trouve donc essentiellement des mentions caractérisant chaque jour, avec des mots plus ou moins abrégés : certaines mentions sont réduites à une seule lettre, comme D (sens inconnu) ou M (mat- ?).

Dans les graphies, règne une grande incertitude. Voici par ex. les noms des douze mois, avec leurs variantes principales (la première forme est celle des titres de mois ; la forme de génitif est celle qui intervient dans les échanges de notation, dans les mentions quotidiennes) :

I. SAMON, gén. SAMONI
II. DVMAN, gén. DVMANNI
III. RIVROS, gén. RIVRI
IV. ANAGAN / ANAGTIO, gén. ANAGANTIO, ANAGTIOS
V. OGRONN / OGRON, gén. OGRONI
VI. CVT- / GVTIOS, gén. QVTIO / CVTIO
VII. GIAMON / GIAMONI, gén. GIAMONI
VIII. SIMIVIS, SEM.V, gén. SIMIVISONN, SEMIVISO, SIMIVISO
(la fin]SONNA est attestée dans l'intercalaire n° 1)
IX. EQVOS, gén. EQVI
X. ELEMBIV / ELEMB, gén. ELEMBI
XI. AEDRINI / EDRINI
XII. CANTLOS / GANTLOS, gén. CANTLI

Remarques de détail : I *Samon[ios]* et VII *Giamoni[os]* sont les plus clairs, car ils dérivent certainement des noms de "l'été" (**samo-*, gall. *haf*, bret. *hañv*, irl. *sam-rad*) et de "l'hiver" (ind.eur. **ghiem-*, britt. **giiamo-* > gall. *gaeaf*, bret. *gouañv*, cf. irl. *geim-red*). Ces deux mois marquent, semble-t-il, une conception bipartite de l'année, coupée en deux saisons semestrielles (en celtique insulaire, au contraire, l'année est coupée en quatre trimestres ou saisons).

Mais Samonios est-il le début ou la fin de l'été ? Certains cherchent à le comparer à l'irl. anc. *Samain* (mod. *Samhain*), nom du 1er novembre et du mois de Novembre. L'argument majeur est la notation du 17e jour de Samonios, TRINOX SAMO[SINDIV = *trinoxtion Samoni sindiu*, "la fête des trois nuits de Samonios aujourd'hui", (cf. v.irl. *indiu* "aujourd'hui"). Or la fête de Samain, en Irlande, durait trois jours et trois nuits ; pendant cette période, d'après le folklore moderne, les êtres surnaturels et les esprits des morts entrent en communication avec les vivants.

En revanche, on pourrait faire valoir des arguments différents en faveur de la thèse que Samonios et Giamonios sont les mois marquant, par exemple, le milieu des deux grandes saisons.

D'autres noms de mois semblent avoir une étymologie assurée : OGRONN[est en rapport avec l'adj. gall. *oer* "froid", irl. *úar* (mod. *fuar*) idem, venant de **ogro-*. SEMIVISONNA semble indiquer le "milieu du printemps" ; **u̯es-* (lat. *uer*, gr. ἔαρ) se retrouve dans gall. *gwanwyn* "printemps", v.gall. *guiannuin*, (**u̯esant-eino-* ?).

ANAGANTIO est en rapport avec le thème verbal *aneg-*, *anag-* "protéger", cf. l'épithète d'Apollon, *Anextlo-maros*, "à la grande protection" (le nom d'action **aneg-tlo-* > *anextlo-* est parallèle à celui du v.irl. *anacol*, "protection). CANTLOS est probablement un nom d'action du même type, sur le thème verbal *can-* "chanter, incanter", cf. v.irl. *-cétal* (de **kan-tlo-* ; irl. *céol* "musique" en est un doublet), gall. *cathl* "chant".

D'une façon générale, ces noms de mois présentent la plupart des hésitations graphiques du calendrier :

hésitation c / i (SEMI- / SIMI-), c / g (CANTLOS) ; ae / e (AEDRINI) ;
c / q devant u (QVTIOS).

L'utilisation du digramme *qu* dans EQVOS et d'autres mots du calendrier (QVTIOS, QVIMON dans le premier intercalaire) pose un problème difficile : la labio-vélaire sourde /k^{w}/ est, en principe, entièrement devenue /p/ en gaulois. Par conséquent, les mots qui présentent la séquence -QV- sont des exceptions dont il faudrait rendre compte. Il y a plusieurs possibilités théoriques :

— ce sont parfois des emprunts, comme gallo-grec Κουαδρουνια = lat. *Quadronia*, nom de femme.

— ils peuvent être des résidus d'un dialecte ayant précédé le gaulois (mais on s'attendrait à ce que les mots de substrat se soient pliés au phonétisme gaulois) ;

— ils peuvent indiquer une zone dialectale archaïsante où l'innovation $k^{w} > p$ ne s'est pas produite. C'était l'hypothèse, notamment, de John Rhys, pour qui le Calendrier de Coligny appartenait au dialecte des Séquanes, un peuple dont le nom, justement, conserve un *-qu-*.

— dans certains cas, la séquence notée *qu* pourrait recouvrir, en fait, une syllabe complète avec *-u-* voyelle, comme c'est évidemment le cas dans QVTIOS. Dans cette perspective, *Ucuetis* serait pour [u-ku-e-tis] [u-ku-we-tis], *Sequana* pour [se-cu-wa-na].

Le problème du mois Equos.

Equos pose un problème particulier : c'est un mois *anmat*, mais qui a cependant trente jours, dans les années I et V (= 355 j., au lieu des 354 qui feraient douze lunaisons de 29,5 j.). Il devait avoir trente jours aussi durant l'année III, parce que celle-ci faisait 385 jours, comme on a vu (c.-à-d. l'année courante de 355 j. + un intercalaire qui devait avoir, certainement, 30 j. Bien que la fin du mois Equos ne soit pas conservée dans les années II et IV, on a pu démontrer qu'il devait avoir une durée réduite à 28 j. durant ces deux années intermédiaires (théorie de Mac Neill, reprise avec de nouveaux arguments par G. Pinault).

Notations mensuelles

— l'intitulé du mois :

M / MID + nom du mois + MAT ou ANM[at

mid aurait dû être écrit avec đ barré, **mids*, correspondant au lat. *mēns*, au gr. μῆν. Cf. gall. *mis*, bret. *miz* "mois", irl. *mí*, gén. *mísa*.

MAT et ANM "faste, néfaste" n'alternent pas régulièrement : le premier semestre a quatre mois MAT (Samonios, Riuros, Ogronn[et Cutios), le second n'en a que deux (Simivisonna et Edrini).

MAT se retrouve abrégé en M dans les notations quotidiennes.

Chaque mois est divisé en deux quinzaines, dans laquelle les jours sont numérotés de I à XV en chiffres romains (I à XIV dans la deuxième moitié des mois de vingt-neuf jours). Entre les deux moitiés du mois, on lit la mention ATENOVX. Cette mention annonce vraisemblablement une phase de la lune, ou bien sert de titre à la deuxième moitié du mois : c'est probablement un mot abrégé, mais on ne voit pas bien comment.

Deux hypothèses assez vraisemblables ont été proposées récemment : Ou bien *ate-nouu* est un mot abrégé, avec plusieurs préfixes, et nous n'en avons que les préfixes (*ate-* "de retour", "à nouveau", *en-* "dans", *oux-* "au-dessus"). Ou bien l'on se risque à comparer une autre mention, PETI VX, et l'on suppose que les deux dernières lettres sont un chiffre (VX = XV, quinze ; dans l'expression du chiffre quinze, les langues celtiques insulaires emploient un composé "cinq-dix", bret. *pemzeg*, irl. *cúig ...déag*, gall. *pymtheg*) . Dans cette hypothèse, *ateno-* serait probablement pour **ate-nouio-* "nouveau" (c'était déjà l'idée de Thurneysen, qui, en 1896, comparait irl. *athnuagud* "renouvellement"). *Peti-* serait l'abréviation de l'ordinal *petuario-* "quatrième".

Dans les mois de vingt neuf jours, la dernière ligne est occupée par le mot DIVERTOMV (var. DEVOR[, DIVORTOM, DIVERTIOMV). Cela ne peut que marquer la fin du mois, ou l'absence d'un trentième jour. D'autre part, le mot se présente au 13e j. de Riuros, et il est alors suivi de IVG. On hésite entre une formation de nom d'action en *-mu-* (thème verb. *uert-* "tourner, échanger") ou un suffixe superlatif *-t°mo-*, > *-tamo-* ou *-tomo-*. Dans ce dernier cas, comparer gall. *gwarthaf* "sommet" (**uor-tamo-* "supérieur", "le plus au-dessus"). On pourrait interpréter la mention comme signifiant "sans jour extrême" (prép. **dē*, "sans" suivie d'un datif thématique en *-ī*).

Notations quotidiennes

D : *diion* "jour" (cf. gall. *dydd*, bret. *de(i)z*). On a le même thème au locatif dans *sin-diu* "ce jour", "aujourd'hui" (voir plus haut TRINOX SAMO[NI] SINDIV). Certains jours n'ont pas le D, mais un N.

Un autre nom du "jour" apparaît dans l'entête du second mois intercalaire, AMMAN M M XIII LAT CCCLXXXV, message à demi obscur : *amman* est peut-être apparenté à irl. *am*, *aimsir* "temps", bret. *amzer* ; la fin signifie certainement "mois, treize, jours, 385", autrement dit, on annonce une année de 13 mois ou de 385 jours. LAT est comparable au v.irl. *laithe* (**latiion*) "jour".

Une autre notation quotidienne abrégée est AMB (développement inconnu). Elle est en distribution complémentaire avec M (Mat) qui précède le D.

PRINNI LOVDIN (mois MAT) / PRINNI LAGET (mois ANM[at) : *prinni* a été comparé à gall. bret. *prenn* "bois", irl. *crann* "arbre", il s'agirait des sorts (cf. irl. *crannchur* littéralement le "jet de bois", le tirage au sort). Toutefois le premier -I- de PRINNI est inexpliqué. On admet que *loudin-* serait un nom d'action signifiant "faire aller, jeter" ; *laget-* serait "faire reposer". *Prinni loudin* serait le jour où l'on peut jeter les dés, et *prinni laget* celui où on les dépose : peut-être les deux dates sont-elles le début et la fin de la période pendant laquelle on pouvait consulter ainsi la volonté divine.

IVOS semble lié à une phase de la lune : la mention en est faite à partir du 26e j. du mois, et jusqu'au 5e j. du mois suivant.

INIS R[(associé à la notation N, ou NSDS, au lieu de D) est obscur.

Texte de deux mois complets consécutifs :
SAMON et DUMANN de la deuxième année (photo p. 108)

M	SAMON MAT	
o I	N	DVMANIVOS
o II IIII M	D	IVOS
o III III	D	DUM IVO[
o IIII M	D	
o V	D	AMB
o VI M	D	
o VII	PRIN LOVDIN	
o VIII	D	DUMA
o VIIII III M	D	
o X M	D	
o XI	D	AMD
o XII M	D	
o XIII III M	D	
o XIIII IIII M	D	
o XV III M	D	

ATENOVX		
o I	D	DUMAN
o II III	D	TRINVXSAMO
o III	D	AMB
o IIII III M	D	
o V III	D	AMB
o VI III M	D	
o VII	D	AMD
o VIII	N	INIS R
o VIIII	N	INIS R
o X IIIM	D	
o XI IIII	D	AMB IVOS
o XII III M	D	IVOS
o XIII	D	AMB IVOS
o XIIII M	D	IVOS
o XV	D	AMBIVOS

M DVMAN ANM		
o I	SAMON PRIOVDIXIVOS	
o II	N	IVOS
o III	D	IVOS
o IIII	D	IVOS
[o] V	[P]RINNI LAGET	
[o V]I	[ ]	
[o VII]	N	INIS R
[o] VIII III M	D	SAMONI
[o] VIIII	D	
o X	D	
o XI	N	INIS R
o XII	D	
o XIII	D	
o XIIII	D	
o XV	D	

ATENOVX			
o I	M	D	SAMONI
o II	M	D	SAMONI
o III III		D	AMB
o IIII III		D	
o V		D	AMB
o VI III	M	D	
o VII		D	AMB
o VIII III		D	
o VIIII		N	INIS R
o XIII		D	
o XI		D	AMB
o XII		N	INIS R
o XIII		D	AMB
o XIIII		NSDS	

DIVERTOMV

(chaque ligne commence par un petit trou, ici figuré (o), dans lequel on pouvait enfoncer une cheville, selon un usage qui était pratiqué dans les calendriers latins).

On peut constater des échanges de notations entre ces deux mois successifs : trois jours de Samonios ont une mention "Duman" (ou Duma) et les trois jours correspondants de Dumann[os] ont une mention "Samon(i)" : ce sont les jours 1, 8, 16. En plus, le 17 Dumann a la même mention "Samoni", et le 3 Samon a la mention "Dum" : il s'agit de ce qu'on appelle un "échange décalé" : le même décalage, d'une quinzaine à l'autre, est observable dans les quatre autres années (où l'on retrouve l'échange "décalé" entre 3 Samon et 17 Dumann). Le "décalage" s'explique par l'impossibilité de déplacer la notation du 17 Samon, "Trinux Samon", qui doit être une fête importante

(cf. plus haut). Les échanges s'accompagnent d'un transfert de notations : 3 des quatre échanges avec Samon introduisent un M en Dumann, c'est-à-dire un jour MAT (faste).

La notation N commémore un prêt aux jours du mois intercalaire suivant.

Les signes triples (trois bâtons, dont l'un est barré) reviennent à date régulière dans le calendrier et pourraient indiquer le retour d'un astre.

Cet extrait du calendrier montre combien il est difficile à déchiffrer : les notations quotidiennnes sont répétées avec de nombreuses variantes ou erreurs.

Au 1er jour de Duman(ios), PRIOVDIX doit représenter PRI(N) LOVDIN. Et la fameuse notation TRINOX SAMONI SINDIV doit être restituer à partir de variantes abrégées ou fautives.

Textes particuliers relatifs aux intercalaires

Les deux intercalaires comportent plusieurs mentions qui sont uniques dans le calendrier.

Dans le premier intercalaire, on a un intitulé très lacunaire - mais nous devinons qu'il occupait au moins quatre lignes,

D.[..
[.....]
MID X[(indication du nombre de mois dans l'année, XIII ?)
MATV [...

Le 7ème jour du même mois prend quatre lignes au lieu de deux : mais le texte, là encore, est lacunaire,

o VII N [
TINADI[
HE[...
VI[...

La fin de la deuxième quinzaine est suivie d'un texte de cinq lignes :

]MB RIXTIO
CO B[.....]GA RIEDIT
OX[A]NTIA
POGDEDORTONIN
QVIMON

On pourrait tenter de restituer *oxtantia* à la 3e ligne (un dérivé de *oxtu* "huit" ?). *Gariedit* a été lu comme un verbe (**gar-ie/o-* "appeler"), mais la coupe des mots n'est pas sûre

Intitulé du deuxième mois intercalaire :

CIALLOS B[ ]IS
SONNOCINGOS
AMMAN.M. M XIII
LAT CCCLXXXV
[ ]BANTARAN M

Sonnocingos, "course du soleil" (?), *-cingos* vient clairement du th. **kengh-* "marcher", v.irl. *cingid* "il marche", gaul. *Cingeto-rix* "le roi des marcheurs" = le roi des assaillants ; mais *sonno-* (cf. all. *Sonne*, ou gall. *huan*) pourrait désigner soit le soleil, soit l'année. Dans tous les cas, *Ciallos b()is sonnocingos* doit être une désignation du "second intercalaire" : *ci-allos* comprend un adj. *allos* "second" (que l'on trouve à La Graufesenque), précédé d'une particule démonstrative.

On a aussi proposé de trouver le nom du mois intercalaire à la dernière ligne, [AM]BANTARAN M(ID) : comp. de *amb(i)-* "autour" et de *antar-* "entre"... Mais cela est peu probable.

B(...)IS pourrait être pour BLIS, une abréviation du nom de l'année, au nominatif (BLEDNIS) ou au gén. (BLEDNIAS). Cf. v.irl. *bliadain*, th. en *-ī-*, gall. *blwydd*, *blwyddyn*, bret. *bloaz*, tous signifiant "année" (de celt. commun **bleidnī-*).

RÉCAPITULATIF

Bien que l'on trouve très peu d'indications religieuses (une fois le nom de Lugus ; peut-être Taran[us] dans le deuxième intercalaire), il est certain que ce calendrier est l'héritage de la culture des druides, qui n'étaient pas seulement des prêtres, mais aussi des savants et des philosophes. Les druides étaient chargés de l'éducation des jeunes nobles ; c'est certainement le milieu druidique qui a élaboré ce calendrier assez compliqué et relativement correct, probablement inspiré par des calendriers luno-solaires déjà élaborés dans le monde méditerrannéen.

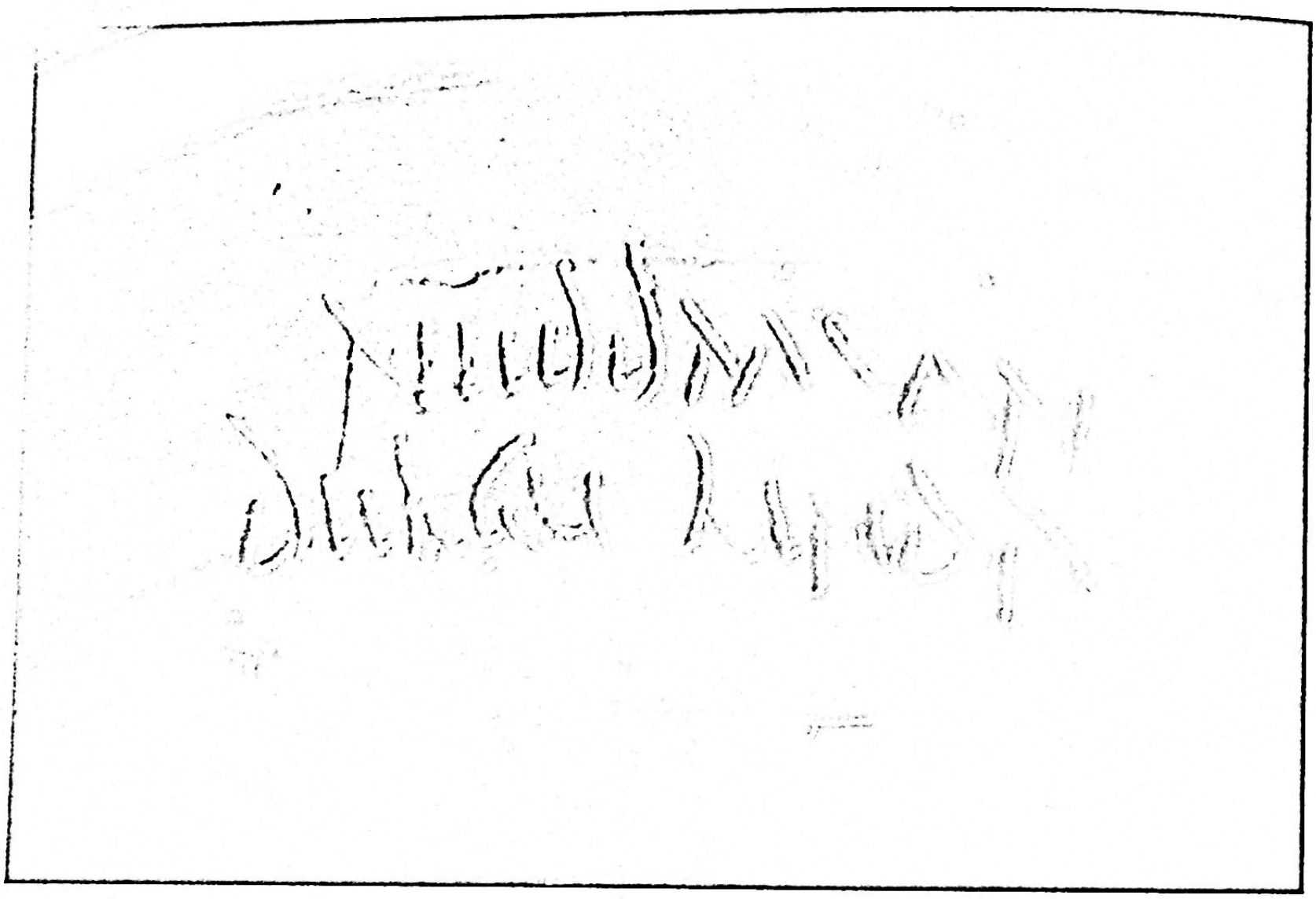

Graffite de Banassac n° 1, p. 139

CHAPITRE X

GALLO-LATINES SUR INSTRUMENTUM, I

Analyse sociolinguistique du corpus épigraphique gaulois

Comme il est compréhensible, le gaulois s'est conservé plutôt dans les classes modestes. Ou plus exactement, le gaulois — à une certaine époque — apparaît dans des documents d'origine populaire, et cela dans un mélange latin-gaulois qui annonce le temps prochain où le latin s'installe définitivement comme la langue de l'écriture.

Dès avant la conquête de César, nous savons que les élites gauloises étaient formées à Rome. Les notables gaulois de la région de Marseille avaient, plus tôt encore, envoyé leurs enfants apprendre les lettres grecques à Marseille, comme nous le dit Strabon. Les nobles gaulois avaient donc une ancienne tradition de bilinguisme : notamment bilinguisme latin - gaulois, dont on trouve plusieurs exemples parmi les personnages cités par César. La pratique du bilinguisme n'impliquait pas une attitude pro-latine, ou un parti-pris défaitiste durant la conquête de César.

Néanmoins, après la conquête, et plus encore après l'écrasement des révoltes du Ier siècle (Sacrovir), on peut supposer que les élites ont adopté la langue du vainqueur : les inscriptions sont, très vite, uniquement latines. Le rapport entre inscriptions gauloises et inscriptions latines est numériquement écrasant pour les premières : il y a 16 inscriptions gauloises sur pierre, et plus de 10000 inscriptions latines sur pierre... Théoriquement, on peut se représenter le passage du gaulois au latin de la façon suivante :

- une épigraphie nationale gauloise (langue gauloise - écriture grecque)
- une épigraphie gauloise calquée (langue gauloise - écriture latine)
- une épigraphie importée (langue latine - écriture latine).

Mais il s'agit d'un développement théorique et non historique : les deux dernières phases ont pu débuter ensemble, dans les faits — précisément à cause de l'existence du bilinguisme. L'épigraphie gallo-latine sur pierre semble être de courte durée et très marginale. Cependant le petit nombre des inscriptions gallo-latines sur pierre est un témoin précieux sur une phase de transition (qui dure à peine une ou deux générations, peut-être) entre une affirmation de la culture gauloise et l'adoption totale de la culture latine (c'est à dire non seulement de son écriture mais aussi de sa langue).

Le latin devait s'imposer progressivement à tous, dans les colonies de Rome. Mais il serait exagéré de croire que les vainqueurs avaient une politique consciente de colonisation linguistique. Le latin s'est imposé en Gaule parce que la classe aisée de la Gaule romaine avait intérêt à se rallier à la langue et à la culture du nouveau maître. Elle a peu

à peu adopté toute la civilisation romaine, sa religion, son organisation sociale, ses préoccupations culturelles et artistiques.

Or l'épigraphie peut, dans une certaine mesure, rendre compte de différents comportements sociaux. Les inscriptions sur pierre coûtent cher, et ne sont pas à la portée de tout le monde. Il n'est pas étonnant qu'elles soient presque toutes en latin : même lorsqu'elles émanent de Gaulois de condition moyenne (qui au I^er^ s. parlent probablement encore le gaulois), on peut penser qu'ils cherchent à imiter les Gaulois un peu plus aisés qui parlent latin et font graver des inscriptions latines. - Accessoirement, et quel que soit leur niveau social, les Gaulois perspicaces doivent sentir que leur langue recule inexorablement : ils voient leurs enfants pratiquer surtout la nouvelle langue ; s'ils veulent laisser des inscriptions qui soient comprises pendant longtemps, ils se tournent de préférence vers le latin.

Aussi, les inscriptions gauloises trouvées sur des objets familiers (pots, cuillers, bagues, tablettes de plomb, objets votifs en terre, pesons de fuseaux, estampilles de potiers, tessons inscrits...) sont très importantes pour donner un aperçu sur la pratique réelle du gaulois dans la société gallo-romaine du I^er^ siècle. On peut constater la même chose dans l'épigraphie gallo-grecque, qui est un peu antérieure. Cette épigraphie "populaire" a longtemps été négligée, du fait de la modestie des supports, et de l'ambiguïté de l'analyse linguistique. Ces inscriptions sur matériau fragile sont à la fois peu soignées et très souvent incomplètes. Nous allons les prendre en compte et les étudier attentivement (chapitres X à XIII).

Prenons par exemple les marques de propriété sur céramique : on recueille généralement des tessons incomplets où l'on ne peut lire qu'un fragment du nom du propriétaire. Et comme, dans les graffites en caractères latins, c'est la finale du nom qui permet de décider si l'inscription est gauloise ou latine, l'inscription réduite à un nom présentant une lacune finale ne pourra être considérée comme gauloise de façon sûre.

Le corpus des inscriptions gauloises sur "instrumentum", c'est-à-dire sur tous les objets mobiliers, n'a pas encore été achevé. Nous présenterons ici quatre types d'objets intéressants : les estampilles de potiers ; les pesons de fuseaux ; les bagues ; les comptes de potiers.

I. ESTAMPILLES DE POTIERS ; LA FORME VERBALE *AVOT*

On sait que des centres d'industrie céramique sont nés très tôt en Gaule romaine, pour la fabrication de *sigillées* destinées à concurrencer la production de la péninsule italienne. Les grands centres sont ceux de La Graufesenque (près Millau), de Lezoux, de Banassac-La-Canourgue...

La sigillée rouge était un type de céramique assez luxueux, bien qu'aussi répandue que notre porcelaine de Limoges. Bols, jattes, assiettes étaient faits de terre moulée et cuite à haute température. Les moules étaient obtenus en répétant l'impression de sceaux (décors floraux, scènes mythologiques, frises...). L'un des sceaux utilisés dans la fabrication du moule était la marque de fabrique, "l'estampille" du potier, comportant essentiellement son nom, éventuellement celui d'un collaborateur, et parfois des indications sur l'organisation de la production. Le recueil de Felix Oswald (*Index of*

potters' stamps, 1931, rééd. 1964) permet de se faire une idée des différents éléments possibles dans une estampille :

Génitif + OFFICINA "atelier de N."
Génitif + MANV "par la main de N."
Nominatif + FECIT ou AVOT "N. a fait"

Très tôt, on s'est aperçu que le gaulois AVOT remplissait la fonction du verbe latin *fecit* "a fait". Mais cela ne suffit pas pour prouver que AVOT soit un verbe : certains ont supposé qu'il s'agissait d'un nom, avec valeur prédicative ("N, fabricant" ou "N. est le fabricant").

Le problème se complique par l'existence de plusieurs variantes, AVOTI, AVOTE, AVOTIS, ou de formes abrégées comme AVO et peut-être AO. Mais les mots latins sont eux-mêmes fréquemment abrégés : FECIT est couramment réduit à FEC, FE, F. OF(ficina) est généralement réduit aux deux premières lettres, et de même MANV apparaît le plus souvent sous les formes MA ou M.

Cependant la forme authentique du mot paraît bien être AVVOT, avec deux -VV-, si l'on en croit la graphie gallo-grecque αυουωτ /au̯-u̯ot/ relevée dans trois inscriptions sur pierre, l'une aux Sources de la Seine, les deux autres à Alise. La première de ces pierres associe une inscription gallo-latine (la dédicace) à une inscription gallo-grecque (la signature du sculpteur, lire ΔΑΓΟΛΙΤΟΥΣ ΑΥΟΥΩΤ, G-271). Typologiquement, la situation se présente comme pour l'inscription de Genouilly (Cher), avec cependant une différence importante : à la dédicace gallo-latine est associée cette fois une signature en grec (écriture grecque, mais aussi langue grecque : ΑΝΕΟΥΝΟΣ ΕΠΟΕΙ, L-4).

La permanence de l'alphabet grec dans ces signatures reflète sans doute une tradition épigraphique gauloise qui résiste à la romanisation. Mais la signature de ces deux inscriptions est-elle vraiment celle du sculpteur ? ne s'agit-il pas du commanditaire, celui qui a *fait faire* le monument ? Aneunos en L-4 est aussi l'un des deux dédicants, l'autre étant son fils (patronyme ANEVNICNO). Sur les inscriptions d'Alise, il s'agit peut-être du commanditaire, plutôt que de l'exécutant (voir G-256, G-257). Nous sommes donc confrontés à un problème sémantique. Le verbe "faire", en français aussi, peut s'entendre de plusieurs façons différentes.

Si donc l'épigraphie gallo-grecque permet de restaurer une forme **au̯-u̯ot*, elle nous embrouille un peu sur le plan sémantique. Heureusement, il y a plusieurs moyens de prouver que AVOT, dans les estampilles de potier, est la signature du fabricant. Ainsi Joshua Whatmough a montré, grâce à des estampilles parallèles, que *avot* avait exactement le sens de *fecit*. Prenons par exemple les potiers dont les noms se présentent suivis de *avot* : certains, parmi eux, ont aussi utilisé la formule avec *fecit*.

On trouve donc, parallèlement,

Iullus fe(cit), Iullus f(ecit),	et *Iullo(s) avot,*
Flavus fe(cit)	et *Flav(os) avo(t),*
Auctu(s) fecit	et *Auctus avote*
	ou *A(u)ctus Avotti,*
Buccius fe(cit)	et *Bucc(i)os avotis,*
Rutenus fecit	et *Rutenus av(ot).*

Le changement de langue se marque aussi par le passage à la déclinaison gauloise (masc. sg. en *-os*) dans 2 cas sur 5 (*Flav(o)* est incertain).

D'autre part, plusieurs types d'objets portent la même signature *avot*, en plus des sigillées. On peut citer :

- les figurines en terre blanche (*Anto(nius) avot, Sacrillos avot, Rextugenos Sullias avvot* — qui présente la forme du verbe la plus exacte, et une dénomination complète avec patronyme, "Rextugenos fils de Sulla a fait") ;
- les chenêts, dont on a au moins deux signatures avec *avot*, *Iulos avot* (Vichy) et *Gavidus avot* ou *Pauidus avot* (Clermont-Ferrand), voir *Whatmough*, 341 ; cf. Audollent *REA* XLII, 1940, 553-559 ;
- inscription sur verre trouvée à Lisieux, *Front(u) sii / auot*, *CIL* XIII, 10025.50 ;
- la représentation de boucliers sur l'arc d'Orange, chaque bouclier porte en général un nom propre, encadré dans un cartouche ; mais l'un d'entre eux porte deux cartouches, (A)VDILLVS, et AVOT.
- on a aussi trouvé une fibule inscrite portant *Iulios avo(t)* ou *Iulius avo(t)*, *CIL* XIII, 10027.116

Remarques :

1° La formule *avot* n'est pas réservée aux potiers qui ont un nom gaulois, ou qui déclinent leur nom avec une finale gauloise.

Par conséquent, l'emploi du verbe gaulois n'exclut pas une certaine latinisation, soit dans la langue (morphologie du nom), soit plus généralement dans la culture (adoption de noms latins). Exemples de noms bien latins, *Auctus avote / Actus avotti*, *Flav(os) avo(t)*, *Ven(antius) avo(t)*, *Valens avoti*.

Exemples de noms gaulois avec désinence latine : *Rutenus av(ot)*. On a déjà cité le cas des fibules du forgeron *Iulios*, qui signe *Iulius avo(t)* ou *Iulios avo(t)*.

Avot est parfois précédé d'une forme en *-i* de gén. masc. sg. : il est alors assimilé à *officina*, ou *manu*. C'est le cas pour Iullos, pour lequel on trouve une fois *Iulii (a)vo(t)* ; pour Duratus : *Durati avote*, Lezoux ; et Evinus, *Evini avotti*, Vichy. Cette construction avec le génitif est manifestement calquée sur la construction latine d'*officina* ou *manu*. C'est un nouvel indice du mélange des deux langues.

2. Inversement, de nombreux potiers au nom gaulois préfèrent signer avec les formules latines (*fecit*, *officina*, *manus*). Et certains potiers au nom latin, en petit nombre, ont la coquetterie de donner une désinence gauloise à leur nom au nominatif singulier (en utilisant *-os* au lieu de *-us*).

Listes des potiers signant avec *avot* et variantes

1) AVOT

ACVTIOS AVOT, *CIL* XIII 10010.35
C ANTON(IVS) AVOT, Bourbon-Lancy
BITO AVOT, 10010.335
DVRVCV AVOT, et DVRVCV AVO Cologne, Trêves, 10010.834
IVLLO(S) AVOT, Rheintürkheim, 10010.1084
TROVS AVOT, Bingen, 10010.1944
VASEN[ ] AVOT, 10010.2911.

]OS AVOT, Vallée-Saint-Denis, Oise, *Holder* III 781.
] AVOT, cf. 10018.248

Figurines :
ATEANO SACRILLOS AVOT ANAILOS, Moule de Meaux, 10015.1
SACRILLOS CARATI·AVOT FORMI (+ variantes), Musée de Toulouse
REXTUGENOS SVLLIAS AVVOT, auteur des "Vénus à gaine" (nombreux exemplaires cf. M.A.N. 214, prov. Caudebec-en-Caux)

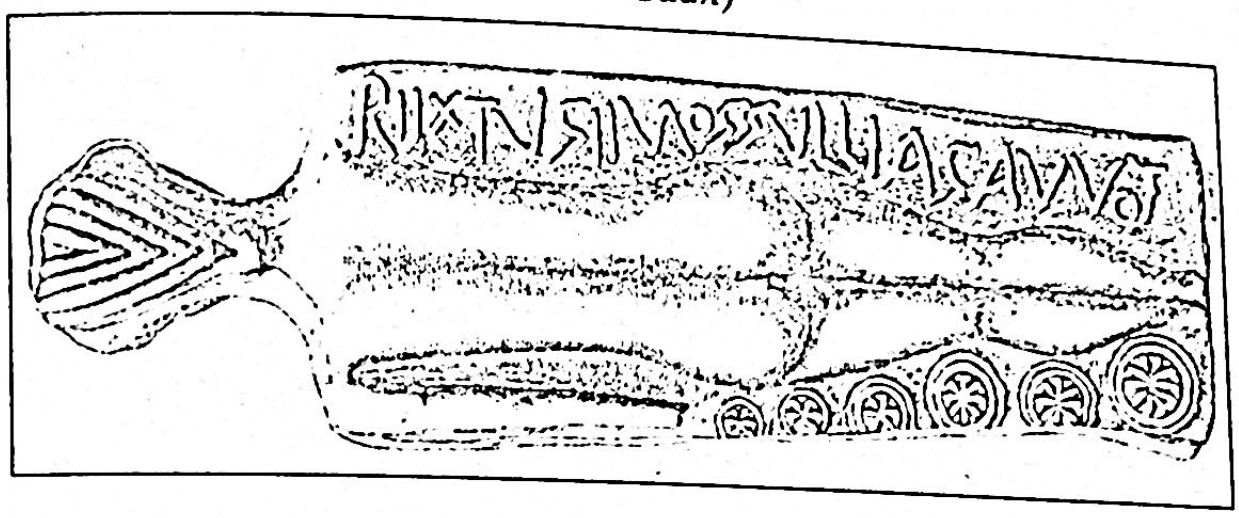

Verre :
FRONTV SII / AVOT, *CIL* XIII, 10025.50
Figure de bouclier :
(A)VDILLVS AVOT, Arc d'Orange

2. AVO(T)

CASA[TVS] AVO, Bavai, Trêves, 10010.468, a,b
CITOS AVO, Metz, 10010.582.
FLAV[IOS] AVO, Lezoux
ORTI[ ] AVO, cf. *Holder* III.880.
VEN[ANTIVS] AVO, Heiligenberg

*AS AVO, Bavai, n'appartient pas ici. Car on trouve aussi ASAVIO, ASAVOF, qui indiquent probablement un nom *Asavus (Asavi-Officina).
Mais ajouter les fibules métalliques portant IVLIVS AVO, IVLIOS AVO, Châlon sur Saône, Dalheim, 10027.116
*VO, faute pour AVO : IVLII VO, Straubing.

3. AV :

RVTENVS AV, Lezoux, 10010.1670b1
ERICV AV (Koethe, *Festschrift Oxé*, n°52)
INTINCILV AV, 10010.1035

(Une abréviation poussée jusqu'à la seule lettre A n'est pas actuellement démontrable, la plupart des noms se terminant par A étant lisibles comme des noms féminins : *Acusa, Apria, (L)iberta, Massa, Mastra, Motta, Sacca, Serra* ont plus de chance d'être des noms de femmes que des noms d'hommes abrégés suivis de A(VOT).)

4. AVOTE

AVCTVS AVOTE l'Hospitalet, voir aussi AVOTTI.
DVRATI AVOTE Lezoux ; cf. DVRA[AVOTE, *CIL* XIII, 10010.831.

5. AVOTI

AVCIRIX AVOTI, Nimègue, 10010.217
BOLLO(S) AVOTI, Trêves, 10010.335
VALIINS AVOTI (rétrograde), Cusset, Vichy.
VOCAR[AVOTI, Coblence, *BJ* 142, 1937, 44.

6. AVOTTI

A(V)CTVS AVOTTI, Rodez
EVINI AVOTTI, Vichy

7. AVOTIS

BVCCOS AVOTIS, Gand, *CIL* XIII 10010.362.

Note linguistique : *au-wot* comme verbe, préfixé par *au-*, au préterit, pourrait être un ancien parfait avec allongement vocalique, *au-wōt* (le *-ō-* ne serait pas passé à *-ū-* à cause du *-w-* précédent, cf. *Boruō*). Probablement **au-wodh-e > auwod*, écrit *auwot* (**wedh-* "conduire" ; cf. all. *ausführen* "produire"). Les variantes longues doivent comporter des éléments affixés : des pronoms suffixés (*-i* = **-im* ?) ou des particules de phrase (*-s* de **-se*).

Dans un cas, nous avons la dénomination complète du potier, *Rextugenos Sullias*, "Rextugenos fils de Sulla" (*rextu-* : cf. irl. *recht*, th. en *-u-*, gall. *(cyf)-raith* "droit, loi" ; *Sulla* comme nom masculin est à la base du toponyme *Sully*, **Sulliacum* ; la forme gauloise du génitif de th. en *-ā* (*Sullias*) a été correctement identifiée par Rudolf Thurneysen dès 1899.

II. INSCRIPTIONS SUR PESONS DE FUSEAUX

Les pesons de fuseaux ont été utilisés de tout temps pour lester une baguette de bois servant de fuseau. Ce sont des petits objets sphériques ou cylindriques, percés d'un trou par où doit passer le fuseau. Les exemplaires gallo-romains dont nous allons parler sont généralement taillés en forme de double cône tronqué, dans une pierre noire (stéatite). L'inscription se divise naturellement en deux parties, sur les deux cônes. Ils proviennent de l'Est de la France ; le Musée d'Autun en conserve plusieurs, provenant d'Autun ou de la région. Certains portent une inscription en latin :

SALVE TV | PVELLA
"salut à toi, jeune fille" (région de Langres)
AVE VALE | BELLA TV
"bonjour, au revoir, tu es belle" (Autun)
AVE DOMINA | SITIIO
"bonjour madame, j'ai soif" (Autun)
ACCEDE | VRBANA
"arrive, ô l'élégante" (Autun)

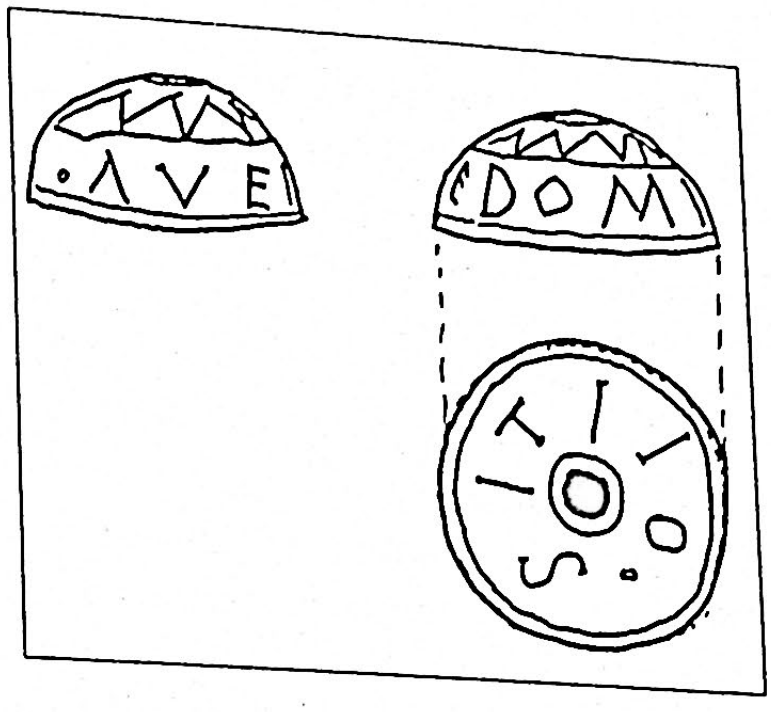

On le voit, ces objets portent des souhaits ou des compliments amoureux. Ils devaient être donnés en cadeau par des galants dont les intentions sont claires. Ces objets ne portent pas de nom propre féminin : il s'agit apparemment d'objets passe-partout, non personnalisés. Il existe une dizaine de pesons de fuseaux portant des mots gaulois :

1. Saint-Révérien (Nièvres) :
MONI GNATHA GABI | BV~~DD~~VTTON IMON
"Ma fille, prends mon petit (...)"
buddutton est de sens contesté : "baiser", "lèvres" ou "sexe masculin" (irl. *bod* "sexe masculin", gall. *both* "moyeu"). Le reste est clair : *gabi* correspond au thème du verbe irl. *gaibid* "il prend". *Gnat(h)a*, avec un *-h-* inexpliqué, est apparenté à lat. *natus* "né, fils de". Curieusement, le possessif de 1ère p. n'a pas la même forme avant et après le nom dont il dépend (*moni* + N, N + *imon*), voir aussi *mon derco*... p. 178. On peut aussi supposer que *moni* est un impératif sur le même niveau que *gabi*.

2. Région d'Autun,
NATA VIMPI | CVRMI DA
"Fille belle, donne(-moi) de la cervoise"
vimpi : gall. *gwymp* "joli". Gaul. *curmi*, neutre en *-i*, est connu par Pline l'Ancien ; il correspond au nom de la bière en celtique insulaire, irl. *cuirm* gén. *corma*, gall. *cwrw*, bret. récent *koref*. Ici, *nata* semble être la forme latinisée de *gnata* de l'inscription précédente ; *da* est une forme latine.

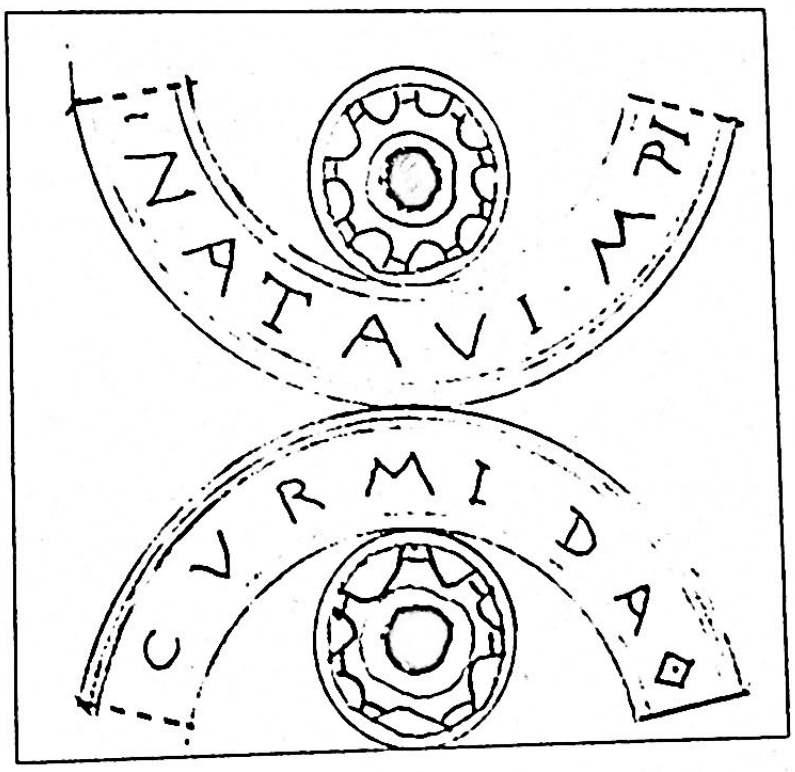

3. Auxerre
NATA VIMPI | POTA VI(NV)M
"Fille belle, bois du vin"
Cependant *vim* peut être complet : dans ce cas comparer la formule *geneta vis cara*, ci-dessous. Comprendre alors "Belle fille, bois ma force".

4. Autun
TAVRINA | VIMPI
"Belle génisse"
C'est un compliment : la belle est comparée à une génisse. Les noms d'animaux sont souvent employés comme termes d'affection dans les langues celtiques. Wolfgang Meid a signalé une légende irlandaise ancienne où il est dit de Deirdre, "c'est une belle génisse" (c'est dans l'Exil des fils d'Uisliu). La formation de *taurina* est hybride : la base est latine (*taurus* "taureau", en regard du gaul. *taruos*), mais le suffixe diminutif *-īno-* est celtique.

5. Sens
GENETA IMI | DAGA VIMPI
"je suis une jeune fille bonne et belle"

geneta "jeune fille" ou "fille" ; cf. gall. *geneth* "jeune fille" (de **genetta*). Le verbe *imi* "je suis" se retrouve en gallo-grec sous la forme ιμμι (G-13, Les Pennes-Mirabeau). L'adj. *dago-* est connu par plusieurs noms propres composés, et par le celtique insulaire (gall. *da* "bon" ; irl. anc. *deg-*, *dag-*, "bon", seulement en composition).

6. Région d'Autun
GENETA | VIS CARA
"aimable jeune fille, veux-tu ?"
Lat. *carus*, "aimable", existe aussi en gaulois (avec valeur active, cf. Apollo *Iouantu-carus*, "qui aime la jeunesse"). Le verbe serait latin : *vis*, "veux-tu ?" (Loth, Lejeune, Meid). Cependant on a aussi supposé un verbe celtique, "file, fille chérie" (Fleuriot 1978). Mais un sens possible de *vis* serait "la force virile" ; *cara* serait alors son prédicat, "jeune fille, la force est aimable (ou aimante)."

7. Gièvres (Loir-et-Cher) : auj. perdu.
TIONOVIMPI | MORVCIN
"Divine (?) et belle jeune fille"

Assez obscur. On suppose que *tiono-* est pour *diuono-* "divin", forme de composition (?). *Morucin* paraît proche de gall. *morwyn* "jeune fille", qui doit remonter à **morugna* (et non **morigna*). Il y a des différences phonétiques, cependant, qui permettent de supposer deux formes apparentées, **morugena* (> gaul. *morugin*) et **morugna* (> gall. *morwyn*). *Morucin* est sans doute comparable à *andagin* Bath, v. p. 174.

8. Autun
MATTA DAGOMOTA | BALINE ENATA
"Bonne fille (?...)"

En partie obscur. W. Meid compare des formes rhétoromanes *mat* "garçon", *matta* "fille". La seconde partie est d'analyse douteuse : on pourrait isoler *nee nata* "file les fils" (*nee*, impératif du lat. *neo* ; *nata*, acc. pl. de gaul. *nāton*, cf. bret. *neud-en* "fil") mais *bali* est inconnu ; ou bien on isole *balineae* "les bains", et il reste *nata* "fille".

9. Autun
VEADIA | TVA (T)ENET

Loth : "il tient tes fuselées" en supposant que *veadia* est un terme gaulois en rapport avec le thème signifiant "filer" (**wei-H-*, **wī-*).

10. Autun
MARCOSIOR | MATERNIA
"puissé-je (te) chevaucher les organes maternels (?)"

Gaul. *marcosior* est certainement un déponent, formé avec un suffixe de subjonctif en *-sio-/sie-* (c'est le suffixe de désidératif indo-européen). Le verbe est un dérivé de *marko-* "cheval" (encore présent dans les langues modernes : bret. *marc'h*, gall. *march* "cheval") ; il signifie sans doute "faire le cheval" ou "monter à cheval".

Comme on le voit, ces messages amoureux sont un mélange intime de gaulois et de latin : les termes d'affection, les épithètes flatteuses, les métaphores animales (gaul. *marko-*, latin gallicisé *taurina*), sont de préférence en gaulois, mais les verbes, les déclinaisons sont indifféremment indigènes ou empruntés. La brièveté du message pouvait éventuellement donner lieu à un double sens, et quand nous n'arrivons pas à choisir entre deux interprétations (*balinee nata*, *vis cara*), c'est peut-être parce qu'elles ont été ménagées comme possibles toutes les deux.

III. LES BAGUES INSCRITES

Les bagues avec inscription ne sont pas rares en Gaule gallo-romaine (*CIL* XIII 10024), mais la plupart ont une légende latine. Il s'agit de légendes votives (*CIL* XIII 10024, n° 23), de serment militaire de fidélité (*ibid.* n° 29, *fidem Constantino*), mais la plupart sont comparables à notre "bague de fiançailles", leur légende impliquant un contrat amoureux, dont la bague est le gage : déclarations d'amour (*amo te merito, ibid.*

n° 43 b), souhaits ou promesses à l'être aimé. Objets familiers, les bagues présentent souvent des caractéristiques du latin vulgaire (cf. Alzey, sans flexion : *Salverinus, Connouca sua* : "à Salverinus, sa Connouca").

1. Thiaucourt (Meurthe-et-Moselle)

Bague en or, trouvée "au bord de la voie conduisant de Diuodurum (Metz) à Nasium (Naix)", acquise par Léon Maxe-Werly en 1884. Localisation actuelle inconnue. Il en existe un moulage au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye (n°29.434). Bague octogonale, de petit diamètre (env. 15,8 mm de diamètre intérieur).

ADIA | NTVN | NENI | EXVE | RTIN | INAP | PISET | V <<<<

CIL XIII 10024 (164), Dottin 55.

D'Arbois de Jubainville 1885 propose dès le début la lecture la plus sûre en supposant trois noms propres : dat fém. sg. *Adiantunneni* (cf. βηλησαμι G-153, *Rosmerti* Lezoux), puis gén. masc. sg. du nom du père, et enfin nom. masc. sg. du nom du dédicant. D'Arbois de Jubainville isolait deux noms "Exvertininappi - Setu", mais Stokes avec une meilleure coupe, traduit, "Nappisetu (a donné ceci) à Adiantunnena (fille) de Exvertinios".

Les deux premiers noms sont certainement celtiques : *Adiantunnena* est un composé du thème *iantu-* (var. *iatu-, ietu-*), comme *Iantu-marus, Ad-iatu-marus*, cf. v.irl. *ét* "jalousie", *étmar* "jaloux". - *Exuertini* est le gén. sg. d'un nom masculin *Exuertinios* (plutôt que *Exuertinos*) ; Thurneysen a comparé v.irl. *eisert* "un homme qui abandonne ou néglige son exploitation" (composé de *fert* "levée de terre, habitat"). J. Koch a trouvé le correspondant gallois, *echwyrth* "fou" (connu par le comp. *lled-e.* "demi-fou").

Le troisième nom serait au nominatif : *Nappisetu*, d'un thème en *-on-*. L'élément de composé *setu-* (cf. *Setubogius*) thème en *-u-* n'est pas directement comparable. *Nappi-* est encore plus obscur. Aussi a-t-on risqué plusieurs interprétations divergentes : *nappi-setu* serait un nom commun désignant l'objet offert (Rhys), ou encore un verbe *pisetu* ("serait" Fleuriot 1979, ou "a vu" Schmidt 1986, cf. celtibère *ro-PiseTus*, Botorrita), précédé d'un pronom relatif *nak[we]. Adiantunne* serait alors un vocatif masc. sg. ; Fleuriot traduit "ne nous quitte pas quoi qu'il advienne" ; Schmidt traduit "celle-ci (*ina*, la bague) n'a pas vu de détournement (*exuertin*)". — Pour J. Koch, *adiantun* serait un acc. sg. de thème en *-u-* ("le désir"), *exuerti* serait le verbe principal, à l'impératif ("détourne!"), précédé de la négation *ne* et du pronom infixé *ni* "nous", qui est répété en suffixation. Il traduit "Turn not (thine) affection from us whom thou seest not".

Il paraît moins risqué de s'en tenir, pour le moment, à l'interprétation de *Nappisetu* comme nom propre.

2. Arras (Pas-de-Calais)

Auguste Terninck pratiqua des fouilles à Arras dans le quartier dit "la Demi-Lune" à partir de 1878. Il trouva dans un jardin gallo-romain "une bague en bronze taillée à huit pans", avec l'inscription suivante :

ISE | CAR | RVA | »XA | »AC | SB» | XXV | SAO

CIL XIII (fasc. III^2, 1906) n° 10024, 292

La bague n'a pas pu être retrouvée. On ne connaît pas la valeur du signe » : Terninck l'emploie-t-il pour reproduire un dessin, ou pour signaler une lettre illisible ? CARIRVA n'a sans doute rien à voir avec le mot latin (d'origine gauloise) *carrus* "charrette" : comme les deux R sont de part et d'autre d'une limite de champs, on peut peut-être y voir un mot *carua*, comparable à *Carvus* (*CIL* VIII 9384), *Carvilius* (*BG* V.22.1) et au thème celtique insulaire gall. *carw* "cerf", bret. *karo* id. : ce serait la "biche", devenue nom de femme, ici au nominatif ou au vocatif. Comparer lat. *ceruus* et *cerua*. C'est le seul élément d'analyse probable.

3. Reims (Marne)

Trois bagues inscrites ont été trouvées à Reims, la première en 1895, la seconde en 1898 et la troisième au début de 1907. Elles sont constituées sur le même modèle : un anneau de bronze, rond, inscrit, avec un chaton en forme de cœur où est sertie une pierre. La première est brisée en trois morceaux et a perdu son chaton, les quelques lettres qu'elle portait sont inutilisables ici (il n'en sera donc pas question). Nos informations viennent essentiellement de la communication de L. Demaison à la Société des Antiquaires de France (1907). D'après cet auteur les bagues étaient conservées au Musée de Reims. Ce point n'a pas pu être vérifié.

3A. Bague trouvée au lieu-dit La Maladrerie en décembre 1898, dans les fouilles de J. Orblin. Texte :

VE^{D}ZVIDIVVOGNAVIXVVIONI

CIL XIII, (fasc. III^2, 1906) 10024, 291

D'après le dessin donné dans le *CIL*, la troisième lettre serait un petit D au-dessus d'un espace illisible : ce qui permettrait la lecture P ou R. Holder III 253, 420 cite "Verzui Divvogna Vixuvioni". Demaison signale que les lettres semblent avoir été marquées avec un poinçon ; une telle technique expliquerait le non-alignement de la troisième lettre.

Ces noms paraissent celtiques. Comme sur la bague de Thiaucourt, nous pouvons isoler trois noms propres, un datif, un génitif (patronyme), et un nominatif (*Diuuogna*). Le nom du récipiendaire, donc propriétaire de la bague, est plus développé : "à Vixuviō, fils (ou fille) de Vedzvos, Divogna (a donné cette bague)".

Pour *Diuuo-gna*, cf. *Divogen(a)* attesté à Bordeaux, *CIL* XIII 571 ; autre comp. en *-gna* (du thème verb. **gn-H_e-* "naître"), Larzac *ando-gna*. Comme le gr. διογένης ou le lat. *indi-gena*, *Diuuo-gna* pourrait être aussi bien masculin que féminin.

Vixuuioni est le datif d'un thème à nasale *Vixuuiō* ou, peut-être, d'un thème en *-ā*, *Vixuuiona* (cf. *Brigindoni*). *Vixu-* pourrait être comparé au nom *Vixio* qui apparaît dans une autre bague de Reims. On n'est pas sûr de la valeur du *-x-*, qui note parfois une sifflante (*Visuvius* est attesté, écrit *Visuiius*, *CIL* XIII 4406, à Metz, peut-être identique à lat. *Vesuius*).

Vedzui semble être un gén. de thème thématique : *dz-* serait une graphie exceptionnelle de l'affriquée gauloise. Peut-être faut-il suivre la lecture Holder, *Verzui*, compte tenu de l'effacement du bas des lettres (Cf. *Verzo-*, *Holder* III 253).

3B. Bague en bronze avec châton, trouvée au début de l'année 1907 dans un cimetière antique à Reims, au lieu-dit "faubourg de Laon". L. Demaison donne la première lecture :

AÐEPICCADEḞAÇNVAVMAYṂVIXIO

cf. Whatmough, *adepiccade.acṇuaumaṇṃuixio*

Lettres altérées par l'oxydation du bronze, seuls le début et la fin sont de lecture certaine. L'inscription est obscure. *Vixio* (dat. m. sg. latin ?) a été comparé à *Vixuvioni* par Whatmough, qui d'autre part compare *de(u)acnua* à *divvogna* (ce qui est à rejeter). Peut-être peut-on isoler un nom de femme *Adepicca De..acnua*.

4. Windisch (Canton de Brugg, Suisse)

Windisch (*Vindonissa*) est un site celtique et romain important dans la vallée de l'Aar. Le site celtique était à l'emplacement du village actuel de Windisch. A l'ouest, fut installé un camp militaire romain, à la fin du règne d'Auguste. On y a trouvé en 1923 une bague octogonale en argent avec une inscription parfaitement lisible. L'anneau a 1,7 cm de diamètre (il est conservé aujourd'hui à l'Historisches Museum de Bâle).

Transcription d'Oswald Bohn :

|AVOI IMIOI ITOCI INAII IIXVI ITIOI IVDRI IVTOI

Aucune ponctuation ni aucun blanc pour séparer les mots et isoler le début du message. Bohn a proposé deux coupes, "Avomio Tocnai (filio) Ixutioudruto" ou "Avomio Tocnai (filio) Ixutiou(cius) Druto(nis filius)". Il s'agirait donc de deux désignations masculines avec finales latines (dat. sg. thém., *Auomio* ; ou nom. sg. de th. à nasale, *Drutō*) sur des noms de souche celtique : *Tocnai*, gén. de *Tocnaius*, cf. *Tognaeus* Holder II 1869 ; *Drutō*, dérivé th. à nasale du nom *Drutus*, bien attesté. — En 1960, Whatmough fait de *mio* l'objet d'un verbe *auo(t)* "a fait" : *mio tocnai ixutiou druto(s) auo(t)*, "Drutus m'a fait pour Ixutios Tocna". Cette interprétation comporte trop d'arbitraire.

On peut admettre la présence de deux thèmes onomastiques sûrement celtiques (*Druto-* et *Tocna-* ou *Tocnaio-*). *Druto* semble bien être décliné à la latine, au dat. sg. L'analyse latine est possible pour *Druto auo mio*, "à Drutus, mon petit-fils" avec deux vulgarismes : *meo* > *mio*, et *auus* "grand-père" probablement pris au sens de "petit-fils", ce qui est le sens du mot en celtique, comme l'indiquent virl. *aue* (**au-io-s*) "petit-fils" et le gallo-grec αουα "petite-fille" G-121. — Le reste de l'inscription est obscur : on attendrait le nom du donateur quelque part dans la séquence *tocnaiixutiou* (*tocna* nom féminin ?).

IV. LES COMPTES DE POTIERS DE LA GRAUFESENQUE

Récemment édités par Robert Marichal, les comptes de potiers de La Graufesenque ont été trouvés, parmi des milliers de tessons de sigillées, dans un faubourg de Millau en 1880-86 (fouilles de l'abbé Cérès), puis en 1901-1903 et 1906 (fouilles de l'abbé Hermet). Des fouilles plus récentes ont eu lieu de 1950 à 1954, et depuis 1965 de façon ininterrompue. En 1988, Robert Marichal a édité 213 textes de comptes de potiers.

Les potiers de La Graufesenque avaient l'habitude de cuire, dans la même fournée, des céramiques produites par plusieurs ateliers différents : le coût du bois de chauffe, et peut-être le prix de location du four ou d'autres contraintes économiques forçaient les potiers - petits artisans au capital réduit, à s'associer pour l'emploi de chaque four. De plus ils n'avaient pas intérêt à assumer tous seuls le risque d'une cuisson ratée. Donc plusieurs potiers enfournaient leurs poteries dans le même four. Au moment de l'enfournement, ils écrivaient sur un fond d'assiette en terre glaise la liste des pots apportés par chacun d'eux : ce bordereau cuisait avec la marchandise. Le bordereau se présente comme suit :

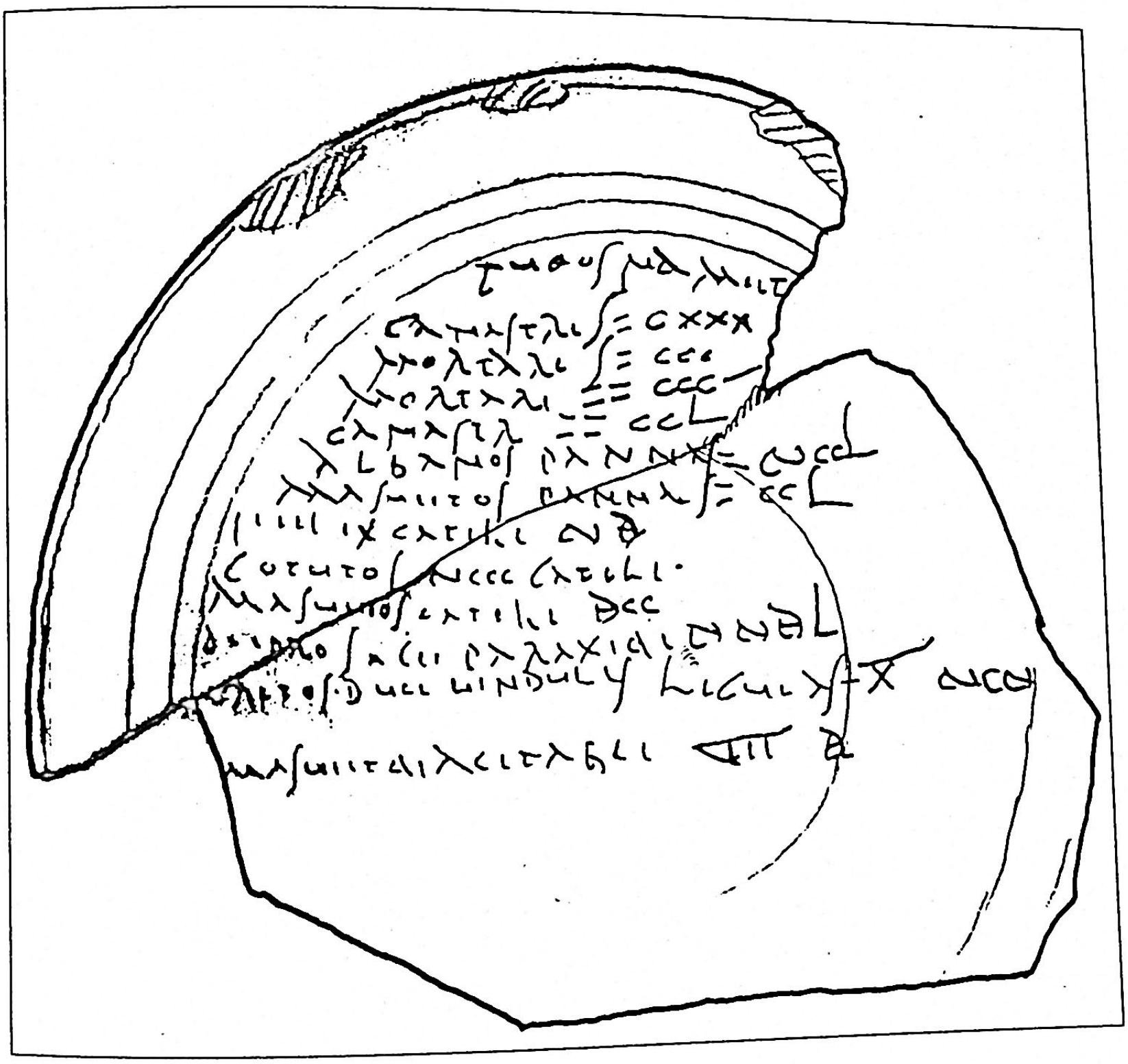

(Marichal n° 13)

tuθos nametſos
canastri S= CXXX
mortari S= CCC
mortari == CCC
canastr. == CCL
ALBANOS.panna S= (I)CCL
MASUETOS.panna S= CCL
FELIX.catili.(I)D
COTUTOS.(I)CCC.catili.
MASUETOS.catili DCC
DEPROSAGI.paraxidi.(I)(I)DL
TRITOS duci VINDULUS.licuias $\bar{X}$(I)C(I)[
MASUETO.acitabli.$\bar{V}$II D

"neuvième fournée"

	canastri bessales,	120
	mortarii bessales,	300
	mortarii triantales,	300
	canastri triantales	250
Albanos,	pannas bessales	1250
Mansuetos,	pannas bessales	250
Felix,	catili,	1500
Cotutos,	catili	1300
Mansuetos,	catili	700
Deprosagios,	parapsidi	2550
Tritos avec Vindulos,	licuias	11900
Mansuetos,	acitabli,	7500

L'intitulé donne le numéro de la fournée : *tuθos nametos* "neuvième fournée". Cet intitulé comporte parfois des indications supplémentaires : ainsi le nom des *cassidan(n)i*, peut-être les responsables de la corporation des potiers. Les lignes 2-5, sans nom de propriétaire, indiquent certainement les vases installés par le potier propriétaire du four. Puis viennent les lignes commençant par un nom de potier : le nom du potier est suivi du nom de vase, puis d'un chiffre. Le même potier, *Ma(n)suetos*, est nommé trois fois parce que l'on empile d'abord tous les grands plats, puis les assiettes, puis les petits vases (*acetabulum* est un "vinaigrier"). S= ou ==, à la suite de noms de vases, sont des abréviations pour les mots latins *bessalis*, *triantalis*, indiquant certains volumes.

Tous les noms de vases semblent être latins. Certains ont subi des déformations phonétiques : *parapsidi* > *paraxidi*. Et ils peuvent être déclinés à la gauloise (*licuias* est certainement un nom. pl. de th. en *-ā*). C'est le cas aussi pour les noms propres de ce bordereau : même les noms latins, comme Albanus, Mansuetus, sont habillés à la gauloise avec la finale *-os*. A plus forte raison les noms gaulois comme *Tritos*, *Cotutos*.

Deprosagi(os) est abrégé ou bien mis au génitif (=*Deprosagii*). Ce nom, longtemps mal lu **Depro-sagilos*, signifie "qui cherche à manger". Cf. bret. *debri* "manger" ; le suff. *-sagios* est conservé dans l'irl. *-aige*, *cennaige* "marchand", et dans le gall. *-(h)ai*, *cardotai* "mendiant, qui demande la charité (*cardod*)".

Le syntagme *duci Vindulus* n'a pas été interprété de façon sûre : "(Tritos) associé à Vindulos ?" Comme il serait anormal que *Vindulus*, nom gaulois, (dérivé de **windo-* "blanc") soit le seul à avoir une finale latine, il est probable qu'il s'agit d'une forme fléchie de thème en *-o-* (acc.pl. ou instrum.pl.) : *Vindulus* doit donc être gaulois aussi bien par la désinence que par la base.

Ces graffites de La Graufesenque présentent donc un mélange de gaulois et de latin. Les phrases y sont très rares : on compte seulement cinq messages en gaulois. Les noms communs gaulois sont rares aussi : on en relève une demi-douzaine, propres à la comptabilité (*uxsedia* = summa "somme, total), ou à la technique des potiers (*tuθos* "fournée" ; *luxtos* ? "chargé" ; *cassidanno-* nom de fonction ; *autagis*, sens inconnu). L'apport le plus significatif, pour les linguistes, consiste dans la série des nombres ordinaux, puisque les fournées sont numérotées :

cintux[1, 4, "premier"
alos 8, *allos* 11 "second"
tr[itios 2, "troisième"
petuar[ios] 16, 17, "quatrième"
pinpetos 9, "cinquième"
suexos 12, "sixième"
sextametos 19, "septième"
oxtumeto[s] 6, *oxtumet[* 31, "huitième"
*namet[os*13, "neuvième"
decometos 1, *decametos* 10, "dixième"

Commentaire sur les nombres ordinaux de 1 à 10 :

"premier" : sans doute à développer en *cintux[os]*. On connait *Cintusmus* comme nom propre. Les deux formations paraissent correspondre à des suffixes de comparatif et de superlatif : **kintukso-* > bret. *kentoc'h* "plus tôt" ; **kintus°mo-* > *kintusamo-* > bret. *kentañ* "premier", gall. *cyntaf* ; on a *cintu-* seul dans v.irl. *cét-*, mod. *céad-* "premier", et dans les adverbes gall. *cynt* "auparavant", bret. *kent* "avant (temporel)".

"second" : c'est le correspondant de lat. *alius* "autre". De la même façon on trouve irl. *aile* "autre, second", gall. *ail* (moy.gall. *eil*), bret. *eil* "second", tous venant de **alio-*. La forme neutre de l'irl. anc., *all*, semble être la plus proche du gaul. *allos*.

"troisième" : on peut restituer *tr[itios]* sans problème, car le mot est attesté comme nom propre (et en particulier comme le nom d'un potier de la Graufesenque). Cf. v.irl. *treide*, gall. *trydydd*, bret. *trede*, tous de **tṛtio-* > **tritio-* (apparenté à lat. *tertius*).

"quatrième" : *petuarios*, proche de bret. *pevare*, gall. *pedwarydd*, cf. v.irl. *ceithre*. L'ordinal a été constitué avec le seul suffixe *-io-*.

"cinquième", *pinpetos*, proche de gall. *pymhed*, v.irl. *coíced* "cinquième" (et "cinquième de l'Irlande, province", mod. *Caoga*). Cf. lat. *quintus*, gr. πεμπτός, eux aussi

formés avec le suff. *-to-* sur lequel voir E. Benveniste, *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris 1948, p.144s.

"sixième", *suexos*, dérivé de *suex*, forme attendue du numéral "six" (indo-européen **sweks* ; le gaulois paraît identique, mais il devait se prononcer /swexs/). Cf. bret. *chwec'h*, gall. *chwech*, etc. Le suffixe d'ordinal paraît être réduit à la voyelle thématique *-o-*, comme dans certains ordinaux anciens (lat. *decimus*, par ex. : **dek°m-o-*).

"septième", "huitième", "neuvième", "dixième", apparaissent tous avec un suffixe *-e-to-*, qui suit les noms de nombre *sextam-*, *oxtu-*, *na()m-* et *decam-*. Ind.eur. **septm̥* donne gaul. *sextan*, *sextam-*(cf. le *Pagus Sextan-mandu[us]*, *CIL* XIII 3149) cf. v.irl. *secht n-*, gall. *saith*, bret. *seiz(h)*. Les ordinaux du celtique insulaire sont exactement parallèles à *sextametos* : v.irl. *sechtmad*, gall. *seithfed*, bret. *seiz(h)ved*.

"huitième", *oxtumetos*, emprunte sa finale *-m-eto-* au précédent. Le nombre cardinal devait être gaul. *oxtū*, cf. v.irl. *ocht*, gall. *wyth*, bret. *eiz(h)*, tous venant de l'ind. eur. tardif **oktō*.

"neuvième", *nametos*, présente une forme réduite de la base, **nowm-*. On attendrait **nouametos*. La forme a dû évoluer vers **nawametos* > *naametos*, mais gall. *nawfed*, bret. *naoñved* ont été refaits sur le nom de nombre simple (*naw, nao)*. Le gaulois ici diverge du brittonique. Cf. O. Szemerényi, *Studies in the Indo-European System of Numerals*, 1960, 89-90, 93, 172.

"dixième" était connu déjà par l'inscription de Gélignieux, *CIL* XIII 2494, fondant une offrande mensuelle qui doit être faite *petrudecameto* "au 14ème jour du mois". On a récemment trouvé un nouvel exemple de gaul. *decam-* "dix" dans le nom de fête "*decamnoctiacon*", "fête devant durer dix nuits". Pour l'ordinal "dixième", gaul. *decameto-* est parallèle aux formations insulaires, v.irl. *dechmad*, gall. *degfed*, bret. *dekved*. On retrouve exactement la même formation en celtibère, dans le dérivé *TeCameTinas* (Botorrita).

Les comptes de potiers comprennent un petit nombre d'expressions gauloises, et parfois même des phrases entières. Nous allons les commenter.

1) ***Autagis cintux.xxc \| Tuθos decametos \| luxtos .***
(intitulé du compte n°1 Marichal)
R. Marichal a lu le chiffre *xxi* (21) ; *luxtos*, entre les deux lignes, doit être placé après *decametos*.

autagis est inconnu en-dehors de ce document : nom de date ? nom du compte ? en tout cas, *tuθθos decametos luxtos* signifie bien *furnus decimus oneratus* (on trouve *furnus ... oneratus* dans certains comptes en latin), "dixième four chargé", ou dixième chargement du four". *tuθθos* est sans étymologie assurée ; *luxtos* est comparable à l'irl. *lucht*, "charge ; population", gall. *llwyth* (*tylwyth* "famille, peuplement d'une maison").

2) ***Tuθos . cintux.[***
luxtodos. casidanaIone. le[gi]tum[
(intitulé du compte n° 4 Marichal)

"premier four chargé" - Aion et Legitimos étant *cassidanni...*"
luxtodos est un participe en *-do-* de même valeur que la base *luxto-*.

3) *sioxti albanos*
panna extra tuθ(...) ccc.
(verticalement, en marge du compte n° 14 Marichal)

Thurneysen a comparé *sioxti* au v.irl. *siächt*, "il a cherché", prét. (ancien parfait à redoublement avec suffixe en *-t-* : **se-sag-t-*), sur le thème *sag-* "chercher". "Albanos a est le premier exemple qui a pu faire supposer que le *-s-* intervocalique s'était amuï en gaulois tardif.

Que signifie "à l'extérieur de la fournée" ? Peut-être certains potiers ajoutaient-ils des céramiques supplémentaires dans le four, qui n'étaient pas comprises dans le compte de fournée.

4) *prinas sibu[...*
ta tuddus[...
(à l'extérieur du tesson, qui porte le compte n° 46 Marichal)

Certainement le verbe "acheter", v.irl. *crenaid*, gall. *prynu*, bret. *prenañ* : gall. *prynaf* 1sg. de **k^{w}rinami* (d'un plus ancien **k^{w}ri-n-H-*, avec infixe nasale). Ici, forme de prét. en *-s-*, = gall. *prynas* (d'un tardif **prinast*).

tuddus est l'obj. à l'acc. pl. (*-ons* > *-ōs* > *-ūs*) : "les fournées".

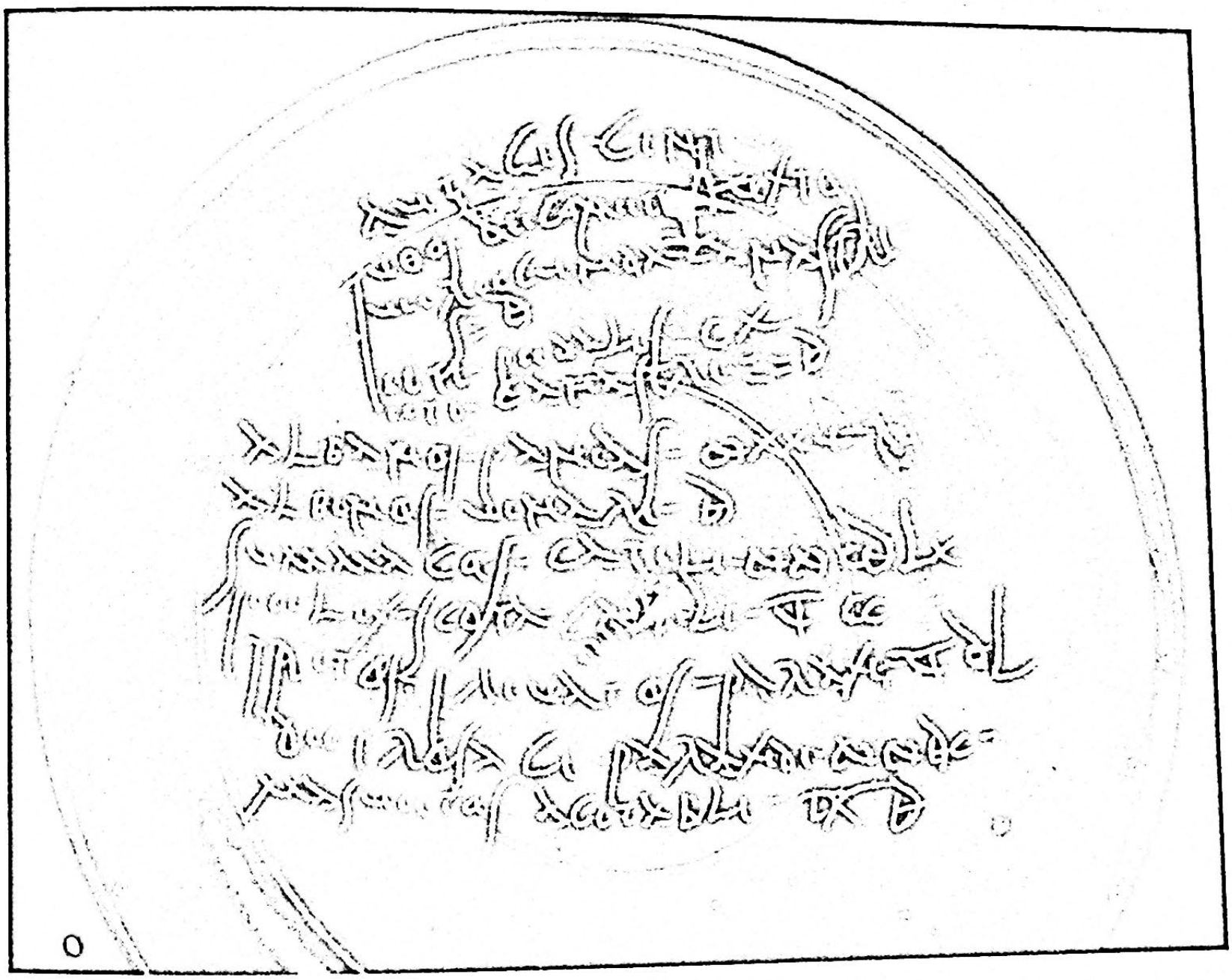

Comptes de poters de la Graufesenque, Marichal n° 1

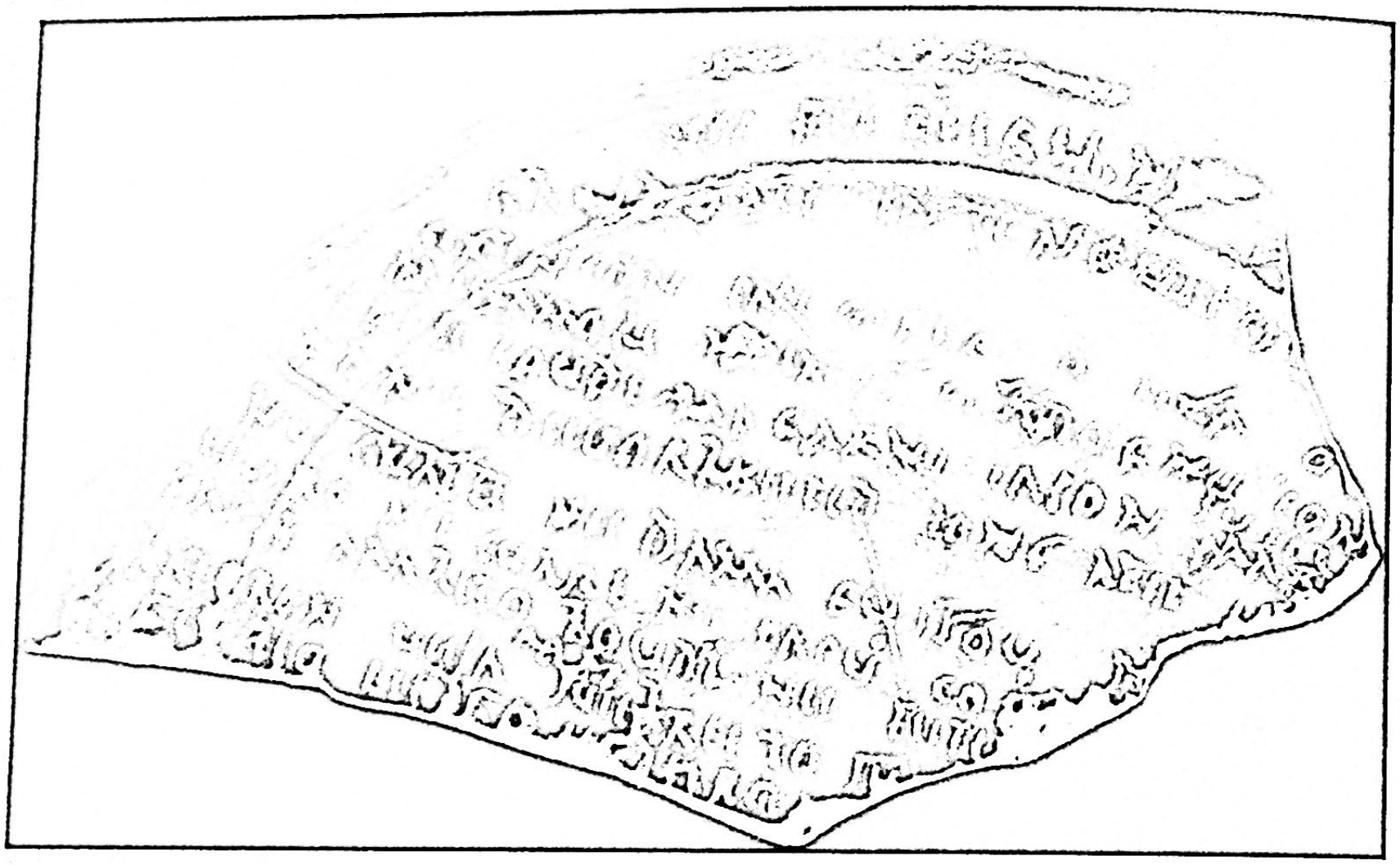

Plat de Lezoux, cf. p. 146

CHAPITRE XI

GALLO-LATINES SUR INSTRUMENTUM, II

On appelle en latin "instrumentum" l'ensemble des objets familiers qui permettent de vivre dans une maison ou de travailler dans les ateliers : d'abord la vaisselle pour manger, ou pour décorer ; ensuite les objets d'ameublement ; les outils d'artisan. C'est donc l'ensemble du mobilier, par opposition aux pierres, aux éléments de construction, et aux inscriptions qui y sont apposées.

Il y a le cas particulier des graffites sur les murs (comme à Jublains, à Argenton-sur-Creuse) : du fait de leur caractère familier, et surtout de leur écriture peu soignée, on les traite généralement avec les inscriptions sur instrumentum.

Ces inscriptions sur instrumentum sont le plus souvent en cursive, mais elles peuvent aussi utiliser des capitales (d'un style relâché par rapport aux inscriptions lapidaires). Les objets inscrits étant le plus souvent mobiles, il est difficile dans certains cas de penser qu'ils ont été produits, ou même gravés, là où ils ont été trouvés. La provenance archéologique n'est pas toujours la provenance historique. Ces objets d'ailleurs sont de nature hétéroclite : objets votifs, bagues, marques de propriété sur les vases, dédicaces sur les vases...

Nous avons déjà traité de plusieurs séries. Ce chapitre traitera de petites dédicaces (bronze, céramique), puis d'inscriptions sur céramique (venant principalement de Banassac, La Graufesenque, Lezoux). Comme on verra, les inscriptions avant cuisson n'ont pas le même caractère : ce sont des messages publicitaires, des sentences, des formules de bienvenue etc. Les inscriptions après cuisson sont plus personnelles : marques de propriété, dédicaces, et ? lettre (plat de Lezoux).

Inscription votive sur passoire de bronze

DOIROS SEGOMARI
IEVRV ALISANV

(Couchey, Côte d'Or)

Traduction : "Doiros fils de Segomaros (l') a offert au dieu d'Alise"

(Dottin n°37, *CIL* XIII 5468).

Sorte de passoire en bronze trouvée en 1853 ; aujourd'hui au Musée Archéologique de Dijon. L'inscription est gravée en pointillé et se termine avec une feuille de lierre.

Formulaire habituel : sujet au nominatif (*Doiros*, avec génitif du nom du père), verbe *ieuru* ; *Alisanu*, datif masc. sg. "au dieu d'Alise". Ce nom de dieu est reparu en 1881 sur une autre patère en bronze du même style mais avec une inscription en latin : elle provient du Visignot, commune de Viévy (Côte d'Or). L'objet est en tout point comparable à la patère de Couchey, pour le métal, la facture ; il porte aussi une inscription sur le manche, cette fois en latin :

DEO · ALISANO · PAVLLINVS ℘
PRO · CONTEDOIO · FIL · SVO ℘
V · S · L · M ·
"Au dieu d'Alise, Paullinus (l'a offert) pour son fils Contedoius."

(Cf. *CIL* XIII 2843 : CONTEDIO). L'objet est conservé au Musée des Antiquités Nationales. Suzanne Tassinari définit ces casseroles comme appartenant au type Godäker. Elle ne relève que des différences de détails entre les deux casseroles.

Comme il a été dit plus haut, ces deux objets en bronze argenté ont été longtemps considérés comme caractéristiques de la production métallurgique d'Alise : Pline nous dit en effet que les Mandubiens étaient reputés pour l'étamage du bronze. Ceci a incité les archéologues du XIX^{e} s. à traduire *ieuru* par "a fabriqué". Le dédicant aurait été en même temps le fabricant : nous aurions ici un objet votif produit et gravé à Alise. Ce serait pur hasard que l'objet ait été retrouvé au nord de la Bourgogne.

En fait, on peut très bien supposer que les artisans d'Alise aient eu le sens commercial de proposer à leurs clients de leur graver des dédicaces personnalisées. Nous pouvons très bien admettre que l'objet est une production d'Alise : mais Doiros fils de Segomaros, qui est uniquement le dédicant et non le fabricant, n'a fait qu'acheter l'objet et le faire graver à son nom. — Par ailleurs, l'objet a-t-il été effectivement déposé dans un temple d'Alise, (ce qui suppose un vol ou pillage postérieur) ou bien emporté dans un autre lieu, dans un *fanum* personnel de Doiros ? nous ne pouvons le décider. Mais le fait qu'on dédie l'objet "au dieu d'Alise", sans le nommer plus précisément, ferait préférer la deuxième solution.

Du point-de-vue religieux, la dédicace "au dieu d'Alise" appelle plusieurs réflexions. On sait que les guerriers des légendes irlandaises jurent "par le dieu de leur tribu" (voir plus haut à propos de Toutatis). Le fait de ne pas nommer plus précisément le nom du dieu national relève d'un tabou : le soldat en campagne ne doit pas révéler le nom de son dieu, c'est une information que l'ennemi pourrait utiliser contre lui. Conclusion : Doiros Segomari appartenait sans doute, d'une certaine façon, à la cité d'Alise ; peut-être avait-il un ancêtre ayant participé à la résistance d'Alesia en 52 av. J.-C. La patère a dû servir au culte domestique, donc à un rituel essentiellement funéraire, une libation (c'est sûr dans le cas de la dédicace latine, où Paullinus fait cette offrande pour son fils).

Inscriptions votives sur poterie

(Bourges)

BVSCILLA SOSIO LEGASIT IN ALIXIE MAGALV

Traduction : "Buscilla a offert ceci à Mag(a)los, dans Alixion".
(Dottin n° 47 ; *CIL* XIII 10017, 70)

Trouvée dans le quartier Séraucourt, à Bourges, en 1848. L'inscription est gravée à la pointe sèche autour du col d'un vase en terre noire, aujourd'hui conservé au Musée de Saint-Germain en Laye. L'inscription descend en spirale, si bien que les premiers mots sont au-dessus des derniers.

Les premiers commentaires sur cette inscription ont essayé de rétablir du latin vulgaire, à toute force. A. de Longpérier (1849) lisait, *bucella(m) socio legas ut inalescam megalu*, "tu mettras une bouchée pour ton compagnon pour que je me nourrisse beaucoup" (traduction déduite de son commentaire), et Eloi Johanneau (1850) ne livre qu'une variante, *buccellas otio legas et inalesce magalu* "recueille à loisir des bouchées et nourris-t'en abondamment"...

Buscilla, nom. sg., hypocoristique en *-illā* sur un thème incertain (thème lat. *buxus* "buis, bois" d'après Whatmough).

sosio, semble être un démonstratif comparable à *sosin* ; l'analyse n'en est pas sûre.

legasit, prét. en *-s-*, peut-être avec particule suffixée. L. Fleuriot comparait v.gall. *prynessid* "acheta" : avec une désinence absolue, plus longue que celle du prét. moy.-gall. *prynas*. Le sens probable est "a posé" : thème verb. **legh-* "coucher, poser".

in Alixie, semble être un locatif de thème en *-o-* : d'un thème *Alixio-*, bien sûr en rapport avec le nom d'Alise (le locatif de *Alisia*, quant à lui, est fourni par L-13 : *in alisila*). Le *-x-* est une graphie tardive, très répandue, pour double */-ss-/*. D'ailleurs certains manuscrits de César écrivent le nom d'Alise, *Alexia*. La différence de flexion entre *Alixio-* (ici) et *Alisia* (Alise) permet de penser qu'il s'agit de deux lieux différents. Néanmoins, plusieurs linguistes du XIX^{e} s. et du XX^{e} s. admettent qu'*Alixie* appartient au thème *Alisia-*, et qu'il s'agit d'Alise (ainsi, Pictet, Becker, Belloguet, Dottin).

Magalu, datif de thème thématique. Nom de dieu, nom d'homme ? Tout dépend du sens général de l'inscription, offrande votive ou inscription funéraire. On admet que *Magalo-* doit être l'équivalent de **maglo-*, nom du "prince" en celtique insulaire (v.irl. *mál*, gall. moy. *Mael* : comp. *Maelgwn* : *Maglocunus* Gildas) sur la base **mag-* "grandeur".

(Argenton sur Creuse, 1)

...V]ERCOBRETOS READDAS

Fouilles d'un fanum en 1978, à "Argentomagus" : le vase a été trouvé dans une fosse sacrificielle contenant des os d'animaux et une trentaine de vases. "Olla" de céramique grise, avec inscription à la pointe sèche autour du col, en capitales.

La lacune initiale devait porter un nom propre, suivi du nom de fonction *uercobretos*, le vergobretus dont parle César *BG* I.16.5 (le plus haut magistrat de la cité gauloise des Eduens ; mais les inscriptions nous signalent des vergobrets aussi chez les Saintons et les Lixoviens). On hésite sur l'étymologie de ce mot : premier élément comparable au gr. (w)ἔργον "travail", ou à l'irl. *ferg* "colère, fureur" ? deuxième élément en rapport avec **bher-* "porter" ? Cf. gall. *bryd* "pensée", et v.irl. *breith* "jugement" de **bhṛtā*.

Les monnaies des Lixoviens donnent toujours une forme avec *-c-* comme l'inscription d'Argenton. Par conséquent, les textes gaulois actuellement disponibles semblent d'accord pour appuyer une forme /werkobretos/, tandis que les textes latins donnent

/wergobretus/. Il est possible de voir ici l'évolution /rg/ > /rk/ que l'on a supposée pour d'autres mots.

readdas : L. Fleuriot a comparé le v.irl. *do-rat* /dorad/ "il a donné", composé **to* + *ro* + *ad* + *dheH$_e$-* (cf. gall. *rhoddi* "donner). *readdas* présenterait une désinence réduite de prét. en *-s-* 3 sg. (désinence pleine dans *legasit*).

(Argenton sur Creuse, 2)

LABRIOS NEAT VXOVNE

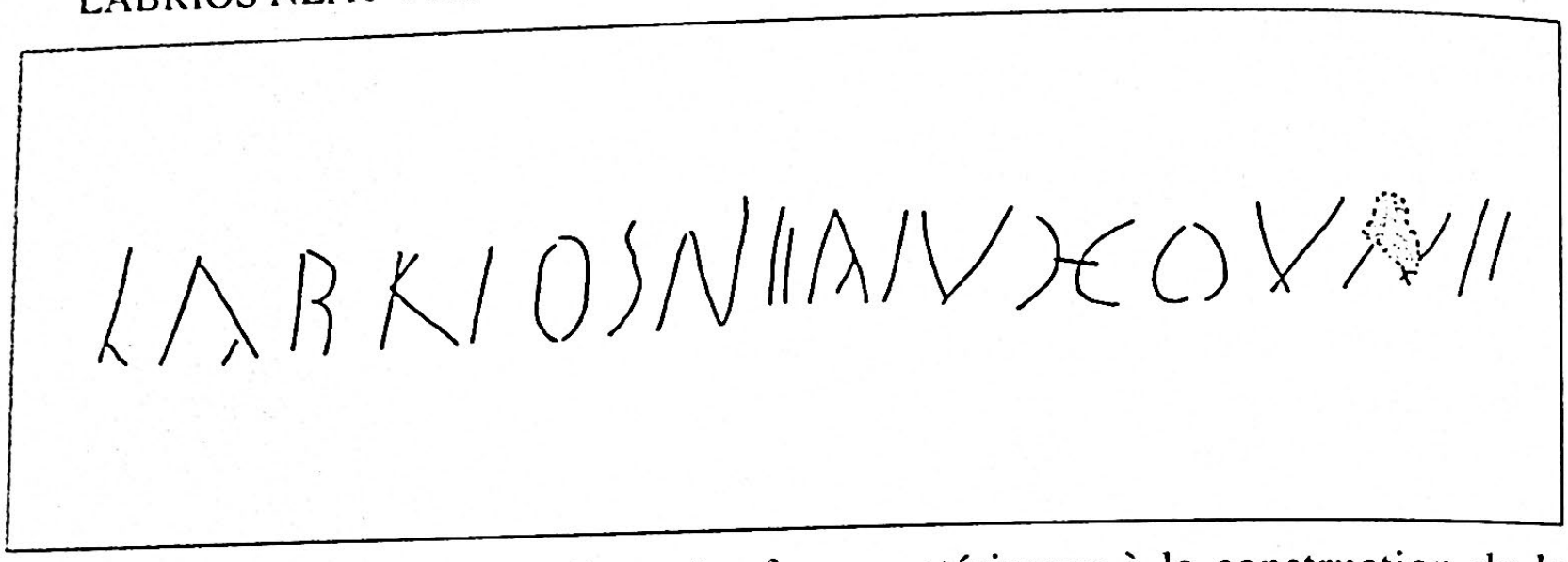

Vase trouvé en 1973 dans l'une des fosses antérieures à la construction de la Fontaine des Mersans (qui est un monument gallo-romain exceptionnel) : cruche blanche, dont le pied a été brisé intentionnellement. Inscription à la pointe sèche au-dessous du goulot : capitales. Le contexte archéologique renvoie à l'époque de Tibère. La fonction rituelle de la fosse est à peu près certaine.

Probablement Sujet - Verbe - Destinataire.

Seul le premier mot est clair : Nom. sg. thématique, *Labrios* a une étymologie : il veut dire "Bavard" (cf. gall. *lleferydd* ; v.irl. *labrae* "langage", thème verb. **labr-*, v.irl. *labra-id* "il parle", bret. *lavar-oud* "dire", et suffixe agentif *-io-*). C'est ici un nom propre, sujet de la phrase.

NEAT, plutôt que NEAI : probablement un verbe prés. 3 sg. (cf. lat. *-nuo, adnuo*, v.irl. *as-noí* "il confie" ?)

VXOVNE, pourrait être un dat. de th. en *-i-* (cf. *Ucuete* L-13). On a comparé le théonyme *Uxovinus* (*CIL* XII 1105, Bonnieux, Vaucluse). Cependant il est possible aussi de comparer le théonyme féminin Ανδοουννα- (G-183), qui paraît être constitué des mêmes éléments, sauf que le préverbe a le sens opposé (*ande* : "au-dessous" ; *uxse* : "au-dessus"). Cf. encore *Aneunos*, L-4.

A priori : VXOVNE est le datif de **uxounis* (cf. *Ucuete*, L-13). Cependant, comme ce suffixe apparaît surtout sous les formes *-uno-/ -unā,* il faut bien envisager une autre possibilité : un datif latin de thème en *-ā* ?

Inscriptions sur céramique : invitations à boire, réclames, messages divers

A) Banassac (Lozère)

Banassac est un important atelier de céramique gallo-romaine, installé au confluent du Lot et de l'Urugne, dans le territoire des *Gaballi*. Son nom *Bannaciacum* fait nettement référence à l'environnement montagneux : *banno-* "corne, pointe".

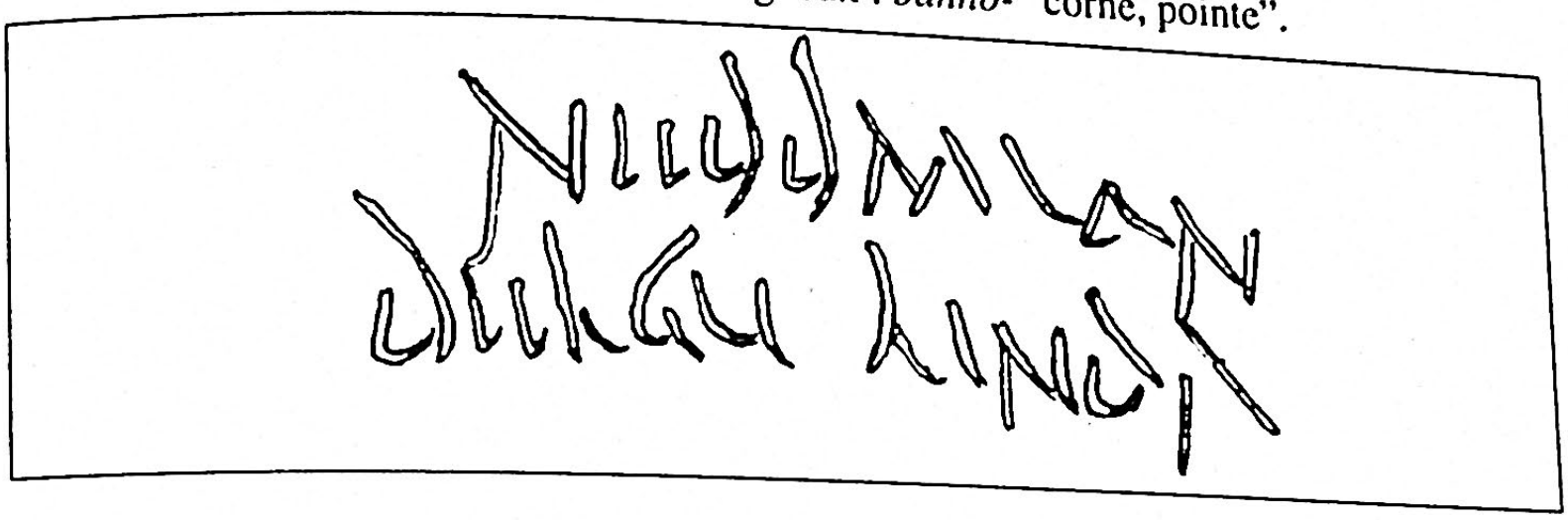

1) *nedd~~d~~amon*
delgu linda
"je contiens la boisson des suivants"

Graffite en cursive sur une petite coupe, provenant des fouilles de l'abbé Cérès en 1871, maintenant conservée au Musée de Saint-Germain en Laye. (Dottin n° 44, avec la lecture erronée ... *linot* ; *CIL* XIII 10016, 13). Dimensions réduites : diamètre extérieur 10 cm, hauteur 3,4 cm. Photo p. 116.

Relue et interprétée de façon définitive en 1955 par Joseph Vendryes, cette inscription ne se comprend que dans le contexte des banquets antiques : par jeu, les convives se passaient une coupe de vin. Ainsi dans une inscription latine sur céramique, il est dit : *accipe m[e si]tiens et trade sodali* "prends-moi, si tu as soif, et passe-moi à ton compagnon" (c'est le vase qui parle ; *CIL* XIII 10016.4). Vendryes a traduit la phrase gauloise par "je contiens la boisson des suivants", *proximorum teneo potus*.

nedd~~d~~amon, gén. pl. du superlatif signifiant "le plus proche", v.irl. *nessam*, gall. *nessaf*, moy.bret. *nessaff* ; superlatif formé avec le suff. *-amo-* sur le thème de comparatif, gall. *nes* "plus proche".

delgū, prés. 1 sg. du thème verb. **delgh-* "tenir, contenir", cf. gall. *daly* (*dala*), "tenir", bret. *dalc'h-* "tenir", *kendalc'h-* "continuer".

linda est un acc. pl. de neutre thématique, cf. gall. *llynn*, "boisson" et "lac", bret. *lenn*, v.irl. *lind* (th. en *-u-*) "boisson", *lind* (th. en *-es-* puis th. en *-o-*) "étang".

Il est important de remarquer que l'inscription a été gravée avant cuisson, par le fabricant. L'inscription fait donc partie de l'objet à vendre : elle augmente sa valeur marchande et doit inciter l'acheteur à choisir l'objet. — La coupe elle-même est si petite qu'il est difficile d'imaginer qu'on l'ait réellement utilisée pour boire ; c'était plutôt un objet décoratif, comme les bibelots variés que l'on propose aujourd'hui aux tou-

ristes, avec des formules de bienvenue, des proverbes, des sentences, des "souvenirs de N." ou même des gauloiseries.

(Parmi les graffites avant cuisson, on peut même distinguer ceux qui sont inscrits dans l'argile molle, et ceux qui sont inscrits dans l'argile sèche, comme celui-ci : les bords de chaque incision sont craquelés).

2) *lubi rutenica onobia*
tiedi ulano celicnu

"Aime les (coupes ?) rutènes | ... ?...".

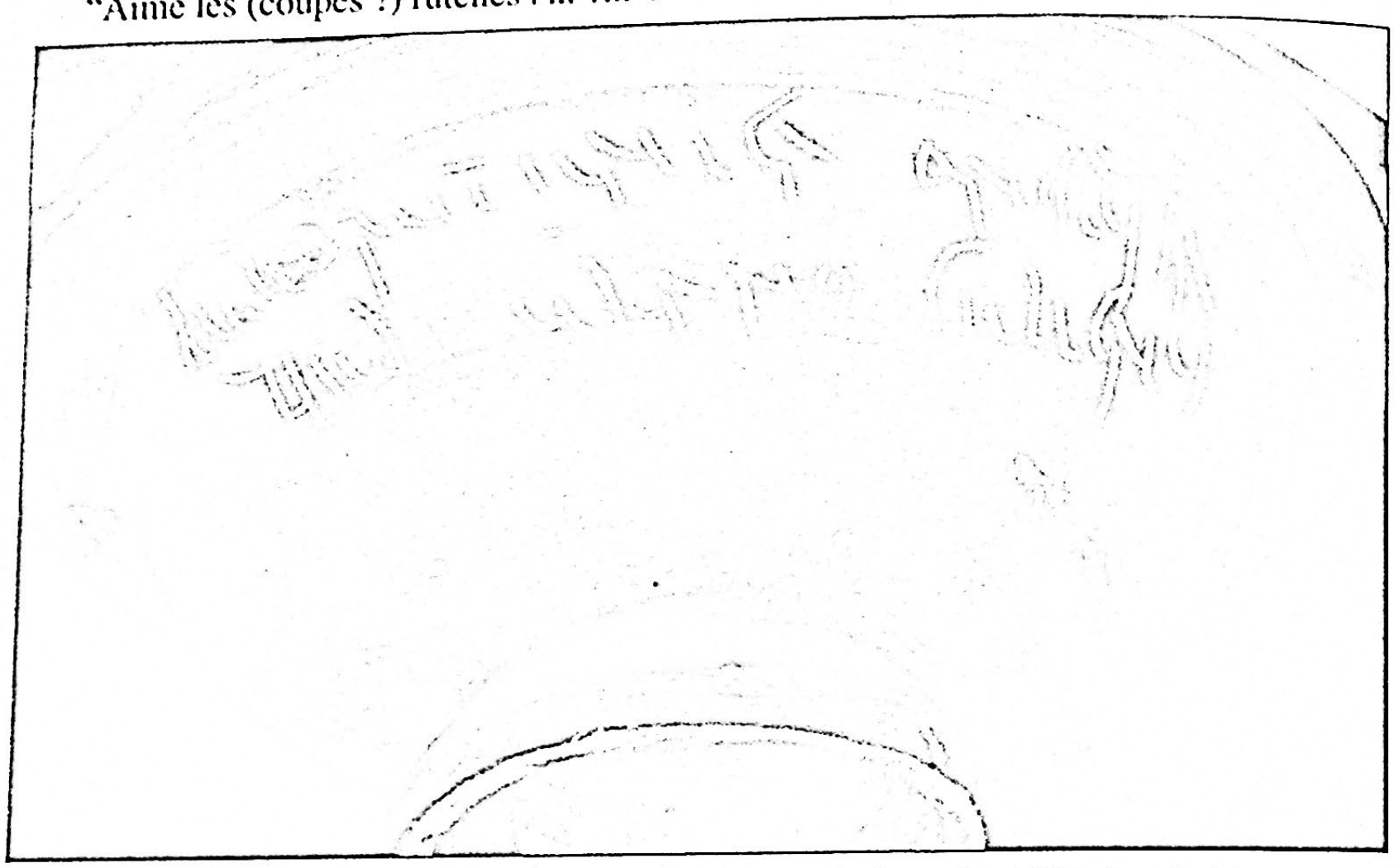

L'un des vases trouvés à Banassac par le Dr. Morel, après 1932 (probablement en 1937). Coupelle à rebord, de 9,9 cm de diamètre, de 3,6 cm de hauteur. Graffite avant cuisson. Encore une invitation à boire, mais beaucoup d'incertitudes demeurent encore.

La première ligne signifierait "Aime les (coupes ?) rutènes".

Lubi, un impératif, cf. *gabi* sur les pesons. *Onobia*, acc. pluriel neutre ; "eau-de-vie" pour L. Fleuriot ; mieux, "coupe-soif", d'après moi, c'est-à-dire un composé de **pono-* "fatigue, soif" et de **bhei-H-* "couper", sous la forme du dérivé agentif **bhi(H)-io-*. Maintenant, le composé désigne-t-il un type de récipient, une coupe (cf. v.irl. *uibne* "coupe"), ou un certain type de boisson (comme nos Pisse-dru, Passe-tout-grain, Chasse-souci etc.) ? Rien ne permet d'en décider.

Ce qui est déconcertant, c'est que nous sommes en pays gaballe et non rutène... Les ouvriers gaballes de Banassac-la Canourgue travaillaient-ils en sous-traitance pour les grands ateliers rutènes de la Graufesenque ? Ce type de coupe aurait donc été commercialisé à La Graufesenque (Condatomagus), qui est à peine à une quarantaine de kilomètres au Sud. — Mais il y a une autre possibilité d'interprétation : *rutenica* peut signifier "de Rutenus", "de Rutenicus", qui sont justement des noms de potiers.

La deuxième ligne est encore obscure. L. Fleuriot (1975) a cru reconnaître un *d* barré dans *tiedi*, qu'il traduit par "à toi est". Il comprend la deuxième ligne ainsi : "tu

auras la plénitude de la coupe". *lāno-* est l'adj. signifiant "plein" en celtique insulaire, mais le préfixe *u-* n'est pas attesté. Vendryes pensait que *celicnu*, qui est le même mot que *celicnon* dans L-13, désignait le lieu de réunion d'un banquet. *Celicnu* pourrait être un datif ou un instrumental.

A défaut de mieux, je propose que *tiedi* soit compris comme une forme du verbe être, *ti- es-ti* "tu seras" (avec répétition du pronom ?). *Ulano-* pourrait être le même mot que le v.irl. *flann* "prince" : "tu seras le roi au banquet" (mot-à-mot, tu seras un roi pour le banquet).

3) ***billicotas rebellias***
tioinuoru siluanos

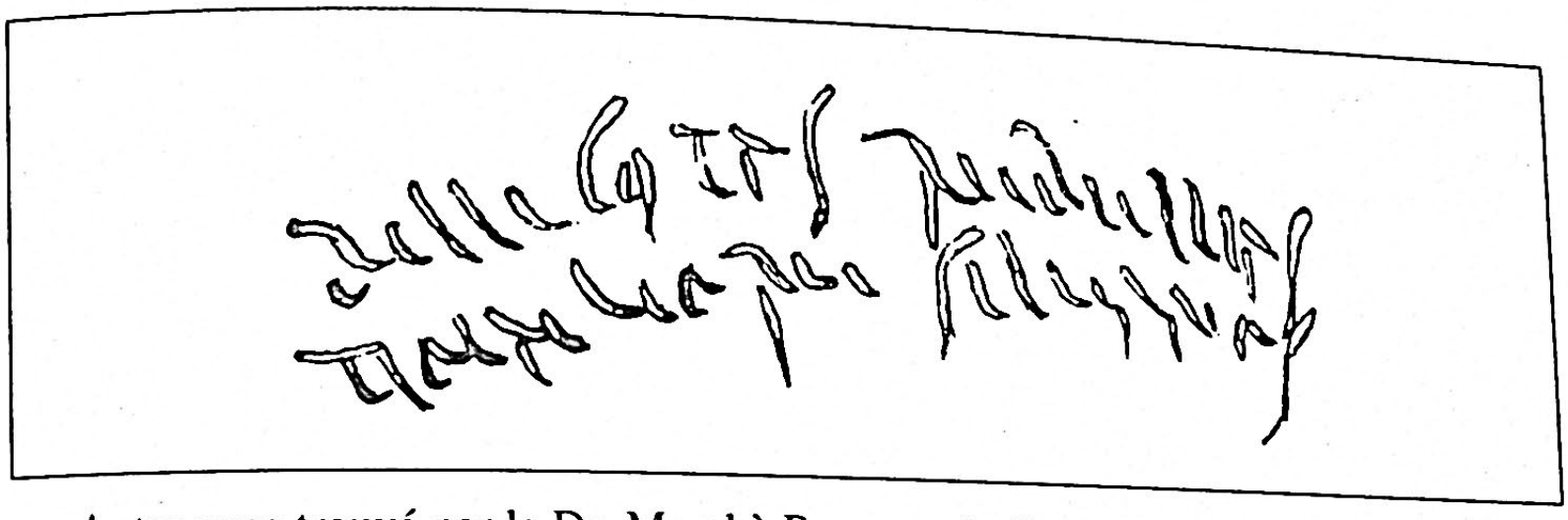

Autre vase trouvé par le Dr. Morel à Banassac-la Canourgue. Coupelle sans rebord, diamètre 9,3 cm, hauteur 3,6 cm. Graffite avant cuisson.

Comme l'a vu Vendryes, il y a une référence très claire à deux potiers de La Graufesenque, Billicatos / Bilicatus, et Silvanus. D'autre part *Billicotas*, féminin (nom. pl. ou acc. pl.), est une déformation probablement volontaire du nom masculin Billicatos.

Le graffitte nous semble être une sorte de réclame pour Siluanos : "Les Billicota(e) très belles, c'est Silvanos qui les a trouvées, inventées (ou produites ?)". Mais ceci n'est qu'un exemple de ce que l'on pourrait imaginer. Cette traduction est très incertaine : nous ignorons tout des incidents qui ont opposé ou rapproché Silvanos et Billicatos d'une part, et les ouvriers de Banassac d'autre part.

rebellias pourrait faire penser au lat. *rebellis*, ou, à la rigueur, à l'adj. lat. *bellus* (avec changement de déclinaison ; préf. intensif *ro-* > *re*). *Tioinuoru*, probablement verbe au préterit 3 sg., préverbe *ti-* ou préverbe *tio-*, un infixe (**sin* ou **sosin*), et le thème *uōr-* de **we-wr-*, cf. v.irl. *-fuair* "a trouvé".

4) ***]citan atesolos***
]lubi tarcot esoes

Même provenance. Sur la panse d'un vase de forme ronde, globuleuse dont le plus grand diamètre devait atteindre env. 9 cm. Gravé après cuisson. Fragmentaire : les deux lignes ont peut-être perdu quelques lettres à gauche. Lecture *citanati solos* chez Vendryes 1956.

-citan : cf. *incitas* Larzac. Mais on pourrait aussi penser à isoler *(g)nate*, "fils", au vocatif. Les autres mots sont aussi obscurs, sauf *lubi*, "aime!".

5) *camriaca*
.]ridru
...]rota

Même provenance. Sur le fond d'un vase sigillé. La lettre *-r-* est douteuse, lire peut-être *cambiaca ...tidru ...roca* (avec une ligature *m-b* très curieuse).

Cambiaca est peut-être un nom de femme ou une épithète féminine.

6) ...]*en treis triant xxx*
...] *es gabas senaucos*

Fouilles T.C.F. 1961. Très difficile à lire : graffite à la pointe sèche, après cuisson ; les traits dérapent. Les signes -xxx- ne sont pas des lettres mais plutôt des symboles de capacité. Sur une petite coupe qui devait avoir 8 cm de diamètre env. (type Drag. 35, 36). On reconnaît seulement les "trois triens" (mesure de capacité), cf. *tidres trianis*, plus bas. *Gabas*, peut-être du verbe "prendre", subj. en *-ā-* 2 sg.

Autres graffites sur des petites poteries de Banassac :

7) *tasco*

écrit à la pointe sèche. Peut-être marque de propriété, nom propre masculin *Tasgos*, *Tascos* (v.irl. *Tadg*), voir *taisson* p. 200.

8) *mata*

sur vase minuscule, diamètre 7,6 cm, hauteur 2,6 cm. Barbotiné.

Ecrit à la pointe sèche après cuisson, en capitales. Epithète flatteuse au féminin (cf. v.irl. *maith*, **mati-* "bon"). Cf. *Matta* p. 125.

9) *pastellata*

coupelle de 9, 3 cm de diamètre, hauteur de 3,6 cm. Avant cuisson, cursives. Sur la panse, près du pied. Sans doute latin : "parfumés" (s'agit-il de vins ? voir plus bas Lezoux).

10) *uerecundi*
aricani

(sur fond de vase ; fouilles 1963). Cursives, avant cuisson. C'est l'équivalent d'une estampille : "(Production) de Verecundus - et d'Aricanos".

A propos des vases ornés de Banassac, il est bon de signaler qu'ils appartiennent tous au même type (forme 37) et qu'ils sont les seuls (ou presque) à recevoir des légendes épigraphiques moulées : ces légendes sont des messages amicaux ou amoureux, et des invitations à boire : *Bonus puer*, *Bona puella*, *Aue diuina*, *Veni ad me amica* "viens auprès de moi, mon amie", *Bibe amice de meo* "Bois de mon liquide, ami", *Ceruesia r[eple]* "remplis-toi de cervoise". Eloge des vases (?) : *Tam bene fictilibus* "tant mieux pour les poteries". On rencontre aussi des bons vœux aux clients destinataires de la production : *Gabalibus feliciter, Treueris feliciter, Remis feliciter,*

Lingonis feliciter, Sequanis feliciter, Santonis feliciter, c'est à dire, "avec nos meilleurs souhaits pour les Gabales, les Trévères, les Rèmes, les Lingons, les Séquanes, les Santons", ce qui montre combien la production de Banassac était largement commercialisée. La production de cet atelier date des années 70- 120 après J.-C.

B) La Graufesenque (Millau, Aveyron)

On a déjà vu quatre phrases associées aux comptes d'enfournement des potiers (voir chap. précédent). Voici la suite des graffites L-G :

5) ***peculiarosiruni adlo nico lliauto***

sur le col d'un vase globulaire percé de trous ; avant cuisson
(Marichal n° 176, + informations Vernhet 1992)

probablement une plaisanterie gaillarde, dans un mélange de latin (*peculia* : "pénis") et de gaulois (*ro-siru* : "trop long" ? pluriel neutre en *-ū* ?). Pour *adlo-* cf. virl. *áil* "beau", gall. *eddyl* "convenable" ; *co-llia* (coupe incertaine) pourrait être un comp. du type lat. *complēre*, "remplir". Possibilité d'un pronom suffixé *-u-to-* (= *-u-ton*).

6)]***apus siliuseixtsi***[
]***muara auoti mu...***[

sur vase globulaire à trous
(Marichal n° 180)
obscur.

7) ***aricani lubitias***
ris tecuandoedo
tidres trianis
(Hermet 36).

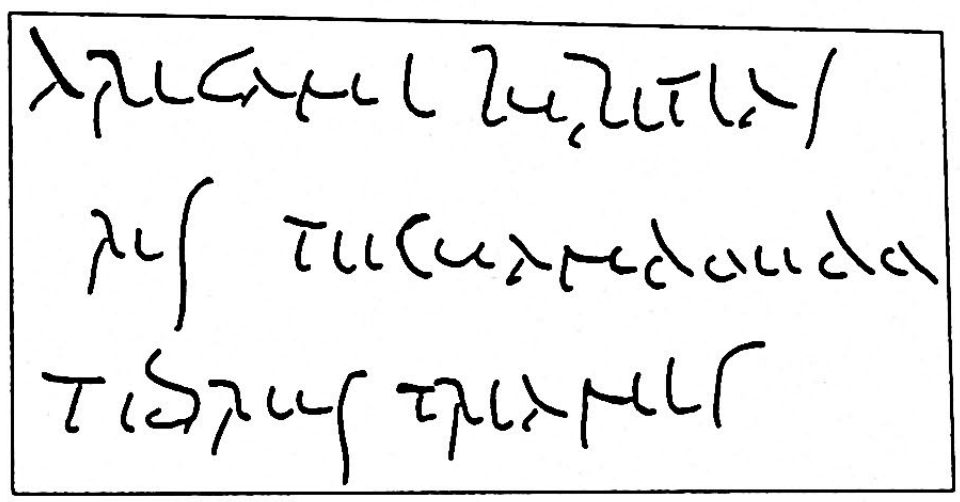

traduction incertaine : "les aimées d'Aricanos, pour un beau ménage (un beau mobilier), les trois tiers".

Aujourd'hui disparu (on a seulement conservé une photo).

Semble avoir orné une coupelle de petites dimensions. Probablement une réclame publicitaire (cf. Banassac n° 2 et 3), car *Aricani* est le gén. sg. d'un nom de potier (cf. Banassac, *uerecundi* | *aricani*)

lubitias : gén. sg. ou nom./acc.pl. d'un participe passif *lubitia* "aimée" (en supposant un participe en *-to-* suffixé en *-io-*, comme en v.irl.). La lecture a longtemps été *lubitus*.

ris, prép. "avant, pour" ; *tecuandoedo*, obscur, composé en *tecu-* cf. gall. *teg* "beau" ? Si l'on peut admettre dès ce moment la chute de *-s-* intervocalique (comme semble l'autoriser la finale tardive *-o*, pour *-on*), supposer un comp. **ando-sedon* "installation, mobilier", cf. gall. *annedd* "habitation ; mobilier", *cynfanheddd* "habitation, installation", bret. *annez* "id."

tidres trianis, lire *tidres* (Thurneysen 1925) : **tisres*, fém. du nom de nombre "trois", cf. v.irl. *teöir*. *Trianis* est la forme gallo-romaine de *triens*, mesure de capacité romaine : "trois tiers". Allusion certaine à un type de vase produit par Aricanos. *Lubitias* est certainement au nom. pl. en accord avec *tidres trianis*.

Traductions antérieures (pour mémoire) : Thurneysen 1925, "les ouvriers de la glaise (*arinca*) ont livré avant ces *tecuan* (passés), trois tiers" ; Fleuriot 1980, "verse d'un trait, trois triens des liquides de premier choix, en mélange aux deux tiers, pour que tu aimes". Koch 1983, "You enjoy a draught of the best, a twofold beverage of three trientes". Lambert 1987, "je demanderais volontiers les aimées... les trois bouteilles" (où je n'avais pas réussi à identifier *Aricani* comme un nom propre). Voir aussi Eska 1992 (*aricani* "lament thou! or declare thou!").

8) ***aric]ani lubilas sa[...***

La restitution *aric]ani* est certaine, cf. le graffite précédent.

9) ***lubi caunonnas sincera***

Marichal *CRAI* 1971

Mélange de latin (*sincerum* : vin pur) et de gaulois (*lubi*, "aime"). *Caunonnas* : obscur. Probablement toponyme.

C. Lezoux (Puy-de-Dôme)

I) graffites avant cuisson

1) ***andamica***

2) ***medIotama sincera***

3) ***mixta***
mediIotamica
tIotamica

4) ***uertamaca***

5) ***tIota***

(lectures du *CIL* XIII, 10016, 15, a,b, c, d, e : *Amdamica, Medlotama simcera, mucta medilotamica tlotamica, vertamaca, tlota* — avec plusieurs méprises sur l' *l* longa).

uertamaca : cf. *uertamica CIL* XIII, 10017, 889, ("post cocturam scariphatum") qui est plus exact. Dérivé d'un superlatif *uertamo-* cf. gall. *gwarthaf* "sommet" ; pour le double suff. de superlatif et d'adj. en *-iko-*, cf. gall. *eithefig* "vache de premier choix" (sur *eithaf* "extrême", **ektamo-*), et *cyntefig* "original, primitif" (sur *cyntaf* "premier"), variante *cysefig* (**kintusamiko-*). Fleuriot a trouvé l'exact correspondant de *Vertamica* en v.bret. : *Uuortemic*. Le deuxième suffixe semble permettre la substantivation. Dans cette série de Lezoux, quatre adjectifs ont ces deux suffixes :

uer-tam-ika ; medio-tam-ika ; and-am-ika ; tio-tam-ika

(avec deux variantes du suff. de superlatif, *-amo-* ; *-t-amo-* ; les adj. ordinaires avaient *-is-amo-)*

S'agit-il d'épithètes de femmes ? cf. plus haut (Banassac) : *Ave Divina, Bona puella* etc. Mais il n'est pas sûr que ces épithètes soient au féminin. Nous ne trouvons que des adjectifs, ici ; et *andamika* n'est pas flatteur, s'il signifie bien "inférieure". Si nous admettons que les coupelles qui portent ces mots sont des récipients destinés à goûter le vin (par exemple chez un marchand de vin), on comprend mieux la formation des adjectifs (au pl. neutre) : *uertamica* = "(vins) de qualité supérieure", *andamica* = "(vins) de qualité inférieure" (*ande-*, "au-dessous") ; *mediotamica* a dû être formé par analogie, sur le même modèle, "(vins) de qualité moyenne". Ces derniers se partagent en *sincera* (vins purs) et *mixta* (vins mélangés) - là il s'agit de mots latins. Notre lecture *mixta* (*CIL mucta*) paraît certaine. Les *mixta* reçoivent une épithète supplémentaire, *tio-tamica*, qui me semble correspondre à gall. *eithefig* "premier choix" : *tio-* peut se comprendre comme la réunion de deux prépositions, *di* + *au* (cf. les préverbes de *tioinuoru*, Banassac ; *tiocobrextio*, Coligny). Eventuellement, *andamica* et *uertamica* pourraient désigner plutôt «les vins du bas» et «les vins du haut (de la vigne)».

On peut imaginer ces coupelles renversées sur la bonde des tonneaux, chez le marchand de vin : elles servaient à la fois d'étiquette pour les différents vins, et de coupe pour "tâter" de chacun d'eux. Il n'est pas sûr que toutes les coupelles inscrites aient eu cette destination, mais cela paraît possible pour *pastellata* "parfumés", et pour les formules avec *lubi*.

II) offrandes

1) ***serucnus euru num auitogniu duci***

ce graffite, dont on a publié une photo dans *Ogam* X, 1958, 103-104 et pl. IX., n'a pas encore été retrouvé. Il était écrit à l'intérieur d'une assiette plate, le long du pourtour. N'ayant pu contrôler la lecture, je ne peux que signaler l'inscription en relevant la présence probable du verbe d'offrande *(i)euru*.

2) ***e... ieuri rigani rosmertiac***

(terrine de terre brune, diam. 22,5 cm, hauteur 8,5 cm ; trouvée dans un puits funéraire de l'époque de Tibère)

Il y a les traces de deux lettres, *-so*, à la fin du premier mot, juste avant *ieuri*.

Offrande à une Reine et à Rosmerta : deux divinités dont la première est certainement au datif (c'est un th. en *-ī-* long en virl.), et la deuxième probablement aussi (couper *Rosmerti-ac* : "et à Rosmerta") ; *ac* serait donc l'une des coordinations du gaulois : cf. gall. *ag*, bret. *hag*. Mais on ne peut exclure totalement la coupe *Rosmertia-c*, avec le coordonnant *-k^{w}e* apocopé et un instrumental-sociatif en *-ia*.

ieuri semble être une forme de la conjugaison de *ieuru* : Michel Lejeune a d'abord proposé d'y voir une première personne du singulier. En fait, la découverte récente de la forme gallo-grecque ειωραι, 3^{e} personne comme ειωρου, l'amène à considérer que ειωραι - *ieuri* sont aussi des 3èmes personnes du singulier, avec, apparemment, une autre suffixation (une autre particule suffixée ?).

le premier mot, *e..so*, doit être un démonstratif neutre.

Trad. "j'ai (ou : il a) offert cela à la Reine et à Rosmerta"

III. Une lettre sur un tesson ? "Le plat de Lezoux"

Le long texte dont il va être question a été écrit après cuisson sur un fond d'assiette

1 NE REGV. NA[...
2 GANDOBE INTE NOVIIO[...
3 EXTINCON . PAPI . CORIIOSED EXA O[...
4 MESAMOBI MOLATVS CERTIOGNV <SVETI>CON[...
5 PAPE BOVDI.MACARNI. PAPON MAR[...
6 NANE DEVORBVETID LONCATE[...
7 NU GNATE NE DAMA GVSSOV N[...
8 VERO NE CVRRI NE PAPI COS[...
9 PAPE AMBITO PAPI BOVDI NE TETV[...
10 BATORON VEIA SVEBRETO SV[...
11 CITBIO LEDGAMO BERTO

plus un fragment au verso du même document :
NENE DEVV[... | BVIT ...ON[...

Il y a eu trois essais d'analyse, par Fleuriot (1980), par W. Meid (1986), par Kim McCone (communication Innsbruck, 1993). Voir photo p. 134.

Mots d'analyse certaine : *nouiio* 2, adj. "nouveau", *pape, papi, papon,* adj. "chaque" (**k^{w}āk^{w}o-* ; gall. *pawb*, bret. *pep*, v.irl. *cách*).

Mesamobi 4 : instrum. pl. du superlatif "le pire", v.irl. *messam* ; *molatus* "louanges", th. en *-u-*, v.irl. *molad* ; *boudi-* "avantage, victoire" (.virl. *buaid*, gall. *budd*) ;

6 *deuuorbuetid*, composé du verbe être, cf. *buetid* (subj. 3 sg. ?) Cham. ; cf. gall. *dyorfod* "l'emporter, vaincre" ; *loncate* : "vous jetez", verbe dénomin. en *-ā-* de thème *lanka-* "jeter".

7 *nu gnate*, "maintenant ô fils" ; *dama* : thème verbal "souffrir, supporter" ; *gussou* : correspondant de lat. *gustus*. Datif de th. en *-u-* cf. Ταρανοου. Pourrait être un nom propre, cf. les composés celtique en *-gustu-*, *Oengus*, *Fergus*, = vgall. *Gurgust* (=

*Gwrwst, vbret. *Uorgost*), *Ungust* (= *Unwst). Sens possible : "maintenant fils, n'obéis pas à Gussus". Si c'est un nom commun, cf. v.irl. *gus*, "ardeur, vaillance" (W. Meid : "maintenant, fils, ne cède pas à la violence").

Hypothèses probables : *gandobe* instrum. pl. ou dat. pl. de l'adj. correspondant à v.irl. *gand* "rare" ; *coriosed-* est un nom propre abrégé, cf. *Coriosedenses*, auj. Collias (Gard) ; *Certiognu* : dat. sg. "au fils de Certios" (à l'homme juste, W. Meid, cf. v.irl. *cert* "juste, droit") ; *batoron* gén.pl. d'un mot signifiant "guerrier, combattant", avec suff. de nom d'agent. *regu* est compris comme une 1ère du sg. du verbe "diriger, lever".

Kim McCone admet ici la présence de plusieurs mots latins, *uero*, *curri* = *curre* "cours!", *ambito* "poursuis".

D'après les trois auteurs cités, il s'agit moins d'une lettre, que d'une suite de maximes morales, de préceptes, une sorte de "conseil au jeune homme". Mais on est encore très loin d'avoir compris ce texte.

De Lezoux, on citera aussi des graffites servant de marques de propriété (*Burdorus, Arecumbu, Duxsantinos, Malus...*) ; une formule latine moulée, citée Dottin 43, et un plomb servant d'amulette, voir p. 173.

Autres graffites remarquables :

LIMOGES

inscriptions sur le fond de deux assiettes votives, trouvées dans une fosse remplie à la fin du Ier s. Découverte faite en 1987 dans le jardin de l'hôpital.

1) TASCOS BRISTAS ! GARTOS ...(L.V.S.)

Sur deux cercles concentriques. L.V.S. (*libens uotum soluit*) est écrit à l'envers.

Deux noms d'hommes, le premier est le thème *tasgo-* (irl. *Tadg*, qui signifiait au départ "blaireau"), et il est suivi d'un patronyme de thème en *-ā*, avec l'ancien génitif *-ās* (au lieu du tardif *-iās*)

2) CANISRO[...]O DVROTINCIO

Probablement le nom du dédicant, suivi du datif latin du "Dieu de Durotincum" (*Deo Durotincio*). C'est le groupe consonantique *-sro-* qui fait penser à un nom gaulois. On peut d'ailleurs supposer dans la lacune : *Canisro*[*s* + patronyme *De*]*o Durotincio*.

M. Lejeune de son côté fait se terminer le premier nom avec *Canis*. *Ro*[serait le début du deuxième mot. Mais surtout, il voit dans *Durotincon* le nom de la capitale des Lemouices indépendants, avant qu'ils n'aient transporté leur siège à *Augustoritum* - Limoges.

VANNES

]I ATESMERTISRL ou peut-être
C]ANTISMERTI SRL

Bol en céramique fumigée. Fouilles Lallement dans le nouveau cimetière de Vannes, 1899-1900. Lecture difficile.

La possibilité de lecture *Cantismerti* supposerait un graffite de langue gauloise : datif en *-i* de *Cantismerta*, nom divin attesté déjà par une inscription du Valais (datif latin, *Cantismerte*, *CIL* XII 131). *Canti-smerta* et *Ro-smerta* étaient deux déesses de l'abondance : *Rosmerta* est écrit en toutes lettres sur deux figurations de la déesse, à Escolives, et à Eisenberg (Musée de Spire). Cf. aussi le dieu *Smertrios* du Pilier des Nautes. Thème verb. **smer-* "partager, allouer à chacun son lot" d'où le nom des Μοῖραι "Destinées" ; suffixe *-tā* de nom d'action. *Ro-* et *canti-* sont deux préverbes exprimant l'achèvement ou la plénitude de l'action.

La valeur des dernières lettres *srl* n'est pas connue. Michel Lejeune suggère un dat. pl. latin *cantismertis*, "aux Parques".

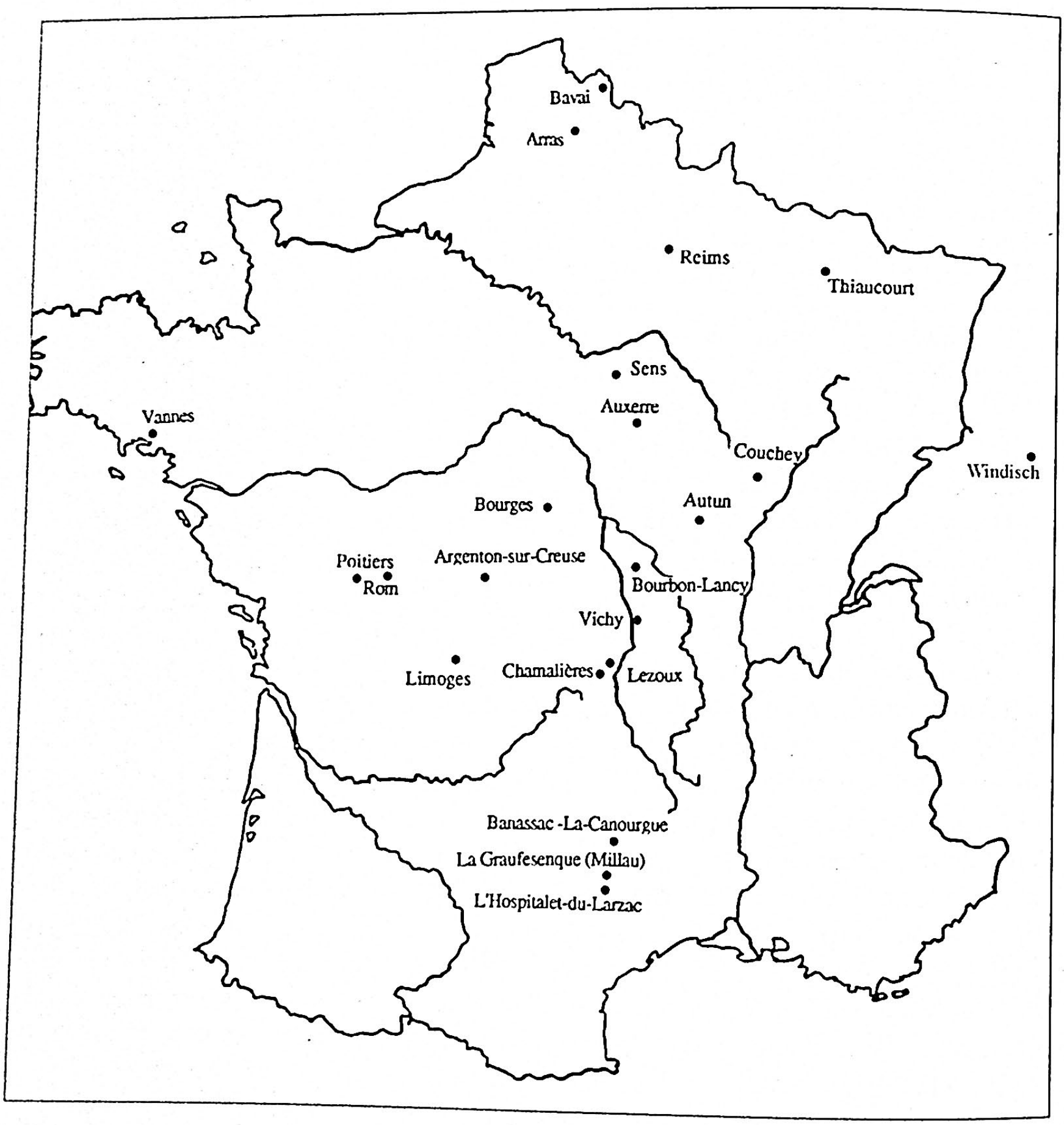

Epigraphie gallo-latine : l'instrumentum
Principaux sites

CHAPITRE XII

GRANDS TEXTES MAGIQUES : CHAMALIERES, LARZAC

Les textes magiques gaulois posent une série de problèmes particuliers. Pendant longtemps, les tablettes de plomb qui leur servent le plus souvent de support ne paraissaient guère utilisables au linguiste, parce qu'elles étaient dans un mauvais état de conservation, ou bien parce qu'elles étaient illisibles du fait de ratures et de réécritures. Les rares textes déchiffrables (Rom, Vieux-Poitiers) présentaient, à l'évidence, un mélange de langues, et faisaient penser à des formules du type "abracadabra". Ce type de documents confirmait l'idée que, dans la période gallo-romaine, la culture gauloise est marginale et populaire : les graveurs se montraient incapables d'écrire un texte complet en gaulois.

Mais le dossier s'est enrichi récemment de deux documents qui sont les textes suivis les plus longs que nous connaissions en gaulois. La nature magique de ces deux textes (Chamalières, Larzac) ne fait aucun doute. Ils nous ont été transmis dans des conditions assez bonnes, et même très bonnes dans le cas du plomb de Chamalières. La langue est uniquement gauloise. Nous avons enfin des textes suivis, avec une syntaxe sans doute complexe : ce sont les premiers textes qui permettent d'isoler des particules verbales (ce qu'on pourrait appeler des "particules de phrase") et des pronoms suffixés au verbe.

La magie en Gaule

Il n'y a pas lieu de croire que les Gaulois étaient un peuple plus crédule que les autres. Les deux documents sur lesquels nous allons insister appartiennent à un type de procédure magique qui est attesté à travers tout le bassin méditerranéen, dans l'Antiquité. Il s'agit de la *defixio*, mot latin désignant à l'origine le fait de planter un clou, puis l'opération magique par laquelle on torture ainsi un substitut (par ex. une plaque de plomb) en espérant provoquer les mêmes désagréments chez l'ennemi auquel on pense. Cette procédure magique, telle que nous la percevons en Grèce et à Rome, inclut la mise par écrit, sur la tablette, du nom de l'ennemi visé. Le texte inscrit peut d'ailleurs être développé avec l'invocation de puissances surnaturelles, censées mettre en œuvre ce mauvais charme, et diverses stipulations portant sur les motifs de la condamnation ou les divers tourments qui serviront de punition. Cette sorcellerie par l'écriture, les Gaulois ne l'ont pas inventée : ils l'ont empruntée à leurs nouveaux maîtres. S'ils ont cru devoir employer la langue gauloise, c'est peut-être parce qu'ils adressaient le message magique à des dieux gaulois, sur des sites gaulois.

Il est vrai que nous trouvons diverses allusions à la magie gauloise chez les auteurs latins. Mais cela tient sans doute au caractère superstitieux de ce peuple, qui non content de cultiver ses propres dieux, essayait de se concilier ceux des autres. Un rite religieux latin consistait à invoquer les dieux des ennemis avant les batailles ou les

sièges, de façon à priver l'ennemi de toute protection divine : c'est le rite de l'*evocatio*. Nous pouvons penser que "l'interprétation romaine" des dieux gaulois découle aussi du besoin de s'approprier tous les secours surnaturels disponibles : il avait aussi, accessoirement, la volonté politique d'assimiler au modèle latin la culture étrangère.

Les auteurs latins signalent qu'on employait une lettre gauloise, le "Tau gallicum", dans les textes magiques. Cette lettre, nous l'avons vu, était en fait le d barré, issu du thêta grec, et représentait un son spécial au gaulois, l'affriquée -ts-. Il n'y a pas de raison de penser que les Gaulois lui aient donné un sens magique. En tout cas, les Romains s'inquiétaient de la présence de cette lettre bizarre dans les textes gaulois qui par ailleurs n'employaient que l'alphabet latin : ce qu'on nous dit du "Tau gallicum" s'explique probablement par la peur superstitieuse qu'inspiraient des inscriptions dans une langue inconnue.

Un autre problème est celui que pose la profession de magie en Gaule. Il a proliféré à toute époque une foule de mages ou de sorcières, se targuant de pouvoirs de divination ou de magie, et se réclamant de traditions initiatiques, pour exploiter la crédulité des petits et des grands. Notre époque n'est pas épargnée. Nous avons appris à faire la différence entre religion et magie, entre prêtres et sorciers : les premiers cultivent une véritable tradition, inscrite dans les structures officielles de la société ; les seconds nous paraissent détourner les rites religieux de leur sens premier, et capter la piété à des fins lucratives.

Mais pouvait-on faire la même distinction dans la société gauloise ? N'a-t-on pas tendance à considérer comme sorciers les prêtres des communautés assujeties, ou à rejeter comme magie et superstition toute forme de religion populaire, non officielle ? A partir du moment où les druides ont été les prêtres d'une culture évincée, ils ont pu passer pour de simples sorciers aux yeux des maîtres étrangers. Voilà l'image déformée que nous transmettent les auteurs latins. D'ailleurs, les druides ont été l'âme des révoltes du I^er^ siècle après J.-C. Rien ne peut nous apprendre qui est l'auteur du charme de Chamalières ; en tout cas, celui du Larzac fait nettement référence à des femmes, donc à des sorcières. Quant à savoir si l'écriture des *defixiones* était la prérogative de druides, ou de druides inférieurs ou de laïcs : nous n'en savons rien.

CHAMALIERES

Tablette de plomb rectangulaire, large d'env. 6 cm, haute de 4 cm. Sur la gauche de l'inscription, la tablette est prolongée par une anse.

Trouvée par Mlle Lapeyre en Janvier 1971 à Chamalières (Puy-de-Dôme), dans une fouille de sauvetage au lieu-dit "Source des Roches" : il s'agit d'un site thermal gallo-romain, avec culte de fontaine. On y a trouvé, de 1968 à 1971, des milliers de statues de bois laissées en ex-voto par les malades-pélerins. Les trouvailles sont maintenant conservées au Musée Bourgoin à Clermont-Ferrand. L'activité du sanctuaire date de la première moitié du I^er^ siècle après Jésus-Christ.

On sait que les sources, comme les puits ou les tombes (ainsi au Larzac) étaient volontiers utilisées pour déposer des charmes magiques. Ces lieux sacrés sont considérés comme des voies de communication avec l'au-delà. De la même façon, on a retrouvé des charmes magiques dans la fontaine de la déesse Sulis, à Bath (Angleterre).

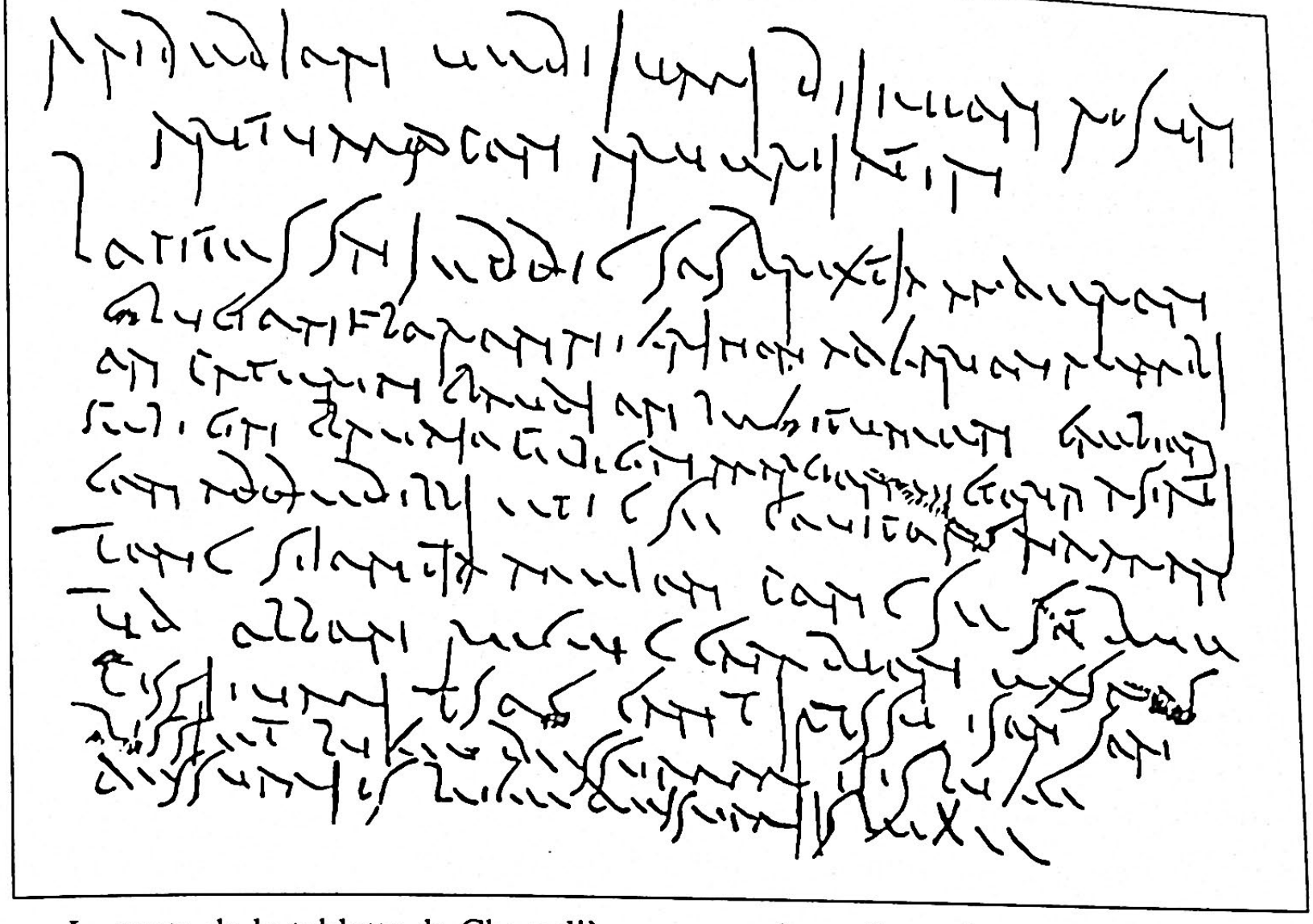

Le texte de la tablette de Chamalières occupe douze lignes. Les deux premières sont plus espacées, et semblent être isolées du reste du texte. Les limites de mots sont irrégulièrement notées par des blancs.

andedíon uediíumí diíiuion risun-
artiu mapon arueriíatin
lopites sníeθθic sos brixtía anderon
c lucion floron nigrínon adgarion aemilí-
on paterin claudíon legitumon caelion
pelign claudío pelign marcion uictorin asiatí-
con aθθedillí etic secoui toncnaman
toncsiíontío meíon toncsesit bue-
tid ollon reguccambion exsops
pissíiumítsoccantí rissuis onson
bissíet luge dessummiíis luge
dessumíis luge dessumíís luxe

"J'invoque Maponos *arueriiatis* par la force des dieux d'en-bas ; que tu les ... et que tu les tortures (toi), par la magie des (dieux) infernaux : (eux, c'est-à-dire) Caius Lucius Florus Nigrinus accusateur, Aemilius Paterinus, Claudius Legitumus, Caelius Pelignus, Claudius Pelignus, Marcius, Victorinus, Asiaticus fils d'Aθθedillos, et tous ceux qui jureraient ce faux-serment. Quant à celui qui l'a juré, que ce soit pour lui la totale déformation des os droits. Aveugle je vois (?). Avec cela, il sera à nous devant vous (? ?). Que tu .... à ma droite (x 3) (? ?)."

L'état du texte est parfait : il est complet ; l'écriture est régulière et lisible. Seules quelques lettres sont ambiguës : on hésite parfois entre *p* et *t* (*lopites* ou *lotites* ligne 2, *poncnaman* ou *toncnaman* ligne 7). Certains t ont leur barre transversale détachée, ou déplacée : on a hésité entre *-artiu* et *-aritu*, ligne 2.

La cursive latine employée fait usage d'un signe spécial, I longa, qui a été transcrit plus haut par un í accentué. Sa valeur en latin est celle d'un ī long, et parfois d'un i̯ consonne (yod). Il est ici employé de façon assez irrégulière, ainsi pour ī dans *nigrínon*, *asiatícon*, mais non dans *paterin* et *uictorin* ; et pour yod dans *claudíon*, *claudío*, *aemilíon* mais non dans *lucion*, *caelion* et *marcion*.

On discerne facilement plusieurs parties dans le texte : une phrase d'invocation (lignes 1-2), la seule qui soit d'interprétation assurée ; le début de l'ensorcellement (ligne 3) avec un ou deux verbes exprimant des ordres ; une liste de noms latins, à l'accusatif (lignes 4 à 7), prolongée par un dernier item, *etic* + proposition relative ("ainsi que tous ceux qui...") ; puis viennent des prescriptions donnant le détail des tourments souhaités ; enfin, une formule finale, avec deux mots répétés trois fois, *luge dessumíis*, et la clausule *luxe*.

1) L'invocation initiale :

andedíon uediíumí diíiuion risun-
artiu mapon arueriíatin
(restituer *ri(s)-sunartiu, mapon(on)*)

"j'invoque Maponos *arueriiatis* par la force des dieux d'en-bas"

uediíu-mi = *$*g^{w}hedh-yō$* "je prie, j'invoque" (irl. *guidid* "il prie", gall. *gweddi* "prier") + *mē*, "moi" (ancien acc. du pron. de 1sg.).

Mapon(on), le dieu Maponos, à l'acc. sg. Il est connu dans les légendes médiévales du Pays de Galles sous le nom de Mabon, un demi-dieu qui intercède pour les hommes de valeur. Son nom est un dérivé de *mapo-* "jeune homme" (gall. bret. *mab*, "fils", irl. *mac*, "fils" de *$*mak(k)^{w}o-$*).

Son épithète *arueriiatin*, acc. de thème en *-i-*, pourrait être un nom d'agent en *-(i)ati-* (cf. gall., bret. *-(i)ad*), soit une épithète locale (cf. ναμαυσατις). On a proposé de traduire le "Pourvoyeur" ou "l'Arverne" (mais cette dernière traduction supposerait une correction importante, *aruer<n>iíatin*).

andedíon ...diíiuion ris sunartiu : complément circonstanciel.

ris, prép. correspondant à lat. *$*pris$* (dans l'adj. *priscus* "ancien"), forme alternante de *$*priōs$* > *priōr* "premier" (de deux). Le vieil-irlandais a encore la préposition correspondante, *re*, "devant". Thurneysen avait identifié la prép. gauloise *ris* dans une autre inscription dès 1925.

sunartiu, instrum. sg. en *-iū* de *su-nart-ion*, composé de *su-* "bon" (Gr. ἔυ- /ὕ- : ὑγιής "en bonne santé", *$*su-g^{w}ieH-s$*), et de *$*(H)ner-t-$* "force" (cf. Gr. ἄνηρ, "homme", lat. *Nerō*, irl. *nert*, gall. *nerth*, bret. *nerz* "force"). On a des composés similaires en vieil-irlandais, *sonairt* "vif, vigoureux" (adj.) et *sonairte* "bonne force" (subst. fém.). - On doit remarquer que les premières interprétations de ce texte reposaient sur la lecture *risun/aritu* : la nouvelle lecture *risun/artiu* a été proposée en 1988.

diiiuion et *andedion* sont certainement des génitifs pluriels, = un complément de nom dépendant de *sunartiu*. *Diiiuion* est une forme du mot "dieu", remontant à **deiwo-* (v.gall. *duiu*, gall. *Duw*, bret. *Doue*, irl. *Día*).

Pour l'ordre des mots, il convient de comparer le graffite de Banassac, *ne00amon delgu linda*, où le verbe est aussi en seconde position, et inséré dans un groupe nominal commençant par un génitif pluriel. Cependant, le graffite de Banassac est une "phrase texte" — un texte réduit à une seule phrase, de trois mots ; l'enchassement du verbe dans l'unique groupe nominal doit correspondre au "style formulaire" que l'on attend dans une phrase aussi brève. Dans Chamalières, cependant, le verbe *uediiu-mi* est en seconde position dans la "phrase initiale de texte" ; l'effet de style est néanmoins comparable.

L'élucidation du mot *andedion* est significative des difficultés de l'interprétation du gaulois et des méthodes combinatoires qui permettent éventuellement de proposer une solution rationnelle : depuis le début, on sait que c'est une épithète de *diiiuion*, ou peut-être de *Mapon(on)*. Les recherches sur les noms de personnes composés avaient dégagé l'idée d'un préfixe *ande-* de sens "intensif" : *ande-dion* a d'abord été considéré comme un intensif de *diiiuion*, "très divin". On a aussi tenté une étymologie hasardeuse rapprochant v.irl. *dedaid* "il dépérit", avec préfixe négatif *an-* ("immortel"). Ces premiers essais (1977) n'étaient pas convaincants.

J'ai proposé, en 1979, une double comparaison : d'une part, pour éclairer le sens du préfixe *ande-*, j'ai comparé l'adjectif dérivé *anderon* (même texte, ligne 3), que Michel Lejeune avait élucidé par le rapprochement de lat. *inferus* (au sens propre, "qui est au-dessous", cf. *infra*), de **ndhe-ro-*. Et d'autre part, le même préfixe apparaissait dans des termes religieux du celtique insulaire, gall. *annwfn* "l'autre monde" (**ande-dubno-*, "le monde d'en-bas") et v.irl. *An-dé*, "Dieux d'en-bas" opposés aux *Dé* "Dieux". Cependant, je concluais sur un parallèle gaul. *ande-dion* : v.irl. *An-dé*, en pensant toujours que *-dion* était une forme réduite de *diiiuion* "dieu, divin".

L'ultime mise au point, sur ce mot, a été faite par Michel Lejeune qui a eu l'idée, en 1985, de comparer le mot gaulois *uxsedia* "somme, total", trouvé dans les comptes de potiers de la Graufesenque. Tout comme lat. *summa* est un dérivé (superlatif) de la prép. *sup(er)-* "au-dessus", on peut analyser *uxsedia* comme un dérivé, avec le suffixe adj. *-dio-*, de la prép. **upsi* > celt. **uxsi-* "au-dessus". Dès lors l'adj. *ande-dio-* peut être considéré comme l'antonyme d'*uxse-dio-* : c'est lui aussi un adjectif dérivé en *-dio-* sur la prép. *ande-* "au-dessous".

Ainsi le premier mot de ce texte a longtemps résisté à l'analyse, même si l'on se doutait vaguement du sens qu'il devait avoir. D'ailleurs, il faut le reconnaître, on ne comprend bien que la première phrase de cette tablette.

2) Première demande, incluant une liste de noms de personnes :

lopites sníeθθic sos brixtía anderon
c lucion floron nigrínon adgarion aemilí-
on paterin claudíon legitumon caelion
pelign claudío pelign marcion uictorin asiatí-
con aθθedillí etic secoui toncnaman
toncsiíontío

(lignes 3-8)

A) ligne 3 : les demandes

A la ligne 3, on subodore des impératifs 2 sg. ou des subjonctifs à valeur impérative, dans *lopites* (lecture incertaine : on pourrait lire, aussi bien, *lotites*) et, peut-être, dans *snieθθic* ; *sos* est probablement un pronom (acc. pl. **sons* ? mais cet acc. pl. donnerait plutôt **sūs*).

snieθθic est parfois analysé comme un autre pronom personnel coordonné à *sos* (cf. v.irl. *sní-* "nous", gall. bret. *ni*). Cela soulève plusieurs objections :

1) on attendrait, sur le thème ind.eur. **nes-/nos-*, une forme celt. **snīs*, "nous" (nom.) de **snēs*, avec *-s* final.

2) D'autre part la coordination gauloise apparaît régulièrement sous la forme *etic* et non *eθθic* : *eti-c* (étymologiquement, une double coordination : **eti* + **-k^{w}e* apocopé) est attesté à Alise, et ici même à la ligne 7. Ainsi, on a la chance d'avoir la forme de coordination *etic* dans le même document : dans ces conditions, peut-on se permettre de supposer 1) que *etic* a évolué phonétiquement vers /etsik/, et 2) que le graveur hésite entre une graphie conservatrice et une graphie phonétique ? Cela fait beaucoup d'hypothèses, qui somme toute sont parfaitement gratuites. Il paraît plus simple de s'en tenir au bon sens : si le graveur a employé deux graphies différentes aux lignes 3 et 7, c'est qu'il voulait noter deux mots phonétiquement différents.

Ceux qui défendent aujourd'hui l'équation *etic* = *eθθic* (J. Koch, E. Hamp), font intervenir en plus la forme du verbe être ind.eur. **esti*, "il est", et supposent un emploi copule de la coordination — car *etic* est une coordination forte, ou "gradative" ("et en plus, et aussi") introduisant un élément de phrase monté en épingle. Ce mélange de coordination et de copule montre que les auteurs n'ont pas su choisir entre une étymologie par **eti-k(^{w})e)* coordination et une étymologie par **esti*, verbe être. Leur analyse de la coordination forte comme coordination-copule ne semble pas s'imposer de façon claire, sur les plans linguistiques et comparatifs.

Il me paraît donc préférable de proposer une autre analyse : *lopites* et *sníeθθic* sont deux subjonctifs prés. 2 sg. en *-es*, le second est coordonné au premier par la coordination simple *-c* (cf. *Rigani Rosmertia-c* Lezoux), la seconde forme verbale est suivie d'un pronom affixé de 2 sg. *-ti* (ind.eur. **tē*), sur le modèle de *uediiu-mi*. L'affriquée /st/ dans *snies-ti-c* a été notée par le double théta ou "d barré", comme il est normal en gaulois (la limite de morphème entre deux éléments liés par l'accent n'a pas besoin d'être notée dans l'écriture, cf. le préfixe *ad-* dans *aθθedilli* plus loin). Le thème verbal *sni-* (= ind.eur. **(s)nē-* "tordre, filer") est connu en celtique, v.irl. *sní-id* "il tord, file", gall. *nyddu*, bret. *neza(ñ)* "filer". Le verbe doit signifier ici "torturer", cf. les composés v.irl. *todérnam*, glosant "supplicium", moy.gall. *cynnifiaw* "tourmenter".

brixtia anderon :

brixtia est un cas oblique (instrumental ?) de **brixtā*, connu comme nom de déesse gauloise, à Luxeuil dans les Vosges (*CIL* XIII 5425 BRICIAE, relu BRICTAE ; 5426, BRIXIAE, à relire BRIXTAE). On peut comparer v.irl. *bricht*, th. en *-u-*, "charme magique ; octosyllabe" et gall. moy. *lled-frith* "ensorcellement". Il s'agit d'un vieux thème ind. eur. **bhregh-* "déclarer solennellement", ici au degré zéro devant le suffixe de nom d'action **-tā*, **bhrgh-tā* > **briktā* > *brixtā*. Le sens est "activité magique".

anderon, déjà mentionné à propos de *andedion*, est un adj. en *-ro-* sur la prép. *ande-* "au-dessous", parallèle au lat. *inferus*, au skt. *ádhara-* etc. Il est substantivé au masc., et employé au génitif pluriel (complément du nom *brixtia*).

L. Fleuriot avait proposé de comparer différents éléments : le basque *andere* "dame", les mots brittoniques signifiant "génisse", gall. *anner*, bret. *annoar*, *ounner*, et le fr. *landier*, nom régional du chenêt, peut-être dérivé d'un nom d'animal, le "veau". Il en tirait la conclusion que *anderon* désignait "les jeunes hommes". Quoi qu'il en soit de ces comparaisons, il est évident que le gaul. *anderon* ici pourrait avoir deux sens distincts : "les ci-dessous", par référence aux noms qui suivent (génitif objectif) ; "les infernaux", par référence aux *andedion diiiuion* déjà mentonnés (génitif subjectif). Cette deuxième interprétation nous semble la meilleure.

[Le rapprochement proposé par Fleuriot n'est pas impossible ; les "landiers", après tout, sont ce qu'il y a "au-dessous" du feu ; mais le nom brittonique de la génisse, correspondant au vieil-irl. *ainder* "jeune femme", peut-il sémantiquement s'expliquer comme un développement de l'adj. signifiant "inférieur" ? cela est bien difficile à admettre ; une autre étymologie explique le nom de la génisse comme celle qui n'a pas été couverte, **n-dher-i-*].

On peut donc proposer, pour la 3ème ligne : "... et torture-les (toi), par la magie des (dieux) infernaux"

B) Les Noms de Personnes :

La dénomination latine comportait normalement un *praenomen*, souvent abrégé, un gentilice (ou nom de famille, au sens large), et un *cognomen* ou surnom (souvent hérité, dans une même lignée). Seul le premier personnage nommé reçoit tous ces noms : C(aius) Lucius Florus Nigrinus. Il a même deux surnoms (Florus et Nigrinus), et une épithète *adgarion*, sur laquelle voir plus bas.

Les autres se contentent de deux noms, un gentilice et un cognomen (parfois abrégé de la désinence *-on*, désinence d'acc. sg. de masc. th. en *-o-*). Le dernier personnage nommé est le seul qui ait un nom de structure gauloise, avec nom individuel suivi du nom du père au génitif (son père a d'ailleurs un nom gaulois, *Ad-sed-illos*, avec le suffixe hypocoristique *-illo-*). Il y a donc sept personnages nommés :

prénom	gentilice	cognomen	[épithète]	[patronyme]
C(aion)	Lucion	Floron Nigrinon	adgarion	
	Aemilion	Paterin(on)		
	Claudion	Legitumon		
	Caelion	Pelign(on)		
	Claudio(n)	Pelign(on)		
	Marcion	Victorin(on)		
		Asiaticon		Aθθedilli

Le caractère tout-à-fait latin de cette onomastique a excité l'imagination des premiers interprètes. On a pensé d'abord (j'étais du nombre) qu'il s'agissait d'une opération magique lancée par des Gaulois contre des Romains, dans le cadre des révoltes du Ier siècle. Parfois l'on s'est refusé à supposer un tel antagonisme : L. Fleuriot imaginait

un traité d'alliance - mais toujours entre Gaulois et Romains... Il paraît aujourd'hui plus prudent de s'en tenir à des situations plus banales, comme semble l'indiquer l'épithète *adgarion*.

Ad-garios semble bien correspondre au verbe v.irl. *ad-gair* "il accuse", nom verb. *accrae* (/aggre/ précisément de **ad-garion*). Le nom verbal en *-io-* (neutre) du v.irl. est une formation identique au nom d'agent en *-io-* (masculin) du gaulois : comme beaucoup d'autres suffixes, celui-ci signifiait tantôt l'action, tantôt l'agent. Les noms de métiers en -της du grec sont la forme masculine des noms d'action en -τη (*-tā*). Avec *adgarios*, nous entrons certainement dans le vocabulaire juridique des gaulois : on peut déduire de ce mot que la *defixio* a été causée par une plainte en justice. L'accusé a réagi contre son accusateur en lui jetant un sort.

C) une relative coordonnée

La liste n'est pas close avec le dernier nom de personne : elle s'ouvre au contraire, avec la coordination forte, *eti-c*, "ainsi que" :

etic secoui toncnaman / toncsiíontío

Comme dans la dédicace à Ucuetis, à Alise, *eti-c* introduit une relative désignant collectivement un groupe de personnes, que l'on ne peut nommer individuellement : "et tous ceux qui..." *Etic... toncsiiontio* est clairement parallèle à *etic... dugiontiio* (Alise).

On a cru pouvoir reconnaître dans la séquence *toncnaman... toncsiiontio* une "figure étymologique" : c'est-à-dire une construction associant le verbe à un objet tiré de la même racine. En effet, *toncsiiontio* semble bien être un optatif en *-sy^{e}/o-*, 3 pl., avec affixe relatif *-io*, et *toncnaman* pourrait être un neutre en *-mn* (cf. lat. *carmen*, "chant" de **kan-mn̥*). L'irruption d'un suffixe *-na-* issu des présents à nasale infixée n'est pas un obstacle à cette analyse. Mais s'agit-il du thème verbal **tonk-* "jeter un sort, prédestiner" (v.irl. *tocad*, "destin", gall. moy. *tynghed*, bret. *tonket* "destiné" - d'où *Tonquedec*, identique à l'irl. anc. *Toicthech*, latinisé en Fortunatus) ou de **tong-* "jurer" (v.irl. *tongaid* "il jure", gall. *tyngu*, bret. *toui(ñ)* "jurer") ?

L. Fleuriot choisissait **tonk-* "jeter un sort". J. Koch a estimé que les deux thèmes sont identiques (ce qui est contredit séparément par les dialectes celtiques insulaires). Pour moi, je pense qu'il s'agit de *tong-* "jurer", et qu'il est fait allusion au serment juridique, bien attesté dans l'ancien droit irlandais et gallois : pour se disculper d'une accusation grave, il suffisait de réunir un certain nombre de personnes disposées à prêter serment en votre faveur. En cas de meurtre, il fallait réunir un nombre de "témoins jureurs" proportionné au rang du défunt. Pour contrecarrer cette procédure de disculpation, l'accusateur pouvait à son tour essayer de réunir un nombre au moins aussi grand de "témoins jureurs".

Se- est la particule démonstrative isolée dans la première phrase du plomb du Larzac ; *coui* est sans doute un élément de composé destiné à caractériser *toncnaman* (dans la figure étymologique, il est fréquent de trouver un adjectif, un complément ou un élément de composé qui caractérise l'objet) : peut-être = *goui*, cf. v.irl. *gau*, forme de composition *gu-*, "mensonge". Cf. v.irl. *gu-fhiadnaise* "faux témoignage".

Je propose donc la traduction : "et tous ceux qui jureraient ce faux-serment"

Le même thème verbal revient dans le contexte immédiatement suivant, avec *toncse* ou *toncsesit*.

3) Derniers vœux.

Il nous est impossible de traduire avec certitude la fin du texte. Nous ne pouvons que donner quelques repères.

meion pourrait se comparer au comparatif gall. *mwy*, bret. *mui*, "plus grand ; davantage". Ce mot doit être l'antécédent, neutre, du verbe relatif qui suit.

toncsesit semble être une forme verbale *toncse*, aoriste 3 sg, avec plusieurs éléments affixés : *-s(e)-* particule relative (cf. *bueθ* dans le plomb du Larzac) ou *toncses* aoriste 2 sg. (?), *-it* pronom affixe (?). Les deux mots ont la place d'une "protase" (subordonnée placée avant la principale). Sens probable : "quant à celui qui l'a juré".

buetid ollon reguc-cambion : "que ce soit pour lui la totale déformation des os droits"

buet, sans doute le subjonctif thématique 3 sg. du thème verb. **bhu-* "être" ; il est suivi d'une particule verbale *-id*, comparable à gall. *ydd*, bret. *ez*, v.irl. *-id* (*conid* etc.) : cette particule a sans doute une valeur apodotique, c'est-à-dire qu'elle introduit la deuxième proposition de la phrase (le plus souvent la principale ou une subordonnée résultative). Cf. l'emploi subordonnant de gall. *yd(d)*, et de bret. *ez*.

Alternative possible : *-id* est un pronom de 3 sg affixé au verbe être avec valeur dative, comme c'est le cas en v.irl. (iss-*um* "est à moi", iss-*id* n-aithrech "il est à lui repentir"). Sens : "Que soit à lui".

ollon, adj. "tout, complet" (virl. *oll*, gall. bret. *holl*).

reguc- : probablement *regut*, avec sandhi devant le *c-* initial du mot suivant. Comparable à v.irl. *rig*, gén. *riged* "avant-bras" de **regut-s*, en rapport avec l'adj. **regu-* "droit, direct" (cf. v.irl. *diriuch* "direct").

cambion est un dérivé en *-io-* de l'adj. *cambo-* "courbe", dont les correspondants insulaires sont bien attestés (bret. *kamm* "courbé, bossu", irl. *camm* "courbe, tordu"). *Reguc-cambion* est, selon toute probabilité, un composé. L'accord au neutre de *ollon* et de *reguccambion* a-t-il été entraîné par l'antécédent *meion* ?

Cependant, dans l'alternative évoquée plus haut (*-id*, datif), on supposera que *regut-* est un mot neutre, sujet du verbe *buet* : *ollon* et *cambion* s'accordent avec lui ; "que soit à lui les os droits (ou les avant-bras) courbes". Mais la dérivation *camb-ion* ne paraît plus justifiée. Donc il vaut mieux supposer un composé *regut-cambion* : "que soit à lui la déformation des os droits". On a aussi proposé de traduire *reguc cambion* comme une phrase à part, "je redresse le changement" : c'est en effet le sens de "changement" que l'on doit prêter au simple *cambion*, cf. fr. *change*, ital. *cambio*, bret. *kemm*.

exsops pissiumi

exsops est certainement le mot signifiant "aveugle". Le préfixe *eks-* apparaît quelquefois avec une valeur privative dans les langues celtiques : citons gaul. *Exobnus*, correspondant exactement au gall. *ehofn* "brave, sans peur" (*ofn* "peur"), et, de plus loin, à l'irl. *essamuin* "brave, sans peur" (de **eks-oubn-i-*, cf. *uaman* "peur, frayeur"). *Eks-* composé à un adjectif sert de préfixe négatif : celtib. *esanCios*, gall. *ehang* "large", antonyme de l'adj. **ŋku-* "étroit".

La valeur privative de *eks-* apparaît ici dans *exs-ops* où le radical est **okʷ-* "la vue" (cf. lat. *oculus*, gr. optique, μύ-ωψ "qui cligne des yeux pour voir, myope"). Restituer, donc, **eks-okʷ-s*. Calvert Watkins, à qui l'on doit cette ingénieuse étymologie, a suggéré d'expliquer le français "aveugle" comme un calque du mot gaulois : *aveugle* remonte en effet à *aboculus*, avec *ab-* de valeur privative.

Pissiumi serait le verbe "voir" (v.irl. *ad-cí* "il voit", *-cí* venant de **kʷisiet*). Les deux mots signifieraient donc : "aveugle je vois". Ou "je le vois", s'il y a un pronom affixé dans le *-t* final de *pissiumi-t*. Toutefois on ne peut écarter la possibilité d'un dévoisement (désonorisation) de la consonne qui suit la finale en *-s* : dans ce cas, le verbe serait *bissiumi*, appartenant au même paradigme que *bissiet* ligne 11.

canti dans *soccanti* est une préposition *canti*, cf. en composition *Canti-smerta* nom de déesse, élément comparable à gr. κασι- dans gr. hom. κασίγνητος "frère" (littéralement "né avec"). On a la même préposition en brittonique : gall. bret. *gant* "avec". Ici la préposition semble être postposée à un pronom **sod*, devenu *soc-* par assimilation des consonnes.

rissuis onson est douteux. Peut-être y a-t-il encore ici la prép. *ris* "devant", suivie du pron. *suis* "vous" : **wēs-/wos-* "vous" (d'où v.irl. *sib-si*, gall. *chwi*, bret. *c'houi*) ; d'autre part, *onson* semble être le gén. pl. du pron. de 1ère personne ("de nous", "notre", **ns-on*, cf. bret. *hon* "notre", germ. *unser* etc.)

Bissiet est probablement le correspondant du v.irl. *biëid* "il sera" : formation de désidératif en *-syᵉ/o-* sur le thème du verbe être **bhwi-* > **bi-*. Traduction hypothétique : "avec cela, il sera à nous devant vous (grâce à vous)".

L'imprécation finale :

luge dessummiíis luge dessumíis luge dessumíís luxe

Probablement un impératif prés. 2 sg., repris par un impératif aoriste *luxe* (?). *Dessummiis* est d'interprétation douteuse (comparer peut-être v.irl. *dessum* "à ma droite", qui repose sur un locatif pluriel **deksu*, suivi d'un possessif).

Les apports linguistiques de la tablette de Chamalières :

Pour la première fois, nous avons eu la possibilité de travailler sur un texte comprenant plus d'une phrase. Mais la nouveauté est bien difficile à assimiler dans ce domaine, et la syntaxe de la phrase gauloise est encore inconnue. Nous en sommes réduits à faire des hypothèses comparatives, à partir des états anciens du celtique insulaire et des langues indo-européennes comparables. Or, divers phénomènes particuliers au celtique (comme les particules verbales du brittonique et les pronoms infixés ou suffixés du vieil-irlandais) avaient pu être expliqués comme l'évolution particulière de certains archaïsmes indo-européens, notamment l'emploi de particules de phrase qui jouent un rôle particulier en hittite.

Voici, en gros, les principales données du problème.

- Le vieil-irlandais n'a pas de pronom objet indépendant. Le pronom objet doit être infixé (sous forme d'enclitique) dans le verbe composé, après le premier préverbe : *do-beir* "il donne", *dos-beir* "il les donne" (**to-sus-beret*).

En vieil-irlandais archaïque, on pouvait encore suffixer le pronom objet au verbe non composé : *beirid* "il porte", *beirthius* "il les porte" (**bereti-sus*). Mais on a plus tard remodelé le système, et les verbes simples doivent se conformer au modèle des verbes composés : pour permettre l'infixation du pronom objet, les verbes simples reçoivent un préverbe "vide", *no-* : *no-s-beir* "il les porte".

Il y a d'autres préverbes "vides" (dont on a oublié le sens) : ainsi, lorsque le verbe est relatif, ou lorsque son préverbe ne se termine pas par une voyelle, on infixe un élément *-do-* devant le pronom infixe. C'est peut-être le correspondant de la particule grecque δε.

Le verbe relatif, en vieil-irlandais, signale sa construction par une désinence spéciale s'il est non composé, et de la 3e personne (ou de la 1ère du pl.) : *pridchite*, "qui prêchent", désinence **-onti-io-*, où *-onti-* est la désinence verbale de 3 pl., et *-io-* est la particule relative qui se retrouve dans gaul. *dugiontiío*.

Mais le verbe composé doit infixer cette marque relative : de cet *-io-* il ne reste généralement que la lénition entre le premier préverbe et le reste du verbe (*do-chain* "qui critique" : **di-io-kan-et*). Certains préverbes sont transformés en dissyllabes par la même particule *-io-* : *imm-* devient *imme-*, etc. En tout cas, il apparaît nettement que la particule relative *-io-* occupe exactement la place du pronom infixe ou suffixe : elle est suffixée au verbe simple, et infixée au verbe composé.

Cependant, si l'on veut avoir un pronom objet avec une forme verbale relative, on emploiera à la fois des pronoms infixes et des particules de phrases : au positif, ce sera *-do-* et le pron. infixe, au négatif ce sera *-$k^{w}e$-* et le pron. infixe.

En brittonique aussi, l'on a des pronoms "infixes", mais qui s'intercalent simplement entre la particule verbale et le verbe, à partir du gall. moy. Il y a même eu des pronoms suffixés au verbe être, mais qui ont très tôt disparu. Un seul verbe a gardé une particule suffixée : c'est la forme relative de la copule, gall. moy. *ysydd*, **esti-io*. Or, tous les autres verbes (en gallois moyen, en breton) sont précédés de particules relatives, *a* ou *ydd/ez* : la nature exacte de ces particules n'est pas assurée, mais *a* (relation directe), écrit *hai* en vieux-gallois, semble venir d'une agglomération de particules, **se + io*. La particule *ydd* perd le *-dd* lorsqu'on infixe un pronom. Là encore, il y a plusieurs particules sous-jacentes, et en particulier **de*, = gr. δε.

C'est donc la structure du groupe verbal gaulois qui commence à se révéler. On constate que le groupe accentuel du verbe est souvent augmenté d'un pronom affixé :

- apposé au sujet qui est déjà exprimé par la désinence,

uediiu-**mi**, pissiu-**mi**, snies-**ti**-c > snieθθic

- pronom objet ou pronom datif,

? toncse-s-**it**, ? buet-**id**, ? pissiu-mi-**t**

On peut repérer aussi des particules de phrase, coordonnantes, relatives ou apodotiques :

snies-ti-**c**, toncsiiont-**io**, ? toncse-**s**-it, buet-**id**.

Mais l'analyse de ces particules ou pronoms n'est pas encore fixée.

La valeur privative de *cks-* apparaît ici dans *exs-ops* où le radical est **okʷ-* "la vue" (cf. lat. *oculus*, gr. optique, μύ-ωψ "qui cligne des yeux pour voir, myope"). Restituer, donc, **eks-okʷ-s*. Calvert Watkins, à qui l'on doit cette ingénieuse étymologie, a suggéré d'expliquer le français "aveugle" comme un calque du mot gaulois : *aveugle* remonte en effet à *aboculus*, avec *ab-* de valeur privative.

Pissiumi serait le verbe "voir" (v.irl. *ad-cí* "il voit", *-cí* venant de **kʷisiet*). Les deux mots signifieraient donc : "aveugle je vois". Ou "je le vois", s'il y a un pronom affixé dans le *-t* final de *pissiumi-t*. Toutefois on ne peut écarter la possibilité d'un dévoisement (désonorisation) de la consonne qui suit la finale en *-s* : dans ce cas, le verbe serait *bissiumi*, appartenant au même paradigme que *bissiet* ligne 11.

canti dans *soccanti* est une préposition *canti*, cf. en composition *Canti-smerta* nom de déesse, élément comparable à gr. κασι- dans gr. hom. κασίγνητος "frère" (littéralement "né avec"). On a la même préposition en brittonique : gall. bret. *gant* "avec". Ici la préposition semble être postposée à un pronom **sod*, devenu *soc-* par assimilation des consonnes.

rissuis onson est douteux. Peut-être y a-t-il encore ici la prép. *ris* "devant", suivie du pron. *suis* "vous" : **wēs-/wos-* "vous" (d'où v.irl. *sib-si*, gall. *chwi*, bret. *c'houi*) ; d'autre part, *onson* semble être le gén. pl. du pron. de 1ère personne ("de nous", "notre", **ns-on*, cf. bret. *hon* "notre", germ. *unser* etc.)

Bissiet est probablement le correspondant du v.irl. *biëid* "il sera" : formation de désidératif en *-syᵉ/o-* sur le thème du verbe être **bhwi-* > **bi-*. Traduction hypothétique : "avec cela, il sera à nous devant vous (grâce à vous)".

L'imprécation finale :

luge dessummiïis luge dessumíis luge dessumíis luxe

Probablement un impératif prés. 2 sg., repris par un impératif aoriste *luxe* (?). *Dessummiis* est d'interprétation douteuse (comparer peut-être v.irl. *dessum* "à ma droite", qui repose sur un locatif pluriel **deksu*, suivi d'un possessif).

Les apports linguistiques de la tablette de Chamalières :

Pour la première fois, nous avons eu la possibilité de travailler sur un texte comprenant plus d'une phrase. Mais la nouveauté est bien difficile à assimiler dans ce domaine, et la syntaxe de la phrase gauloise est encore inconnue. Nous en sommes réduits à faire des hypothèses comparatives, à partir des états anciens du celtique insulaire et des langues indo-européennes comparables. Or, divers phénomènes particuliers au celtique (comme les particules verbales du brittonique et les pronoms infixés ou suffixés du vieil-irlandais) avaient pu être expliqués comme l'évolution particulière de certains archaïsmes indo-européens, notamment l'emploi de particules de phrase qui jouent un rôle particulier en hittite.

Voici, en gros, les principales données du problème.

- Le vieil-irlandais n'a pas de pronom objet indépendant. Le pronom objet doit être infixé (sous forme d'enclitique) dans le verbe composé, après le premier préverbe : *do-beir* "il donne", *dos-beir* "il les donne" (**to-sus-beret*).

En vieil-irlandais archaïque, on pouvait encore suffixer le pronom objet au verbe non composé : *beirid* "il porte", *beirthius* "il les porte" (**bereti-sus*). Mais on a plus tard remodelé le système, et les verbes simples doivent se conformer au modèle des verbes composés : pour permettre l'infixation du pronom objet, les verbes simples reçoivent un préverbe "vide", *no-* : *no-s-beir* "il les porte".

Il y a d'autres préverbes "vides" (dont on a oublié le sens) : ainsi, lorsque le verbe est relatif, ou lorsque son préverbe ne se termine pas par une voyelle, on infixe un élément *-do-* devant le pronom infixe. C'est peut-être le correspondant de la particule grecque δε.

Le verbe relatif, en vieil-irlandais, signale sa construction par une désinence spéciale s'il est non composé, et de la 3e personne (ou de la 1ère du pl.) : *pridchite*, "qui prêchent", désinence **-onti-io-*, où *-onti-* est la désinence verbale de 3 pl., et *-io-* est la particule relative qui se retrouve dans gaul. *dugiontiío*.

Mais le verbe composé doit infixer cette marque relative : de cet *-io-* il ne reste généralement que la lénition entre le premier préverbe et le reste du verbe (*do-chain* "qui critique" : **di-io-kan-et*). Certains préverbes sont transformés en dissyllabes par la même particule *-io-* : *imm-* devient *imme-*, etc. En tout cas, il apparaît nettement que la particule relative *-io-* occupe exactement la place du pronom infixe ou suffixe : elle est suffixée au verbe simple, et infixée au verbe composé.

Cependant, si l'on veut avoir un pronom objet avec une forme verbale relative, on emploiera à la fois des pronoms infixes et des particules de phrases : au positif, ce sera *-do-* et le pron. infixe, au négatif ce sera *-kʷe-* et le pron. infixe.

En brittonique aussi, l'on a des pronoms "infixes", mais qui s'intercalent simplement entre la particule verbale et le verbe, à partir du gall. moy. Il y a même eu des pronoms suffixés au verbe être, mais qui ont très tôt disparu. Un seul verbe a gardé une particule suffixée : c'est la forme relative de la copule, gall. moy. *ysydd*, **esti-io*. Or, tous les autres verbes (en gallois moyen, en breton) sont précédés de particules relatives, *a* ou *ydd/ez* : la nature exacte de ces particules n'est pas assurée, mais *a* (relation directe), écrit *hai* en vieux-gallois, semble venir d'une agglomération de particules, **se + io*. La particule *ydd* perd le *-dd* lorsqu'on infixe un pronom. Là encore, il y a plusieurs particules sous-jacentes, et en particulier **de*, = gr. δε.

C'est donc la structure du groupe verbal gaulois qui commence à se révéler. On constate que le groupe accentuel du verbe est souvent augmenté d'un pronom affixé :

- apposé au sujet qui est déjà exprimé par la désinence,

uediiu-**mi**, pissiu-**mi**, snies-**ti**-c > snieθθic

- pronom objet ou pronom datif,

? toncse-s-**it**, ? buet-**id**, ? pissiu-mi-**t**

On peut repérer aussi des particules de phrase, coordonnantes, relatives ou apodotiques :

snies-ti-**c**, toncsiiont-**io**, ? toncse-s-it, buet-**id**.

Mais l'analyse de ces particules ou pronoms n'est pas encore fixée.

LE PLOMB DU LARZAC

Une fouille de sauvetage pratiquée sur la nécropole gallo-romaine de l'Hospitalet-du-Larzac (lieu-dit La Vayssière) a mis au jour en août 1983 un nouveau document gaulois, qui l'emporte en longueur sur tous les précédents. Il s'agit des deux fragments d'une plaquette de plomb, qui avait été pliée et coupée en deux. Les deux fragments ont été trouvés l'un sur l'autre, sur l'orifice d'une urne funéraire. La sépulture en question comprenait aussi une quarantaine de vases et une bague avec chaton en pâte de verre. Ce matériel archéologique date de la fin du I^er^ s.

Les deux fragments de plomb (1 et 2) sont inscrits sur les deux faces : on distingue donc quatre parties, 1a, 1b, 2a, 2b. Les restes d'une séparation verticale apparaissent à la gauche de 2a et de 2b : on peut supposer que le texte a pu être écrit avant que la plaque n'ait été coupée en deux. Dans cette hypothèse, 1a et 2a seraient les deux colonnes 1 et 2 de la face a, de même 1b et 2b seraient les deux colonnes de la face b. Après écriture, la plaque a été pliée en deux en suivant la rainure servant de séparation entre les deux colonnes, et elle s'est brisée à cet endroit.

Lors de la découverte, les faces 1a et 2a étaient en contact ; la face 1b étant tournée vers l'urne et la face 2b vers l'extérieur. La face 2b se caractérise par un réemploi partiel : une autre main a copié un texte de six lignes après avoir effacé le texte précédent, dans la moitié supérieure de cette face. Une partie des deux fragments n'a pu être déchiffrée à cause d'une oxydation importante, que les spécialistes de la restauration des métaux ont jugée impossible à enlever.

Le texte.

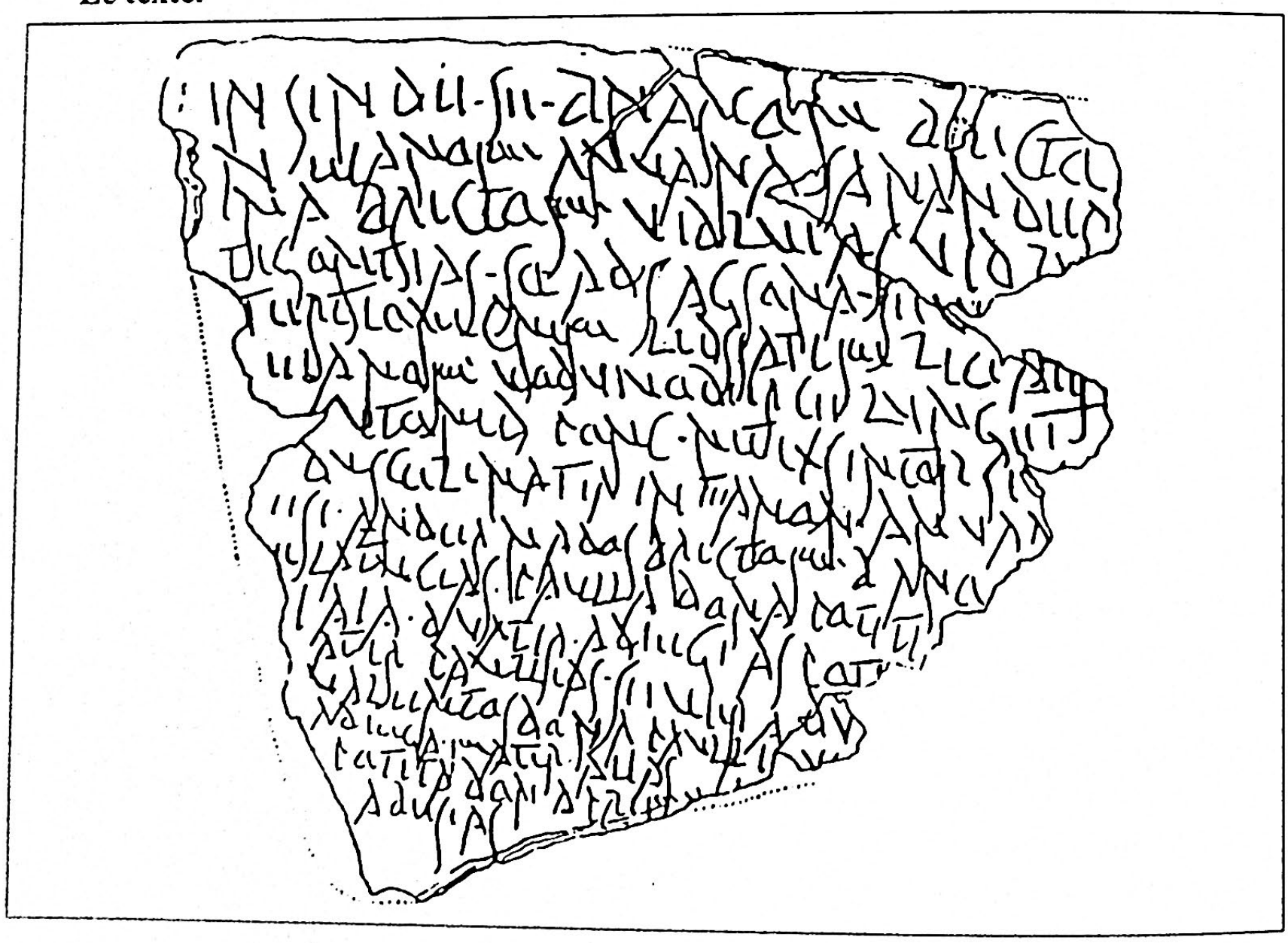

Face 1 a

Je reproduis pour l'essentiel la lecture de R. Maréchal, modifiée en quelques endroits par le "consensus" des linguistes M. Lejeune, L. Fleuriot et moi-même.

Face 1a

insinde . se . bnanom bricto[m i-
-n eianom anuana sanander[
-na . brictom . uidluias uidlu[
tigontias . so . adsagsona . seue[rim
tertionicnim . lidssatim liciatim
eianom . uoduiuoderce lunget
..utonid ponc . nitixsintor si[es
duscelinatia ineianon anuan[a
esi . andernados brictom . bano[na
flatucias . paulla dona potiti[us
iaia . duxtir . adiegias poti[ta m-
atir paullias . seuera du[xtir
ualentos dona paullius
adiega . matir . alias
potita dona prim[ius
abesias

Face 1b

etic eiotinios cuet[ic
rufena casta dona[
uonus coetic diligentir . c[
ulationicnom auciticnim[

aterem potiti ulatucia rat[et
banonias ne incitas biontutu in-
das mnas ueronadas brictas lissina.[ue
seuerim licinaue . tertioni[cnim
eiabi tiopritom biietutu semn[as
ratet seuera tertionicna
ne incitas biontutus ... du[
anatia nepi anda
incors onda
donicon
incarata

Face 2a

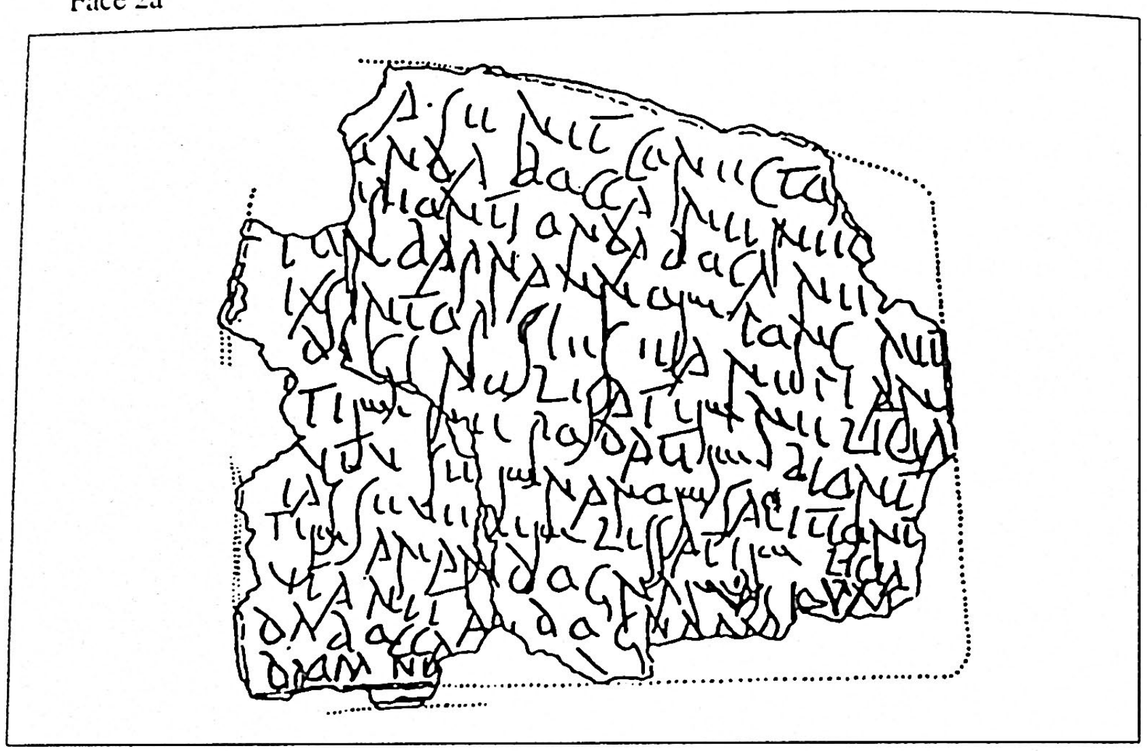

]a. senit conectos[
]onda bocca nene.[
]rionti onda boca ne[
.on barnaunom ponc nit-
ixsintor sies eianepian
digs ne lisatim ne licia-
tim . ne rodatim . biont-
utu semnanom sagitiont-
ias seuerim lissatim licia-
tim anandognam acolut[
utanit andognam[
da bocca[
diom ne[

Face 2b

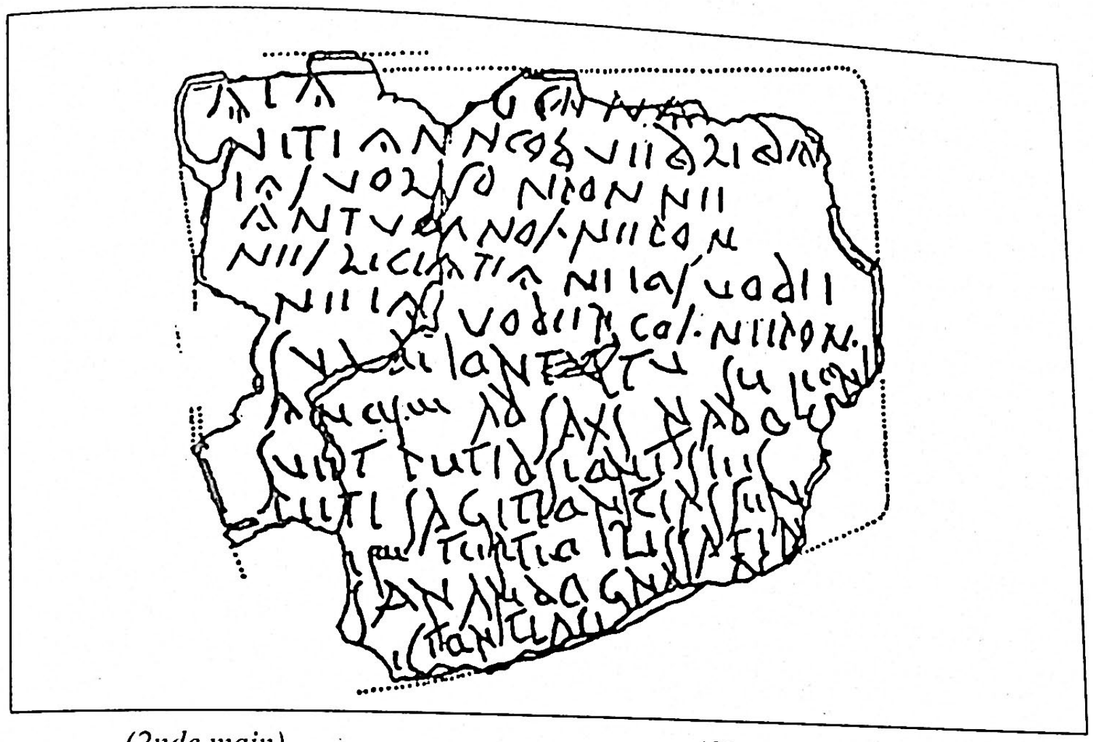

(2nde main)
aia [...] cicena[
nitianncobueθliθat[
iasuolsonponne
antumnos . nepon
nesliciatia neosuode
neiauodercos . nepon.

(1ère main)
su . biiontutu semn-
anom adsaxs nadoc[
suet petidsiont sies
peti sagitiontias seu-
[er]im tertio lissatim[
..]s anandogna [....
...]ictontias

traduction de la face1a, lignes 1-7 :

"Envoie le charme de ces femmes contre leurs noms (qui sont) ci-dessous ; cela (est) un charme de sorcière ensorcelant des sorcières. O Adsagsona, regarde deux fois Severa Tertionicna, leur sorcière de fil et leur sorcière d'écriture, qu'elle relâche celui qu'elles auront frappé de defixio ; avec un mauvais sort contre leurs noms, effectue l'ensorcellement du groupe ci-dessous + *une douzaine de noms féminins*"

1b6-7 (*ne incitas...brictas)* :

"que ces femmes ci-dessus nommées, enchantées, soient pour lui réduites à l'impuissance"

2a3-10 (*ne..on barnaunom... anandognam*)

"tout homme en fonction de juge, qu'elles auraient frappé de defixio, qu'elle (Severa Tertionicna) annule la defixio de cet homme ; qu'il ne puisse y avoir de sorcière par l'écriture, de sorcière par le fil, de sorcière donneuse, parmi ces femmes, qui sollicitent Severa, la sorcière par l'écriture, la sorcière par le fil, l'étrangère."

2b1-3 (*aia...uolson*) :

"Aia, Cicena (vocatifs ? nominatifs ?), qu'elle n'échappe pas au mal de l'ensorcelée"

Nous examinerons seulement quelques passages qui nous paraissent à peu près élucidés. Ce texte est incontestablement le plus long texte gaulois connu à cette heure : avec une soixantaine de lignes, et environ cent soixante-dix mots ou fragments de mots, il a dépassé nos espérances — et nos capacités actuelles. Un grand nombre de faits nouveaux se présentent devant nous, en phonétique, morphologie, syntaxe... et nous n'arrivons même pas à les identifier parce que c'est la première fois que nous les rencontrons. L'interprétation de ce texte devait susciter des hypothèses nouvelles et audacieuses. J'y ai personnellement contribué avec beaucoup de passion.

Le séminaire de grammaire comparée de Michel Lejeune a été consacré à l'interprétation de ce texte durant les années scolaires 1983-1984 et 1984-1985, à la 4e section de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. C'est au cours de ces discussions que j'ai développé mon interprétation. Après une période de recherche intense, de presque deux ans, nous avons donc publié des interprétations en partie communes, en partie contradictoires. La publication finale (parue aux Editions du C.N.R.S. en 1985) donnait la parole séparément à chacun des linguistes. Je résume plus bas les points essentiels de mon interprétation, sans reprendre toutes les justifications étymologiques. Il sera fait référence aux publications subséquentes des collègues étrangers ; j'ai exploré ici une nouvelle ligne d'interprétation en supposant que Severa Tertionicna est un seul personnage.

Les deux mains, M et N

Seule la seconde main utilise le đ barré. La première main ignore ce signe : le même mot est écrit *liθatias* par l'une, et *lidssati-*, ou *lissati-* par l'autre. Autre différence importante : la nasale finale est *-m* pour la première main, et *-n* pour la seconde. Sur la base de cette divergence graphique, on a appelé M la première main, et N la seconde.

En tant que langue indo-européenne, le gaulois a hérité de mots avec *-n* final (comme les neutres en *-mn*), et de désinences avec une nasale indifférenciée qui apparaît tantôt sous la forme *-n*, tantôt sous la forme *-m*, selon les dialectes. Le latin a préféré le traitement *-m*, le grec a préféré *-n*. Le gaulois serait-il passé d'un système à l'autre ? L'influence graphique du latin a pu être déterminante. Le scribe N aurait été moins latinisé que M, bien qu'il soit intervenu plus tard. (P. de Bernardo-Stempel voit dans l'usage du *-m* final un signe de l'influence culturelle latine).

Organisation générale du texte

Une fois mises à part les six premières lignes de la face 2b, qui sont d'une autre main, la question se pose de savoir dans quel ordre on doit lire les quatre segments : 1a - 2a - 1b - 2b ? ou 1a - 1b - 2a - 2b ? La graphie aérée et soignée des premières lignes de 1a permet de supposer qu'il s'agit du début du texte : on y trouve des interponctions entre les mots (et même entre des particules et des mots), et cette "ponctuation" est plus rare sur les autres faces. Mais qu'est-ce qui vient après 1a ? si le scribe a écrit son texte en deux colonnes avant la séparation des fragments, on doit suivre l'ordre 1a - 2a - 1b - 2b (on passe d'une face à l'autre par révolution frontale) ; si au contraire il a rempli successivement les deux fragments, on a l'ordre 1a - 1b - (2a - 2 b) ou (2b - 2a). Mais la disposition des fragments, tels qu'ils ont été retrouvés sur l'urne, permet de privilégier la première solution.

La face 2b, tournée vers l'extérieur, est aussi celle qui porte la réécriture partielle par N. Le charme magique écrit par M a bien pu être écrit avant pliage et cassure du plomb. Mais M a pu trouver commode de plier la plaque pour la glisser subrepticement dans un endroit comme cette tombe. L'intervention postérieure de N a pu inclure non seulement le grattage du début d'une face mais aussi la cassure du plomb, probablement accidentelle.

Comme on voit, le réemploi par N d'une tablette magique écrite par M n'a pas entraîné la mise au rencart du fragment non réécrit. Il est probable que N avait l'intention de profiter de toute la force magique du charme précédent, et qu'il a réutilisé le support pour détourner à son service cette force magique. Pour les mêmes raisons, on peut penser que N a utilisé le même medium que son prédecesseur : il a replacé les fragments là où il les avait trouvés, sur l'urne funéraire d'un être qui était censé communiquer avec les puissances infernales. Comme il ne reprend aucun des noms propres cités par M (sauf Aia, qui devait être un nom courant), il semblerait que l'affaire traitée par M ait été complètement oubliée au moment où N procède à son tour à une *defixio*.

Pour se faire une idée de l'univers magique où vivaient les Anciens, nous avons beaucoup de documentation d'époques et de provenances diverses. Des manuels de magie conservés sur des papyrus grecs nous apprennent que les charmes magiques étaient jetés dans les sources sacrées, ou dans les tombes. Les maléfices rassemblés au début du siècle dans l'édition latine d'Audollent nous montrent que l'on pouvait avoir recours à la sorcellerie pour tous les actes de la vie courante. Et comme la magie envahissait la vie quotidienne, il y avait une certaine demande pour l'antidote : la contre-magie.

Nous sommes en effet arrivés à la conclusion que le document écrit par M mettait en scène une bataille de sorcières.

Récurrence de noms propres

On rencontre cinq fois *Severa* (1b10), à l'acc. *Seuerim* (1a4, 2a9, 1b 8, 2b10-11), nom accompagné du patronyme *Tertionicna* (1b10), à l'acc. *Tertionicnim* (1a5, 1b8, abrégé *Tertio*, 2b11, omis en 2a9). S'agit-il d'une ou de deux femmes ? l'omission du deuxième nom en 2a9 pourrait faire penser qu'il s'agit d'une seule femme, *Severa Tertionicna* "Severa fille de Tertionos" (ou de Tertiō). Ce n'est pas sûr cependant, et la disposition syntaxique, et l'accord à l'acc. pl. semblent indiquer qu'il y a deux femmes distinctes (le patronyme *Tertionicna* étant devenu un nom individuel). Ayant fondé notre précédente tentative sur l'hypothèse de deux personnages distincts, nous essaierons ici l'autre hypothèse : un seul personnage.

Ces noms sont accompagnés, trois fois, de deux épithètes, *lidssatim liciatim* :

1a4-5, *seuerim tertionicnim lidssatim liciatim*

2a9-10 *seuerim lissatim liciatim (anandognam)*

2b10-11, *seuerim tertio lissatim* [...] *anandogna*[

cf., avec d'autres suffixes et une disposition croisée :

1b7, *lissina(ue) seuerim licinaue tertionicnim*

Dans un cinquième et dernier exemple, Seuera Tertionicna est nommée sans ces épithètes (1b10). Les épithètes elles-mêmes se retrouvent, à un autre cas, dans le texte

de N (*liθatias* 2b2-3, *liciatia* 2b5). Pour l'interprétation de ces deux épithètes, je suis parti d'un texte magique latin : Ovide évoque une scène de défixion dans les *Fastes*, II, 575,

Cantata ligat cum fusco licia plumbo

"elle lie des fils de chaîne ensorcelés à un morceau de plomb de couleur sombre". Il s'agit d'une sorcière qui veut réduire ses ennemis au silence ; elle exécute sa défixion le jour de la fête de la déesse Muta ou Tacita ("Muette"). *Liciatim* est certainement un dérivé de lat. *licium* "lice (de tapisserie), fil de chaîne". Ce fil qui est le premier sur le métier à tisser devait représenter le fil de la vie. Pour *lidssatim*, avec affriquée *-ts-* (plusieurs fois assimilée en double -ss-), nous avons proposé de comparer le mot lat. *littera*, qui pourrait provenir de **littesā* (gallois *llyssu* "récuser un témoin" pourrait aussi fournir une comparaison utile). Les deux termes feraient référence aux deux actions magiques mentionnées par Ovide : la magie par le fil de chaîne, et la magie par l'écriture (implicite derrière le mot *plumbo*).

Le problème le plus épineux est d'ordre grammatical : *lidssatim* et *liciatim*, acc. sg. et *liθatias*, *liciatias*, (?gén. sg.) appartiennent-ils à un thème en *-ā* (donc à un participe passif en *-tā*) ou à un thème en *-i* (et à un nom d'agent en *-(a)ti-*) ? Il s'y joint une troisième forme, *rodatim*, en 2a6-7, qui doit avoir la même fonction. *Rodatim* appartient clairement au thème verbal signifiant "donner", gall. *rhoddi*, de **(p)ro-dheH$_e$-*. Nous croyons que la formation de nom d'agent est ici mieux adaptée au contexte : on va donc traduire ainsi,

liciati- "sorcière opérant avec un licium"
lidssati- "sorcière opérant avec l'écriture"
rodati- "celle (celui) qui donne" (au sens de sacrifier ? de trahir ?)

Les dérivés *licina* et *lissina* désigneraient les noms d'action correspondants.

On trouve d'autres retours formulaires :

1a1 *sebnanom brictom* : 2a 8 *biontutu semnanom*, 1b9 *biietutu semn*[, 2b7-8 *biontutu semnanom*.

se-mnanom /bnanom paraît être un gén. pl. du nom de la "femme", précédé d'une particule démonstrative *se-*. Le même texte présente : *mnas*, peut-être gén. sg. ou nom. pl. du même mot. Cf. v.irl. *ben*, gén. sg. *mná* (**g^{w}ena*, gén. *g^{w}nās*). *Se-bnanom brictom* signifie probablement "ce charme de femmes", ou "le charme de ces femmes".

Essai de traduction de la première phrase :

insinde se-bnanom bricto[m i]n eianom anuana san anderna

"envoie (impératif) le charme de ces femmes contre leurs noms (qui sont) ci-dessous",

in-sinde, impér. 2sg. cf. le thème gall. *gwo-hynn-* "verser, vider". Alternative : la prépos. *in* "dans" + un thème démonstratif au locatif sg. "en cela" (interprétation de K. H. Schmidt).

brictom, "charme" ou "enchanté" ? on a déjà rencontré la forme *brixtia* dans Cham. (de *brixtā*, f.). Le mot est au départ un participe passif, il paraît avoir été substantivé au neutre singulier.

anuana, acc.pl. du neutre *anuan*, de **anman*, "nom", cf. v.irl. *ainm*, gén. pl. *ainmann*, vgall. *enu*, pl. *enuein* (**anuanī*) : évolution *-nm-* > *-nw-* commune au gaulois et au brittonique.

eianom et *bnanom* ont une finale de gén. pl. de th. en *-ā* qui se retrouve en vieux-saxon.

brictom uidluias uidlu[as] tigontias so

"cela (est) un charme de sorcière ensorcelant des sorcières"

ou, en restituant *uidlu[ias]*, "un charme de sorcière, de sorcière ensorcelante".

Apposition sur la base du mot répété, *brictom*.

uidluias est le gén. sg. de *uidlua*, probablement pour **u̯idlmā*, ce qui évoque le nom de la prophétesse irlandaise Fedelm (cf. début de la "Táin bó Cúailnge") : dérivé de **wid-* "voir, savoir", le mot doit signifier "voyante". Il a été répété, mais à un cas incertain (acc. pl. *uidluas* ou, de nouveau, gén. sg. en *-ias*).

pour *tigontias*, peut-être participe fém. au gén. sg., cf. plus bas *ni-tixsintor*.

adsagsona seuerim tertionicnim lidssatim liciatim eianom uodui uoderce :

"O Adsagsona, regarde deux fois Severa Tertionicna, leur sorcière de fil et leur sorcière d'écriture"

uo-dui, cf. v.irl. *fo-dí* "deux fois" (prép. *uo-* "sous", **u̯po-* ; et **du̯ī*, féminin de **du̯ō*). *uo-derce*, sans doute impératif 2 sg. d'un verbe **derke/o-* "regarder", avec prév. *uo-* (regarder par en-dessous, de façon menaçante).

Adsagsona a été lu comme un théonyme, car *-onā* est un suffixe fréquent dans les noms de déesses ; thème probable : **ad-sag-s-* "recherche, requête". On doit sans doute comparer le gall. moy. *assach* "compurgation by the oath of 300 men", "réhabilitation obtenue en faisant jurer trois cent témoins à décharge". La déesse est peut-être celle que l'on implore pour être réhabilité en justice.

lunget-uton-id ponc ni-tixsintor sies

"qu'elle relâche celui qu'elles auront frappé de défixio"

lunget, prés. à nasale infixe (de type tardif) à partir du thème indo-europ. **logh-*, cf. v.irl. *fo-loing* "endure, supporte" ; gall. *ellwng* "relâcher".

uton-id, séquence enclitique, pronom suffixé et particule de phrase.

ponc, peut-être un relatif indéfini : **k^{w}on- k^{w}e* (cf. lat. *quicumque*, bret. *piou bennag*)

ni-tixsintor sies : *sies* est le pluriel de **sī*, pronom fém. de 3 sg. (irl. *sí*, gall. bret. *hi*). *tixsintor* a une désinence de déponent 3 pl. ; le suffixe modal ou temporel est *-si-* : certainement un optatif, comparer la forme *marcosior* "puissé-je chevaucher" (suffixe optatif *-si-*, ou peut-être désidératif *-sie/o-*) elle aussi déponente. *Ni-* est certainement un préverbe (celui de *Nitio-briges*, de skt. *upa-ni-sad-...*) : "vers le bas". Le thème verbal semble être le même que dans lat. *dēfigo*, (*defixio*), "ficher, enfoncer" (ind.eur. **dhīgh*) ; mais on ne peut écarter complètement un thème **(s)tig-* "piquer", all. *stechen*, lat. *instigare*.

duscelinatia in{t}eanon anuan[|]esi andernados brictom

"avec un mauvais sort contre leurs noms, tu effectues l'ensorcellement du groupe ci-dessous"

duscelinatia, instrumental sg. d'un nom d'action en *-tā* (cf. *brixtia* Cham.) ; préfixe *du-* ou *dus-* signifiant "mauvais" (v.irl. *do-*, gr. δυσ-) ; thème verbal incertain, cf. p.ê. l'élément *nad* "chant" dans gall. *marwnad* "chant funèbre", v.irl. *nath* "poème" (comp. *keli-natā* ?)

in[t]eanon anuan[comparable à *in eianom anuana* ligne 2.

]esi : peut-être *d]esi*, impératif ou indicatif prés. 2 sg., "mets, tu mets" (th. $*dheH_e$-).

andernados brictom, est comparable à *brixtia anderon* de Chamalières, qui occupe exactement la même place, juste avant la liste des personnes visées. *Brictom* a valeur de nom d'action : "ensorcellement" ; *andernados* doit être le gén. sg. d'un collectif en *-ad*, formé sur l'adj. *anderno-* (= *andero-*) "inférieur, qui est au-dessous".

La liste des noms

	NP 1	Parenté	NP 2
1.	Bano[na]		Flatucias
2.	Paulla	dona	Potiti[us
3.	(i)Aia	duxtir	Adiegias
4.	Poti[ta	m]atir	Paullias
5.	Seuera	du[xtir	Valentos
		do(n)a	Paulli[us
6.	Adiega	matir	Aiias
7.	Potita	dona	Primius[
		[. ?.]	Abesias
	(1b)		
8.	etic Eiotinios		
9.	cuetic Rufena Casta	dona	[Ba]nonus
10.	coetic Diligentim Vlationicnom		
11.	Aucitioni(m)	materem	Potiti
12.	Vlatucia	mat[ir]	Banonias

Cette liste est complexe. Elle a révélé des noms de parenté surprenants : *mātīr* "mère" (**mātēr*), très répandu, et *duxtīr* "fille" de **dhugh-H-tēr*, conservé en gr. θυγά–τηρ, en germanique, all. *Tochter*, angl. *daughter*, et en indo-iranien skr. *duhitār*. Ce mot n'est pas conservé en latin ; en celtique, on l'avait supposé dans l'élément de nom féminin v.irl. *Der, Dar*.

Duxtir et *matir* sont toujours suivis du génitif d'un nom de femme.

La troisième indication de parenté, *dona*, est obscure. On a émis l'hypothèse que c'était le nom de la nourrice : à la différence des deux autres, il paraît être suivi d'une forme en *-us*, d'analyse encore problématique (j'ai supposé un locatif-sociatif pluriel, *Potitius* = "chez les enfants de Potitos", ind.eur **-ōis* donnant celt. *-īis* puis *-īs*).

Cette liste a permis l'identification du nouveau génitif sg. des thèmes en *-ā*, identique à celui des thèmes en *-iā*. Comme certains noms reviennent de la première à la deuxième colonne, on les trouve à la fois au nominatif et au génitif. On peut même mettre en rapport la fille et la mère, n° 1 et n° 12 : Banona (fille) de Flatucia et Vlatucia mère de Banona, n° 3 et n° 6, (i)Aia fille d'Adiega et Adiega mère d'Aiia.

A partir de la face 1b, la liste se développe avec des suppléments, qui n'observent plus les mêmes divisions. Il s'y mêle des noms d'hommes (Eiotinios ?, Vlationicnom, Potiti), et des accusatifs singuliers inexpliqués. Seuls deux noms observent encore la structure précédente, les n° 9 et 12. La coordination forte *etic* est aussi celle que l'on trouve à la fin de la liste des noms de Chamalières. Elle est renforcée par la prép. *co(m)* "avec" lorsqu'elle est répétée (*coetic*, *cuetic*).

Pour l'essentiel, cette liste concerne des femmes ; ce qui est étrange, c'est que ces femmes se nomment par référence à leur mère, alors que la dénomination indo-européenne habituelle est la référence patronymique, y compris pour les femmes (du moins jusqu'à leur mariage, après quoi elles sont dénommées par référence au mari). Michel Lejeune explique ce système de dénomination comme particulier à une corporation de magiciennes. Chacune d'entre elles se dit la "fille" de telle autre, qui l'a formée en sorcellerie. Je ne crois pas à cette solution : on peut comprendre la référence à la "mère", la référence à la "fille" n'est pas expliquée. Pourquoi y aurait-il trois magiciennes qui se disent "mères" d'une autre magicienne ? Je crois que "mère" et "fille" ont ici leur sens propre.

A mon avis, la seule magicienne patentée du texte est Severa Tertionicna. Les femmes dont nous avons la liste, et qui sont par conséquent visées par la defixion, ont utilisé les services de Severa Tertionicna, d'où l'expression *se.bnanom brictom* "le charme magique de ces femmes". Ce sont elles qui ont commencé la bataille de sorcellerie. Contre qui ? contre un adversaire dans un procès, cf. *barnaunom* plus bas.

ne incitas biont-utu (s)indas mnas ueronadas brictas

"que ces femmes ci-dessus nommées, enchantées, soient pour lui réduites à l'impuissance"

sindas, apparemment apparenté à l'article celtique insulaire (v.irl. *(s)ind-*).

mnas, nom. pl. du nom de la femme, virl. *mná*.

ueronadas, adj. en *-ad-*, dérivé de *uer-on-*, (sur *uer-* "au-dessus").

incitas semble être l'emprunt au lat. *incitae*, *-arum*, ou *incita*, *-orum* "réduit à l'échec" (au jeu d'échec).

Le verbe, *biont-utu*, est une fois de plus suffixé avec un pronom, ici au dat. masc. sg. Peut-être **bh(u̯)i-ont-*, "qu'ils soient", subj. thématique du thème verbal de gr. φύω "je me développe", lat. *fio*.

Autres mots remarquables

tiopritom 1b9

probablement apparenté à gall. *diebryd* "enlever", ou peut-être à gall. *diofryd*, "dénégation, abjuration" (notamment à propos du serment d'impartialité du juge ; cf.

ZCP XXXIX 1982, 213s.). On trouve d'autres composés avec le préfixe (double ?) *tio-* : *Tio-tamica* (*CIL* XIII^3, 10016 (15d)), *tiocobrextio* Coligny, *tioiuoru*, Banassac.

? di- + *op-* + *brito-* (**bhr-to-*, du thème **bher-* "porter")

anatia 1b12,

si le mot est complet, serait le pluriel du neutre **anation*, qui a donné gall. *eneit* (gall. mod. *enaid*) "âme".

incors onda bocca 1b13

"ferme leurs bouches"

in-, prév. **eni-* "dans, sur" et thème *cor-* "placer" (cf. bret. *di-gor*, gall. *a-gor* "ouvrir").

bocca pourrait être un mot expressif comparable à gaul. **bekko-* qui a donné fr. *bec*, cf. aussi lat. *bucca*, d'origine populaire. *Onda* est peut-être un adverbe de lieu passé à un usage possessif, comparer le fr. *dont* (*deunde* : "d'où" > "de qui").

La phrase ainsi traduite n'est que très banale dans le contexte d'une défixion : la défixion était destinée, entre autres, à "clouer le bec" de ses ennemis. "Hostiles linguas uinximus", "nous avons baillonné la langue des ennemis" comme disait Ovide dans le passage déjà mentionné, *Fastes* II 576.

barnaunom 2a4

participe du verbe "juger", **barnami* (gall. *barnaf*, "je juge"), de **bhr-n-H-mi*. Formé avec un suffixe *-mno-* devenu *-uno-* : suffixe qui doit avoir un sens agentif en celtique (cf. *Vellaunos* "qui règne"). Donc, "jugeant, rendant la justice".

On peut tenter de reconstituer la phrase entière :

.....[ne]pon barnaunom ponc nitixsintor sies eia nepi andigs :

"tout homme en fonction de juge, qu'elles auraient frappé de défixion, qu'elle (Severa Tertionicna) annule la défixion de cet homme".

eia, pronom féminin (on a déjà vu *eianom*, gén. pl.).

nepon, *nepi* : pronom indéfini remontant à **nek^{w}o-*, cf. v.irl. *nech*, gall. bret. *neb* "un quelconque, personne".

andigs semble être un nom d'agent formé directement sur le thème verbal de *ni-tix-sintor*, avec un autre préverbe, le préverbe négatif **n̥-* > *an*.

ne lisatim ne liciatim ne rodatim biontutu semnanom 2a6-8

Comme avec *tiopritom* plus haut, nous avons ici des accusatifs avec un verbe être apparemment). On ne doit pas trop s'en étonner : les verbes avec un seul actant n'ont plus besoin, théoriquement, de l'opposition nominatif / accusatif. V.irl. *-fil* "il y a" se construit avec l'acc. Le pronom suffixé à *biont-* est-il adverbial ? (*-utu*, "alors, ainsi" ?).

Traduction proposée : "qu'il ne puisse y avoir de sorcière par l'écriture, de sorcière par le fil, de sorcière donneuse, parmi ces femmes".

suite :

sagitiontias seuerim lissatim liciatim anandognam 2a8-10

"(ces femmes) qui sollicitent Severa, la sorcière par l'écriture, la sorcière par le fil, l'étrangère."

sagitiontias pouvait être compris soit comme un participe, soit comme une forme conjuguée à la 3. pl. avec un pron. suffixé *-ias*. Il s'agit manifestement d'un verbe dérivé lui-même d'un nom verbal, **sagi-ti-*, "fait de chercher" (qui donne v.irl. *saiged*). Le celtique insulaire ayant complètement perdu les participes, il est probable que le gaulois se rapprochait typologiquement de ce nouvel état : par conséquent, nous préférons l'analyse *sagitiont* (3 pl.) + *-ias* (pron. relatif accordé à l'acc.f.pl.).

anandognam, comp. négatif de *andognam* : c'est l'un des mots qui conservent leur acc. singulier en *-am*, parce qu'il ne s'agit pas d'un thème féminin en *-ā*, mais d'un thème en *-ă̄*, correspondant du lat. *indigena*. Soit, un comp. **ndo+gnH* "né à l'intérieur". Remarquer que dans cette phrase, Severa Tertionicna est devenue Severa la non-indigène, qui ne mérite même pas un patronyme à la gauloise.

Le nouveau texte de N

aia [...] cicena ni tianncobueθ liθatias uolson 2b1-3

"Aia, Cicena (vocatifs ? nominatifs ?), qu'elle n'échappe pas au mal de l'ensorcelée"

ni, négation à voyelle longue (**nē*). *Tianncobueθ* est sûrement formé du thème verbal **di+anko-* (gall. *dianc*, *dihangaf* "s'échapper, s'enfuir", bret. *diank* "s'échapper"), et du verbe être au subjonctif prés. 3 sg., **bhuet-s*. Cette désinence suffixée en *-s* doit pouvoir expliquer les désinences relatives de la 3 sg. du vieil-irlandais (*bess*, "qui soit, qui serait", subj. prés. 3 sg. de la copule). Il n'est pas rare, en brittonique, d'avoir des verbes composés avec le verbe être à certains temps. *Tiannco-* est la forme de composition attendue, puisqu'il s'agit d'un verbe thématique (aor. thém. gr. ἔνεγκον).

Volson, "mal, dommage", comparer gall. *gwall* ; bret. *gwall* (*gwall-eur* "malheur, malchance").

Liθatias, certainement le gén. sg. du participe passif *liθatiā* "ensorcelée par l'écriture". La suite du texte livre l'autre participe au nom. f. sg., *liciatia* 2b5. (Le participe passif en celtique insulaire n'a pas seulement le suffixe d'adj. verb. *-to-*, mais un suffixe amplifié, *-tio-*, > virl. *-the*, ou même *-tīko-*, gall. moy. *-(e)dig*, ce dernier suffixe étant d'ailleurs une formation artificielle).

antumnos 2b4

"enfer"

cf. gall. *annwfn*, "Audelà". *Antumnos* doit noter un comp. **and'dumno-*, de **ande-dubno-*, "monde d'en-bas".

Malheureusement le contexte est obscur :

ponne antumnos nepon / nes liciatia neosuode/neia uodercos nepon

Cette séquence fait apparaître la répétition de *nepon* (en accord avec *uolson* ? en fonction relative ?) ; d'autres outils grammaticaux sont présents dans le connecteur *ponne* (thème relatif **k^{w}o-* ?), les particules *ne-os...*, *n-eia...* (?). L'allitération *uode.../uodercos* ressemble beaucoup à *uodui uoderce* 1a6.

Il y a apparemment contraste entre *antumnos* "enfers" et *uodercos* "le monde visible" (sous le regard). L'un comme l'autre pourraient aussi s'entendre comme des

adj., épicènes. Tentative de traduction : "... si elle est en enfer, ou qu'elle soit ensorcelée par le fil, si elle est (encore) visible".

Les enseignements de ce texte sont essentiellement linguistiques, mais certaines données nouvelles apparaissent aussi pour l'histoire des religions.

Apports linguistique nouveaux : sur la déclinaison des thèmes en *-ā*, et d'un petit nombre de thèmes en *-ă*, sur la constitution du groupe verbal (avec pronoms suffixés, particules suffixées) ; c'est particulièrement dans le domaine de la lexicographie que nous découvrons des faits nouveaux : noms de parenté, notions religieuses. On a recueilli quelques bribes de morphologie verbale (comme d'habitude, ce sont les formations nominales du verbe qui posent le moins de difficulté), et quelques éléments concernant l'évolution phonétique du gaulois (grâce au mot *anuana*, grâce à la graphie *Flatucia* = *Vlatucia*).

Pour l'histoire des religions, il était intéressant de relever le mélange de notions religieuses indigènes (*antummos*) et de termes empruntés ou calqués sur le latin ou une langue italique (*licia-*, du lat. *licium* ; *lidssa-*, d'un mot italique **litesa-*, *ni-tig-* calqué sur lat. *defigo*). Ces termes empruntés concernent tous l'opération magique de la *defixio*. Il est pratiquement sûr que cette technique magique, qui apparaît dans l'antiquité chez tous les peuples méditerranéens, est une importation latine récente chez les Gaulois.

Les Gaulois, en adoptant les techniques d'écriture des Latins, ont adopté en même temps tous les emplois de l'écriture qui étaient pratiqués à Rome, les mauvais comme les bons. La *defixio* de l'Hospitalet du Larzac comme celle de Chamalières, n'a probablement pas grand'chose de celtique, en dehors de la langue, de l'onomastique. Tout ce qu'il y a d'intéressant ici sur la religion gauloise se limite à un nom de dieu, à quelques termes du vocabulaire religieux. Nous n'avons ici qu'une imitation servile de la magie latine. Les Gaulois s'étaient d'ailleurs essayés aussi à imiter les Grecs dans ce domaine (voir le plomb d'Eyguières, G-5 dans le recueil des *Textes Gallo-grecs* — texte malheureusement inutilisable).

Résumé des deux affaires

Affaire M : M (homme ou femme) s'adresse à la déesse Adsagsona par l'intermédiaire d'une tombe où il dépose le plomb inscrit. Il se croit victime d'une conspiration de femmes, qui sont nommées, et qui ont fait appel aux services d'une sorcière nommée Severa Tertionicna, pour influencer des juges dans un procès où M doit être partie prenante. Severa Tertionicna est-elle encore vivante ou serait-elle l'occupante de la tombe qui sert de boite aux lettres ?

On ne sait. En agissant contre ce groupe de femmes, M ne fait que leur renvoyer le mauvais sort qu'elles lui avaient jeté. Il les considère comme des sorcières au même titre que Severa Tertionicna et il cherche à se prémunir contre différentes sortes de magie.

Affaire N : plusieurs années plus tard, N s'empare du plomb déjà inscrit, efface une partie de la face 2b, et envoie à son tour son message vers l'Outre-tombe (*Antummos*). Seul point de contact avec le texte précédent : il est conscient lui aussi de l'existence de plusieurs magies (*liciatia, liθatias*).

CHAPITRE XIII

AUTRES TEXTES MAGIQUES

Il n'est pas nécessaire de reproduire toutes les inscriptions magiques gauloises ou gauloises-latines qui ont été retrouvées. Un certain nombre d'entre elles sont d'ailleurs indéchiffrables : ainsi, un plomb retrouvé à Paris dans le quartier Saint-Marcel, au XIX^{e} s.. D'autres documents, partiellement lisibles, présentent un mélange de langues difficiles à identifier : ainsi les plombs d'Amélie-les-Bains, où la présence de mots celtiques est pour moi problématique.

Il appartiendra au *Recueil des Inscriptions Gauloises* de traiter ces dossiers épineux. Ce chapitre aborde quelques textes magiques qui sont d'interprétation risquée, soit par les difficultés de lecture, soit par le mélange des langues gauloise et latine.

"Plomb de Lezoux"

Pendentif en plomb, large de 4 cm, replié autour d'une pièce de monnaie (Trajan), trouvé dans la nécropole Chassagne par Hugues Vertet en 1973 ou 1974. Lecture R. Marichal :

A	B
lutura eiu p	buen da lx
secoles pon[...	mendicas [...
exiansagabxsp[..	sonitix opus
triaram[...	loatin god[.]po
tri[...]tic[.]nus	dumuiodu[....
o[...]osecoles	rincituso[..
	unasioda[

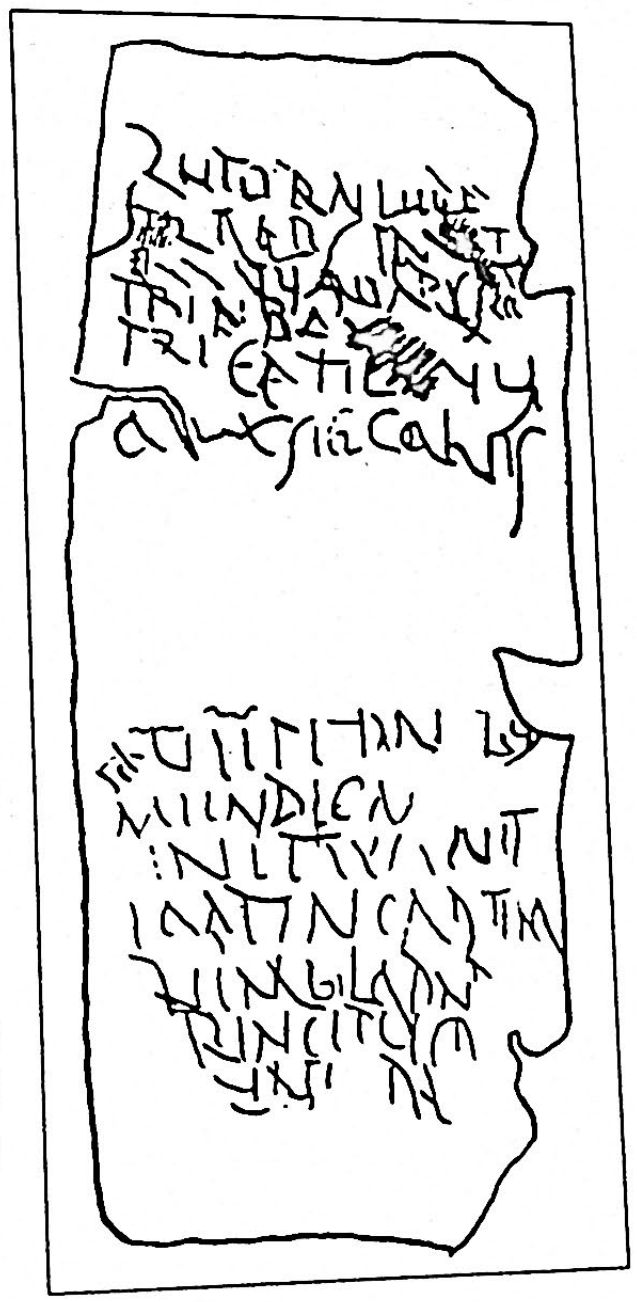

L. Fleuriot (1986) a une lecture différente parfois : A3 *exiatiso gabxsitu* ; A5 *tricatic* ; B1 *bueti dagilox* ; B3 *sonitixo rus* ; B4 *ioatingo nitio* ; B5 *dum...* ; B7 *gnas...*

M'inspirant des lectures de Fleuriot, je lirais A4 *exiatisa* et B 1 *bueti...*

On a certainement un mélange de langues : lat. *mendicas* "tu quémandes", peut-être *opus* ; thèmes celtiques dans *gab-* A3 "prendre", *rinc-* B6 "atteindre" (L. Fleuriot compare v.bret. *rincir*) ; mots grammaticaux gaulois, *eiu* pron., *pon(c)* A1.

Secoles, deux fois A2 et A6, est obscur.

Les difficultés de lecture laissent peu d'espoir d'améliorer l'interprétation Fleuriot, d'ailleurs prudente, que l'on peut utiliser faute de mieux. Il voit dans ce document un "porte-bonheur" (*secoles* serait **sego-les*, "succès", *soniti* verbe "il gagne", *gnasioda* le nom de la "postérité"). Il ne se risque à traduire que les deux dernières lignes : *rinci tuso gnasioda* "obtiens, toi, des descendances".

Les Plombs de Bath (Angleterre)

En nettoyant le niveau romain du bassin des eaux thermales, à Bath, les archéologues ont découvert en 1979 des offrandes de monnaies romaines en très grand nombre, ainsi que cent trente tablettes de plomb, qui semblent bien être des *defixiones* en latin. R. S. O. Tomlin en a fait l'édition.

On a trouvé aussi deux inscriptions qui pourraient être en langue celtique - donc en "brittonique ancien", proche parent du gaulois : l'une est une tablette de plomb écrite par cinq mains différentes. Comme elle est malheureusement lacunaire et difficile à utiliser, nous ne donnerons que le texte du deuxième document, un pendentif.

Pendentif
ADIXOVI I DEVINA I DEVEDA I ANDAGIN I VINDIORIX I CVAM VNIAI

Sur un pendentif de diamètre 3,5/3,8 cm, avec anneau de suspension. R. S. O. Tomlin lit *deiana*, l. 2, *deieda* l.3, *cuamiin* l.6.
Le texte est en "capitales cursives".

Vindio-rix est un nom masc. celtique. *Andagin* a été comparé à *Andogenus*. *Deveda* : cf. *Velleda*. *Devina* est un vulgarisme pour *Divina*. Cependant il est difficile de trouver dans cette inscription une simple liste de noms propres, comme c'est le cas dans plusieurs *defixiones*. D'ailleurs un pendentif, comme le pensait L. Fleuriot, est plutôt destiné à servir de porte-bonheur. Aussi peut-on suggérer de lire ligne 4, *dagin*, acc. f. sg. "la très bonne" (avec préf. *ande* réduit à *an* par haplologie).

Rom (Deux-Sèvres)

Tablette trouvée en 1887 dans le puits d'une villa gallo-romaine, à Rauranum (Rom), sur la voie romaine de Saintes à Poitiers. (Fouilles menées par le propriétaire M. Blumereau). Dimensions : haut. 9 cm, larg. 7 cm. Ecriture tardive, III^{e} ou IV^{e} s. Aujourd'hui conservé au Musée de Saint-Germain-en-Laye. Texte contesté, à la fois pour la lecture et la langue.

Lecture O. HAAS (1961)

B.
ape ci alli carti
eti heiont Cati cnato
na demtis sei Dotucias
-cias e demtiont
[e]ti cartaont Dibo-
na sosio de vipia
sosi[o...p]ra sosio
govisa [su] eioti e[t]i
sosio pourra he[i]o[t]i
sua demtia[.]oape
dunt na uouse...

A.
te uorauimo
ehza atat ote heh
zo atant atecom-
priato sosio derti-
mo ipommio ateh(o)
tisse pote atepri-
avimo atant ate-
ont ezatim ezo-
zia te voravimo
ape sosio derti-
imo na demtis s(i)e
dertiim[o.a...a.a]

Lecture R. EGGER

A
Apeci alligato Tr[i
nemeton Caticno-
-n nudato Seneciolu-
-m Asedem Trition
Neocarinon Didon-
em<m>. Sosio delira
Sosio pyra Sosio
cottidie doleto.
Sosio loqui nequeat
Sosio de Maturo et Eri-
dunna ne cluisse. Sosio
ne uoteat imol(a)
re. Aqanno te tor-
qeto.Nana te com-
cruciato. Sosio de Eu-
molpo mimo ne eni-
tuisse poteat. ebri
a vi monan age-
re nequat <i>in eqo-
leo. ne voteat imol-
are. Sosio de Fotio m-
imo ne adem<t>isse
victoriam voteat
v...

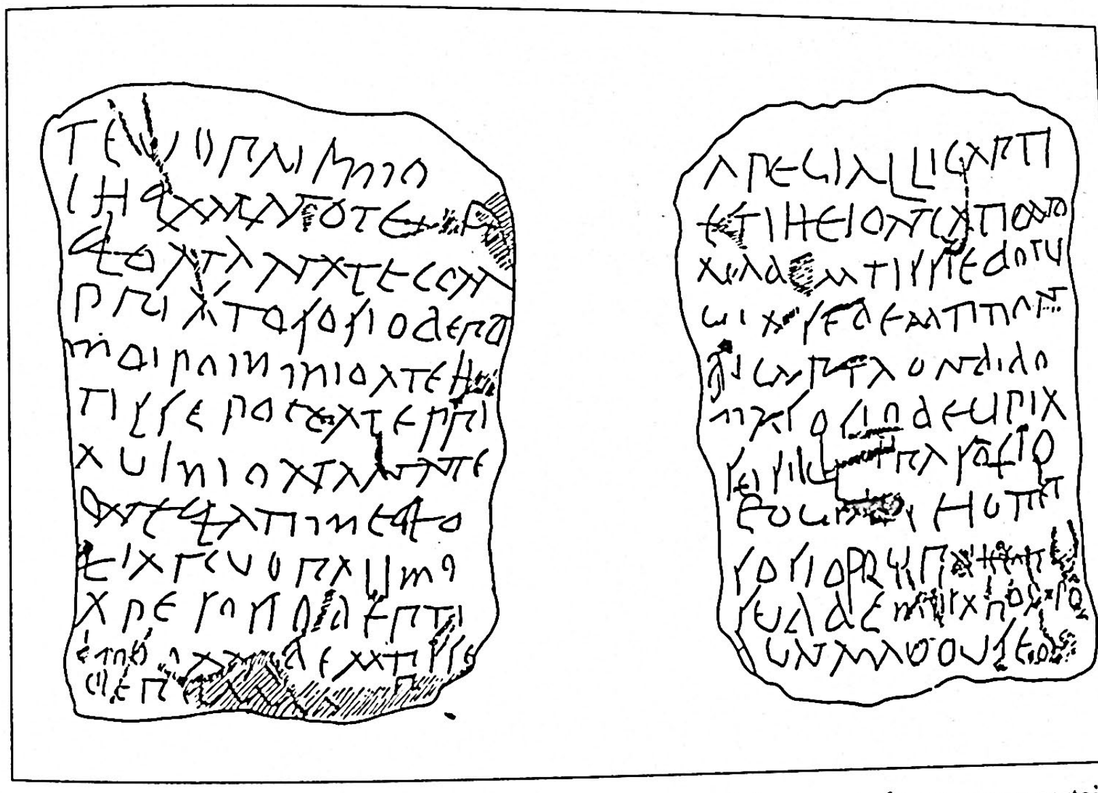

On navigue ici entre Charybde et Scylla : d'un côté, un texte lu avec une certai
exactitude (O. Haas) mais interprété de façon fantaisiste, en inventant des mots gaul
impossibles. De l'autre, une lecture imaginaire (R. Egger) au service d'une interpré

tion par le latin vulgaire, considéré comme plus sûr. Rudolf Egger suppose un roman dans le milieu des mimes gallo-romains. Pour satisfaire sa jalousie, l'auteur voue aux démons Apecius, Aquannos et Nana une liste de douze collègues, et tout particulièrement Sosio, son rival, à qui il souhaite de délirer, d'avoir la fièvre (*pyra*), de souffrir tous les jours, de ne pouvoir se faire entendre (? *cluisse*), de ne pouvoir sacrifier (*imolare*, est-ce sacrifier à Vénus ?), de ne pouvoir jouer le rôle de la femme (*monan*) sur un poulain... et de ne pouvoir l'emporter sur un certain nombre d'autres mimes. Plusieurs de ces souhaits comportent des vulgarismes : *voteat* pour *poteat*, finales d'accusatif singulier en *-n*, et l'élément de lexique *mona*.

Egger a inventé un texte latin vulgaire, "possible" en soi, mais qui ne correspond pas du tout à la réalité écrite de l'inscription.

De son côté Otto Haas, optant pour une interprétation gauloise, a proposé beaucoup d'étymologies fantaisistes qu'il est inutile de reproduire ici. On est encore dans le doute sur la valeur phonétique de certains signes (notamment ceux qui sont transcrits *z* et *h*). A cause de ces deux signes, depuis longtemps les celtisants ont traité ce texte avec suspicion. J. Pokorny ne pensait pas qu'il fût celtique. L'accumulation des théories les plus diverses a, d'une certaine façon, découragé la recherche ; on peut espérer néanmoins que la lecture de R. Marichal, qui paraîtra dans le prochain volume du *Recueil des Inscriptions Gauloises*, permettra de réexaminer ce texte à partir de bases solides.

L'hypothèse d'une interprétation par le latin vulgaire est probablement à retenir, à condition de s'en tenir au texte de l'inscription. On a depuis d'Arbois de Jubainville supposé des verbes *orauimo = orauimus*, *priiauimo = precauimus* (cf. *precare* > fr. *prier*). Sont latins, encore, les mots *te, pia, poura (pura)*. Cela n'exclut pas la présence de mots celtiques, par ex. *cialli* : *Ciallos* Coligny, et *sosio* (cf. Bourges, Séraucourt). Etaient-ils encore compris, ou bien répétés comme des formules abracadabra ? Il faudrait comprendre un peu mieux le texte pour pouvoir en décider.

Poitiers

Tablette d'argent trouvée en 1858 dans une sépulture. Écriture tardive (V^e^ s. ?). Conservé au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

BIS GONTAVRION ANALABIS BIS GONTAVRIO SV
CE ANALABIS BIS GONTAVRIOS CATALAGES
VIM C ANIMA VIM S PATERNAM ASTA
MADARSSET VTATE IVSTINA QVEM
PEPERIT SARRA

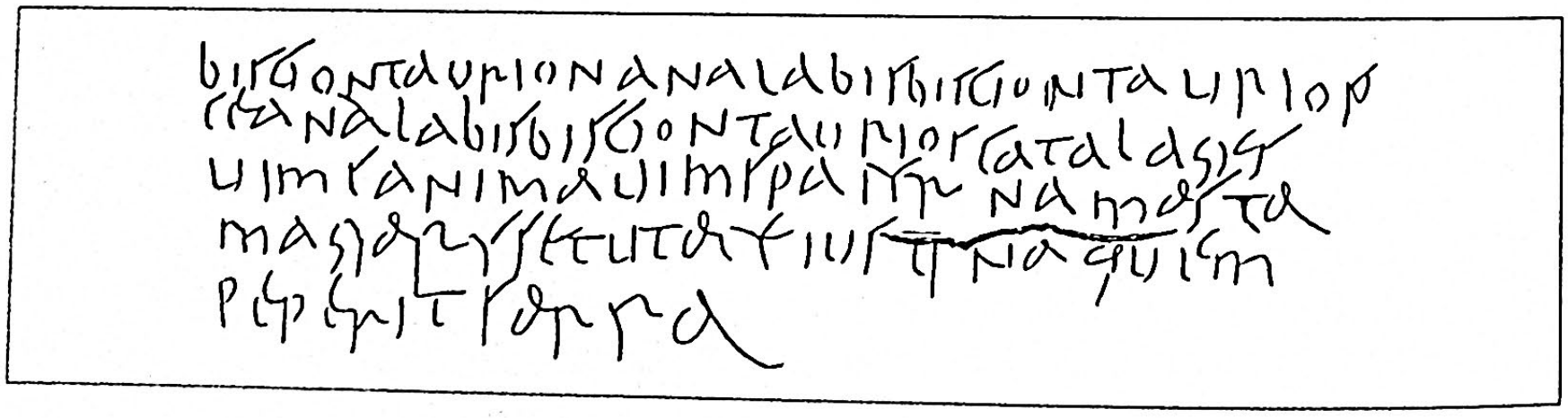

(*CIL* XIII, 10026.86)

La meilleure interprétation a été livrée par Henri d'Arbois de Jubainville en 1872 : c'est un charme magique à destination médicale. Ainsi Marcellus de Bordeaux propose, pour enlever les maux d'estomac, d'écrire sur une lamelle d'argent, en prononçant les mots à haute voix, "Arithmato aufer dolorem stomachi illi quem peperit illa" (ô A., enlève la douleur d'estomac à celui-ci, qu'a mis au monde celle-ci). D'après cette comparaison, la patiente s'appelle Iustina fille de Sarra (les deux noms cités dans la fin du texte, qui est en latin).

D'Arbois de Jubainville suppose des mots latins (*bis, vim, anima, paternam, quem peperit*) et des mots grecs, ἀναλάβῃς, καταλλάγῃς "que tu prennes", "que tu échanges, vendes" ; κενταυρείαν > *gontaurion* "centaurée". "Deux fois tu prendras de la centaurée, et deux fois tu prendras de la centaurée. Que la centaurée te donne la force, c'est-à-dire la vie, la force, c'est-à-dire (la force) paternelle. Viens en aide, art magique, en suivant Justine qu'a enfantée Sarra".

(mais cette traduction repose sur un texte modifié dans la deuxième partie : ASTA MAGI ARS SECVTA TE...). Stokes, avec quelque vraisemblance, isolait *paternam (h)astam*, "membre viril", mais le lecteur attentif objectera que l'on ne peut plus parler d'une patiente, dans ce cas. Cette expression en effet pourrait être l'objet de *adarsset* (? subj. parfait *ad-arserit*, sur *ardeo* "embraser", valeur optative), le sujet étant bien sûr *Iustina*. Donc plutôt un charme contre l'impuissance.

En tout cas l'élément celtique paraît être nul, dans ce charme ; nous le citons seulement pour la comparaison qu'il permet avec les formules de Marcellus de Bordeaux.

LES FORMULES DE MARCELLUS DE BORDEAUX

Médecin du IV^e^-V^e^ siècle, Marcellus cite quelques formules gauloises au milieu d'une foule d'autres charmes magiques. Un doute demeure sur les dialectes vernaculaires qu'il cite : le gaulois de Bordeaux avait du être fortement coloré par le parler antérieur, celui des Vascons. De plus, on peut supposer qu'on ne parlait plus guère le gaulois à l'époque de Marcellus. L'usage du gaulois était déjà restreint à la récitation de formules de sorcellerie, plus ou moins bien comprises. A cela s'ajoutent les difficultés inhérentes à la transmission manuscrite : omissions, erreurs, corrections abusives. Cependant, sur une dizaine de formules citées, plusieurs présentent des mots celtiques. Nous n'en citerons que deux :

1. Ad ea quae faucibus inhaerebunt, remedium...
(Remède pour les choses qui se bloqueront dans la gorge)

...Omnia quae haeserint faucibus, hoc carmen expellet (Tout ce qui se sera collé à la gorge, sera chassé par ce charme) : HEILEN PROSAGGERI VOME SI POLLA NABVLIET ONODIENI IDEN ELITON.

Hoc ter dices et ad singula expues (Tu diras cela trois fois et tu cracheras à chaque mot).

Item fauces, quibus aliquid inhaeserit, confricans dices (de même, si quelque chose s'est arrêté dans la gorge, tu diras en la frottant) : XI EXVCRI CONE XV CRIGLION AISVS SCRISVMIO VELOR EXVCRI CONE XV GRILAV

La première phrase ne paraît pas du tout celtique. Dans la seconde, il est facile d'isoler la répétition du mot *exu* (*exu cricon, exu criglion,* et à la fin, *exu cricon, exu grilau*). Il paraît peu risqué de supposer que *exu* signifie "dehors!, sors!". Pour le reste, nous sommes dans l'incertitude : *cricon /criglion / grilav* pourrait désigner l'objet indésirable entré dans la gorge. On note que *cricon* est très proche du gall. *cryg*, corn. *creg*, "rauque, gorge rauque, difficultés à parler".

L. Fleuriot voyait deux verbes : *scrisumio* "que je crache" (*-io* relatif) ; *uelor* "je voudrais". *Aisus* aurait été le nom du dieu *Esus*. Le seul rapprochement qui tient est avec le v.irl. *scris* (**scrissu-*, de **skṛt-tu-*) "fait d'anéantir".

2. Ad eicienda quae casu oculum intrauerint
(pour éjecter ce qui serait entré dans l'œil par hasard)

...Digitis quinque manus eiusdem cuius partis oculum sordicula aliqua fuerit ingressa, percurrens et pertractans oculum ter dices : TETUNC RESONCO BREGAN GRESSO, ter deinde spues terque facies.

(parcourant et frictionnant l'œil dans lequel une petite saleté serait entrée, avec les cinq doigts de la main située du même côté que l'œil, tu diras trois fois ...., puis tu cracheras trois fois et tu le feras trois fois)

Item ipso oculo clauso qui carminatus erit, patentem perfricabis et ter carmen hoc dices et totiens spues : IN MON DERCOMARCOS AXATISON ; scito remedium hoc in huiusmodi casibus esse mirificum

(De même, ayant fermé l'œil sur lequel on doit faire une incantation, tu frictionneras l'œil ouvert, tu diras trois fois ce charme en crachant autant de fois :..... Sache que ce remède est merveilleux dans ce type de cas).

La première formule comporte sans doute des éléments latins (*te* ? *tunc* ? *gresso* ?).

Pour la deuxième formule, voici la traduction Fleuriot, 1974 : *in mon derco Marcos axat ison* "que Marcos emmène cela (qui est) dans mon œil".

AXAT du thème *ag-* "mener, amener" est particulièrement intéressant comme subjonctif en *-sa-* (cf. lat. *faxat*), avec les deux morphèmes du subj. en *-s-* et du subj. en *-ā-*. — *Mon* "mon" est bien le possessif attendu pour expliquer le brittonique v.gall. *min*, gall. *fy(n)*, bret. *ma / va* (+ spiration). C'est la forme abrégée de *moni* (peson St-Révérien). *Derko(n)* est le nom du "regard" : cf. *derce* Larzac. *Marcos* nom propre, ou le nom commun *markos* "cheval" serait inexpliqué dans le contexte. — A tout hasard, je signale que l'irlandais a un substantif *amarc* (mod. *amharc*) "vue", que l'on trouve dans le gaul. *Amarco-litanos* "à la vue large". On ne peut le rétablir sans corriger le texte, soit dans un compose *derc-amarcos*, soit dans deux mots successifs, *derco[n a]marcos*. Dans le deuxième cas, comprendre : "qu'Amarcos (dieu de la vue ?) emporte cela dans mon œil".

CHAPITRE XIV

LES LÉGENDES MONÉTAIRES

Les monnaies gauloises sont un élément non négligeable de l'épigraphie gauloise : c'est un usage particulier de l'écriture, qui se limite bien sûr à quelques noms propres de tribus, de villes ou de notables (le nom de ceux qui ont émis la monnaie). Mais ces monnaies datent pour l'essentiel de la période de l'indépendance — même si, dans bien des cités, les monnaies épigraphes n'apparaissent qu'au moment de la conquête ou dans la période immédiatement suivante. C'est donc l'une des formes culturelles de la vie sociale des Gaulois indépendants. Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'intérêt historique et archéologique des monnaies. Leur intérêt linguistique est limité, comme on verra, mais on peut parler d'un grand intérêt épigraphique, puisque l'on trouve ici, en concurrence, l'alphabet grec et l'alphabet latin, l'un et l'autre affectés de déformations qui conduisent à s'interroger sur le degré réel d'alphabétisation des graveurs.

Les monnaies gauloises apparaissent tardivement : les premiers monnayages sont imités du statère d'or de Philippe II de Macédoine. C'est un monnayage de type grec (statère, demi-statère, quart de statère etc.). Il se développe d'abord en pays arverne, car les Arvernes exercent une sorte d'hégémonie sur la Gaule pendant le II^e^ s. av. J.-C. Ensuite (vers la fin du II^e^ s. av. J.C.) les cités gauloises semblent développer chacune un monnayage particulier. Chacun suit son destin : dans certaines cités, le statère d'or maintient son poids, ailleurs il s'allège, ou il est même remplacé par une monnaie d'argent.

Tout comme la face de Philippe est progressivement déformée, ou refaite selon des critères esthétiques nouveaux, de même la légende est très tôt réduite à quelques points alignés. Les légendes gallo-grecques ont dû apparaître d'abord dans la zone de l'épigraphie gallo-grecque : mais à date tardive. Ainsi AOYE = Aveniō (Avignon), KABE = Cabelliō (Cavaillon), ou encore les monnaies des Longostalètes, dans le Roussillon. Il a aussi des légendes ethniques en grec (c. à d. avec désinence grecque) comme ΓΛΑ NEIKΩN (gén. pl. grec ; il s'agit des *Glanici*, habitants de Glanum).

Mais ce monnayage d'origine grecque comporte surtout des types anépigraphes, particulier dans les marges du monde celtique, les plus éloignées de la Méditerranée les monnayages armoricains, par ex., dont le style est si novateur, ont toujours été dépourvus de légendes même à l'époque de la conquête.

Après la création de la "Provincia Romana" et la fondation de Narbonne (114 av. J.-C.), le contrôle du commerce gaulois passe aux Romains. Leurs alliés les Eduens adoptent un nouveau monnayage, de type latin, fondé sur le denier d'argent. Ce nouvel étalonnage prévaut dans la vallée du Rhône et de la Saône, chez les Eduens, les Lingons et les Séquanes. C'est ce monnayage de type romain qui porte les premières légendes monétaires, soit en caractères grecs, soit en caractères latins.

A l'époque de la conquête, la Gaule était donc divisée entre deux systèmes mo

que se sont développés les monnayages (statères ou deniers) avec légende gauloise : à cette époque, des cités qui jusque là battaient monnaie anépigraphe (comme les Sotiates) se sont mises à émettre une monnaie avec légende — pour une brève période, car il n'y eut qu'un petit nombre de cités gauloises autorisées à battre monnaie après la conquête.

Les problèmes spécifiques de la numismatique gauloise ne peuvent être abordés ici, mais nous évoquerons au moins ceux qui touchent à la lecture et à l'interprétation des légendes monétaires. Tout d'abord, l'image d'un type monétaire est souvent incomplète sur une monnaie isolée : le flan utilisé était généralement moins large que le coin. Il faut utiliser plusieurs monnaies issues d'un même coin pour en reconstituer l'image complète. Comme la légende est généralement placée sur la périphérie, elle n'apparaît donc pas toujours sur tel ou tel exemplaire d'un type monétaire. La découverte de nouveaux exemplaires peut entraîner une correction importante de la lecture.

La lecture d'une légende monétaire gauloise est gênée, d'autre part, par plusieurs facteurs : les lettres sont irrégulières, mal alignées, parfois séparées par un élément du motif central, parfois illisibles, ou disposées dans un sens inhabituel (les S peuvent être couchés ou retournés)... A cause d'une séparation dans le nom ΚΑΛΕΤ ΕΔΟΥ, on avait tour à tour attribué la monnaie aux Caletes (tribu du Pays de Caux) ou aux Eduens... mais une étude approfondie de l'aire de répartition de ces monnaies ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ a permis au Dr. Colbert de Beaulieu de les attribuer de façon indiscutable aux Lingons. ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ, en fait, est certainement un anthroponyme au nomin. sg.

On doit bien sûr se garder des conclusions hâtives concernant la provenance d'une monnaie. Il était tentant, au XIX^{e} s., d'utiliser les motifs d'une monnaie gauloise anépigraphe pour décider de son attribution (comme pour les monnayages des cités grecques) : on pensait alors que le cheval à la roue représentait le char des Redones (dont le nom signifie "ceux qui vont en char"), le sanglier symbolisait les Baiocasses (d'après une étymologie erronée, car cette figure aurait mieux convenu aux Eburones) etc. L'argument linguistique a donc été utilisé de façon exagérée, par extrapolation.

Le choix de l'alphabet constitue un autre problème. Il y a des monnaies avec légende gallo-grecque, d'autres avec légende gallo-latine. Parfois la même monnaie porte une légende gallo-grecque au droit, et une légende gallo-latine au revers :

ROVECA / ΡΟΟΥΙΚΑ (BN 7643) ?Meldes, 58-52 av. J.-C.,

EPENOS / ΕΠΗΝΟC (BN 7617) ?Meldes

De même, un type présente : ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ / SVLA (cette dernière mention étant empruntée au modèle latin imité : un denier avec la tête de Rome, et le nom du consul P. Cornelius Sulla, 148-145 av. J.-C. ; le Dr. Colbert de Beaulieu suppose que cette émission date de Sylla). Autre cas :

ΕΛΚΕΣΟΥΙΖ / TASGIITIOS (BN 6295) Carnutes

NIDE / ΛΑΒΡΟΔΙΙΟC Scheers, 1983, 487-9

Il y a des monnaies qui ont tantôt la première graphie, tantôt la seconde : SOLIMA ou COΛIMA (BN 9020 ; ? Leuques)

Mais l'on rencontre aussi des légendes qui mélangent les deux alphabets dans le même nom :

ΔΕΙΟΥΙGIIIAGOS BN 7717-7722, l'équivalent de Diuiciacus, le nom d'un roi suession (homonyme du père du roi éduen Dubnorix). Si certaines lettres, comme I et O,

appartiennent aux deux modèles, d'autres telles que Δ, E (de forme epsilon lunaire), Y ou ailleurs K ne peuvent être que grecques.

Le mélange d'alphabet peut tenir parfois à l'irruption d'une seule lettre grecque dans un nom latin : ainsi Y dans YLLYCCI/ YLLVCCI, et C final (sigma lunaire) en place de S latin dans SOLIMYC. Parfois le même phonème, dans un même mot, est noté tantôt par la lettre grecque, tantôt la lettre latine (S/C, V/Y). La valeur /u/ de Y semble inspirée par l'usage latin de cette lettre (cf. *Sylla*/*Sulla* etc.).

. Tout cela pose un double problème de transcription et d'interprétation : on est amené à supposer un double modèle alphabétique, soit par erreur du graveur, soit au contraire par intention (comme si c'était pour "personnaliser le sigle"). Ce pourrait être aussi une erreur par négligence, survenue au moment du passage d'un alphabet à l'autre : en transcrivant le nom de l'alphabet grec en alphabet latin, le graveur a omis d'appliquer le transfert à certaines lettres. (C'est dans un tel processus de transfert que les gaulois ont décidé de conserver deux lettres grecques, Θ et X,dans l'alphabet gallo-latin). En tout cas, on devra soigneusement distinguer entre la transcription épigraphique, qui tente de reproduire les deux sortes de lettres (ΔEIOϒIGIIIAGOS, SOLIMYC), et la transcription linguistique qui restitue la forme gauloise de façon homogène (*Diuiciiacos*, *Solimus*-).

Autre problème, et non des moindres : le caractère abrégé de certaines légendes. Une seule monnaie éduenne a une légende gallo-grecque : ΔOϒBNO (BN 4885-4944). S'agit-il de *Dubno-rix*, "le roi du monde", un personnage connu de César (Dumnorix), et dont le nom apparaît sur les monnaies éduennes, DVBNORIX, DVBNOREX, DVBNOREIX ? Mais les deux dernières formes sont associées à un DVBNOCOV sur le droit. Nous ne pouvons décider qui est ΔOϒBNO[.

A ce propos, on remarquera que plusieurs personnages cités par César apparaissent sur les monnaies :

ADIETVANVS, BN 3604, Sotiates, *BG* III 22.1
légende complète (latine) : REX ADIETVANVS FF / SOTIOTA
COMMIOS, BN 8680-8687, Atrebates, *BG* IV 21.7 etc
DVBNORIX, DVBNOREX, DVBNOREIX (Eduens ; cf. plus bas), *BG* I 3.5 etc
EPASNACTOS, BN 3903, 3915, etc. Arvernes, *BG* VIII 44.3
(ou EPAD, BN 3894)
LITAVICOS, BN 5072 etc. Eduens, *BG* VII 37.1
LUXTIIRIOS, BN 4367 Cadurques, *BG* VII 5.1
TASGIITIOS, BN 6295 Carnutes, *BG* V 25.1
VERCINGETORIXS, BN 3778 Arvernes, *BG* VII 73.6

Ces noms apparaissent parfois accompagnés d'un autre nom propre, ou d'un nom de fonction, ou d'un ethnique :

EPAD (= EPAÐNACTOS) est associé à CICIIDV.BRI, BN 3894 (= *Cicedū* ; *Bri* aurait pu être l'abréviation de *brigantī* "noblesse" ou du dérivé *brigantīnos* "chef des nobles", cf. gall. moy. *breenhin* "roi" ; cependant les légendes BRI / COMA et surtout BRI / BRI invitent à lire cette syllabe comme le début d'un ethnique.

De même, on relève des associations comme :

DVBNOCOV / DVBNOREIX BN 5037-5048 Ibid.
ANORBOS / DVBNORX, ou DVBNORIX BN 4945-5025

Et aussi :

COIIOS / ORCIITIRIX BN 4814-4821 Eduens, (à côté d'associations différentes, avec ethnique : EDVIS / ORCETIRIX, ou avec patronyme, ATPILI F / ORCETIRIX) ;
DVRNACOS / AUSCROCOS BN 5774
ATEVLOIB / SOLIMYC

On estime que les deux noms associés sont ceux des magistrats qui gouvernent la cité émettrice. D'ailleurs, un petit nombre de monnaies portent le nom de la fonction remplie par ce(s) magistrat(s).

La série des monnaies épigraphes lixoviennes se distingue par la mention des fonctions "argantodannos" et "vergobretos".

ARGANTODAN(nos) "argentier" est associé au nom de Maupennos (on le retrouve associé au nom de ROVECA chez les Meldes ou les Suessions) ; le nom est composé de *arganto-* "argent" et de l'élément *dan(n)o-* que l'on retrouve dans d'autres noms de fonctions, cf. *cassidano-* (La Grauf. voir p. 132). *L'argantodanos* Maupennos est nommé en association avec Cisiambos, qui sur certains types est désigné comme VERCOBRETO(s), "vergobret" dans une magistrature collégiale partagée avec "Cattos".

Légendes lixoviennes :
LIXOVIATIS / LIXOVIATIS
CISIAMBOS /
CISIAMBOS / SEMISSOS LIXOVIO PUBLICOS
CISIAMBOS / ARGANTODA.MAVPENNOS
SIMISSOS. PVBLICOS.LIXOVIO / VERCOBRETO.CISIAMBOS.CATTOS
SIMISSOS. PVBLICOS.LIXOVIO / ARGANTODA.MAVPENNOS
(source : Colbert de Beaulieu, 1960)

Les légendes les plus simples comportent uniquement un nom propre, ou bien *Lixouiatis*, c'est-à-dire l'ethnique (répété sur les deux faces), avec le suffixe de dérivation *-ati-* qui est l'équivalent d'un suffixe localisant (cf. ναμαυσατις "habitant de Nîmes"). Certaines émissions portent le nom de la valeur monétaire, le demi-as (lat. *semissus*), avec finale celticisée en *-os*, et l'adj. *publicus* lui aussi affectée d'une désinence gauloise *-os*. *Lixouio*, avec désinence abrégée, pourrait être lui aussi au nom. sg., mais un gén. pl. n'est pas exclu (mot-à-mot "demi-as public des Lixoviens", c'est-à-dire demi-as émis par l'Etat lixovien).

On sait que VERCOBRETO, ici, a été parfois entendu comme un duel. Il n'est pas nécessaire de retenir cette hypothèse : on doit simplement observer que *vergobreto* est abrégé de la finale comme *lixouio*. Il paraît naturel de restituer *vergobreto(s)*, accordé avec le nom le plus proche, mais en facteur commun pour les deux noms suivants.

Pour d'éventuels autres noms de fonctions, v. aussi BRI- cité plus haut ; lat. REX sur la monnaie atrébate d'Adietuanus. La légende AMBACT[, d'attribution incertaine, doit être un nom individuel plutôt que le nom de "l'ambacte" défini par César comme l'accompagnateur du roi (*BG* VI.15).

De nombreuses monnaies portent un nom ethnique, plus ou moins abrégé, ce qui nous laisse parfois ignorer s'il y a un suffixe, comme c'est le cas dans LIXOVIATIS (légende la plus fréquente, comme la préoccupation essentielle du numismate est de définir la provenance d'une monnaie, la légende même abrégée a été parfois sollicitée dans ce sens de façon abusive : on a cherché des noms ethniques ou des noms de villes partout où cela paraissait possible. VIRODV / TVROCA (BN 5930-5934) a été comparé au nom de Verdun, *Virodunum* ("le fort des hommes"), bien que Virodu puisse être un anthroponyme. EBVRO, sur plusieurs monnaies (RICANT / EBVRO, AMBILLI / EBVRO, DURNAC / EBVRO), monnaies du type au cavalier, issues de la vallée du Rhône, ne peut pas être l'abréviation d'*Eburouices* : c'est bien plutôt un nom individuel associé à un autre nom individuel (dans un cas, au nom du père : *Eburo(s) Ambilli*). Par contre, on a le nom des Aulerci Eburovices sur quelques monnaies tardives (EBVROVICO S(emissos) AVLIRCO, ou AVLIRCO IIBVROVIC).

L'ethnique peut être répété sur les deux faces, REMO / REMO (BN 8038-8053), LIXOVIATIS / LIXOVIATIS déjà cité. Il n'y a alors aucun doute sur l'interprétation. Mais si l'ethnique est associé à un nom individuel, il y a place pour une petite incertitude : d'après certains numismates, l'ethnique ne serait parfois qu'un élément de la désignation individuelle du personnage nommé, indépendamment de sa fonction. Sans doute, il est improbable qu'un magistrat soit issu d'une autre cité que celle où il exerce sa fonction, et il est encore plus improbable qu'il s'en vante sur le monnayage qu'il émet. Mais il est théoriquement possible qu'un notable puissant se substitue à la cité en frappant monnaie de sa propre initiative, et à ses frais. Dans les faits, nous ne savons si cette distinction est pertinente, à une époque où l'argent public devait se confondre plus ou moins avec la fortune du magistrat principal.

REMOS / ATISIOS (BN 8054, 8082) semble appartenir aux Rèmes
ARIVOS / SANTONOS (BN 4525-4534) semble appartenir aux Santons,
GIAMILOS / SIINV (BN 7554-7569) appartient sans doute aux Sénons.

Dans certains cas, l'ethnique est complet et s'accorde avec le nom individuel :
TVRONA / DRVCCA (Lyon, Musée Saint-Pierre) au nom. sg. féminin,
TVRONOS / CANTIORIX (BN 7002-7014)
TVRONOS / TRICCOS (BN 6992-7001) au nom. sg. masculin.
Ces trois personnages sont des "Turoni", de Touraine.

Beaucoup de ces noms ethniques n'apparaissent qu'à l'époque de la conquête, et pendant une courte période ensuite, car César avait autorisé les cités gauloises à continuer de frapper des monnaies de faible valeur, comme le demi-as en bronze. Manifestation du pouvoir indépendant des cités, la légende monétaire gauloise a eu un destin assez bref, mais elle révèle le nom de nombreux notables qui n'ont pas été cités par les historiens romains, et, malgré toutes ses imperfections, elle apporte un témoignage historique indépendant sur la Guerre des Gaules.

CHAPITRE XV

MOTS FRANÇAIS D'ORIGINE GAULOISE

On doit reconnaître quelque incertitude dans la liste qui suit. Certains lexicologues ont enrichi cette liste en y incluant beaucoup de termes douteux, où l'étymologie celtique serait possible, mais non assurée. Ainsi le dictionnaire de Gamillscheg est beaucoup plus enclin que les autres à admettre une étymologie celtique. Wartburg, Bloch-Wartburg et Meyer-Lübke ont été plus prudents ; la réédition de Wartburg, actuellement en cours de parution, paraît être plus attentive aux possibilités d'étymologie celtique.

Le manuel de Dottin classe les mots d'origine gauloise d'après le champ sémantique : et l'on remarque que les mots gaulois transmis par les auteurs antiques (auteurs latins, pour l'essentiel) appartiennent à peu près aux mêmes sphères d'intérêt : alimentation, toilette, outils, ustensiles, véhicules, barques, mesures de longueur et de surface ; armes et usages de guerre ; terrains et engrais ; instruments de musique ; noms de classes sociales (magistrats, serviteurs, prêtres). Il s'y ajoute quelques adjectifs et quelques verbes.

Dottin citait seulement une cinquantaine de mot ; A. Hamon (*Les Mots du français*) en cite environ cent cinquante : j'obtiens ce chiffre en excluant d'une part les archaïsmes et les mots dialectaux, et d'autre part les dérivés, même courants. On relève 180 mots français d'origine gauloise dans le dictionnaire étymologique de Walther von Wartburg. Le dictonnaire de Meyer-Lübke, qui embrasse toutes les langues romanes, compte env. 400 étymons gaulois.

De toute façon, dans la liste qui suit, nous n'avons pas cherché à donner le registre complet des étymologies gauloises qui nous semblent sûres : nous voulons seulement donner une idée des principes retenus et des méthodes suivies dans un type de recherche particulièrement difficile et qui demande un grand nombre de compétences. Comme pour tout travail étymologique, il faut connaître l'histoire phonétique de la langue, étudier philologiquement les premières attestations, et l'évolution des sens. Mais pour une étymologie celtique, ou germanique, le point de départ n'est généralement pas attesté (sauf pour quelques mots celtiques attestés chez les auteurs antiques) : on doit donc le restituer par comparaison à partir de dialectes connexes (à partir du celtique insulaire pour le gaulois). Or l'existence même de cet étymon peut être contestée ; et d'ailleurs, il y a souvent hésitation entre un étymon celtique et un étymon germanique. La dialectologie peut aider à résoudre ce dilemne : si le mot n'est attesté qu'en France et en Italie du Nord, il y a une possibilité qu'il soit gaulois. A l'inverse, des mots répandus à travers toute l'Europe (ainsi *caballus* - cheval, ou *camisia* - chemise) sont impossibles à localiser dans leurs premiers développements. On observera dans certains cas des répartitions dialectales curieuses : cf. *verne* conservé seulement dans le sud de la France ; parmi les noms de la "prunelle noire" qui se partagent le domaine français, il y en a trois d'origine celtique, *fourdraine / beloce / agrène*.

L'approche [illegible] lologique. Cette dernière consiste à fixer très précisément l'histoire et la forme des mots anciens, par la vérification des manuscrits, la datation des textes etc... Dans le cas d'une langue-substrat comme le gaulois, le philologue aura tendance à privilégier les formes parfois inauthentiques qui sont attestées dans les textes latins. Ces formes paraissent inauthentiques aux celtisants soit parce que le mot a été déformé en entrant dans la langue latine, soit parce que la tradition manuscrite a estropié un mot mal connu des scribes. - Il n'empêche que nous reconnaissons tous la nécessité de fouiller dans tous les textes latins (y compris les glossaires, les lois, les chartes, les auteurs tardifs) afin de trouver quelle est la première apparition de chaque mot roman, et sous quelle forme.

Comme un bon nombre de termes gaulois sont des mots techniques ou expressifs, leur première attestation est souvent très tardive (donc dans des documents d'un latin très évolué, qui est essentiellement une latinisation du parler roman). Si par hasard le latin présente le même mot technique ou familier, les étymologistes privilégient l'attribution au latin, simplement parce que l'origine celtique éventuelle doit être démontrée. C'est au celtisant de faire la preuve de l'origine celtique ; nous avons voulu travailler dans ce sens, en jugeant ces preuves pour chacun des mots traités.

Après la liste des mots français, on trouvera une liste de mots latins d'origine celtique : il s'agit des mots latins qui n'ont pas eu de survivance en français. On verra ainsi que le français s'inscrit dans le sillage du latin pour la conservation de certains mots celtiques (char, charpente), mais dans le cas des mots de substrat (les plus nombreux), il y a eu rétention locale de mots celtiques, qui se sont acclimatés en latin de Gaule, puis en gallo-latin tardif, en roman et en francien ou en langue d'oc. Dans tous les cas, les mots gaulois ont été soumis au sort commun des mots latins.

agreno (provençal) "prunelle". Curieusement, plusieurs mots prélatins se partagent le domaine français, comme picard *fourdraine* (en rapport avec irl. *draigen* "épine", bret. *draen* **dragino-*), *pollosse* ou *beloce* dans l'Ouest (cf. bret. *bolos*, prunelle noire), et *agreno* au Sud. *Agreno* est directement apparenté au nom celtique de la prunelle, v.irl. *áirne*, gall. *eirin*, bret. *irin* (**agrīno-*, et **agrinia* pour l'irl. ; mais gaul. **agran(i)o-*). Ce terme se retrouve dans la péninsule ibérique, catal. *aranyo*, aragon *arañon*.

? alisier, "sorte d'arbre", proviendrait d'un prélatin **alisia* (+ suff. *-ārius*)

alose, "sorte de poisson", du gaulois *alausa* (Ausone) : prov. *alauso*, esp. *alosa*. Le gallo-latin *alausa* a été emprunté en allemand (*Alse*).

alouette : avec suff. de diminutif, du v.fr. *aloe, aloue*, du gaul. *alauda* (attesté par Suétone). Ital. *allodola*, esp. *alondra*. Les termes celtiques insulaires sont éloignés ; le bret. mod. *alc'houeder* a subi l'influence du français dans sa première syllabe (cf. moy. br. *ehuedez*, Trégor *ec'houeder*).

ambassade est un mot qui a voyagé. Le mot français est d'origine italienne (*ambasciata*). Ce dernier vient du provençal *ambaissada*, formé sur le lat. médiéval *ambactia*. Lequel a son tour vient du germanique v.h.a. *ambahti* "fonctionnaire" (all. mod. *Amt*). Lequel venait du celtique, *ambactos*, latinisé *ambactus* (Ennius, César). Les "ambactes" celtiques étaient des courtisans ou des clients (*amb(i)* "autour" + *ag-* "mener" et suffixe de participe passé passif *-to-*).

Le correspondant moyen gallois *amaeth* signifie "cultivateur", par une spécialisation de sens particulière.

ardoise, longtemps reconstruit sous la forme celt. **ardēsia*, doit remonter en fait **aritisia*, mot gaulois apparenté au lat. *paries, parietis* (Pisani).

arpent, du gaulois *arepennis* (Columelle). La finale du mot français (et de l'espagnol *arapende*) indique une forme qui serait exactement *arependis* (attesté dans un glossaire du VIII[e] s.). On a supposé une "évolution dialectale tardive" *arepennis* > *arependis* (Bloch-Wartburg) ; les manuscrits de Columelle nous livrent une forme plus archaïque avec *-nn-*. Comparer le correspondant irlandais, *airchenn* "mesure de superficie", composé de **are* "devant" et de *cenn* "tête, bout" (**are-k[w]enno-*).

auvent (partie inférieure et saillante du toit), vieux provençal *amban* "ouvrage de fortification avancé" ; languedocien *embans* "auvent de boutique" : remonte au gaulois **ande-banno-* composé de *banno-* "corne, pointe" (voir *banno*, plus bas), et d'un préfixe *ande-* qui doit signifier "devant" (le sens premier était "sous", et il n'est pas exclu que ce soit le sens ici). Les variantes dialectales indiquent une réinterprétation du suffixe, qui est devenu *en-* (lat. *in-*). — Il serait imprudent de supposer, avec Bloch-Wartburg, que "les cornes de taureau étaient employées par les Gaulois comme totem pour protéger la maison". Il coûterait peut-être beaucoup moins à notre imagination d'admettre que les Gaulois étaient parfois capables d'employer les mots avec un sens métaphorique : *banno-* "corne" a servi à désigner des montagnes, et, par une autre métaphore, son composé *ande-banno-* a désigné la partie saillante du toit.

? bac, "grand récipient", auge, puis "embarcation". **baccos* n'est pas attesté, mais on peut lui rattacher des noms de vases du latin tardif, *baccar*, *baccarium* (Isidore) "vase à vin". L'origine celtique n'est pas assurée. Dérivés : *bache*, *bachot*.

baillet, (ancien) "se dit d'un cheval dont le poil roux tire sur le blanc", semble venir d'un mot gaulois **balio-* "tacheté de blanc", cf. gall. *bal* adj. "cheval dont le front est marqué d'une tache blanche" (l'anglais a un adj. *ball* de même sens). Toutefois une dérivation à partir de fr. *bai* (lat. *badius*) n'est pas impossible.

balain (vfr.) "genêt", d'où fr. *balai*. Certainement d'origine celtique : gall. *banal*, bret. *balazn* > *balaen*, et *bonal*, *Bannal-ec*. De **banatlon*. On peut se demander si le français ne vient pas du breton, comme l'a proposé Dauzat, plutôt que du gaulois : les Bretons d'Armorique étaient réputés au Moyen-Age comme balayeurs et éboueurs.

banne (bannette) "corbeille", et ***benne***, "véhicule ou wagon de transport" : du gaulois latinisé *benna* "sorte de véhicule" (glossaire de Festus). Ital. *benna*. Dérivé *bagne* (cf. *carr-iole*). Le gaulois *benna* avait certainement les deux sens de "corbeille" et "véhicule dont la caisse est tressée comme une corbeille". Le terme existait en gall. *benn*, devenu gall. mod. *men* (Davies : plaustrum, benna). Irl. *buinne* "anneau, bracelet", est plus éloigné (**bondio-*). Remonte à **bhendhā*, du thème verb. **bhendh-* "attacher", cf. all. *binden*. Un mot gallo-latin nous a été transmis, désignant les compagnons de voyage dans une *benna* : *com-bennones* (nom. pl.), formation identique à celle de *compānīō* > *compagnon* "qui partage le pain".

banno, provençal, "corne", d'où plusieurs toponymes dans le sud de la France. Du gaul. **bannā* ou **bennā*, cf. v.irl. *benn* "pointe, corne" (écoss. Ben Nevis), gall. *ban* "pointe, rayon", bret. *bann*. Cf. le composé *ande-banno-* "auvent", traité ci-dessus.

? ? barque et *barge* ont été autrefois considérés comme d'origine gauloise, mais cela n'est pas prouvé par des rapprochements celtiques insulaires.

? barre, barrière... sont parfois rattachés à un mot celtique **barro-* qui a donné le nom du "sommet" en irlandais et en gallois : irl. *barr* "sommet, cime d'un arbre", gall. *barr*. Gaulois *Barro-* est attesté dans l'onomastique et explique les toponymes Bar-le-Duc, Bar-sur-Aube.

? baume, "grotte" (français du Sud), prov. *balma*. Fréquent dans la toponymie (Baumes-de-Venise, les Baumettes, la Sainte-Baume etc.). De *balma*, "grotte habitée" (attesté dans des vies de saints du VIII^{e} s.) ; parfois considéré comme préceltique, sans argument précis. Loth comparait l'irl. *baile* "endroit, village" (**balio-*), mais ce rapprochement est difficile à accepter.

bec, du gaulois *becco-* "bec de gallinacée" (Suétone). C'est une formation familière comparable à lat. *bucca* "bouche". Le mot est conservé en breton pour désigner la bouche de façon familière : *beg* "bec, bouche, pointe" (de **beko-*, sans géminée). Voir aussi *gober*.

beko est le nom de l'abeille dans la Creuse : cf. v.irl. *bech*, gall. *beg-egyr* "frelon". Dans d'autres dialectes français, *bigre* désigne l'éleveur d'abeilles : ce mot appartiendrait au même groupe d'après Fleuriot.

bercer, du gaul. **bertiāre* (vieux prov. *bresar*, espagnol dialectal *brezar*) : cf. v.irl. *bertaigid* "il brandit, il agite" (tiré du nom *bert* "fardeau").

berle, plante aquatique, latin tardif *berula* (chez le médecin gallo-romain Marcellus de Bordeaux) ; apparenté au nom celtique du "cresson", irl. anc. *biror*, (mod. *biolar*), gall. *berwr*, bret. *beler*. D'un ancien **berura*, *beruro-* qui a été dissimilé en *berula*. Probablement dérivé d'un nom de l'eau vive, **bher-u-* (cf. v.irl. *bir*, th. en *-u-*).

berret, (**birretum*) est un diminutif du mot gaulois latinisé *birrus* (ou *birrum*), qui désignait un manteau court, avec capuche. Certains textes en font l'équivalent de *saga*, "saie". Le gaulois *birrus* est aussi un nom propre (Birrus, et dérivés Birrius, Birro). On peut lui comparer virl. *berr* "court", gall. *byr*, fém. *ber*, bret. *berr* "court, bref" (tous de **birro-* ; parents lointains de lat. *breuis*, gr. βραχύς etc.).

bief, canal de dérivation, apparenté aux noms du "fossé", gall. *bedd* "fosse, tombe", bret. *bez* idem (*bez-red* cimetière), de **bhedh-*, cf. lat. *fodiō* "je creuse". *Bief* doit remonter au gaulois **bedu-*.

bièvre (vieux-français), a été supplanté par *castor*, mot latin d'origine grecque. Sud de la France *vibre*, *fibre*, ital. *bevero*, v. esp. *befre*. Remonte au gaulois **bebro-*, **bibro-*, cf. le nom de l'oppidum gaulois *Bibracte* (Mont-Beuvray, près d'Autun). *Bibracte* est une formation de collectif en *-akti*, cf. *-aktā* même sens en irl. et en gall.

(*cenedl-aeth* "génération, nation"). Le mot est aussi passé en germanique, angl. *beaver*. Meyer-Lübke estime que les mots romans sont d'origine germanique et remonteraient à *beber*, déjà attesté chez Priscien : mais il néglige l'existence de *Bibracte*.

bille, au sens de "tronc d'arbre" ; latin médiéval *billa*, *billus*. Remonte probablement au gaulois **bilio-* ou *biliā*, cf. v.irl. *bile* n. "grand arbre". Probablement attesté dans le comp. *Billio-magus* (Billom, Puy-de-Dôme), et dans la toponymie brittonique, bret. *Bili*.

blaireau, vient d'un adj. *blair* désignant une sorte de cheval (avec tache blanche sur la tête). Le mot *blair, bler* a des correspondants celtiques : gall. *blawr* "gris" (de **blāro-*) et écoss. *blàr* "qui a une tache blanche sur le front". Il y a aussi un nom de cheval *Blár* en irl. ancien, et un nom d'homme *Blarus*, en gaulois. Voir aussi *taisson*.

? bonde (de tonneau, d'étang), vieux prov. *bonda*, viendrait du celtique **bundā*, cf. v.irl. *bond*, *bonn* "base, plante du pied" (racine du lat. *fundus*, skr. *bhudná-* "fond"). Certains cependant considèrent que *bonde* appartient au groupe lat. *ab-undāre* "abonder", réanalysé en *a-bundāre* cf. *débonder*.

borne, avait en v.fr. une variante *bonne*, *bosne* (de *bodne*) - d'où *abonner*. Le mot doit remonter à un gaulois *bodĭna*, ou *budĭna*, conservé dans le latin médiéval *bodina* au sens de "borne frontière". Peut-être emprunté en francique, d'où le mot *butina* de la Loi Ripuaire.

Gaul. *bodina* est très proche du mot celtique insulaire désignant l'armée : v.irl. *buiden* gall. *byddin* (de **budĭnā)*, Thurneysen. Peut-être peut-on comparer aussi l'épithète de dieu, *Marti Budenico* "au Mars des armées" (*CIL* XII 2973). L'évolution de sens aurait été : "troupe gardant la frontière" > "frontière".

bouc, de **bukko-*, correspondant au gall. *bwch*, bret. *bouc'h*, irl. *bocc* (et *pocc*) "bouc".

boue est issu d'un celtique **bawā :* on peut comparer gall. *baw* "boue". Il s'agit d'un thème **g^{w}eu-* qui se retrouve dans de nombreuses langues ind. eur., cf. gall. *budr* "sale" et irl. anc. *buaidir* "sale, trouble" (**boudri-*), all. *Kot* "déjections", skr. *gūnam* idem.

bouge, v.fr. "sac", et aujourd'hui "établissement mal famé" ; du gaulois *bulga*, "sacculus scorteus" (sac de cuir). Cf. irl. *bolg* "sac, ventre", gall. *boly* "idem". L'anglais a gardé le diminutif de *bouge* sous la forme *budget* "petit sac", puis (métaph.) "financement annuel".

bouillon-blanc, sorte de plante, Linné verbascum, n'a rien à voir avec *bouillon*, du verbe *bouillir* (lat. *bullīre*) : la forme du latin médiéval *bugillō* (si elle est fiable) paraît être d'origine celtique.

bouleau, diminutif de *boule* (même sens), du latin *betula*, d'origine gauloise (**betuo-*, thématisation de **betu-*, explique le nom brittonique du bouleau : bret. *bezo*, gall. *bedw*, cf. v.irl. *beithe* de **bet(u)io-*). *Betu-* devait être le nom de la "poix", obtenue en chauffant de jeunes arbres pleins de sève ; cf. lat. *bitumen*.

bourbe (français du nord) en liaison avec le nom de dieu gaulois *Borvo*, *Bormo* (qui a donné son nom à tous les Bourbon, Bourbonne etc., généralement des sites d'eaux thermales). C'était un dieu des eaux bouillonnantes : thème **bher-ɣ-o-* "bouillonnant", cf. v.irl. *berbaid* "il bout" (gall. *berwi*, bret. *birvi*). Avec "bourbe", on est passé de l'eau bouillonnante à l'eau trouble, à la boue.

braie, de *brāca* "braie", "pantalon gaulois" (*braca* est cité par Suétone, Properce) ; cf. bret. *bragou* "culotte". On s'est demandé quel était le rapport entre celtique *brāca* et le groupe germanique, v.isl. *brókr*, vangl. *bróc*, pl. *brēc* (> *breeches*), v.h.all. *bruoh* "culotte" - qui remontent aussi à **brāka*. Il y a eu, probablement, emprunt d'un dialecte à l'autre.

Le hasard des attestations ne présente pas nécessairement les localisations attendues : *braca* désigne un fait de civilisation gauloise, un ample pantalon dont se moquaient les Romains. Mais, comme dans bien d'autres cas, ce sont des textes latins qui témoignent de ce mot gaulois. La répartition des mots romans pourrait induire en erreur : le terme est très répandu, prov. *braga*, esp. *braga*, ital. *braca*. Par conséquent cette mode gauloise a dû être très largement adoptée. En français, *braie* est un mot régional (conservé en Normandie et dans le Midi) ; il a été "retrouvé" à date récente par les historiens, pour désigner le pantalon gaulois et donc pour traduire le latin *brāca*.

Se rattachent à *braie* : *débraillé* "mal habillé", et la série *embrayer*, *débrayer*, dérivée d'un emploi technique de *braie*, traverse de bois adaptée au palier d'un moulin à vent (source : Bloch-Wartburg).

brai ou ***brais***, "sorte de céréale, orge broyé pour la fabrication de la bière" (gaul. *brace*, Pline). Cf. v.irl. *mraich* "malt" (**mraki-*), gall. moy. *brag-awd* "sorte de bière". Le mot *brais* s'est conservé en wallon. On connaît mieux le dérivé *brasser* (gallo-latin **braciāre*).

? ***bran*** ou ***bren***, "son", pris au sens de "déjections" à partir du XVI^e^ s., d'où *breneux* "souillé", *embrener* "conchier". Bloch-Wartburg ont des doutes sur l'origine celtique, car le bret. *brenn* "son" pourrait venir du français, et le gall. *bran* de l'anglais.

breuil, connu aujourd'hui surtout dans les toponymes et les noms de famille qui en proviennent. Sens probable, "champ". On trouve la forme latinisée *brogilus* dans les capitulaires de Charlemagne ; dérivé de gaul. *brogi*, attesté dans les Scholies à Juvénal, VIII, 234 (*brogae*, agrum "champ") ; c'est peut-être un autre dérivé de *brogi* que l'on a dans *breialo* dans le Glossaire d'Endlicher, pour traduire le gaulois *caio* (= **kagion*) "champ" (*Breialo* est à l'origine des toponymes comme Bréau). Gaul. *brogi* signifiait la contrée, le pays : cf. gall. et bret. *bro* "pays", v. irl. *mruig* gén. *mroga* (**mrogi-*), "pays" ; **brogilos* (ou **brogilon*) est un diminutif de *brogi*.

(Les dictionnaires citent le mot gaulois sous la forme *brogā :* mais toutes les comparaisons convergent vers une forme *brogi :* le dérivé gaul. *brogi-lo-*, l'irl. anc. qui remonte à **mrogi*, le dérivé gallois *Cymraeg* "langue galloise" (**kom-brogi-kā*), etc. La forme attestée dans les Scholies à Juvénal, *brogae*, doit représenter **brogi* > *broge*, avec ouverture du *-i* final en *-e*, comme cela arrive dans certains préverbes, **upsi-* > *uxse-*, *ari-* > *are-*, etc.).

brigant vient de l'italien, *brigante*. Ce dernier paraît être d'origine celtique : cf. le nom de cité gaul. *Brigantes* dérivé de *briga* "lieu élevé", cf. v.irl. *brí*, gall. bret. *bre*, et le mot est apparenté à l'all. *Berg* ; un dérivé parallèle **bhrghnt-* explique le nom de la déesse irl. *Brigit*, sens premier "noble, élevé"). Le toponyme fr. *Brie* représente tantôt *briga* "lieu élevé", tantôt *briua* "gué, pont".

briser, et vfr. ***bruisier*** "froisser, blesser" sont deux verbes dont l'histoire est parallèle. *Briser* est comparable au v.irl. *brissid* "il brise" (**bhrst-*), sauf pour le *-s-* sonorisé, qui a été copié sur le deuxième verbe, *bruisier* ; ce dernier est comparable au v.irl. *bruïd* "il écrase" (**bhreus-*).

brochet, et le *broc* (récipient) proviennent certainement de l'adj. lat. *brocc(h)us* "aux dents proéminentes". Cet adj. a fourni un autre nom d'animal en celtique : celui du blaireau, gall. bret. *broc'h*, irl. *brocc*. Il n'est pas impossible que le latin *broccus*, comme un certain nombre de termes expressifs avec géminée, ait été emprunté au gaulois. En tout cas, le thème est bien représenté dans l'onomastique gauloise (Brocomagus).

Cependant le nom de vase *brocci* (graffites de La Graufesenque) doit venir du gr. βροχίς, plutôt que de l'adjectif gaulois, même si ce dernier a pu exercer une influence (notamment dans la notation avec géminée).

bruyère, du latin tardif *brucaria*. L'irl. *froích* (mod. *fraoch*) et le gall. *grug* remontent à **wroiko-* ; mais le breton *brug* s'accorde avec la forme "gauloise". Le traitement *wr-* > *br-*, à l'initiale, n'est pas le seul possible - mais comparer *-rw-* > *-rb-* systématique, dans le passage du latin au français (*curuus* > "*courbe*").

C'est l'un des cas où un mot gaulois s'est conservé en breton : puisque le mot se conservait en roman, il était possible qu'il fût aussi conservé en Armorique, où il est passé en breton. Cela n'indique pas du tout que le breton a succédé directement au gaulois en Armorique : un intermédiaire roman est même probable (c'est sans doute en roman que le traitement *wr-* > *br-* s'est produit).

caillou, variantes *chaille* (Suisse, Franche-Comté), *chail* (poitevin). Le *c-* conservé de *caillou* indique une origine normande : on avait *chaillo*, *chaillou* en français ancien. Un gaulois **calio-* (d'où *chail*) est attesté dans le nom de plante *epo-calium*, variant *callio-marcus*, "tussilage" ; les deux composés pourraient signifier "testicule de cheval", cf. gall. *caill*, bret. *kell*, irl. *caull* "testicule" (et *cailech* "coq", *cullach* "verrat"). *Caillou* vient d'un dérivé **kaliauo-*.

cervoise, "bière" (gaul. *ceruesia*, **keruisia*). Parallèlement les auteurs grecs et latins donnent d'autres noms de la bière : κούρμι (Dioscoride), connu aussi dans une inscription gauloise CVRMI (cf. p.123) ; et κόρμα (Posidonius), pour lequel il y avait addition de miel. Les formes celtiques insulaires remontent à **kurmi-* : v.irl. *cuirm*, gén. *corm*, gall. *cwrf*, *cwrw* "bière", moy. corn. *coruf*, *coref* (et néo-breton *korev*!). Il n'est pas facile de réduire à l'unité les trois thèmes **keru-is-iā / kurmi- / korma-*. On peut seulement supposer deux suffixes dans *ceru-es-ia*, peut-être identiques à ceux d'*Alesia*, peut-être λοισια-, **Magesiā* > irl. *Macha* (suff. en *-es-*, en *-iā*). Cf. encore **ardesia* > *ardoise* ci-dessus. Il n'est pas possible, donc, de poser un étymon indo-européen.

Cervoise et *brais, brasser* caractérisent la "Celtique" antique comme le pays de la bière. Les Celtes ont cependant appris très tôt l'existence d'une autre boisson alcoolisée : le vin, provenant du bassin méditerranéen, a eu beaucoup de succès au

d'eux. Des historiens comme Polybe sont allés jusqu'à expliquer leurs incursions vers le Sud (IV^e-III^e s. av. J.C.) par leur irrésistible soif de vin.

chambijo, en limousin, veut dire "timon d'araire", "haie de charrue". C'est un mot venant du gaulois **cambica*, de *cambo-* "courbe" (voir aussi *jante* et *changer*).

? chamois remonte à *camox*. Ital. *camoscio*, esp. *gamuza*, v. prov. *camos*. C'est un mot prélatin : il appartient à un stock alpin (comme *mélèze*, *sapin*) qui pourrait être celtique.

change, du gaul. *cambion*, dérivé *changer* de *cambiāre*. *Cambion* est peut-être un dérivé de l'adj. *cambo-* "courbe". *Cambion* correspond au bret. *kemm* "échange", à l'irl. ancien *cimb* "tribut" (avec vocalisme *-i-* inexpliqué).

char, du latin *carrus*, lui-même d'origine gauloise : La forme latine indigène était *currus*. Les Gaulois avaient développé la technique de la charronerie, si bien que les Latins leur ont emprunté plusieurs noms de véhicule. On sait que les Bretons arrivaient au combat montés sur des chars légers, *essedae*, avec une technique qui a été décrite par César, *BG.* IV.33

charpente a une histoire curieuse. *Carpentum* est un mot gaulois bien acclimaté en latin, pour désigner une charrette aménagée pour le transport des objets encombrants (chariot), ou pour servir de char de guerre. On retrouve le mot dans le nom de lieu *Carpentorate* "fort des chars", *Carpentras*. - Les mots celtiques insulaires remontent à **karbanto-* (v.irl. *carbat* /karbbad/ "char de guerre" et "mâchoire"), que l'on retrouve aussi dans la toponymie gauloise : *Carbantia*, *Carbanto-rigum*. Le mot gaulois devait être **karbento-* ou **karbanto-* avant son entrée en latin. Il est apparenté à lat. *corbis* "corbeille" : **karbanto-* devait probablement s'appliquer, au départ, à la caisse du chariot, à l'assemblage de pièces de bois (ridelles, hayon etc.) qui formait cette caisse. Plus tard, le même mot a été appliqué à l'assemblage de bois dans les constructions ou dans les navires.

charrue, de *carruca* "sorte de voiture" (Pline). Vieux prov. *carruga* "charrette". On a ici un dérivé de *carrus* "char". La charrue se distingue de l'araire par le fait qu'elle a un train de roues, c'est une sorte de petit char.

chat-huant, réinterprétation d'un **chaïan*, dont on connaît la variante dialectale *chouan*. Vient du gaul. *cauannus* (Scholies de Berne sur les Bucoliques), apparenté à v.bret. *couann*, gall. *cuan* "chouette". (Terme tiré du cri de l'oiseau).

Cependant *choue* et *chouette* semblent plutôt provenir du germanique (on compare néerl. *kauw* "corneille").

chemin, du gaul. latinisé **cammīno-*, dérivé du nom d'action du verbe "marcher", **kngh-smn-*, > *k°m°n-*, v.irl. *céimm*, thème *céimmenn*, "pas ; marche" (nom verbal du verbe *cingid* "il marche") ; gall. *cam*, (pl. v.gall. *cemmein*, **kamman-ī*, bret. *kamm-ed* "pas". D'après cette étymologie, on attendrait un gaulois **kamman-* (ou **kammano-* dérivé thématique). Apparemment, quand gaul. **kammano-* a été latinisé, on lui a donné un suffixe d'aspect latin, *-īno-*.

chêne, vfr. *chasne*, *chesne*, du gaulois **cassăno-* (ou éventuellement **cassĭno-*). A évolué sur le modèle de lat. *fraxinus* > *fresne*, *frêne*. "Le mot latin *quercus* n'a pas pénétré en Gaule, parce que le chêne, comme arbre saint du druidisme, a gardé le nom indigène" (Bloch-Wartburg). Cependant, *cassano-* n'a pas de correspondant dans les autres langues celtiques (où l'on a un vieux nom indo-européen **daru-*, v.irl. *daur*, gén. *dara* (Cill Dara), gall. *derw*, bret. *dero*, *derv-enn*) . Si le mot est celtique, *cassano-* pourrait être apparenté à l'adj. *cassi-* "enchevêtré, touffu" (Gaul. *Cassi-* ; irl. *cas*).

claie : du gaulois **clēta*, cf. virl. *clíath*, (dans le nom gaélique de Dublin : Baile Átha Cliath "la ville du Gué aux claies"), gall. *clwyd* "claie", bret. *kloued*.

combe : Gaul. *cumba* signifiait "fond de navire" d'après Isidore. Au français *combe*, creux de vallon, on peut comparer bret. *komm* "auge", et gall. *cwm* "vallée". On voit que ce radical désignait à la fois un certain relief, et des objets lui ressemblant.

? combre signifiait en vieux-français "barrage installé sur une rivière", latin tardif *combrus* "abatis d'arbres" (VII^{e} s.). On en a tiré *décombres*, et *encombrer*. *Combrus* pourrait venir du gaulois **comboros* que l'on a comparé à l'irl. anc. *commor*, *cummar* "confluent", gall. *cymer*, bret. *Kemper* (toponyme, Quimper). Mais cette comparaison n'est pas satisfaisante pour le sens, si bien que l'origine celtique de *combre* reste hypothétique.

coudrier, nom du noisetier dans le Nord de la France, vient essentiellement du lat. *corylus* ; cependant, la forme intermédiaire *colurus*, > *colrus*, qui explique *coudrier*, présente une métathèse qui a peut-être été inspirée par le substrat gaulois : les langues celtiques ont un mot (irl. gall.) *coll* "noisetier", bret. *kel-vez*, le mot gaulois devait être **collos* (de **koslo-*, apparenté au lat. *corylus*).

coule, "vêtement à capuchon" : gaulois latinisé *cucullus* ou *cuculla*. Les auteurs latins nous disent que ce vêtement était typique des gaulois ; Martial se moque même du *bardocucullus*, "capuchon de barde". Les scholies à Juvénal disent qu'on en fabriquait chez les Santons ; et qu'il existait aussi un *cucullus* "cadurque", blanc et adapté au froid et à la neige. Ce vêtement paysan a été plus tard la "coule" caractéristique des moines.

? ***corme***, fruit du cormier : certains rattachent ce mot au gaulois *corma* cité plus haut dans l'article "cervoise".

craindre, doublet vieux français *craimbre*, proviendrait d'un croisement du latin *tremere* "trembler" avec une forme celtique commençant par **kr-*, cf. v.irl. *crith* "tremblement", gall. *crynu*, bret. *krena* "trembler" (Bloch-Wartburg). Mais en fait la part qui revient au latin ne dépasse guère la désinence : on peut parler d'un verbe entièrement d'origine gauloise, thème à nasale infixe **crina-* (**kri-n-H-*), latinisé par assimilation aux verbes bas-latins du type *ping're* "peindre", *fing're* "feindre".

crème, vfr. *craime*, latin tardif *crama* (Venance Fortunat, VI^{e} s.) est issu du croisement de lat. *chrisma* (gr. χρῖσμα "onction") "chrême" avec un mot indigène **kram-* "croûte", cf. gall. *crammen* croûte sur une plaie", et le composé bret. *krampouez* "cuit (*pouez*) comme une croûte", le nom courant de la crêpe bretonne.

creux : d'origine celtique probable d'après la répartition géographique (provençal *cros*, et variantes en rhéto-roman et italien du nord). Mais **croso-* n'a pas de correspondant connu.

darne "morceau de poisson", comparer bret. *darn* "partie ; quelques-uns".

dartre, variante *dertre*, se dit en breton *dervoed*. On suppose que les deux formes remontent à **dervēta-* (Dottin).

drap, de **drappo-*, serait peut-être la métathèse de **bratto-*, cf. irl. *brat* "manteau" (Thurneysen).

drèche, résidu du malt ; v.fr. *drasche*, qui signifiait aussi "grappe de raisin égrapillée", latin médiéval *drasca*, *drascus*. Comme d'autres termes liés à la production de la bière, pourrait être d'origine celtique (poser **drasicā*).

drille, v.fr. "lambeau d'étoffe" : gall. *dryll* "morceau", bret. *drailh*.

droue, nom régional de l'ivraie ; du gaul. **drauā*. On en a tiré aussi *drave*, nom de plante. Cf. bret. *draok* et *dreok*, "ivraie", de **drauākā*.

dru, "fort, dense", avait en vieux-français beaucoup d'autres sens et en particulier une connotation sexuelle (*druerie* : "humeur lascive"). Remonte au gaul. *druto-*, attesté comme nom propre (*Druticnos*, Todi) ; cf. virl. *drúth* "lascif", gall. *drud* "vif, hardi, cher" (*ū* en irl., *u* en gall.).

étain, du lat. *stagnum*, *stannum* "plomb argentifère, étain". Pline présente l'étamage comme une technique gauloise, ce qui laisse supposer que *stannum* serait d'origine gauloise.

? flanelle, "drap de laine", serait un diminutif en *-illā* dérivé d'un nom celtique de la laine, **wlanā*, cf. gall. *gwlan*, bret. *gloan*, "laine", virl. *olann* idem. Mais ce traitement du groupe *wl-* initial est isolé ; il supposerait que le mot est passé très tôt en latin, si l'on en croit les graphies latinisantes de certains noms gaulois (Vlatucia, écrit *Flatucia* dans le plomb du Larzac). Or fr. *flanelle* est attesté tardivement et semble plutôt venir de l'anglais *flanel* (lui-même emprunté au gall. *gwlan*).

froigne (v.fr.), "mine *renfrognée*" et Vosges *frognon* "groin" : du gaulois **frognā*, à rapprocher de gall. *ffroen* "naseaux", irl. *srón* "nez" (**sroknā-*). Voir aussi *trogne*.

gaillard, formation expressive, dérivée d'un mot gaulois **galiā* qui devait désigner la force : cf. v.irl. *gal* "fureur guerrière", et gall. *gallu* "pouvoir", bret. *galloud* idem. Voir aussi *jaillir*.

glaise, anciennement *gloise*, *gleise*, normand *glise*, remonte à **glisā* ; Pline l'Ancien (*Hist. Nat.* XVII, 46) témoigne d'un mot gaulois *gliso-margā*, désignant une sorte de marne. On suppose que *gliso-margā* devait au départ comporter un adjectif **gliso-* "blanc, brillant" et un substantif **margā* "marne" ; le mot aurait été réduit plus tard à son premier élément.

glaner (aussi *glener*, en vieux-français ; vieux prov. *glenar*), du gaulois latinisé *glenāre* (Lois Saliques). Correspond au thème v.irl. *glenn-* "choisir, amasser", comp. *do-gleinn* "il choisit".

gober, dérivé d'un mot gaulois **gobbo-* "bec", que l'on peut comparer à l'irl. *gob* "bec, bouche". Dérivé *gobelet*.

[mot expressif exposé à divers emprunts : le latin en a peut-être eu l'équivalent, si l'on admet comme latin le nom de poisson *gobiō* > *goujon* : mais lat. *gobiō* est peut-être d'origine celtique]

gonne vfr. (angl. *gown*, "jupe") : gaulois *gunna* "pelisse" (Anthologie).

gosier (v.fr. *josier*) vient d'un mot gaulois *geusiae* (Marcellus de Bordeaux, Ve s.) désignant l'entrée de la gorge.

gouge, ciseau de menuisier au fer arrondi, servant à creuser une rainure. Du gaulois *gulbia*, attesté chez Végèce et Isidore. *Gulbia* est un dérivé du nom du bec **gulbo-*, cf. irl. *gulba* "bec", gall. *gylfin* (**gulbīno-*) "bec", corn. *geluin*, vbret. (adj.) *golbinoc* "rostrata", d'où bret. *Guilvinec* nom de lieu. — Mais certains auteurs tirent *gouge* de **gubiā*.

grenon (vieux-français) sorte de barbe, prov. *gren* "moustaches", cf. virl. *grenn* "barbe", v.gall. *grann* "sourcil", bret. *grann*.

C'est probablement de ce mot que vient le nom du dieu gaulois *Grannus*, un dieu de source, assimilé à Apollon (qui est aussi "Iouantu-carus", "aimant la jeunesse").

grève : d'un mot celtique **grauā*, qui a donné *groue* dans les dialectes de l'Ouest. De nombreux dialectes emploient *grève* (ou son correspondant local) au sens de "gravier".

Correspond au gall. *gro* "sable de rivière", bret. *gro* "idem", cf. v.irl. *griän* "gravier". Bloch-Wartburg doutent de l'origine celtique de *grève*, parce que ce mot romand est attesté jusqu'en Italie du Sud.

if, du gaulois *iuos* (peut-être attesté dans le calendrier de Coligny). On peut comparer v.irl. *éo* "if", gall. *yw*. Cf. v. h. a. *īwa*. L'if était très apprécié chez les Celtes insulaires, en particulier pour la construction des cloisons de leurs habitations.

jable, "rainure retenant le fond d'un tonneau", normand *gable*, "pignon". Le mot apparaît avec des applications techniques variées. Semble venir du gaul. latinisé *gabalum* "potence", lui-même apparenté à des mots celtiques désignant la "fourche", v. *gabol*, gall. *gafl*, bret. *gavl*, *gaol*. Mais la filière des sens est difficile à reconstituer.

? jaillir, cf. normand *galir* "jeter". Viendrait du gaulois **galī-* (thème verbal "bouillir" (cf. v.irl. *gal* "vapeur, fureur", gall. *gal* "fureur"). Voir aussi *gaillard*.

jante, du gaulois **cambita*, devenu **gambita*. La jante se dit *camhet* en moyen-breton. Il s'agit d'un dérivé de l'adj. *cambo-* "courbe" (irl. *camm*, gall. *cam*, bret. *kamm* "courbe, tordu"), attesté dans le dérivé *-cambion*, Chamalières. On y rattache aussi les noms de lieux comme *Cambo-ritum* "gué-courbe" (Chambord).

chant (au sens de section latérale, côté), et les dérivés, *canton*, *chanteau* "morceau de pain", ital. *cantina* "cave à vin", sont d'origine douteuse. Un terme latin *canthus* "bord", d'origine grecque, est l'étymon le plus probable. L'origine celtique a longtemps été défendue avec le rapprochement du gaulois *cantalon* (sur les dédicaces, sens obscur) ou de gall. et bret. *kant* "bord du tamis".

Cependant, dans quelques exemples, il s'agit probablement d'un autre **chant* qui est le doublet de *jante*, comme l'avait proposé Loth : ainsi dans le dérivé v.fr. *achanter* "cercler un tonneau".

jarret, et prov. *garra*, sont apparentés au nom de la jambe en celtique insulaire : bret. *garr* "jambe" gall. *gar* "jambe, cuisse", irl. *gairri* "mollets". *Jarret* paraît être une formation de diminutif, **garrito-* "petite jambe" (d'un gaul. **garrā*).

Jambe lui-même pourrait venir du gaul. si l'on admet la même évolution phonétique que pour *jante* : **camba* > **gamba*.

javelle, "brassée d'épis", pendant la moisson des céréales. Plusieurs javelles forment une gerbe : la gerbe mal faite "tombe en javelles". Probablement apparenté au thème verbal celtique *gab-* "prendre" cf. *gabi* (inscription sur fuseau, v. p. 123), et v.irl. *gaibid* "il prend", nom verbal *gabál*, v.bret. *-gabael*, moy. gall. *gaf-ael* (plus tard *cafael*, *cael*, cf. bret. *kavoud*, *kaoud*).

javelot, serait d'origine celtique d'après Bloch-Wartburg. Ils citent v.irl. *gabul*, gall. *gafl*, bret. *gaol* "fourche". Cf. le mot celtique *gabalus* "gibet" (Varron). Mais ce rapprochement ne paraît pas convaincant, même si l'on sait que certains projectiles avaient une pointe double, fourchue. Il me semble plus sûr de rattacher *javelot* au thème celtique **gab-* "prendre" que l'on a vu plus haut sous *javelle*. Le javelot comportait généralement une lanière permettant de le lancer avec plus de force.

lande, du gaulois **landā*. Le mot existe aussi en germanique, mais avec un sens plus vaste ("pays"). En français de l'Ouest, *lande* veut dire "ajonc", comme en breton *lann* : c'est la plante qui pousse dans la lande. Le premier sens du celtique *landa* devait être proche du germanique : dans la toponymie brittonique, *lann* s'applique à un monastère ancien (*Llan-Ildut* : le monastère d'Ildut ; bret. *Lanmeur* : le grand monastère), mais on doit se souvenir que ces monastères étaient d'abord de grands domaines fonciers, fondés par des rois ou des princes.

lauze, pierre plate utilisée dans la confection des toits en montagne. Provençal ancien *lausa* "pierre plate", espagnol *losa* "carreau". Le fr. *losange* en est dérivé. Vient probablement du celtique, **lausā*.

? lie, viendrait du gaulois **ligā*. Pour des raisons phonétiques, Meyer-Lübke émet des doutes sur l'origine celtique du mot, qui a été rapproché du v.irl. *lige* "fait de reposer" (**legion*, en rapport avec un thème **legh-* "reposer", cf. aussi gall. *lle*, bret. *lec'h*, "lieu"). En fait, il faut poser **legā*, ce qui règle la difficulté phonétique. Comparer français *scie* de **seca*, déverbatif de lat. *secāre*.

lieue, unité de longueur, du celtique *leuca* (St. Jérôme), latin tardif *leuga* (Isidore). Elle faisait une fois et demie le mille romain.

limande, provient certainement du lat. *lima* "lime" (allusion à la surface rugueuse de sa peau) ; mais le suffixe *-anta* est probablement celtique.

loche, poisson, et aussi "limace" (Ouest de la France) ; **laukkā*, peut-être celtique.

lotte, poisson (Gadus Lota), peut-être d'un celtique **lottā*.

luge, (nombreuses variantes locales), béarn. *leo*, piém. *leza*, engad. *šliuza*, *šlieza*, rouerg. *leudo*, *leuzo* : remonte à *(s)leuda*, ou à un dérivé (? *leudia*, *leudico-*). N'a pas de correspondant direct en celtique insulaire, mais cf. irl. *luad-* "faire mouvoir".

marne est une altération de *marle* qui vient de **margila* (cf. all. *Mergel*, angl. *marl*) ; *margila* est un dérivé de *margā* (it. esp. *marga*), déjà attesté chez Pline dans les composés *gliso-marga* (voir sous *glaise*) et *acaunomarga*.

N'a rien à faire avec le nom de rivière *Marne*, du celtique **Mātronā* (nom divin, "la grande mère" ; cf. le personnage mythologique gallois *Modron*).

mègue, "un des noms provinciaux du petit-lait" (Littré), cf. v.irl. *medg* "lait caillé", irl. mod. *meadhg*, (remontant à **mizgā*) ; gall. *maidd*.

mine vient du latin *mina* qui est certainement issu d'un substrat prélatin. Mais l'origine celtique n'est pas assurée. Le mot paraît s'appliquer d'abord aux mines d'Espagne.

mouton, d'un gaulois **multō*, cf. v.irl. *molt*, gall. *mollt*, bret. *maout* "bélier". Le sens de bélier est encore attesté en vieux-français, ainsi qu'en italien (*montone*).

nant, encore nom commun dans les Alpes (le Nant), "rivière, ruisseau", cf. gall. *nant* "ruisseau" (formation participiale sur le thème **nā-* "nager").

ouche, "champ labourable" et (Nord, Sud-Est) "jardin" ; prov. *olca* ; esp. astur. *huelga*. Latin tardif *olca* (Grégoire de Tours). D'origine celtique : le mot a perdu un *p-* initial, il est apparenté à l'angl. *fallow* "jachère".

pairol (prov.) "chaudron", cf. gall. *pair*, v.irl. *coire* (**k^{w}°rio-*), qui ont le même sens.

palefroi, "cheval destiné aux dames", du bas-lat. *para-uerēdus*, "cheval de poste", (d'où aussi all. *Pferd* "cheval"). Composé avec le préfixe grec *para-* "à côté", de *uerēdus* "cheval de voyage". L'ancêtre gaulois devait être **uo-reido-*, avec préf. *uo-* "sous", de **upo-*, et un second terme tiré du thème verbal **reid-* "voyager", et apparenté à *rhēda*, voiture gauloise assez légère, utilisée pour les longs voyages : **reid-ā*. *Voreido-* ne signifie pas "sous la rheda", comme le disent certains : c'est en fait un déverbatif, tiré du verbe **uo-reid-* "voyager rapidement". On en a le correspondant gallois, *gorwydd* "coursier, cheval rapide". (Dans le composé *para-ueredus*, le préfixe grec s'explique par le fait que ce terme désignait au départ, sans doute, un cheval de renfort).

petit (*pititus* VII^{e} s.), uniquement dans le domaine de la Gaule et en Catalogne. L'adj. est probablement d'origine celtique, mais il n'a pas de correspondant connu en celtique insulaire.

pièce, latin médiéval *petia*, *pecia*. Il n'y a pas de preuve que, dans ce mot latin, *-t-* ait jamais été occlusif. Or le celtique insulaire présente un mot remontant à **k^{w}ezdi-* et signifiant "pièce" ; il pourrait être identique (cf. gall. *peth*, bret. *pez(h)* "pièce ; chose", irl. *cuid* (v.irl. *cuit*) "pièce, morceau"). On supposerait donc, si ce rapprochement est bon, qu'il y a eu un gaulois **petsi-* à la source du latin médiéval *petia*.

(Le traitement de *-zd-* en celtique insulaire est assuré en particulier par le nom du "nid", **nizdo-*, irl. *nead* (virl. *net*), gall. *nyth*, bret. *neizh*).

quai, d'origine normande, et ***chai***, d'origine poitevine : viennent du gaul. *caio-* (attesté dans le glossaire d'Endlicher), cf. gall. *cae*, "champ, haie", v.bret. *cai* "rempart", bret. *kae* "haie". Gaulois *caio(n)* devait être plus anciennement **kagion*, sur le thème **kagh-* "contenir, fermer" (dans : gall. *cael* "prendre, trouver", et aussi *caer* "forteresse").

raie, du gaulois **rica*, attesté au VII^{e} s. (*riga*), d'abord un nom du "sillon", (v.prov. *rega* "sillon"). Cf. gall. *rhych* "sillon" (avec géminée, **rikko-*), v.bret. *rec* idem. On peut comparer lat. *porca*, all. *Furche* "sillon", tous de **pṛk-*.

roche, vient d'un mot prélatin **rokkā*, qui a donné régulièrement le bret. *roc'h* (pl. *rehier*). La présence du mot en breton permettrait de supposer une origine celtique.

rouanne, ***rouanette***, instruments du sabotier (et le dérivé plus connu, *rainure*) : peuvent être considérés comme "gaulois" dans la mesure où ils ne représentent pas exactement lat. *runcina*, mais plutôt le gr. ῥυκάνη, tel qu'il a été adopté en gaulois (d'après Wartburg).

ruche, et v.prov. *rusca* "écorce", catal. *rusc* "écorce de chêne liège", "ruche" : du gaul. **ruscā* ou **rusco-*, "écorce", gall. *rhisg*, v.irl. *rusc* "écorce" (on élevait autrefois les essaims d'abeilles dans les troncs d'arbre creux). Voir aussi *beko*.

saie, "tunique gauloise", gaulois latinisé *sagum*, *sagus*, *saga* (Isidore). La saie était un vêtement typiquement gaulois, d'après Polybe.

sillon, français régional *seillon* "bande de terre à labourer" ; en rapport avec le verbe v.fr. *silier* "labourer".

soc, pièce métallique de la charrue, destinée à ouvrir le sillon : de **sukko-*, qui désignait le porc (v.irl. *socc* "groin ; soc", gall. *hwch*, bret. *houc'h* "verrat"). La formation est celle d'un hypocoristique en *-kko-* (cf. bas-lat. *uacca*, britt. **bou-kkā* > bret. *buoc'h* "vache") sur le nom indo-européen du porc, **su-* (lat. *sūs*, gr. ὗς "verrat", all. *Sau* angl. *sow* "truie"). Le soc, par ce nom, était métaphoriquement comparé à la tête du porc qui fouit la terre.

souche, picard et normand *chouque* ; arag. *zoque*, ital. *socca* (Montferrat). Par métathèse, *coche* (parlers de l'Ouest). Variante avec -ü-, normand *chuque*, berrichon *suque*, piém. *süka*. Provient d'un prototype celtique avec affriquée, **tsukkā*, correspondant au germanique all. *Stock* "tronc".

suie, provençal *suja*, *suga*, lorrain *seuche* ; latin tardif *sugia* (pour *sudža*), vient du gaulois **sudia*, cf. v.irl. *súide* "suie" (gall. *huddygl*, bret. *huzel*, avec *-u-* venant de *-ou-*).

taisson (et son dérivé *taisnière*, *tesnière*, mod. *tanière*, de **taxinārią*) : "blaireau". Remonte à bas-latin *taxō*. Ital. *tasso*, esp. *tejon*. On considère *taxō* comme d'origine germanique (cf. all. *Dachs*). Mais c'est ignorer la présence en celtique d'un mot **tazgo-*, attesté en gaulois : *Tasgillus*, *Moritasgus* (nom de dieu), forme de composition **tazgi-* > *taxi-* (par métathèse) dans *Taxi-magulus*, cf. encore le nom de roi irlandais *Tadhg* (un roi qui avait le blaireau pour totem, comme l'a montré Alan Mac an Bhaird).

talus : Pline parle d'un mot celtique *talutium*, "pente indiquant la présence d'une mine d'or" (Espagne). L'onomastique gauloise atteste d'autre part un élément *talo-* (Samotalos, Cassitalos). C'est probablement le nom du front : v.irl. *taul* (**talu-*) "front, face, protubérance", gall. bret. *tal* "face".

Des mots dialectaux comme prov. *tauvero* "lisière du champ", dauphinois *talapan* "pignon" sont certainement composés du même élément *talo-*.

tan "écorce de chêne, traitée, servant à tanner le cuir". Provient du gaulois **tanno-*, "sorte de chêne" : bret. *tann*, cornique *glas-tannen* "quercus uel ilex" (chêne ou chêne-vert). L'all. *Tanne* "sapin" (mais aussi chêne, anciennement) en viendrait aussi.

tanche, anciennement *tenche*, du gaulois *tinca* (Ausone). De même ital. *tinca*, prov. esp. cat. port. *tenca*.

taranche, "grosse cheville de fer qui sert à tourner la vis d'un pressoir" (Littré), prov. *tarenco*, du gaul. *tarinca* ou *taringa* "broche de fer" ; irl. *tairnge* "clou".

tarière de **taratron*, *taratrum* Isidore (v.prov. *taraire*, esp. *taladro*). Parallèle gall. *taradr*, moy.bret. *tarazr*, v.irl. *tarathar* (formation d'instrument en *-tro-*, neutre sur le thème verbal **ter-H-* "traverser") ; cf. lat. *terebra* et *terebrum*, dimin. *terebellum*.

? tonne, *tonneau*, *tonnelle*, prov. *tonel*, catal. *tonell* : sont considérés comme d'origine celtique, du fait de la répartition géographique. Ce serait un celtique **tunn*. Cependant il n'y a pas de correspondant convaincant en celtique insulaire (on a rapproché le nom de la "peau" ou de la surface de la terre, v.irl. *tonn*, gall. *tonnen*).

trogne, du gaulois **trugnā*, cf. gall. *trwyn* "nez".

truand : du gaul. *trugant-*, cf. v.irl. *trú* "voué à la mort", *truag* "malheureux", gall. *tru* "malheureux".

truie, du lat. tardif *troia*, remonte à un gaul. **trogiā*, cf. v.irl. *trog* "accouchement, mise bas ; rejeton". Une autre hypothèse fait remonter *troia* au "porcus Troianus", porc farci à la manière du cheval de Troie...

vandoise, petit poisson blanc (Cyprinus), "ablette", du gaulois **uindesiā*, lui-même dérivé de **uindo-* "blanc" (irl. *find*, gall. *gwynn*, bret. *gwenn*). Cf. le nom allemand

vanne, venne "barrage (sur un ruisseau, un étang)", latin tardif *venna*. Peut-être en rapport avec le thème **wi-n-H-* > irl. *-fén* "enclore", et aussi "estanchier" un étang (poser **windnā* ?).

? vanneau est parfois tiré d'un celtique **vannello-*, à cause des noms celtiques insulaires de l'hirondelle, v.irl. *fannall* (mod. *fainleóg*), bret. *gwennili*, gall. *gwennol*. Mais il vaut mieux considérer *vanneau* comme tiré du mot *van*, (l'instrument permettant de *vanner* le blé) soit pour la forme des ailes, soit pour le bruit qu'il fait en s'envolant. D'ailleurs *van* et *vanneau* peuvent s'appliquer aux plumes déployées en éventail.

vassal avec son dérivé *valet* (de *vaslet*, **uasselittus*) est formé sur un vieux mot celtique **uasso-* "serviteur", qui apparaît d'abord dans les lois franques, *uassus*. Il correspond à l'irl. *foss* (**uossos*) "serviteur", gall. *gwas* "garçon, homme", bret. *gwas* "homme, mari". (**uasso-*, *uosso-* pourrait remonter à **uo-st(H)o-* "qui se tient au-dessous").

vautre (v.fr., variantes *veltre*, *viautre*) "chien de chasse", du gaulois *uer-tragos*, οὐέρτραγοι (Arrien), *vertraha* (Grattius). Composé avec le préfixe intensif **uer-* (apparenté au lat. *super*) sur un th. **tregh- / *tragh-* "courir", cf. gr. τρέχω, et en celtique, le nom du pied, irl. *traig*, gén. *traiged* (**trageto-*), gall. *troed* pl. *traed*, bret. *troad*.

vergne, verne, fém. "aune", uniquement dans le Sud de la France. Le mot d'origine germanique *aune* s'est imposé dans le Nord, non sans laisser subsister *verne* dans la toponymie. Cf. irl. *fern* "aune", gall. *gwern* "aune", bret. *gwern* "aune" et "marais". Ces mots celtiques insulaires ont parfois des applications techniques : l'irl. *fern* signifie aussi "bouclier, mât". On a souvent comparé *Ar-uernos*, "Arverne", dont le sens est difficile à élucider ; en fait *ar-uer-no-* semble être, plutôt, un dérivé en *-no-* sur la base de préfixes locaux (= ce qui est supérieur ? cf. lat. *super-nus*).

vouge, (prov. *vezoj*) "serpe pour élaguer les arbres ; lance avec un fer long et large", du gaulois *uidubium* (Schol. Juvénal), composé **uidu-bio-* "qui coupe le bois". Cette étymologie est assurée ; on a en effet le même mot en irlandais (*fidba* "serpe"), en gallois (v.gall. *uiidimm*, gall. *gwddyf* "serpe"), et en breton (v.bret. *guedom*, *guodob* ; moy.br. *gouzifyad* "épieu utilisé pour la chasse au sanglier").

L'analyse **uidu-bio-* repose sur une double comparaison : au gaul. **uidu-* "bois" correspondent, irl. *fid* (mod. *fiodh*), gén. *feda*, th. en *-u-*, gall. *gwydd*, bret. *gwez* (et singulatif *gwezenn* "un arbre") ;

le second élément **bio-* représente un dérivé agentif du thème verbal **bhey-H-* "frapper, couper", ici **bhi(H)-io-* ; on le retrouve dans d'autres composés insulaires, ainsi gall. *gwellaif* "ciseaux", bret. moy. *gwelteff* "ciseaux de tondeur" (**uolto-bio-* "qui coupe le poil"), et peut-être gall. *neddyf*, bret. *eze* "hache, herminette".

APPENDICE : TERMES LATINS EMPRUNTÉS AU GAULOIS

1) alimentation :

corma, curmi, "sortes de bière", voir plus haut sous *cervoise*.
omasum "triperie" (Naevius)

taxea "graisse de blaireau" ; "lard" (Isidore). Cf. fr. *taisson*, ci-dessus.
tuceta ou *tucceta*, "porc farci", mot cisalpin (Schol. Perse)
(voir fr. brai, cervoise, crème, drèche, lie, mègue)

2) vêtements :

caracalla "manteau tombant jusqu'aux pieds" (Aurelius Victor)
laena, "manteau gaulois" d'après Isidore
linna "manteau" (Isidore) : cf. v.irl. *lenn* "manteau", gall. *llenn*, bret. *lenn*.
maniakes (Polybe) "collier" : cf. virl. *muince*, gall. *mynci*
uiriolae (Pline) "bracelets" : a donné français *virole*.
(voir fr. berret, braie, coule, drille, flanelle, gonne, saie)

3) outils, produits artisanaux

gladius "glaive", *lancea* "lance" ne sont pas discutés ici, mais voir l'annexe en fin de chapitre sur les noms d'armes.
gabalus "gibet"
passernices "pierres à aiguiser" (Pline)
plaumorati ?, charrue à deux roues de Rhétie (Pline). Peut-être une forme corrompue de *plaustrum Raeticum* ?
tascos, "pieu", chez les Galates.
(voir fr. auvent, bac, barre, bonde, bouge, chambijo, charpente, charrue, claie, gouge, jable, jante, javelot, pairol, rouanne, ruche, soc, taranche, tarière, tonne, vouge)

4) noms de véhicules gaulois transmis par les auteurs antiques :

benna, carpentum, carrus, cisium, colisatum, covinnus, essedum, petorritum, pilentum, ploxenum, reda.
Noms d'embarcations :
cumba, nausum, picatus, pontones
(voir fr. benne, barque, barge, char, chemin, luge)

5) Noms d'animaux

abranas, agassaios, alce ; ceva ; marca ; mannus ; rufus
(voir fr. baillet, beko, bièvre, blaireau, bouc, chamois, mouton, palefroi, taisson, truie, vautre)

6) Noms d'oiseaux

lugos "corbeau"
(voir fr. alouette, chat-huant, vanneau)

7) noms de poissons :

par chance, un texte d'Ausone nous a transmis un grand nombre de noms gaulois de poissons (Mosella).
clopias, *darsus*, *esox* "saumon".
(voir fr. alose, brochet, limande, loche, lotte, tanche, vandoise)

8) termes relatifs à la culture et aux terrains

agaunum, ambe, anam, mercasius ;

candetum (au lieu de cant-edum) mesure de surface, "cent pieds".

(voir fr. arpent, banno, baume, bief, borne, boue, bourbe, bran, breuil, caillou, combe, combre, glaise, grève, javelle, lande, lauze, lieue, marne, nant, ouche, quai, raie, roche, sillon, talus, vanne)

9) Noms de végétaux

(la liste des noms de plantes latins d'origine gauloise est abondante, cf. Bibliographie)

voir fr. agreno, alisier, balain, berle, bille, bouillon-blanc, bouleau, bruyère, chêne, coudrier, droue, if, souche, tan, verne.

10) Noms de parties du corps

? sobriquet *Galba*

(voir fr. bec, dartre, froigne, gosier, grenon, jarret, jambe, trogne)

NOTES SUR QUELQUES MOTS LATINS CLASSIQUES EMPRUNTÉS AU GAULOIS

1) noms d'armes :

cateia, arme de jet gauloise (Servius). A été rapproché de l'irl. *caithid* "il jette".

gaesum "javeline", déclaré gaulois par Servius. Correspond à l'irl. *gaé, gaí* "lance", cf. gall. *gwayw* (ce dernier, de **uo-gaiso-*).

gladius (d'où fr. *glaive*) : le mot latin paraît avoir été emprunté au celtique à une date assez ancienne (on a suggéré un intermédiaire étrusque). Celtique **kladio-* : cf. v.irl. *claideb* (**kladi-bo-*), gall. *cleddyf*, bret. *kleze* "épée", sur le th. verb. **klad-* "creuser, enfoncer".

lancea, "lance", semble venir d'un thème celtique **lank-*, cf. irl. *léic-id* "il laisse" et (en comp.) "il lance".

2) noms de formations militaires

caterua, "armée" (Végèce, Isidore).

drungus, "groupe, bataillon", cf. irl. *drong* "armée, bande".

tri-marcisia, détachement de cavalerie, comp. de *tri*, "trois", et du nom du cheval **marko-*, avec les suffixes *-es-iā*. Cette formation galate comprenait trois cavaliers.

3) noms de véhicules

(benna, carpentum, carrus ont été traités plus haut)

cisium, voiture légère en forme de panier ; comparable au v.irl. *cisse* "tressé", et *ces* "corbeille".

colisatum, sorte de voiture (Pline) : on a rapproché l'irl. *cul* "char" (de **kolu-*).

couinnus, char de guerre des Belges ; Dottin comparait gall. *cywein* "transporter en voiture" (**ko(m)-uegh-ni-*)

essedum, char de guerre des Belges. Probablement comp. de *en-* "dans" et du th. verb. **sed-* être assis" (**en-sed-on*).

petorritum, "chariot à quatre roues", de **petor-*, forme de composition du numéral "quatre" (en concurrence avec *petru-*), et de *rito-* probablement pour **reto-* "qui court", cf. lat. *rotā*.

pilentum, et ***ploxenum :*** donnés comme gaulois, sont d'étymologie inconnue.

rēda, ou *rheda*, voiture à quatre roues, sur le th. verb. **reid-* "voyager" (cf. all. *reiten* chevaucher) : cf. irl. *de-ríad*, "char à deux roues" ; gall. *go-rwydd* "coursier". Voir aussi *palefroi*.

Le Glossaire d'Endlicher

"De nominibus Gallicis.

1. *Lugduno* desiderato monte : *dunum* enim montem.
2. *Aremorici* antemorini quia *are* ante, *more* mare, *morici* marini.
3. *Arevernus* ante obsta.
4. *Roth* violentum, [nam *rho* nimium] *dan* et in Gallico et in Hebraeo iudicem : ideo *Hrodanus* iudex violentus.
5. *Brio* ponte.
6. *ambe* rivo, *inter ambes* inter rivos.
7. *lautro* balneo.
8. *nanto* valle, *trinanto* tres valles.
9. *anam* paludem.
10. *caio* breialo sive bigardio.
11. *onno* flumen.
12. *nate* fili.
13. *cambiare* rem pro re dare.
14. *auallo* poma.
15 *doro* osteo.
16. *prenne* arborem grandem.
17. *treide* pede."

Publié en 1836 par Endlicher, bibliothécaire de la Bibliothèque Palatine de Vienne, d'après un manuscrit de sa bibliothèque. Il existe six autres témoins manuscrits, dont le plus ancien date de 796. Le glossaire est tardif : les mots gaulois ont été latinisés (*dunum*, *areuernus*, *inter*) et il y a des erreurs évidentes, ainsi dans les étymologies de *Lugduno*, *Areuernus* et *hrodanus*. On est dans le doute pour la celticité de *ambe*, *anam*, *onno*. Il est sûr que ce glossaire a été recueilli après la disparition du gaulois comme langue vivante.

Par son agencement, ce glossaire est un exemple de *glossae collectae*, qui n'ont pas été mises en ordre. On y trouve des noms de lieux, de tribus, de rivières, des noms communs, des verbes. Les *glossae collectae* sont des compilations de gloses recueillies au fil de la lecture : l'auteur de ce glossaire a rassemblé ces gloses à partir de textes latins où les mots gaulois cités étaient accompagnés d'une note de commentaire marginale. On n'a pas réussi jusque ici à retrouver les textes qui comportaient ces citations de mots gaulois ; mais dans les gloses interviennent des éléments tardifs, ainsi *dan* iudex vient certainement de St. Jérôme, et *bigardio* est un mot d'origine germanique et plus précisément gotique (got. *bigairda* "je ceins"). Donc, cette glose est postérieure au V^e^ s.

L'emploi de l'ablatif dans les traductions latines (5 ponte, 6 riuo, 7 balneo, 8 valle,15 osteo, 17 pede, ou l'accusatif, 1 montem, cf. 4, 9, 16) est en fait un vulgarisme : en latin tardif, les déclinaisons se perdent. Seul le vocatif du n°12, *nate* : fili, paraît authentique (sauf si c'est le nom du "fil", *(s)nāton*).

Mais les formes gauloises aussi ont perdu leur flexion, d'après ces gloses : les thèmes thématiques n'ont plus *-os*, ni *-on*, mais seulement *-o* ou la désinence latinisée *-us*. Cet *-o* final semble devenu le trait caractéristique des mots gaulois (comme si le gaulois, pour les générations qui ne l'ont pas connu, avait été assimilé au modèle du latin vulgaire). En tout cas, les mots gaulois se présentent ici comme des mots du latin vulgaire tardif. Ex. *cambiare* est un verbe latin en *-āre* : mais on se souvient de son origine gauloise ; *treide* pour *troget(em)* a déjà subi la lénition romane de *-t-* intervocalique.

Ce glossaire explique des mots latins vulgaires d'origine gauloise par d'autres mots latins vulgaires. Dans *caio, breialo siue bigardio*, un mot d'origine gauloise (*caio* = **kagion*, fr. *quai*, *chai*, cf. gall. *cae* "champ"), est glosé avec deux autres mots du Latin vulgaire - *breialo* et *bigardio*. *Bigardio* est d'origine germanique (cf. sup.) ; *breialo* (cf. *bréal*, *bréau*) semble être d'origine gauloise au même titre que *caio* : **briualo-* ou **brogialo-*. Ainsi, un mot d'origine gauloise est expliqué par un autre mot d'origine gauloise... Cela ne signifie pas que *caio* était désuet : *caio* et *breialo* ont été conservés tous deux dans le français ancien. Peut-être la glose cherche-t-elle à donner le sens ancien de *caio*.

Traits phonétiques du gaulois tardif :

Perte de -w-intervocalique, *brio* ;

Perte de -g- intervocalique : *caio* "quai", *breialo* "?", *treide* "foot" (**troget-*) (ces deux derniers mots ont en plus l'évolution -g- > /i̯/, et la transformation du timbre -o-, /oi̯/ > /ei̯/)

u > o, *doro*

Traits du latin vulgaire : -u- pour -b-, *auallo*

POSTFACE

A la lecture de certains chapitres, on peut être tenté de refermer le livre en pensant que le cas du gaulois est sans espoir. Sans doute, les phrases de Marcellus de Bordeaux, les citations des auteurs anciens et les textes magiques tardifs présentent un grand nombre de difficultés. Si nos documents se réduisaient à ceux-là, on pourrait considérer qu'il n'y a plus grand'chose à attendre. Or, l'apparition de nouveaux textes, parfois assez longs, durant ces dernières années, permettent au contraire de reprendre les recherches à partir de données renouvelées. Il suffit de compter combien d'informations grammaticales ont pu être acquises depuis le manuel de Dottin.

Ce qui risque de manquer à présent, ce sont plutôt des chercheurs capables de traiter les nouveaux documents. Il leur faut suivre une formation très spécialisée (grammaire comparée des langues indo-européennes, grammaire comparée et histoire des langues celtiques). La dernière conférence internationale consacrée au celtique continental (mai 1993, Innsbruck) réunissait à peine une quinzaine de spécialistes, dont sept seulement travaillaient sur le gaulois.

Les perspectives offertes par l'étude du gaulois ne sont plus aussi fermées qu'elles l'étaient en 1918. Les ouvrages consacrés à la reconstruction des langues celtiques utilisent de plus en plus le témoignage du gaulois et du celtique continental. Bientôt, le gaulois disposera d'un véritable corpus épigraphique. Bref, le gaulois n'est plus du tout un fantôme : il a fait entendre sa voix. Et l'on doit tenir compte de son existence dans l'histoire des langues celtiques, parce qu'il n'est plus isolé. Comme le gaulois se révèle être très proche du brittonique, il est possible de trouver en gaulois tardif les mêmes tendances évolutives que chez l'ancêtre commun du gallois, du cornique et du breton. Ainsi la linguistique historique du brittonique rejoint naturellement celle du gaulois.

BIBLIOGRAPHIE

SIGLES et ABREVIATIONS

BG : *Bellum Gallicum*, (César, *Guerre des Gaules*).
BJ : *Bonner Jahrbücher*, Bonn.
BN 1000 : cote du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale
CIL : *Corpus Inscriptionum Latinarum*, Berlin
CRAI : *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*
Dottin : Georges Dottin, *La langue gauloise.*
E-1 : sigle d'une inscription gallo-étrusque (= gaul. cisalpin) (cf. *RIG* II, 1, 1ère partie)
Et. Celt. : *Etudes Celtiques*, Paris 1936 - (C.N.R.S.)
G-1 : sigle d'une inscription gallo-grecque (cf. *RIG* I)
Holder : Alfred Holder, *Altceltischer Sprachschatz.*
IEW : Julius Pokorny, *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch.*
L-1 : sigle d'une inscription gallo-latine (*RIG* II, 1 et 2)
Marichal : Robert Marichal, *Les Graffites de la Graufesenque.*
RC : *Revue Celtique*, Paris, 1870-1934.
REA : *Revue des Etudes Anciennes*, Bordeaux.
RIG : *Recueil des Inscriptions Gauloises*, Paris, C.N.R.S. 1985 -.
Whatmough: Joshua Whatmough, *The Dialects of Ancient Gaul.*
ZCP : *Zeitschrift für celtische Philologie*, Halle 1894 -.

I. Général

langue gauloise, textes, grammaire, lexique

- 1) Georges DOTTIN, *La langue gauloise, Grammaire, Textes et Glossaire*, Paris, Klincksieck, 1918, xvii + 364 p.

Ce manuel est un modèle de précision et de prudence. Il faisait le point, pour 1918, sur toutes les connaissances acquises sur le gaulois : lexique (réduit aux éléments les plus sûrs), grammaire, et inscriptions (au nombre de 62).

Mises à jour partielles, états des questions :

Leo WEISGERBER, "Die Sprache der Festlandkelten", *20. Bericht der römisch-germanischen Kommission* 1930 147-226, reprint. in *Rhenania Germano-Celtica*, Bonn, 1969

Karl-Horst SCHMIDT, *Die festlandkeltische Sprachen*, Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft, Vorträge nr 18, 1977. Version anglaise, "On the Celtic languages of Continental Europe", *The Bulletin of the Board of Celtic Studies*, XXVIII, 1978-1980, 189-205.

D. Ellis EVANS, "The Labyrinth of Continental Celtic", (Rhys Lecture), *Proceedings of the British Academy*, LXV, 1979, 497-538.

Wolfgang MEID, *Gaulish Inscriptions*, Their interpretation in the light of archaeological evidence and their value as a source of linguistic and sociological information. Budapest 1992

- 2) Actuellement en cours de publication aux éditions du C.N.R.S., le Recueil des Inscriptions Gauloises (R.I.G.), dirigé par Paul-Marie Duval, constitue le corpus épigraphique du gaulois. Volumes parus :

Michel LEJEUNE, *Textes Gallo-grecs*, (R. I. G., Vol. I), Paris, C.N.R.S., 1985. xii + 459 p. in-4°.

Michel LEJEUNE, *Textes Gallo-étrusques, Textes gallo-latins sur pierre*, (R. I. G., Vol. II fasc. 1), Paris, C.N.R.S., 1988. xiv + 196 p. in 4°

Paul-Marie DUVAL et Georges PINAULT, *Les Calendriers (Coligny, Villards d'Héria)*, (R.I.G., Vol. III), Paris, C.N.R.S., 1988. xiii + 442 p. in 4°

(deux autres volumes sont prévus, l'un pour les Légendes monétaires, l'autre pour les Textes gallo-latins de l'instrumentum).

- 3) Lorsqu'il sera achevé, le R.I.G. supplantera complètement le titre suivant :

Joshua WHATMOUGH, *The Dialects of Ancient Gaul*, Harvard University Press (Cambridge Mass.) 1970, xii + 85 +1376.

Le texte de Whatmough date en fait de 1949. ses lectures d'inscriptions sont rarement fiables.

- 4) Dictionnaires :

Les recueils du XIX^{e} siècle (Belloguet, sans parler des celtomanes Lizeray et Malvezin) sont dépassés. Il existe un recueil des mots attestés en celtique antique (essentiellement des noms propres recueillis dans les inscriptions latines, grecques, dans les textes antiques, et même, pour les noms de lieux, dans les chartes médiévales) :

Alfred HOLDER, *Altceltischer Sprachschatz*, 3 vol. Leipzig 1896-1914 (reprint, Graz, Akademische Druck..., 1961-1962).

Ce recueil onomastique, très riche, n'a pas été établi avec un filtre critique suffisant : l'auteur a accepté comme celtiques beaucoup de noms qui lui paraissaient étrangers au grec et au latin. Il avait commencé l'édition de corrections et additions, mais il n'a pu faire paraître que les lettres A-C de ce supplément (1914).

Histoire externe :

J. U. HUBSCHMIED, "Sprachliche Zeugen für das späte Aussterben des Gallischen", *Vox Romanica* 3, 1938, 48-155.

P.-F. FOURNIER, "La persistence du gaulois au VI^{e} siècle", *Recueil offert à C. Brunel*, Paris 1955, 448-453.

A. H. KRAPPE, "Le témoignage de saint Jérôme sur le celtique parlé en Gaule", *Revue celtique* XLVI, 1929,126-129.

Cf. L. FLEURIOT, *Les Origines de la Bretagne*, Paris, Payot, 1980, 55-59.

Chapitre I.

Grammaire comparée des langues celtiques :

Holger PEDERSEN, *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen*, Göttingen Vandenhoeck und Ruprecht, 1909-1913, 2 t. (reprint, 1977)

édition abrégée, Henry LEWIS - Holger PEDERSEN, *A Concise Celtic Comparative Grammar*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1937.

Joseph VENDRYES, "La position linguistique du celtique", *Proceedings of the British Academy*, XXIIII, 1937 (Rhys Lecture)

Calvert WATKINS, "Italo-Celtic revisited", in H. Birnbaum, J. Puhvel, ed., *Ancient Indo-European Dialects*, Berkeley-Los Angeles 1966, 29-50.

Celtique continental, dialectologie :

Michel LEJEUNE, "Celtibère et Lépontique", *Homenaje a Antonio Tovar, ofrecidos por sus discipulos, colegas y amigos*, Madrid 1972, 265-271.
Michel LEJEUNE, "Vues présentes sur le celtique ancien", *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres* LXIV, 1978, 108-121.
Karl-Horst SCHMIDT, "The Celtic problem. Ethnogenesis (location, date ,)", *ZCP* XLV, 1992, 38-65.

dialecte celtibère :

Antonio TOVAR, *Estudios sobre las primitivas lenguas hispánicas*, Buenos-Aires, 1949.
Antonio TOVAR,*The Ancient Languages of Spain and Portugal*, New-York, 1961.
Ulrich SCHMOLL, *Die Sprachen der vorkeltischen Indogermanen Hispaniens und das Keltiberische*, Wiesbaden, 1959.
Jürgen UNTERMANN, *Monumenta Linguarum Hispanicarum*, 1975- Wiesbaden (en cours de publication).
Bronze I de Botorrita :
Antonio BELTRAN, Antonio TOVAR, *Contrebia Belaisca (Botorrita, Zaragoza) I : El bronce con alfabeto "ibérico" de Botorrita*. Universidad de Zaragoza, 1982 (Monografías arqueológicas XXII)

dialecte lépontique :

Michel LEJEUNE, *Lepontica*, Paris 1971 (paru aussi sous le titre "Documents gaulois et paragaulois de Cisalpine, *Et. Celt.* XII, fasc. 2, 1971, 357-500).
Enrico CAMPANILE ed., *I Celti d'Italia*, Pisa, Giardini, 1981. (volume collectif ; comprend notamment : Maria Grazia Tibiletti Bruno, "Le iscrizioni celtiche d'Italia", p. 157-200).
Aldo PROSDOCIMI, "Celti in Italia prima e dopo il V secolo a.C.", *Celti ed Etruschi nell'Italia centro settentrionale dal V sec. a. C. alla romanizzazione*, Bologna 1987, 561-581.

état des questions,

Javier de HOZ, "La epigrafía celtibérica", *Reunión sobre epigrafía hispánica de época romano-republicana*, Zaragoza, 1986, 43-102.
Javier de HOZ, "The Celts of the Iberian peninsula", *ZCP* XLV, 1992, 1-37.
Filippo MOTTA, "Vues présentes sur le celtique cisalpin", *Et. Celt.*, XXIX 1992, 311-317.

A propos des dialectes celtiques insulaires :

introduction générale,
Glanville PRICE, *The Celtic Connection*, Colin Smythe, Gerrards Cross (Buck.), 1992.
Donald MacAULAY, ed. *The Celtic Languages*, Cambridge Language surveys, Cambridge Univ. Press, 1992.
Un ouvrage collectif contenant d'excellentes descriptions linguistiques : Peter TRUDGILL, ed., *Language in the British Isles*, Cambridge University Press, 1984 (n'inclut pas le breton, bien sûr)
Sur la linguistique bretonne : Jean-Yves URIEN, *La trame d'une langue, le breton*. Hor Yezh.

Chap. II. La méthode étymologique

Général sur la méthode : O. Szemerenyi, Oswald SZEMERENYI, "Principles of etymological research in the Indo-european languages", (1962), reproduit dans : Rüdiger SCHMITT, *Etymologie*, Darmstadt 1977, 286-346.

Oswald SZEMERENYI, *Einführung in die vergleichende Sprachwissenschaft*, Darmstadt, 1970.
Index de référence : Julius POKORNY, *Indogermanisches Etymologisches Wörterbuch*, 2 t., Berne, 1949-1959.

Noms propres de personnes : deux études capitales,

Karl-Horst SCHMIDT, "Die Komposition in gallischen Namen", *ZCP* XXVI 1957, 33-301.
D. Ellis EVANS, *Gaulish Personal Names*, A Study of some Continental Celtic Formations. Oxford, 1967.

H. d'ARBOIS de JUBAINVILLE, *Les noms gaulois chez César et Hirtius, De Bello Gallico.* Première série, les composés dont RIX est le dernier terme. Paris, 1891.
Georges DOTTIN, "Sur les noms d'animaux dans l'onomastique gauloise", *Mélanges bretons et celtiques offerts à Monsieur J. Loth*, Rennes 1927, 92-98.

Toponymie :
H. d'ARBOIS de JUBAINVILLE, *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France (période celtique et période romaine)*, Paris 1890.
J. VENDRYES, "Note sur la toponymie celtique", *Recueil de travaux offert à M. Clovis Brunel*, Paris, 1955, II, 641-650.
Michel ROBLIN, *Le terroir de l'Oise aux époques gallo-romaine et franque, Peuplement, défrichement, environnement*, Paris, 1978.
Paul RUSSELL, "The suffix *-āko-* in Continental Celtic", *Et. Celt.* XXV, 1988, 131-174. (donne la bibliographie antérieure).

Chapitre III. Phonétique du Gaulois

Ce chapitre (comme les autres) doit beaucoup aux conférences de Michel Lejeune à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, IVe sect.

Calvert WATKINS, "The Phonemics of Gaulish : the dialect of Narbonensis", *Language* XXXI, 1955, p. 9-19.

Louis H. GRAY, "Mutations of Gaulish", *Language*, XX, 1944, 233-40 (ne réussit pas à montrer l'existence de la lénition en Gaulois)

Cf. Michel LEJEUNE, *Textes gallo-grecs* (cité plus haut, Général § 2), p. 441-446.
Voir aussi la partie phonétique de la Grammaire comparée de Pedersen, et la phonétique comparative dans Rudolf THURNEYSEN, *A Grammar of Old Irish*, Dublin, 1946, p. 113-140.
Ouvrage récent, incluant les laryngales :
Patrizia de BERNARDO-STEMPEL, *Die Vertretung der indogermanischen liquiden und nasalen Sonanten im Keltischen*, Innsbruck, 1987 (Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft, Bd. 67).
Comparer l'évolution du brittonique :
Kenneth H. JACKSON, *Language and History in Early Britain*, Edinburgh, 1954.

Chapitre IV. Morphologie nominale et verbale

Je m'inspire des éléments rassemblés par G. Dottin. Compléments :

D. Ellis EVANS, *Gaulish Personal Names*... (cf plus bas chap. V), p. 420-429.

Michel LEJEUNE, "Notes d'étymologie gauloise : La première déclinaison celtique", *Et. Celt.* XXII, 1985, 88-91.

Léon FLEURIOT, "Formes verbales du préterit et du présent en celtique antique et en celtique médiéval", dans *Et. Celt.* XVIII, 1981, 102-104 (très personnel).

Alfred BAMMESBERGER, "Quelques formes du préterit en celtique continental", *Et. Celt.* XXIX, 1992, 97-102.
Pierre-Yves LAMBERT, "Gaulois IEVRV : v.irl. *(ro)-ír*, 'dicauit'", *ZCP* XXXVII,1979, 207-213.
Pierre-Yves LAMBERT, "Notes étymologiques gauloises", 1 Gaulois AVVOT (αυουωτ) "fecit", *Mélanges offerts au Dr. J.-B. Colbert de Beaulieu*, Paris 1987, 527-534 (527-528, notes p. 531).
Henry HOLLIFIELD, "A note on Gaulish *bissiet* and *buetid*", *Et. Celt.* XX, 1, 1983, 95-99.
Karl Horst SCHMIDT, "Zur Rekonstruktion des Keltischen. Festlandkeltisches und inselkeltisches Verbum", *ZCP* XLI, 1986, 159-179.

On a beaucoup travaillé sur l'origine du système verbal vieil-irlandais :
Wolfgang MEID, *Die indogermanischen Grundlagen der altirischen absoluten und konjunkten Verbalflexion*, Wiesbaden 1963.
Calvert WATKINS, *Indo-European Origins of the Celtic Verb : I The Sigmatic aorist*, Dublin, 1962.
Kim McCONE, *The Indo-European Origins of the Old Irish Nasal Presents, Subjunctives and Futures*, Innsbruck, 1991.
Point-de-vue typologique :
Heinrich WAGNER, *Das Verbum in den Sprachen der britischen Inseln.*, Tübingen, 1959.

Chap. V. Typologie et syntaxe

Pour les bases de l'analyse, cf. Calvert WATKINS, "Preliminaries to a historical and comparative analysis of the syntax of the Old Irish verb", *Celtica* VI, 1963, 1-49.
Pronoms suffixés, particules de phrases :
voir les éditions des textes de Chamalières (*Et. Celt.* XVI, 1979, 141 s. : 156) et du Larzac (*Et. Cel.* XXII,1985, 95 s. : 161-162).
Michel LEJEUNE, "Notes d'étymologie gauloise : V. Les démonstratifs", *Et. Celt.* XVII, 1980, 51-54.

Original et imaginatif : John KOCH, "Movement and emphasis in the Gaulish sentence", *The Bulletin of the Board of Celtic Studies*, XXXII, 1985, 1-37.

Chap. VI. Epigraphie gallo-étrusque

voir *RIG* II, 1.
Verceil : cf. Wolfgang MEID, *Zur Lesung und Deutung gallischer Inschriften*, Innsbruck 1989 (Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft, Vorträge und kleinere Schriften 40).
Joseph ESKA, "Two notes on Continental Celtic"...2. Gaulish *To-so Ko-Te*, Vercelli", *Et. Celt.* XXVII, 1990, 191s., 193-195.

Chap. VII. Epigraphie gallo-grecque

voir *RIG* I

dossier βρατουδεκαντεμ :
O. SZEMERENYI, "A Gaulish dedicatory formula", *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, 88, 2, 1974, 346-286.
Michel LEJEUNE, "Quel celtique dans ΔΕΔΕΒΡΑΤΟΥΔΕΚΑΝΤΕΜ ,", *Studies ... offered to Leonard R. Palmer*, 1976, 133-151.

Chap. VIII. Gallo-latines sur pierre

voir *RIG* II, 1

Dossier *IEVRV* :
Michel LEJEUNE, "Le dossier gaulois IEVRV", *Recherches de linguistique, Hommages à Maurice Leroy*, Bruxelles 1980, 110-118.
Pierre-Yves LAMBERT, "Gaulois IEVRV : vieil-irlandais *(ro-)ír* 'dicauit'", *ZCP* XXXVII, 1979, 207-213.
Karl-Horst SCHMIDT, *ZCP* XLI, 1986, 373-374.
F.O. LINDEMAN, *Studia Celtica* XXVI/XXVII, 1991/92, 7-8

Chap. IX. Un calendrier gaulois

voir *RIG* III.
On peut encore consulter certaines études linguistiques :
Rudolf THURNEYSEN, "Der Kalender von Coligny", *ZCP* II, 1899, 523-544.
Eoin MAC NEILL, "On the Notation and Chronology of the Calendar of Coligny", *Ériu* X, 1928, 1-67.
J. PINAULT, "Notes sur le vocabulaire gaulois, 1. Les noms des mois du Calendrier de Coligny", *Ogam* XIII, 143-154

Chap. X. Gallo-latines sur instrumentum : Problèmes sociolinguistiques

Général : Wolfgang MEID, *Gallisch oder Lateinisch , Soziolinguistische und andere Bemerkungen zu populären gallo-lateinischen Inschriften*. Innsbruck 1980. (Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft, Vorträge und Kleinere Schriften, 24).

Porte notamment sur les pesons de fuseaux.

1) Signatures "auot"
J. WHATMOUGH, "Gaulish *tuθθos, auot ieuru*", *Journal of Celtic Studies*, I, 1949, 7-10 ;
P.-Y. LAMBERT, "Notes linguistiques gauloises", *Mélanges offerts au Dr. J.-B. Colbert de Beaulieu*, Paris 1987, 527-534 (I. Gaulois AVVOT (ανουωτ) "fecit").
Cf. un inventaire des signatures sur figurines par Micheline Jeanlin, dans Colette BEMONT, Micheline JEANLIN, Christian LAHANIER edd., *Les figurines en terre cuite gallo-romaines*, Paris, DAF, 1993, 110-123.

2) Pesons de fuseaux. Outre W. Meid (ci-dessus), voir :
Joseph LOTH, "Les inscriptions latines sur pesons de fuseau en territoire gaulois et particulièrement l'inscription celtique de Saint-Révérien (Nièvre)", *CRAI* 1916, 168-186.
Michel LEJEUNE, "Notes d'étymologie gauloise", II. Gaulois *VIMPI* et *I(M)MI*, *Et. Celt.* XV, 1, 1976-77, 95 s., 96-103.

3) bagues
Thiaucourt :
D'Arbois de Jubainville, *CRAI* 1885, 35.
L. FLEURIOT, "L'inscription gauloise de Thiaucourt et le problème des désinences verbales en -*seti* et en -*setu* du celtique antique", *Et. Celt.* XVI, 1979, 123 s.
K. H. SCHMIDT, in *Le lingue indoeuropee di frammentaria attestazione...* 1983, 83-84 ;
J. KOCH, "Movement and Emphasis in the Gaulish Sentence", *BBCS* XXXII 1985 1 s. ("The ring inscription from Thiaucourt" 26-32).

Arras :
A. TERNINCK, "Arras Gallo-romain", *Bulletin de la Commission des Antiquités départementales ou monuments historiques du Pas de Calais*, VI, 1885-1886-1887, p.69-104 (101-102)

Reims :
L. DEMAISON, *BSAF* 1907, 225-229.

Windisch :
BOHN, *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde*, XXVI, 1924, 86-88).
J. WHATMOUGH, *VI. Internationaler Kongress für Namenforschung, München, 24-28 August 1958, Kongressberichte* Bd. I, éd. par G. Rohlfs (München 1960), 71 (= *Studia Onomastica Monacensia*, II).

4) Comptes de potiers de La Graufesenque,
Robert MARICHAL, *Les graffites de La Graufesenque*, Paris, C.N.R.S., 1988, 47ème supplément à *Gallia*. (édition, reproduction des graffites ; discussion approfondie sur l'importance respective du latin et du gaulois, p. 57-102)

Etudes linguistiques :
Joseph LOTH, "Les graffites gaulois de la Graufesenque, *Revue Celtique* XLI, 1924, 1-64, 493 ; XLII, 1925, 221-222.
Rudolf THURNEYSEN, "Zu den Graffiti von La Graufesenque", *ZCP* XVI, 1927, 285-304.
Joseph VENDRYES, "Remarques sur les graffites de La Graufesenque", *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, XXV, 1924, 34-43.

Chap. XI. Gallo-latines sur instrumentum, suite

Banassac :
Joseph VENDRYES, "Les inscriptions gauloises de Banassac-La Canourgue", *CRAI* 1956, 169-187 ; 7 fig.
(Banassac 2) Léon FLEURIOT, "Un graffite gaulois sur céramique de Banassac", *Et. Celt.*, XIV, 2, 1975, 443-450.

cf. Robert MARICHAL, "Quelques graffites inédits à La Graufesenque (Aveyron)", *CRAI*, 1971, 188-212.
idem, "Nouvelles fouilles et nouveaux graffites de La Graufesenque", *CRAI* 1981, 244-273.

- Hermet 36 :
voir Fr. HERMET, *La Graufesenque (Condatomago), I. Vases sigillés — II. Graffites*, Paris 1934.
Rudolf THURNEYSEN, "Gallisches", *ZCP* XV, 1925, 379-383.

Léon FLEURIOT, "Inscriptions gauloises sur céramique et l'exemple d'une inscription de La Graufesenque et d'une autre de Lezoux", *Et. Celt.* XVII 1980, 111-144.
P.-Y. LAMBERT, "Notes linguistiques gauloises", *Mélanges offerts au Dr. J.-B. Colbert de Beaulieu*, Paris 1987, 527-534 (4. Le graffite de La Graufesenque H. 36).
John KOCH, op. cit. (1985) p.20-22.
Joseph ESKA, "Notes on a graffito from La Graufesenque", *The Bulletin of the Board of Celtic Studies*, XXXV, 1988, 33-36 (et *ibid.* XXXIX 1992, 19-20)

Lezoux, offrandes :
1) Cf. *Ogam* X, 1958, 103-104.
2) Michel LEJEUNE, Robert MARICHAL, "Textes gaulois et gallo-romains en cursive latine", (I. Lezoux), *Et. Celt.* XV, 1, 1976-77, 151 s. (151-156, et pl. XII-XIII).

Le "plat de Lezoux"
Léon FLEURIOT, "Inscriptions gauloises sur céramique et l'exemple d'une inscription de La Graufesenque et d'une autre de Lezoux", *Et. Celt.* XVII, 1980, 111 s (L'inscription sur le plat de Lezoux, p.127-144, planches p. 116-117).
Wolfgang MEID, *Die Interpretation gallischer Inschriften*, Oesterreischischen Akademie der Wissenschaften, Wien 1986. (Veröffentlichungen der Keltischen Kommission nr. 6). = *Anzeiger der Phil-hist. Klasse*, 1986, p. 36-55.

Limoges :
Michel LEJEUNE, "Graffites gaulois à Limoges", *Travaux d'archéologie limousine*, n° 9, 1988, 31-34.

Chap. XII. Grands textes magiques.

Chamalières : bibliographie très abondante. En voici une sélection :

Michel LEJEUNE, Robert MARICHAL, "Textes gaulois et gallo-romains en cursive latine", *Et. Celt.* XV, 1, 1977, 151-171 (Chamalières : 156-168 ; pl. XIV p. 171). Edition paléographique par R. Marichal avec commentaire linguistique par M. Lejeune.
Léon FLEURIOT, "Le vocabulaire de l'inscription gauloise de Chamalières" *ibid.* 173-190 (du même auteur, trois autres articles n'apporteront pas de progrès décisif).
Pierre-Yves LAMBERT, "La tablette gauloise de Chamalières", *Et. Celt.* XVI, 1979, 141-169.
Karl-Horst SCHMIDT, "The Gaulish Inscription of Chamalières", *The Bulletin of the Board of Celtic Studies*, XXIX, 2, May 1981, 256-268.
John KOCH, "Movement and Emphasis in the Gaulish sentence", *ibid.* XXXII, 1985, 1-37.
Wolfgang MEID, "Die Interpretation gallischer Inschriften", *Anzeiger der phil. hist. Klasse der Österreichischen Akademie der Wissenschaften*, 123 Jahrgang, 1986, 36-55.
Pierre-Yves LAMBERT, "A restatement on the Gaulish tablet from Chamalières", *The Bulletin of the Board of Celtic Studies*, XXXIV, 1987, 10-17.
Wolfgang MEID, *Zur Lesung und Deutung gallischer Inschriften*, Innbruck 1989 (Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft, Vorträge und Kleinere Scriften, 40) : 27-31, 37-38.

Le Plomb du Larzac :

Michel LEJEUNE, et alii (A. VERNHET, L. FLEURIOT, P.-Y. LAMBERT), *Le plomb magique du Larzac et les sorcières gauloises*, Paris, C.N.R.S., 1985, 93 p. (paru aussi dans *Et. Celt.* XXII, 1985, 95-177).
Karl Horst SCHMIDT, "Zum Plomb du Larzac", in *Celtic Language, Celtic Culture, A Festschrift for Eric P. Hamp*, ed. A.T.E. MATONIS, D. F. MELIA, Van Nuys, California, 1990, 16-25.

Chap. XIII.

Lezoux :
Léon FLEURIOT, "Inscription gauloise sur plomb provenant de Lezoux", *Et. Celt.* XXIII (1986), 63-70.

Bath :
R. S. O. TOMLIN, "Was ancient British Celtic ever a written language , Two texts from Roman Bath", *The Bulletin of the Board of Celtic Studies*, XXXIV, 1987, 18-25.

Rom :
Cf. Camille JULLIAN, *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, LVIII 1897, 118-148 ; *Revue celtique* XIX, 1898, 168-176.
Otto HAAS, "Zu den gallischen Sprachresten, *ZCP* XXIII, 1943, 285-301 (voir encore *ibid.* XXVII, 1959, 206 s.)
Rudolf EGGER, "Die Fluchtafel von Rom (Deux-Sèvres), ihre Entzifferung und ihre Sprache", *Österreichische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-Historische Klasse, Sitzungsberichte*, Bd. 240, 4., 1962, 1-25.

Poitiers :
H. D'Arbois de Jubainville, *Revue Celtique*, I, 1872, 489.
Ch. DRÖGE, "Vulgärlatein, Griechisch und Gallisch in der Inschrift von Poitiers", *ZCP* XLII 1989, 207-213.

Marcellus de Bordeaux :
cf. l'éd. Max NIEDERMANN, *Corpus Medicorum Latinorum*, V, Leipzig 1916.
Léon FLEURIOT, "Sur quelques textes gaulois" (Deux formules de Marcellus de Bordeaux *Etudes celtiques* XIV, 1, 1974, 57-66.

Chap. XIV Légendes monétaires

Dr. Jean-Baptiste COLBERT de BEAULIEU, *Traité de numismatique gauloise*, I, Méthodolo des ensembles Paris, Belles-Lettres, 1973.
Dr. Jean-Baptiste COLBERT de BEAULIEU, "Notes d'épigraphie monétaire,II," (Argantod *Etudes celtiques* IX, 1, 1960, 106-138.
Dr. Jean-Baptiste COLBERT de BEAULIEU, "La monnaie de Caletedu et les zones du statèr du denier en Gaule", *Revue archéologique du Centre*, XVIII, 1966, 101-129, fig. 1-4.
Simone SCHEERS, *Les monnaies de la Gaule inspirées de celles de la République roma* Leuven, 1969.
C.-A. MOBERG, "Quand l'archéologue rencontre les rencontres d'alphabets...quel réflexions sur des monnaies épigraphes celtiques", *Mélanges offerts au Dr. J.-B. Colbe Beaulieu*, Paris, 1987, 639-648.
Comparer les légendes de Grande-Bretagne :
P. De BERNARDO-STEMPEL, "Die Sprache altbritannischer Münzlegenden", *ZCP* X 1991, 36-55.

Chap. XV Mots français d'origine gauloise

Georges DOTTIN, *La langue gauloise*, p. 72-79
Rudolf THURNEYSEN, *Keltoromanisches*, Halle, 1884.
Oscar BLOCH, Walther von WARTBURG, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Presses Universitaires de France, Paris, 3ème éd. 1960.
W. MEYER-LÜBKE, *Romanisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, 3ème ed. 1935.
Vittore BERTOLDI, "Sopravvivenze galliche", *RC* XLVI 1929, 16-28, L. 1933, 327-356.
J. U. HUBSCHMIED, "*Bāgāko-*, **bāgon(o)-* "forêt de hêtres", étude de toponymie suisse", *RC* L. 1933, 254-271.
John COROMINAS, "New Information on Hispano-Celtic from the Spanish Etymological Dictionary", *ZCP* XXV, 1, 1955, 30-58.
L. FLEURIOT, "Celtoromanica in the light of the newly discovered Celtic inscriptions", ZCP XLIV, 1991, 1-35.

Karl-Horst SCHMIDT, "Keltisches Wortgut im Lateinischen", *Glotta* XLIV, 1967, 151-174.
Maria Luisa PORZIO GERNIA, "Gli elementi celtici del latino", in : *I Celti d'Italia*, Enrico Campanile ed., Giardini, Pisa, 1981, 97-122.
Jacques ANDRÉ, "Noms de plantes gaulois ou prétendus gaulois dans les textes grecs et latins", *Et. Celt.* XXII, 1985, 179-198.

Addition :

Pierre-Henri BILLY, *Thesaurus Linguae Gallicae*, Georg Olms, Hildesheim, 1993.

INDEX

I. GAULOIS - Celtibère - Lépontique

(Gallo-grec et gallo-étrusque rangés selon l'équivalent en graphie latine; θ , θθ ou ȸ= ds, est rangé après d; χ est classé avec x)

Aballo-ialum, 39.
abranas, 201.
αβρω, 51.
-ac, 65.
acauno-marga, 197.
-āko-, -iāko-, 34, 82.
ακτος, 88.
Acutios, 120.
Adepicca, 128.
adgarios, adgarion, 155, 156.
αδγεννοριγι, 61.
adiantun (?), 126.
Adiantunneni, 126.
Adiatuanus, 181.
Adiega, 168-169, -ias 56.
Adietuanus, 181.
Adixoui, 174.
adlo-, 143.
Αδρε-, 88.
αδρετιο, 51.
ad-sag-s, 167.
Adsagsona, 55, 167.
Αθθedilli, 44, 51, 155.
Adtrebates, 35, -is 58.
Aganntobo, 53, 107.
agassaios, 201.
agaunum, 202.
Aia, 168, 169, 171.
aisus, 178.
Alacco, 61.
*Alaucus, 61.
alauda, 186.
Alauna, Alaunos, 37, 42.
alausa, 186.
alce, 201.
Alesia, Alisia, 41.
Alisanu, 52, 103, 135-136.
Alisia, 41, 52, 101, 137.
*alisia, 186.
Alisiia, 101.
αλισοντεας, 56.
Alixie, 52, 101, 137.
Allobroges, 36, 59, 61; -as, 61.
allos, 115.
Amarco-litanos, 32, 178.
amb[, 112.
Ambact[, 182.
ambactos, 186.
ambantaran, 115.
Ambarri, 36.
ambe, 202, 203, -es 203.
Ambilli, 183.
amman, 112.
Anagantio-, 110.
Anailos, 121.
anam, 202, 203.
anandognam, 165, 171.
anatia, 54, 170.
andagin, 125, 174.
andamica, 145.
ande-, 97, 153, 155, 187.
ande-banno-, 187.
Ande-camulos, 31, 32, 97.
ande-dion, 41, 53, 69, 153.
andernados, 61, 168.
anderon, 53, 153, 155.
andigs, 60, 63, 170.
andoedo, 45, 144.
andogna, 54, 127, -am 58, 170.
Ανδοουννα, 138, -αβο 57.
Aneunos / Ανεουνος, 50, 94, 138.
Aneunicnos, 50.
ανεχλοιαττηος, 59.
Anextlomaros, 110.
ανιατειος, 89.
anm(at-), 109.
ANNAREUIŚEOS, 73.
ANOKOPOKIOS, 73.
Anorbos, 182.
antumnos, 171, 172.
Anuallos, 96.
Anualon(n)acu, 39, 96.
anuana, 18-19, 25, 44, 61, 167, 172.
*ardesia 101, 187, 191.
ARTUAŚ, 74, 76.
Arduenna silua, 76.
are-, 41, 190.
Arecomici, 34.
Arecumbu, 147.
Arelate, 46.
Aremorici, 34, 203; armorici 41.
arepennis, 59, 187.
Aresequani, 53, 98.
*Aresequanon, 98.
Areuernus, 203; cf. Aruernus.
arganto-, 45.
argantodan-, 45, 46, 182; arganto-dannos 31.
ARKATOKO-, 78.
Argantomagus, 38.
Argentias, 56.